



**HAL**  
open science

# Les premières retransmissions sportives télévisées en France (1952-1958) : des enjeux techniques et économiques à l'avènement d'une pratique culturelle

Gwen Péron

► **To cite this version:**

Gwen Péron. Les premières retransmissions sportives télévisées en France (1952-1958) : des enjeux techniques et économiques à l'avènement d'une pratique culturelle. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-01894697

**HAL Id: dumas-01894697**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01894697v1>**

Submitted on 12 Oct 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Université Rennes 2 – Haute Bretagne  
UFR Arts, Lettres, Communication  
département des Arts du Spectacle

**Les premières retransmissions sportives télévisées en France  
(1952– 1958) :**  
des enjeux techniques et économiques à l'avènement d'une pratique culturelle

Présenté par  
Gwen Péron

Mémoire de master en études cinématographiques  
parcours histoire et esthétique du cinéma

sous la direction de  
Roxane Hamery

Année universitaire 2017-2018



<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>p. 3</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>p. 4</b>
<b>PARTIE I. De l'information au divertissement, quand le sport devient un programme de télévision à part entière</b>	<b>p. 16</b>
CHAPITRE 1 : Les débuts du sport à la télévision : Emprunts à des médias préexistants et émancipation du format (1948-1954)	p. 19
1.a Des actualités filmées aux reportages du journal télévisé	p. 19
1.b Le sport en intégralité et en direct : des ondes radiophoniques aux écrans de télévision	p. 25
1.c Définir les sports télégéniques	p. 31
CHAPITRE 2 : Concevoir un programme sportif, analyse de 3 cas particuliers	p. 35
2.a Vers l'émancipation du sport télévisé, l'exemple du football (1952-1958)	p. 35
2.b De la chronique de journal télévisé au reportage dédié : le cas particulier du Tour de France (1948 à 1958)	p. 43
2.c Maintenir l'attention du téléspectateur : l'enjeu des 24 heures du Mans (1954-1957)	p. 51
<b>PARTIE II. La télévision, nouvel acteur dans la régulation économique du milieu sportif</b>	<b>p. 56</b>
CHAPITRE 3 : Repenser le monopole de l'événement sportif	p. 58
3.a À propos des mésententes financières entre la télévision, les fédérations sportives et les organisateurs d'événements sportifs	p. 58
3.b Le cas particulier du football : quand une fédération fait barrage (1952-1959)	p. 66
CHAPITRE 4 : Apprendre à composer avec la télévision	p. 78

- 4.a Vers une régulation des retransmissions sportives, quand la  
fédération française de Basket-ball tire profit de la captation  
de ses matchs (1953-1958) p. 78
- 4.b Assumer les retransmissions sportives, quand la RTF  
annonce ses programmes p. 89

**PARTIE III. Quand la retransmission sportive s'impose dans la grille des  
programmes p. 97**

CHAPITRE 5 : Le sport comme programme emblématique de la télévision  
française p. 98

- 5.a La place du sport dans les échanges internationaux et  
l'Eurovision (1954-1958) p. 98
- 5.b Une grille de programmes qui fait la part belle au sport  
(1955-1958) p. 109

CHAPITRE 6 : Engouement des téléspectateurs et avènement d'une pratique  
culturelle p. 117

- 6.a Attrait des journalistes, des téléspectateurs et des sociologues  
pour les retransmissions sportives (1952-1958). p. 117
- 6.b Vers une programmation spécifique des émissions sportives  
(1956-1958) p. 129

**CONCLUSION p. 140**

**SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE p. 145**

- Sources archivistiques p. 145
- Sources imprimées p. 146
- Littérature secondaire p. 170

**FILMOGRAPHIE p. 173**

## **REMERCIEMENTS**

Au terme de ces deux années de master, je tiens à remercier tout particulièrement Roxanne Hamery pour toute l'aide qu'elle m'a apporté et pour tout le temps qu'elle m'a consacré. Ses suggestions m'ont toujours permis de sortir de certaines impasses.

Je remercie également l'équipe enseignante de Rennes 2 en général, qui a toujours su se montrer disponible et à l'écoute.

Je souhaiterais aussi remercier Jean-Paul Dibouès de l'INA Rennes et Valérie Quaireau de l'INSEP pour m'avoir tous deux bien orientée dans mes recherches.

J'adresse, enfin, un remerciement tout particulier à Yves Péron pour sa patience lors des nombreuses séances de relecture.

## INTRODUCTION

Difficile d'aborder l'histoire de la télévision sans aborder la question du sport : programme phare pour toutes les télévisions du monde. La télévision française n'est évidemment pas en reste et cette dernière n'a eu de cesse, depuis son lancement officiel en 1947, d'accorder aux programmes sportifs une importance toujours plus grande. En 2009, les programmes dédiés aux sports pour les chaînes gratuites représentaient 1% de l'offre de diffusion<sup>1</sup>. (1% de moins qu'en 2008, mais bien évidemment, ces chiffres sont tributaires des événements sportifs organisés, or 2008 était, entre autres, l'année des Jeux olympiques de Pékin). Un pourcentage, a priori, dérisoire mais qui représente tout de même 1612 heures de diffusion dont 65% étaient des retransmissions sportives<sup>2</sup>, le reste étant alors de l'ordre d'émissions de plateau dédiées aux sports. En 2012, le lancement de la chaîne de télévision gratuite L'Équipe 21 a encore contribué à augmenter la part du sport à la télévision, lui permettant même d'atteindre, en 2014, son plus haut niveau en termes de volume horaire depuis 20 ans<sup>3</sup>. L'Équipe 21 retransmet en effet près de quinze disciplines jusque-là ignorées par les autres chaînes de télévision gratuites. Les événements sportifs sont largement plus couverts, ils occupent ainsi une plus grande place dans le paysage audiovisuel français et sont également très largement suivis par les téléspectateurs : sur les dix programmes télévisés ayant fait les meilleures audiences pour les chaînes gratuites de la TNT entre 2011 et 2015, six étaient des diffusions d'événements sportifs (football, handball et Jeux olympiques)<sup>4</sup>. Cette appétence de la télévision pour la retransmission sportive s'explique largement par le fort attachement des Français à suivre ces grands événements. Mais comment ce goût de la retransmission sportive est-il né ?

On pourrait supposer que si les programmes télévisés sportifs génèrent aujourd'hui autant d'enthousiasme, c'est parce que la télévision sait, à force de pratique, comment s'emparer de ce type de sujets. Or, on l'a dit plus tôt, la télévision s'attelle très vite à filmer le sport.

---

1 CSA, « Les données 2009 de la télévision », p. 28.[en ligne], URL : <http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-chiffres-cles/Les-donnees-2009-de-la-television> [dernière consultation le 4 juin 2018].

2 *Ibid*, p. 35.

3 CSA, « Sport et télévision – Les chiffres clés de 2016 », p.17, [en ligne], URL : <http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-chiffres-cles/Sport-et-television-Les-chiffres-cles-2016> [dernière consultation le 4 juin 2018].

4 CSA, « Sport et télévision : quels défis pour le régulateur dans le nouvel équilibre gratuit / payant ? », p. 21. [en ligne], URL : <http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-chiffres-cles/Sport-et-television-Les-chiffres-cles-2016> [dernière consultation le 4 juin 2018].

## *Qu'est-ce que la télévision et quand débutent les émissions sportives ?*

Avant d'annoncer ce que je considère comme la première excursion de la télévision sur les terrains sportifs, il convient d'indiquer ce que j'entends par télévision dans le cadre du présent mémoire. À savoir un média, dont la capacité est de retransmettre des images d'un point à un autre en un temps très court et dans le moment même où se déroule ce qu'elle capte. La télévision est donc l'association de différents dispositifs : la caméra de télévision (qui capte quelque chose), les antennes et relais, qui perçoivent le signal de la caméra et le dirigent dans une direction précise et enfin, le téléviseur, qui perçoit finalement ce signal et le retransmet sous forme d'image pour un ou plusieurs téléspectateurs. Mais c'est aussi une association de techniciens, de cameramen, de réalisateurs, d'ingénieurs, de reporters, de responsables des programmes, qui travaillent dans une hiérarchie organisée : une institution. Enfin, c'est également une pratique culturelle, un phénomène social, une activité pour les usagers. La télévision se regarde, et n'a que bien peu d'intérêt si l'on ne prend pas en compte son public. À cet égard, on peut donc considérer que la télévision française débute à des périodes différentes : son existence en tant que technique, par exemple, peut être observée en France dès 1929, quand René Barthélémy et Henri de France, tous deux considérés comme les pionniers de la télévision française, commencent leurs essais. On peut également, à l'instar de Jean Queval dans son ouvrage, coécrit avec Jean Thévenot : *T.V.*, considérer qu'elle débute quand se font, sur le territoire français, les premiers échanges d'images d'un point A à un point B, soit en 1932<sup>5</sup>. Quant à son existence en tant qu'institution, on peut estimer qu'elle débute en 1949, avec la naissance de la Radiodiffusion-Télévision Française (RTF), qui succède à la Radio-Diffusion Française (RDF). Laissant ainsi entrevoir deux « pôles » bien différents au sein du même organisme : l'un dédié spécifiquement à la radiodiffusion, l'autre à la télévision. En séparant télévision et radio, les techniciens, réalisateurs, ingénieurs et autres reporters acquièrent une légitimité nouvelle, puisqu'ils travaillent en quelque sorte officiellement pour un média spécifique. Enfin, la télévision devient un phénomène social, une pratique culturelle, dès 1947, date à laquelle la RDF démarre ses émissions régulières (à hauteur de 12 heures par semaine) et que le téléviseur commence à rejoindre les salons de quelques très rares particuliers<sup>6</sup>.

---

5 Jean Queval et Jean Thévenot, *télévision*, Gallimard, coll. « L'Air du temps », Paris, 1957, p. 113.

6 Francis Balle, « La télévision en France depuis 1853 », INA Global, [en ligne],

Le présent mémoire ayant pour but de s'intéresser aux premières retransmissions sportives télévisées françaises, il s'agit donc plutôt de savoir quand apparaissent les premières émissions consacrées au sport. Or, si l'on observe la première tentative de retransmission d'un événement sportif par la télévision française, on constate que celle-ci a eu lieu à l'occasion du Tour de France 1947<sup>7</sup>, elle est donc concomitante à la naissance de la télévision en tant qu'institution et en tant que phénomène culturel. De là à dire que la télévision (en tant que média à part entière<sup>8</sup>) a été lancée par le sport, il n'y a qu'un pas.

La télévision, à l'époque, se cherche encore : ses programmes se façonnent et s'émancipent des formats préexistants (imposés par la presse écrite, la radio et le cinéma). C'est justement cette période que je souhaite étudier ici, celle où tout se joue et où les émissions sportives prennent leurs marques dans la grille des programmes. La télévision sportive est envisagée dès 1947, et bien que la diffusion de l'arrivée du Tour de France cette année-là n'ait finalement pas lieu suite à des problèmes techniques, l'expérience est retentée pour la même occasion l'année suivante, avec succès cette fois. Les premières émissions sportives sont nées.

Bien que l'on trouve du sport dès 1948 sur les écrans de télévision français, la régularité, la fréquence de diffusion de ces émissions laisse encore largement à désirer. C'est pourquoi la présente étude ne se penchera réellement sur les émissions télévisées sportives qu'à compter de 1952. Si les premiers pas du sport à la télévision sont laissés de côté, ce n'est pas parce qu'ils manquent d'intérêt, mais simplement parce qu'ils sont trop ponctuels et trop peu commentés par la presse de l'époque. Par conséquent, il est difficile de déterminer la position de la RTF vis-à-vis de ce type de programme durant cette période. À partir de 1952, en revanche, le sport entame sa véritable ascension sur les écrans français. On trouve

---

URL : <http://www.inaglobal.fr/chronologie-embed/6703>, [dernière consultation le 4 juin 2018].

7 Christian Brochand, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France : Tome II 1944-1974*, La documentation Française, Paris, 1994, p. 423

8 André Gaudreault et Philippe Marion, *La fin du Cinéma ? Un média en crise à l'ère du numérique*, Armand Colin, Paris, 2013, pp. 149-177. Pour les auteurs, il ne convient pas de définir un « début » à la télévision, une date de naissance, mais plutôt deux, si ce n'est plus. On peut considérer, en effet, qu'un média apparaît en plusieurs temps, différentes phases comme je l'ai évoqué plus tôt : Dans un premier temps, la télévision serait une innovation technologique permettant de renouveler des pratiques culturelles pré-existantes, et effectivement, on peut considérer que la télévision n'est qu'un moyen quelque peu nouveau de voir des images en mouvement chez soi et non plus au cinéma. De recevoir des informations audio-visuelles en direct et non plus seulement audio, par la Radio. Un moyen d'être tenu au courant de l'actualité, tout comme le permettait déjà la Presse. La Télévision n'est donc, en somme, que le résultat d'une rencontre entre ce que permettaient indépendamment les médias qui lui précédaient. La seconde naissance du média serait quand ce dernier devient autonome, quand le média cesse d'imiter ses prédécesseurs et gagne en légitimité, autrement dit, quand le média s'institutionnalise et enfin quand ses programmes s'imposent comme norme (ce qui implique que les émissions se régularisent).

du sport régulièrement dans les journaux télévisés, mais aussi en tant que programme spécifique, conjuguant direct et intégralité. C'est-à-dire que les reportages sportifs deviennent des émissions à part entière. Si le sport est présent depuis 1948, l'année 1952 marque un tournant avec la diffusion en intégralité et en direct de la finale de la Coupe de France de football opposant Bordeaux à Nice<sup>9</sup>. Pour la première fois, une rencontre sportive est donc intégralement couverte, et diffusée en direct. Un événement largement commenté à l'époque, et qui signe le début d'une véritable prise de conscience au sein de la télévision française. Forts du succès rencontré, certains techniciens, réalisateurs et opérateurs de la RTF n'ont alors cessé de vouloir reconduire l'exploit. C'est aussi à partir de 1952 que la presse, généraliste comme spécialisée, traite beaucoup plus largement de la question du sport télévisé. Or, ces articles sont, dans mon approche, essentiels pour retracer le parcours du sport sur les écrans de télévision français. Ils permettent de dresser un portrait des moyens techniques mis en œuvre, des capacités de la télévision à l'époque, de l'esthétique de ces retransmissions mais aussi des accords ou des désaccords entre la RTF et les organisateurs d'événements sportifs. Des conflits qui, d'ailleurs, n'émergent qu'en 1953, précisément parce que la télévision est de plus en plus présente dans les stades et que ses reportages sont plus complets.

Un engouement de la presse qui persiste jusqu'en 1958. Dans l'intervalle, le rapport aux émissions sportives télévisées évolue constamment. De « programmes sans précédent », repris en cœur par toute la presse, on bascule petit à petit dans la normalisation du phénomène, tout aussi significative puisqu'elle témoigne de la place acquise du sport à la télévision : à quoi bon se féliciter de sa présence si elle est considérée comme parfaitement ordinaire ? Les articles dédiés au sport sur les écrans glissent d'un discours dédié à leur forme et leur durée à un discours plus axé sur les nombreux efforts entrepris par la RTF à la faveur du sport<sup>10</sup>. Dans *L'Équipe* apparaît une rubrique hebdomadaire intitulée « T.V. Sports », qui annonce toutes les retransmissions à venir et revient parfois encore sur la forme des programmes<sup>11</sup>. Le sport a sa place à l'antenne, et la RTF le fait savoir, communiquant largement sur les retransmissions à venir [voir annexe VII]. On passe ainsi d'annonce d'événements ponctuels à un véritable calendrier, fixé sur celui des événements sportifs. Le sport, en tant que programme de télévision entre dans une nouvelle ère, sa

---

9 Michel Droit, « La coupe de France à domicile », *Le Monde*, n°2263, 6 mai 1952, p. 9.

10 Christian Quidet, « Pour une télévision meilleure en 1959 », *L'Équipe*, n°3938, 4 décembre 1958, p. 5.

11 Anonyme, « T.V. Sports », *L'Équipe*, n°3679, 3 février 1958, p. 1.

place au sein de la RTF est acquise, au point que naisse le premier Service des sports de la télévision française en 1957. Service dont la naissance est hautement significative, car son absence témoignait bien du moindre intérêt accordé au sport jusque-là. C'est Raymond Marcillac [voir annexe I] qui sera choisi pour diriger ce service et, de son propre aveu, ce dernier ne deviendra réellement opérationnel que l'année suivante<sup>12</sup>. Et, en effet, 1958 marque bien une rupture avec les années précédentes tant le sport est présent et admis. Or, c'est toute cette période, où la retransmission sportive cherche sa place, sa forme, ses sujets, cette phase où le sport comme programme de télévision n'est pas encore régi par des règles bien précises, qui m'intéresse. C'est pourquoi le présent mémoire cherchera à comprendre comment la télévision s'est emparée des événements sportifs entre 1952 et 1958. Ou plus exactement, comment elle a accaparé *certaines* de ces événements, car je n'ai pas la prétention de m'intéresser ici à tous les sports que la télévision a pu filmer, bien au contraire.

#### *Difficultés et nécessité d'une telle étude.*

Si l'intérêt mutuel entre le sport et la télévision (française ou autre) est un sujet très largement traité dans le champ des études médiatiques, sportives ou encore audiovisuelles, il reste néanmoins difficile d'obtenir suffisamment d'informations sur le sport et la télévision française dans les années 1950. Si un ouvrage est spécifiquement dédié à la question de la télévision dans les années 1950 alors les pages dédiées aux émissions sportives sont bien souvent en infériorité numérique comparée à toutes autres émissions. On leur préfère les dramatiques ou les émissions de variétés<sup>13</sup>. On y aborde l'importance du journal télévisé, en parvenant parfois à en occulter les sujets sportifs alors même que ces

---

12 Raymond Marcillac, « À vous Cognacq-Jay ! » : Les dessous de la radio et de la télévision, Éditions Jacques Grancher, Paris, 1994, p. 136.

13 Jean Queval et Jean Thévenot, dans leur ouvrage *télévision*, s'ils ne nient pas l'intérêt des émissions sportives, les relèguent néanmoins loin derrière des émissions comme *Cinq colonnes à la une*, ou certains programmes de variétés. Le sport n'y est pratiquement abordé que dans le cadre du JT et des échanges en Eurovision.

(Jean Queval et Jean Thévenot, *télévision*, *op. cit.*, pp. 388-409.)

Christian Brochand, dans son ouvrage consacré à la télévision n'y accorde que quelques pages. (Christian Brochand, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France : Tome II 1944-1974*, La documentation Française, Paris, 1994, pp. 423-424.)

Étienne Lalou se penche sur la question, dans un chapitre sur les programmes, mais l'approche reste sommaire. (Étienne Lalou, *Regards neufs sur la télévision*, coll. « Peuple et culture », vol.12, Éditions du Seuil, 1957, pp. 95-96.)

derniers ont largement contribué au succès de l'émission. Quand un ouvrage traite spécifiquement de la question du sport à la télévision, c'est cette fois-ci la période des années 1950 qui sera largement sous-traitée. Ces études s'intéresseront principalement à la question du sport télévisé lorsqu'il devient un phénomène accessible à tous, ou du moins, à un nombre conséquent de téléspectateurs. En 1960, seuls 13,1% des foyers français sont équipés d'un poste de télévision, ce qui est loin d'en faire le média le plus populaire chez les Français<sup>14</sup>. Ce qui explique peut-être pourquoi les retransmissions sportives des années 1950 sont encore très délaissées par les spécialistes des liens entre télévision et sport. Plusieurs ouvrages consultés afin de réunir des informations sur les années 1950 m'ont ainsi amenée à constater un certain déficit de la recherche<sup>15</sup>. La présence du sport à la télévision durant cette période n'est pas totalement niée mais il semblerait que le phénomène ne vaille pas la peine d'être étudié, justement parce qu'il ne s'agirait pas à proprement parler d'un phénomène : peu de personnes ont accès à la télévision et donc à ses programmes. Au-delà de l'aspect confidentiel de la télévision en ce milieu de XX<sup>ème</sup> siècle, d'autres arguments viennent justifier cette tendance de la recherche à négliger quelque peu le sport dans les années 1950. En effet les émissions sportives sont tout d'abord largement - et injustement- considérées comme des programmes « bouches-trou »<sup>16</sup>. Tout juste bonnes à occuper du temps d'antenne et permettre aux techniciens de s'entraîner au direct. La direction de la RTF ainsi que le Service des informations sous-estiment ce programme. À ce titre donc, tout travail en faveur des retransmissions sportives ne serait pas digne d'intérêt (la télévision elle-même ne suscitant un véritable intérêt sur le terrain de la recherche que depuis peu). Au-delà de ces a priori sur la qualité des programmes sportifs, il existe une difficulté supplémentaire, liée, elle, à des questions plus

---

14 Régis Arthaut, « La consommation des ménages en TIC depuis 45 ans : Un renouvellement permanent », INSEE, [en ligne], URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280834> [dernière consultation le 4 juin 2018].

15 Je cite ici, à titre d'exemple : Jacques Blocizewski, *Le match de football télévisé*, Éditions Apogée, Rennes, 2007., qui n'aborde que très succinctement la question du football à la télévision dans les années 1950. ainsi qu'Eric Maïtrot, *Sport et télé, les liaisons secrètes*, Flammarion, Paris, 1995., dans lequel l'auteur estime que le football télévisé ne prend son envol qu'à compter de 1976 ou encore Manuel Fernandez et Guy Lochar. « Chapitre 10. Roger Couderc ou l'histoire d'un conflit de légitimité : les mises en scène télévisuelles françaises dans les rencontres internationales de 1961 à 1983 », *L'ovale dans la lucarne. Le rugby à la radio et à la télévision*. De Boeck Supérieur, 2007, pp. 111-137., qui estime que le rugby ne devient populaire (grâce à la télévision) qu'à compter des années 1960. Si la présence de sport sur les écrans de télévision français dans les années 1950 n'est pas totalement occultée dans ces écrits, elle n'est que très sommairement abordée.

16 Merryl Moneghetti, Philippe Tétart & Fabien Wille, « De la plume à l'écran. Sports et médias, (1945-2005) », dans Philippe Tétart (dir.), *Histoire du sport en France : de la libération à nos jours*, Paris, Vuibert/Musée national du Sport/Université du Maine, 2007, p. 201.

méthodologiques : le manque d'information sur cette période. Premièrement la télévision française dans les années 1950 n'est pas encore dans ce que l'on pourrait appeler une « politique d'archivage », ce qu'elle diffuse n'a pas vocation à être conservé et comme on l'a déjà dit, les programmes dédiés au sport sont largement négligés à l'époque. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'INA ne dispose que de très peu de documents vidéo datant de cette période<sup>17</sup>. Il demeure quelques traces d'émissions à caractère sportif, bien sûr : les reportages du journal télévisé sur le Tour de France, notamment, ont, pour beaucoup, été conservés, mais il s'agit bien souvent de reportages courts, à visée principalement informative. En revanche, les retransmissions de certaines rencontres sportives qui ont été diffusées en intégralité, où l'événement revêt alors un caractère de spectacle à part entière sont vraisemblablement perdues aujourd'hui. On ne peut donc pas voir les images d'un match de football ou de rugby tels qu'ils ont pu être diffusés à l'époque, ou du moins tels que les filmait la télévision française. Il est en revanche possible, par exemple, de visionner certains matchs de la Coupe du monde de Football 1958, organisée en Suède et donc filmée par la télévision nationale. Il serait toutefois délicat de comparer ces images à une éventuelle *méthode* française. Je ne peux donc ici me reposer exclusivement sur les quelques images qui ont été conservées, même si celles du Tour de France, notamment, restent d'un précieux secours, car elles ne suffisent pas à déterminer ce à quoi ressemblaient les émissions sportives de l'époque.

Il reste alors l'analyse de ce qui était, ou non, retransmis par la RTF. Or, pour se faire une idée de la place qu'occupait le sport à la télévision, il faut regarder du côté des programmes télévisés, ce qui nous amène au second problème : les programmes de télévision sont largement incomplets dans les années 1950. Soucieuse d'entretenir de bonnes relations avec les organisateurs d'événements ou les fédérations sportives et donc de préserver leurs intérêts économiques, il n'est pas rare que la télévision française se contente de termes comme « actualités extérieures », « films », « programmes en Eurovision »... pour qualifier les programmes sportifs qu'elle diffuse. Non seulement ces appellations varient d'un jour à l'autre sans raison particulière (il s'agit toujours du même type de programme), mais elles sont, en plus, parfois trompeuses. Des téléspectateurs ont souvent présumé de la nature du reportage qu'ils verraient, et se sont retrouvés très déçus de voir une émission sur un tout

---

<sup>17</sup> On peut trouver quelques reportages sur le Tour de France, mais ce sont pratiquement les seules émissions à caractère sportif qui ont été conservées pour cette époque.

autre sujet<sup>18</sup>. Le sport peut ainsi donc passer à n'importe quelle heure, n'importe quel jour, sous n'importe quelle forme (dans le JT ou en tant qu'émission spécifique, en direct ou en différé, en intégralité ou partiellement). Impossible de retracer totalement et avec certitude son parcours sur les écrans français. Ce qui complique les recherches sur le sujet, mais ne les rend pas impossibles pour autant.

Si l'accès à l'objet d'étude est compromis, il faut commencer par admettre cette limite et chercher à la contourner sans pour autant que cela ne porte préjudice à l'approche du sujet. J'ai expliqué, plus tôt, que les retransmissions sportives télévisées des années 1950 étaient largement délaissées par la recherche, car considérées comme indignes d'intérêt. Mon objectif est donc de prouver que ces premières retransmissions ont, au contraire, eu une influence considérable sur la suite des événements et sur la forme même qu'ont pris les programmes sportifs télévisés par la suite. Il y a, d'autre part, certaines décisions économiques, des accords négociés entre les fédérations sportives, les organisateurs d'événements sportifs et la RTF qui ont, là encore, façonné le sport en tant que programme économiquement viable. Le sport a permis à la télévision de devenir le phénomène qu'elle est aujourd'hui et on ne peut prendre cela en considération qu'en se penchant sur l'émergence des programmes sportifs dès les débuts de cette dernière.

### *Méthodologie et limites de l'approche*

Il subsiste un certain nombre de documents permettant de retracer cette ascension de manière certes incomplète mais qui demeure nécessaire à la compréhension du phénomène dans sa globalité. On ne pourra sans doute jamais prendre la pleine mesure de ce qui se faisait dans les années 1950 à la télévision mais on peut, du moins, essayer d'esquisser un début de schéma. Il convient de se demander si cette relation entre téléspectateurs, télévision et sports a toujours été aussi évidente, et même plus largement de savoir si le sport a toujours été dans le cœur des Français ou si c'est la télévision, et avant elle peut-être, la radio et les actualités filmées, qui ont créé ce sentiment d'attachement à un programme aujourd'hui inévitable. Mon approche résidera donc principalement dans l'étude minutieuse et systématique de 3 sources écrites publiées au cours des années 1950. Mes connaissances reposeront ici sur les articles liés à ces questions trouvés dans *L'Équipe*,

---

18 Jacques Ferran, « Notre débat sur le conflit télévision-football : Jacqueline Joubert a perdu l'amitié des sportifs de la Ciotat », *L'Équipe*, n°3009, 8 décembre 1955, p. 6.

*Le Monde* et *Radio-Cinéma-Télévision*, le premier témoignant de l'intérêt de la presse sportive pour la retransmission télévisée d'événements sportifs, le second nous éclairant sur l'avis de la presse généraliste et le dernier nous informant sur le regard de la presse plus spécialisée dans les médias et l'image. Une autre revue, systématiquement dépouillée, est *Basket-ball : organe officiel de la fédération française de basket-ball*, qui contient de nombreuses informations sur les relations entretenues par la Télévision et la fédération Française de Basket-ball au cours des années 1950. Les journalistes ou personnalités s'exprimant dans ces articles se veulent tantôt les portes-parole des Français, tantôt les messagers de leur propre point de vue sur le sujet, dans tous les cas, ces discours tissent invariablement une approche subjective qu'il convient d'appréhender avec précaution.

Pour des raisons pratiques, j'ai été amenée à opérer une sélection dans le choix des sports ou des compétitions sportives qui seront abordés ici. Ainsi le football, le Tour de France, les 24 heures du Mans, le basket-ball ou encore le rugby seront assez largement traités. Tandis que d'autres disciplines ou compétitions, comme le tennis, la boxe, le catch, les Jeux olympiques ou encore les sports d'hiver seront bien moins présents, voire absents. Un choix moins arbitraire qu'il n'y paraît. Si je souhaite aborder certaines compétitions ou pratiques sans support vidéo et, avec pour principales ressources des articles de presse, il faut que les matchs, les compétitions, aient été traités par des journalistes. Or, il s'avère que, dans le cas du tennis ou de la boxe par exemple, j'ai trouvé bien trop peu d'articles sur la question. Ce qui ne me permet pas d'entrevoir le dispositif mis en œuvre par la RTF pour filmer ces sports. Des compétitions de sports d'hiver ont pu être filmées au cours des années 1950, mais ces retransmissions sont, non seulement trop rares mais aussi trop peu commentées pour que je m'y attarde<sup>19</sup>. Les Jeux olympiques, quant à eux, se sont déroulés respectivement à Helsinki (1952) et Melbourne (1956) pour la période que je traite, aussi n'y a-t-il pas eu de retransmission télévisée en direct des événements. Les JO d'Helsinki n'auraient pas pu être diffusés en Eurovision car le réseau d'échange européen de programmes de télévision n'est inauguré que deux ans plus tard et la Mondovision, quant à elle ne démarre qu'en 1962<sup>20</sup>. La retransmission télévisée des Jeux olympiques depuis l'Australie n'est donc pas envisageable en 1956, ou alors seulement dans le cadre d'actualités différées, ce qui n'est pas l'intérêt principal des retransmissions sportives, dont

---

<sup>19</sup> Le dispositif pour filmer des sports d'hiver est lourd et conséquent, la RTF mettra un certain temps avant de pouvoir le faire correctement.

<sup>20</sup> Raymond Marcillac, *Sport et télévision*, éditions Albin Michel, Paris, 1963, p. 191.

l'essence réside dans le direct. Enfin, je ne mentionnerai pas le catch, pourtant très populaire à l'époque, car bien que cette pratique puisse être considérée comme un sport, il me semble que le déroulement des événements, très scénarisé, tient autant de la fiction que de l'effort physique, si l'issue d'un combat demeure inconnue pour le spectateur ou le téléspectateur, elle n'en est pas moins écrite d'avance. En ce sens, le catch n'englobe pas suffisamment les notions de compétition et de suspens pour que je l'inclue dans la catégorie des sports. Un point de vue que semble partager le journal *L'Équipe*, pour qui le catch appartient plus à la catégorie Music-Hall qu'à celle du Sport<sup>21</sup>. J'oublie ici de nombreuses disciplines qui, j'en suis sûre, mériteraient elles aussi d'être abordées par le prisme de leurs retransmissions télévisées mais, faute de matière sur le sujet, je m'abstiendrai de tenir un discours aussi incomplet les concernant. Il ne s'agit pas d'instaurer une hiérarchie des sports selon leur niveau de popularité (encore que la présence, ou l'absence d'articles sur certains sports puisse être significative), mais bien de parvenir à constater et retracer l'évolution du dispositif de captation de la RTF pour filmer le sport, ainsi que les hauts et les bas des relations entre la télévision française et les fédérations sportives ou les organisateurs d'événements. Enfin, pour se faire une idée de la part des programmes alloués au Sport télévisé en France dans les années 1950, il faut regarder du côté des disciplines ou des événements largement plébiscités, largement diffusés, d'une année sur l'autre, d'un championnat à l'autre. En d'autres termes, il faut de la régularité pour constater les enjeux esthétiques, économiques et culturels de ces premières retransmissions sportives télévisées françaises.

### *Problématique et approche du sujet*

Mon objectif ici sera donc de démontrer l'importance des retransmissions sportives télévisées en 1950 et le rôle majeur qu'ont joué ces programmes dans le développement de la télévision en France. Pour comprendre ce qu'est le sport à la télévision, trois aspects sont à considérer. D'abord la RTF : la manière dont elle pense et construit ses programmes avec les moyens dont elle dispose. Ensuite le milieu sportif : qui voit émerger un nouveau média avec lequel il doit apprendre à composer. Enfin, le téléspectateur : qui regarde et apprécie, ou non, les reportages sportifs qui sont diffusés.

Je tâcherai donc ici d'aborder l'émergence des émissions sportives à la télévision selon ces

---

<sup>21</sup> Anonyme, « Les abus de la télévision », *L'Équipe*, n°3241, 6 septembre 1956, p. 1.

trois points de vue. En partant des moyens dont disposait la RTF on verra ce qu'elle est parvenue à mettre en place en matière de captation sportive. Il faudra garder à l'esprit que ce type de programme a nécessité de nombreuses négociations avec les milieux sportifs dont l'organisation s'est vue parfois bousculer par l'émergence de ce nouveau média. Ce qui n'a pas empêché les émissions sportives de devenir une programmation attendue des Français qui se sont découvert ainsi une nouvelle pratique culturelle consistant à voir depuis chez eux l'actualité sportive.

Pour ce faire, on s'intéressera, dans un premier temps, à l'aspect esthétique convoqué par la monstration du sport. Il convient en effet de s'interroger sur les différents formats dédiés aux sports et sur leurs origines, ces programmes portant bien souvent la trace de médias préexistants. Il faudra ensuite se demander ce qui fait qu'un sport est bon à filmer ou non. Soit interroger sa télégenie, un terme déjà employé par le réalisateur Pierre Sabbagh, en 1957 pour parler d'émissions sportives<sup>22</sup>. Afin de mieux comprendre cette notion, on verra comment la RTF s'est emparée de certains sports à travers trois cas particuliers, que sont le football, le Tour de France et les 24 Heures du Mans. Tous exigeant de la RTF une réflexion sur la meilleure manière d'aborder les événements.

Dans un second temps il s'agira de remettre en question les conséquences économiques de l'émergence de la télévision sur le milieu sportif. En effet, toutes les fédérations sportives et les organisateurs d'événements n'ont pas vu d'un bon œil l'arrivée de la télévision. Ainsi, certaines, comme la Fédération Française de Football (FFF) ont longtemps bataillé avec la RTF avant de parvenir à trouver un terrain d'entente pour les retransmissions télévisées de football. D'autres fédérations, au contraire, ont tenté de tirer le meilleur parti possible de cette arrivée. C'est le cas notamment de la Fédération Française de Basket-ball (FFBB) qui a tenu à entretenir les meilleures relations possible avec la RTF. On verra aussi comment les exigences des fédérations ont obligé la RTF à garder secrètes ces retransmissions.

Enfin, il s'agira de constater la naissance d'une nouvelle pratique culturelle, consistant à regarder le sport depuis chez soi. On constatera tout d'abord comment les émissions sportives ont trouvé un nouvel élan avec l'avènement de L'Eurovision et comment, grâce à ce procédé et aux nombreux efforts qu'elle a entrepris, la RTF a alimenté sa grille de programmes avec des événements sportifs. Il s'agira ensuite d'étudier le discours de la

---

<sup>22</sup> Georges Duthen, « La T.V. Peut remplir les stades mais elle voudrait être mieux comprise », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°390, 7 juillet 1957, p. 2.

J'expliquerai plus en détails ce que j'entend par « télégenie » au chapitre 1.c.

presse mais aussi des téléspectateurs à l'encontre de ces retransmissions et d'en déduire si, oui ou non, le sport peut-être considéré comme un programme phare de la télévision française. Enfin, il s'agira de déterminer si cette dernière a elle-même mesuré l'intérêt de ces émissions et a cherché à répondre aux attentes des téléspectateurs. Au terme de quoi, je l'espère, la place du sport à la télévision française des années 1950 et son rôle dans l'évolution d'un média naissant seront admis à leur juste valeur.

## **PARTIE I. De l'information au divertissement, quand le sport devient un programme de télévision à part entière (1948-1954)**

La télévision française peut, dès 1952, diffuser des programmes en direct ou en différé. En ayant recours à des caméras de télévision, elle émettra un programme en direct, en revanche, si elle souhaite diffuser un programme en différé, elle aura généralement recours à des films tournés en 16 mm<sup>23</sup>. Ces différentes possibilités viennent ainsi donner un sens aux décisions que prend la RTF pour rendre compte des événements sportifs. Le choix du différé ou du direct dans le cas des retransmissions sportives est éminemment lié aux moyens dont dispose la RTF.

Bien que l'on trouve du sport sur les écrans de télévision dès 1948, cela reste très exceptionnel et il s'agit pratiquement toujours de différé, donc d'un reportage tourné sur pellicule, monté puis commenté. Toutefois, la télévision sait bien que son potentiel réside dans le direct et l'actualité. En ce sens, les événements sportifs sont un atout majeur dont elle doit apprendre à tirer parti. Elle n'a donc cessé d'expérimenter ses limites, et tente, tout au long de ces années, de diffuser des événements sportifs : du cyclisme, du football, de la boxe... Pas toujours capable (pour des raisons financières ou techniques) de diffuser en direct ou en intégralité, la RTF privilégie longtemps le format film. Les reportages sont alors généralement plus courts, afin qu'elle diffuse un résumé de l'actualité sportive lors du journal télévisé. Il faut attendre 1952 pour voir cohabiter direct et différé sportif sur les écrans de télévision français, grâce à la retransmission en intégralité et en direct de la finale de la coupe de France opposant Bordeaux à Nice, le 4 mai 1952. Alors initiée par Pierre Sabbagh [voir annexe I] et ses techniciens du journal télévisé, cette captation marquera le début d'une attention croissante de la presse pour les retransmissions sportives<sup>24</sup>. Au-delà de l'exploit technique, c'est tout un monde de possibilités qui s'ouvre alors à la RTF. La caméra peut se rendre dans les stades et assister aux événements sportifs susceptibles d'intéresser les Français.

Avant d'étudier les moyens dont dispose la RTF et la manière dont elle réalise ses émissions sportives, il convient de se demander qui a la charge de s'occuper des reportages sportifs à l'aube des années 1950, alors que le Service des sports n'existe pas encore.

---

23 Jean Queval, « Les émissions sportives à la Télévision : Reportage en direct et reportage filmé. », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°141, 28 septembre 1952, p. 33.

24 On trouve de plus en plus d'articles de presse sur ce sujet à mesure que les retransmissions en direct se généralisent.

Si le sport entre à la télévision par le biais du JT, sous la forme de reportages courts diffusés dans le cadre de l'émission de Pierre Sabbagh, il prend également place en tant qu'émission spécifique dès lors que les retransmissions en intégralité ou en direct se généralisent. Dans les deux cas toutefois, le mérite en revient aux techniciens et journalistes du journal télévisé. Ce sont en effet ces derniers qui se chargent, jusqu'à la création du Service des sports en 1957, d'organiser les captations pour le différé comme pour le direct. Jacques Anjubault notamment, qui travaille comme monteur dans l'équipe du journal télévisé, a réalisé bon nombre de reportages sportifs pour le compte de la RTF. Les rapports d'écoute du service de contrôle artistique des émissions [voir annexe II] mentionnent souvent des émissions réalisées par Anjubault ou Sabbagh. Par ailleurs, ces rapports d'écoute sont adressés au service du journal télévisé tout au long des années 1950 et même parfois encore, en 1958, alors que Raymond Marcillac dirige désormais un service spécifiquement dédié à ces émissions.

La responsabilité des émissions sportives incombe principalement aux hommes du JT et l'on constate, qui plus est, que ce sont les reportages sportifs qui lui valent le plus de compliments. Pourtant, à mesure que les directs se généralisent, le mérite continue à revenir au Journal télévisé. C'est encore lui que l'on complimente au lendemain de la retransmission en direct de la finale de la Coupe de France de football du 4 mai 1952 :

N'en déplaise aux autres services de production, c'est une fois de plus le Journal télévisé qui méritera nos compliments. Le reportage "en direct", qu'il vient de réaliser au cours de la finale de la coupe de France de football, est de ceux qui donnent aux téléspectateurs de valables raisons d'optimisme, en leur laissant deviner le visage qu'aura la Télévision française quand ses moyens lui permettront de faire son pain quotidien de semblables spectacles.<sup>25</sup>

L'émission n'a pourtant pas été diffusée dans le cadre du journal télévisé. Mais c'est bien Pierre Sabbagh et l'équipe du JT qui se sont chargés de tout organiser. Il faut ainsi distinguer d'un côté, l'équipe du journal télévisé (composée de cameramen, de réalisateurs, de techniciens...) qui est toujours liée, de près ou de loin, aux captations sportives et de l'autre, les reportages sportifs du journal télévisé, généralement tournés sur pellicules et diffusés dans le cadre du JT.

Les retransmissions sportives ne s'émancipent pas du JT avant la création du Service des

25 Michel Droit, « La coupe de France à domicile », *Le Monde*, 6 mai 1952, n°2263, p.9

sports en 1957. À partir de ce moment-là seulement, Raymond Marcillac, le directeur du service se voit confier la charge de gérer les reportages en direct et les émissions spécifiquement dédiées au Sports<sup>26</sup>. Ce qui ne résoudra pas tout, au contraire. Le Service des sports, à sa création en 1957 est tiraillé entre deux directions pourtant distinctes que sont la Direction des Programmes de Télévision pour les reportages en direct et la Direction de l'Information pour les séquences diffusées dans le cadre du journal télévisé ou encore d'émissions comme *Sports-Dimanche* (diffusée à partir de 1956), qui présentent des extraits des rencontres sportives filmées le jour même partout en France<sup>27</sup>. Si la Direction des Programmes comprend l'intérêt des reportages sportifs, celle des Informations parlées et télévisées lui préfère largement la politique, et ne contribue financièrement que très peu aux reportages sportifs qui peinent donc encore longtemps avant d'obtenir un budget viable et reconductible d'année en année. Il faudra attendre 1962 pour que la direction générale place le Service des sports sous l'autorité seule de la Direction des Programmes<sup>28</sup>. Pour autant, le journal télévisé ne cessera pas de rendre compte de l'actualité sportive. Avant 1957, cependant, la présence de caméras de télévision dans les stades est totalement dévolue à l'ambition de quelques journalistes de télévision, travaillant pour le journal télévisé et qui sont bien souvent passionnés de sport.

La persistance des reportages tournés sur pellicules alors que le direct se développe témoigne plus de contraintes financières et techniques que d'une véritable volonté. La RTF, durant les années 1950, travaille beaucoup avec ce qu'il convient d'appeler « les moyens du bord ». Le budget de la télévision est si faible que ce que la RTF parvient à faire malgré tout témoigne d'un véritable tour de force pour beaucoup, comme le souligne Michel Droit lorsqu'il dresse le bilan des programmes diffusés en 1951 :

Commencée sous la direction de Jean Luc, poursuivie sous celle de Jean Arnaud, cette saison de télévision, malgré ses échecs, ses faiblesses, ses maladresses, a néanmoins prouvé ce qu'il était possible de faire sans moyens. Souhaitons qu'elle ait surtout démontré aux pouvoirs publics ce qu'il serait facile d'accomplir avec un budget raisonnable.<sup>29</sup>

Malgré ces difficultés, le sport trouve une place sur les écrans de télévision et il convient

---

26 Comme *Sports-Dimanche, Télé-Dimanche, Sports et Jeunesse* ou encore *Les Coulisses de l'Exploit*.

27 Raymond Marcillac, « À vous Cognacq-Jay ! » : Les dessous de la radio et de la télévision, op. cit, p. 135.

28 Raymond Marcillac, *Sport et télévision*, op. cit. , p. 107.

29 Michel Droit, « Une saison de télévision s'achève », *Le Monde*, n°2015, 16 juillet 1951, p. 9

donc de se demander comment ces émissions, qu'elles soient diffusées en direct ou en différé, en intégralité ou dans une version condensée ont été conçues. Il s'agira donc ici d'étudier les émissions sportives que parvient à construire la télévision française au début des années 1950, en fonction des moyens dont elle dispose, ainsi que de comprendre comment elle pallie certaines contraintes, propres aux disciplines, pour rendre compte de l'actualité sportive. Pour mieux comprendre les choix de l'équipe du journal télévisé, j'étudierai plus spécifiquement trois cas particuliers, que sont les retransmissions de rencontres de football, des Tours de France et des 24 heures du Mans.

## **CHAPITRE 1 : Les débuts du sport à la télévision : Emprunts à des médias préexistants et émancipation du format. (1948-1954)**

### **1.a Des actualités filmées aux reportages du journal télévisé**

Une fois retombé l'enthousiasme de la première retransmission sportive en intégralité et en direct du 4 mai 1952, le constat de l'incapacité de la télévision à reconduire rapidement et autant qu'elle le voudrait l'exploit signe malheureusement une période d'essoufflement pour la RTF. Il faudra attendre 1954 pour que le programme sportif « total » s'instaure réellement sur les écrans français<sup>30</sup>. En effet, la captation en extérieur et en direct reste, au début des années 1950, quelque chose de difficile à mettre en place. Au-delà du coût engendré par le déploiement massif de moyens techniques<sup>31</sup>, le réseau même de télévision français d'alors ne permet pas à la RTF de filmer en direct toutes les rencontres sportives. Car pour retransmettre en direct, il faut se trouver à proximité suffisante d'une antenne relais. Or, en 1951, seules deux sont installées en France, celle de la tour Eiffel et celle de Lille. Ainsi, pour filmer certains événements sportifs, la télévision est-elle encore obligée d'enregistrer sur pellicule. On voit donc, à partir de 1952, coexister deux formats de programmes dédiés aux sports sur les écrans de télévision français. Le premier, celui que l'on retrouve dans les JT, revient sur les moments clés d'une rencontre sportive et a surtout valeur d'information, l'autre introduit un temps plus long et fait de l'événement sportif un

---

30 Les reportages sportifs en direct trouveront un écho sans précédent avec l'avènement de l'Eurovision cette année-là.

31 À ce titre, il est judicieux, je crois, de rappeler que la RTF, sous tutelle du ministère de l'information, ne dispose pas d'un budget très élevé, la simple reconduction de ce dernier, d'une année sur l'autre étant une source d'angoisse pour l'organisme.

spectacle total. Ces deux formats peuvent parfois tous deux s'exprimer en direct, mais pas toujours<sup>32</sup>. Ainsi il arrive à la télévision de retransmettre des événements en intégralité mais en différé, ou au contraire, d'en rendre compte en direct, mais dans une portion moins large<sup>33</sup>.

Ce que la télévision a de plus intéressant à offrir, aux yeux des téléspectateurs, c'est l'avènement du direct en images, la possibilité d'assister à un événement au moment même où celui-ci se déroule. Les caméras de télévision ne sont pas conçues pour conserver une trace de ce qu'elles filment, mais bien pour envoyer un signal que les émetteurs et les antennes relais achemineront sur les écrans de télévision. Il peut donc sembler étrange que la télévision française, notamment pour ses émissions sportives, ait privilégié le format film. C'est pourtant par ce biais que le sport pousse la porte du journal télévisé, et ce dès sa première édition consacrée au Tour de France en juin 1949. Des cameramen équipés de caméras 16 mm. ont été envoyés sur place afin de ramener des pellicules couvrant l'événement<sup>34</sup>. Un choix surprenant quand, l'année précédente, elle avait pourtant accompli l'exploit de filmer l'arrivée du Tour au Parc des Princes en direct. Or, en filmant sur pellicule, la RTF diffuse, inévitablement, ses images en différé. Certes, elle a alors la possibilité de les monter et d'en préparer le commentaire, mais elle perd dans le même temps son instantanéité, sa connexion avec l'événement ainsi que sa position de force vis-à-vis d'autres médias comme la presse écrite ou les actualités cinématographiques, qui commentent les événements après elle, ou même sur la radiodiffusion, qui, si elle couvre parfois des événements en direct, n'offre qu'un commentaire audio. Si la télévision privilégie malgré tout le différé et le film, c'est alors généralement parce qu'elle ne peut pas couvrir l'événement en direct. C'est une question de moyens et de limites, liés aux sports eux-mêmes et à la capacité qu'a, ou non, la télévision de filmer la rencontre. Pour autant, le format film témoigne des emprunts de la Télévision à un média qui la précédait : les

---

32 Le journal télévisé peut, s'il a pris toutes les dispositions préalables, assurer un reportage en direct au moment de sa diffusion, mais il s'agira alors de faire le point sur l'événement à un instant *t*, sans le couvrir intégralement. Cela n'est, par ailleurs, possible que si l'heure de l'événement coïncide avec l'horaire de diffusion du JT.

33 Il lui est ainsi arrivé de retransmettre des mi-temps entières en différé. Faute d'accords avec les organisateurs, elle n'obtient pas toujours l'autorisation de retransmettre les rencontres dans leur intégralité, mais du moins y avait-il une forme de continuité dans le programme. Voir : Anonyme, « en football, France-Allemagne et France-Italie kinescopés », *L'Équipe*, n°3878, 25 septembre 1958, p. 5.

Dans le cas des 24 heures du Mans 1955, elle a également organisé plusieurs duplex en direct au cours de la journée pour couvrir l'événement. Les émissions pouvaient durer de quinze minutes à une heure. Voir : Anonyme, « La télévision française va mettre la plus grande course du monde à la portée de millions d'auditeurs européens », *L'Équipe*, n°2855, 11-12 juin 1955, p. 5.)

34 Anonyme, « Actualités Télévisées », *Le Monde*, n°1378, 1er juillet 1949, p. 6.

actualités cinématographiques. Il faut donc se demander si la télévision a suivi les traces de ses prédécesseurs ou si elle a mis au point, avec un dispositif similaire, un programme qui lui était propre.

Les actualités filmées françaises, que l'on peut voir au cinéma, rendent, bien avant les années 1950, largement compte de l'actualité sportive française (et même internationale). Plus qu'une simple similitude entre les deux programmes, il est même arrivé que le JT diffuse des images achetées à des agences de presse filmées notamment l'*Agence France-Vidéo*, qui regroupait des firmes d'actualités cinématographiques<sup>35</sup>. Ainsi les films achetés par le journal télévisé étaient-ils peut-être les mêmes que ceux utilisés pour les actualités cinématographiques. Si le JT avait recours à ce type de méthode, c'est probablement parce que la télévision n'avait pas toujours les moyens d'envoyer ses propres opérateurs pour capter un événement ou parce qu'elle n'a pas toujours été autorisée à y assister<sup>36</sup>. Néanmoins, le montage qui en était fait n'était certainement pas exactement le même, les reportages, bien que captés par les mêmes caméras pouvaient donc être très différents. Toutefois, si elle le peut, la RTF préfère tout de même envoyer ses propres cameramen. Or, bon nombre de techniciens de la télévision sont issus du milieu cinématographique ou ont, au moins, suivi une formation ayant vocation à les mener vers ce milieu. La télévision sera considérée d'ailleurs pendant longtemps comme un tremplin pour de jeunes techniciens de l'IDHEC qui souhaiteraient, à terme, travailler dans le milieu cinématographique. Il n'est pas surprenant donc que le savoir-faire et la manière soient si proches pour ces deux médias.

Les réalisateurs des actualités filmées et du journal télévisé ont ainsi la possibilité de remonter ce qu'ils ont filmé. Les moments clés de l'évènement peuvent être conservés tandis que les temps d'arrêt, les phases de jeu ne présentant qu'un faible intérêt peuvent être évacués. Le montage peut, potentiellement, favoriser la bonne compréhension du déroulement des événements. Avec le différé, du moins, ils ont le temps de réfléchir au résultat qu'ils veulent offrir à leurs spectateurs respectifs. Le commentaire peut également être pensé et préparé en fonction du contenu. Les choix de placement de caméras sont finalement assez proches, les cameramen ont, dans les deux cas, l'ambition de rendre

---

35 Jean Queval et Jean Thévenot, *télévision, op. cit.*, p. 388

36 L'arrivée de la télévision dans les stades a été source de nombreux conflits avec les fédérations et les organisateurs d'événements sportifs.

l'événement intelligible au téléspectateur en lui montrant des prises de vues les plus lisibles possible. Le support enfin : l'usage de la pellicule en télévision en fait l'héritière directe du cinéma.

Si similitudes il y a entre ces actualités filmées et ces reportages télévisés sur film, il convient néanmoins de s'intéresser à l'émancipation du format du journal télévisé au long de ces années 1950 et donc aux différences entre ces deux formats.

La durée tout d'abord, n'est pas exactement la même, et ce dès le départ. Alors que les reportages dédiés aux sports des Actualités filmées peuvent durer quelques dizaines de secondes seulement, les reportages sportifs du JT, eux, sont plus longs<sup>37</sup>. Observons, par exemple, la couverture de la treizième étape du Tour de France du 17 juillet 1951 (Dax-Tarbes) par le Journal télévisé et les Actualités françaises<sup>38</sup>. Tout d'abord, le reportage du journal télévisé durait quatre minutes et trois secondes contre quarante secondes pour le reportage des Actualités françaises. D'autre part, le reportage de cette étape a été diffusé par le journal télévisé le lendemain seulement, tandis que celui des Actualités Françaises a été diffusé dans les salles le 26 juillet, soit une semaine après la course. Les cinémas rendent compte de l'actualité sportive mais pas tous les jours. Il s'agit plutôt d'un programme hebdomadaire, tandis que le reportage du journal télévisé est quotidien (ou du moins peut-on voir un journal télévisé chaque jour où la télévision émet, même si elle ne propose pas encore de programmes 7 jours sur 7). Ainsi, si actualités sportives il y a à annoncer ce jour là, la télévision donnera, au moins les résultats, aux mieux un reportage. En ce sens elle précède, non seulement les actualités filmées, mais aussi parfois la presse écrite.

Si les actualités cinématographiques ont principalement vocation à donner les résultats de la course, il s'agit plus d'informer le spectateur que de prétendre à un véritable spectacle. Et effectivement, si l'on observe de plus près le contenu, il apparaît clairement que les actualités filmées n'ont pas plus grande ambition que de donner des informations de base aux spectateurs. Le reportage de l'étape Dax-Tarbes pour le cinéma montre ainsi successivement des cyclistes qui se préparent au départ, un peloton qui entame sa course,

---

37 Si l'on compare les durées des reportages des actualités filmées et du JT à la même époque sur le site de l'INA, on s'aperçoit que bon nombre des reportages sportifs pour les salles de Cinéma ne dépassent pas la minute, tandis que les reportages du journal télévisé sont au moins trois fois plus longs.

38 *Tour de France cycliste : 13ème étape Dax – Tarbes*, RTF, JT 20H, 18 juillet 1951, 04min 03s, INA Premium. (Le document étant amputé du son, je ne me risquerai pas à aborder cet aspect du reportage.), *Tour de France cycliste : 13ème étape Dax – Tarbes*, Les Actualités Françaises, 26 juillet 1951, 00min 40s, INA Premium.

un cycliste qui se dégage des autres et prend de l'avance, la foule massée au bord des routes et enfin, le vainqueur de l'étape ; la continuité est absente. Seul le commentaire, clair et concis permet de comprendre les rebondissements de cette journée, mais il s'agit néanmoins d'un résumé très court et il ne semble pas toujours en adéquation avec ce que l'on voit, la seule véritable information que l'on nous donne est le nom de vainqueur de la course. Le journal télévisé, de son côté, bien qu'astreint à une durée limitée lui aussi, n'a de cesse d'allonger la durée de ses reportages sportifs et surtout, d'introduire l'aspect dramatique propre aux épopées sportives : il y a des gagnants et des perdants, le suspens y est bien plus travaillé, ainsi que l'émotion. On accorde par exemple d'assez longs gros plans à un coureur ayant vraisemblablement chuté et obligé d'abandonner du fait de ses blessures. Des images au cœur même de la course, prises par des cameramen à moto permettent au téléspectateur d'observer les cyclistes de très près. Enfin, on voit les coureurs franchir la ligne d'arrivée. Ce que le reportage des Actualités françaises ne montrait même pas.

Cette quête constante du format long, alors même qu'il s'agit d'un reportage introduit dans une émission plus longue supposée accueillir différents sujets variés, témoigne du désir des journalistes du JT de rendre compte des événements dans la durée, bien que ce ne soit pas toujours possible. Ils veulent des reportages dramatiques, qui introduiraient réellement le suspens propre à chaque rencontre. Jean Queval, qui compare les possibilités de la Télévision et du Cinéma en matière de reportages sportifs dit ainsi, en 1952 :

La conception des émissions sportives du Journal Télévisé est révolutionnaire dans un domaine où le cinéma joue obstinément perdant depuis les origines. Le reportage trouve, à la télévision la suffisante durée qui lui donne un sens et parfois une valeur dramatique.<sup>39</sup>

La télévision précède ainsi les actualités filmées, parce qu'elle diffuse beaucoup plus rapidement ses reportages, mais le montage de l'événement, la structure narrative de ces reportages est également plus approfondie.

On remarque aisément cette tendance lorsque l'on observe les reportages consacrés au Tour de France, la plupart des étapes du Tour ne sont, dans les années 1950, diffusées que dans

---

<sup>39</sup> Jean Queval, « Les émissions sportives à la télévision : reportage en direct et reportage filmé », art. cit., p. 33.

le cadre du journal télévisé<sup>40</sup>. Pourtant chaque année la durée de ces reportages augmente. De quelques images en 1950, on passe à des reportages d'une dizaine de minutes quatre ans plus tard. La télévision veut relater les événements dans les grandes largeurs. D'après le service de contrôle artistique des émissions [voir annexe II], le JT du 11 juillet 1954 aurait ainsi consacré 13 minutes de reportage au Tour de France contre 12 minutes pour tout le reste de l'actualité. Il n'est pas rare, à cette époque, lors des grands événements sportifs que le journal télévisé fasse ainsi la part belle à l'actualité sportive, plus qu'à tout autre sujet. Le journal télévisé, malgré sa durée relativement courte, ne parvient pas à rassasier sa soif d'événements sportifs et tend à introduire des reportages toujours plus longs.

Il n'y a pas de format prédéfini en télévision à l'époque, ces durées d'émissions, qui varient énormément d'un sujet sportif à un autre sont peut-être dues à l'absence d'un service spécifiquement dédié au sport. La création d'un tel service permettrait aux reportages sportifs de s'émanciper du cadre du JT. Ainsi les reportages sportifs accèderaient au même statut que les dramatiques ou les informations.

À défaut de pouvoir transmettre les événements en direct, la télévision tente de diffuser ses reportages le plus rapidement possible, ce qui l'oblige à développer, monter et commenter ses pellicules aussi vite qu'elle le peut, pour un résultat parfois confus. C'est bien souvent le commentaire qui porte la marque de cette précipitation et semble quelque peu maladroit ou insuffisant. Il n'est pas rare en effet que le commentateur en charge d'un film ne puisse se permettre de regarder le montage final plusieurs fois (voire même une seule, pour s'entraîner) et soit pressé par le temps. L'exercice est alors d'autant plus difficile qu'il arrive régulièrement, au début des années 1950, que le commentateur n'ait même pas assisté à l'événement. Il faut alors espérer qu'il aura, au minimum, une connaissance assez pointue du sport qu'il commente. Georges De Caunes explique par exemple qu'il a, en 1951, commenté le Tour de France depuis Paris sans y assister et qu'il lui arrivait de devoir improviser son commentaire. Il n'avait, en effet, pas le temps de visionner le film plusieurs fois<sup>41</sup>.

Bon nombre des voix que l'on pourra retrouver sur ces reportages sont celles de personnalités bien connues de la radiodiffusion, comme Georges Briquet (directeur du Service des sports de la radiodiffusion de 1945 à 1964), Claude Darget (journaliste et

---

40 À l'exception de la dernière étape d'arrivée au Parc des Princes, que les équipes du JT diffuse toujours en direct à partir de 1948, dans le cadre d'une émission spéciale.

41 *Id.*

présentateur d'émissions télévisées), Georges De Caunes (journaliste qui commentera, entre autres, au début de la télévision certaines étapes des Tour de France ou encore certaines rencontres de rugby à XV et à XIII). Tous ont une certaine renommée en tant que reporters sportifs ainsi que des connaissances suffisantes des sujets qu'ils commentent. Il n'en demeure pas moins difficile pour eux de trouver les mots justes pour accompagner des images captées par autrui et retracer le récit d'événements auxquels ils n'ont parfois pas assisté eux-mêmes. Si l'on écoute les commentaires de reportages du Tour de France, notamment, on entend sans peine la précipitation dans laquelle devaient travailler ces commentateurs. Prenons par exemple le commentaire du reportage de la 18<sup>ème</sup> étape du Tour de France 1956 (Turin-Grenoble)<sup>42</sup>. Le commentateur cherche souvent ses mots, et bute de nombreuses fois. On devine qu'il n'a sans doute pas eu l'occasion de préparer son commentaire, comme c'était souvent le cas, compte tenu de la précipitation dans laquelle œuvraient les hommes du journal télévisé pour pouvoir offrir ces reportages d'actualités.

La question du commentaire ne pose toutefois pas seulement problème dans le cadre des reportages sur pellicule mais aussi dans le cas du direct. L'exercice étant tout aussi périlleux, puisqu'il est alors tout bonnement impossible de revenir sur ce que l'on dit et, dès lors qu'il s'agit, qui plus est, d'une retransmission en intégralité, la durée convoquée (celle de la rencontre) vient elle aussi s'ajouter au niveau de difficulté. Cet autre format du sport à la télévision, celui de la retransmission intégrale en direct, présente lui aussi certaines similitudes avec un média préexistant puisqu'il est, en quelque sorte, l'héritier du reportage sportif radiophonique.

### **1.b Le sport en intégralité et en direct : des ondes radiophoniques aux écrans de télévision**

Dans les années 1950 bon nombre d'événements sportifs sont déjà largement couverts par la radiodiffusion française. Qui plus est, ces commentaires courent sur l'intégralité de la rencontre et non pas sur une portion remontée ou parcellaire. Dans la mesure où les premières retransmissions télévisées en intégralité et en direct d'événements sportifs vont avoir la même durée et le même souci de rendre compte de quelque chose à un instant *t*, elles présentent des similitudes avec les reportages radiodiffusés d'événements sportifs.

---

<sup>42</sup> *Tour de France : 18ème étape Turin – Grenoble*, Reportage de la RTF, 24 juillet 1956, 23min 41s, INA Premium.

Similitudes d'autant plus grandes que les premières captations sportives en intégralité et en direct seront accompagnées d'un commentaire jugé très radiophonique<sup>43</sup>. C'est-à-dire très descriptif, faisant quasiment abstraction du fait que le téléspectateur dispose également d'une image lui permettant de voir et d'interpréter l'événement. La raison en est très simple : jusqu'en 1954 (et encore après, mais dans une moindre mesure), ce commentaire sera parfois exactement le même<sup>44</sup>. Rappelons que la RTF combine à la fois radiodiffusion d'état et télévision, que si le nombre de foyers français pourvus d'un poste de télévision est extrêmement faible, cette tendance s'inverse dès lors que l'on regarde l'équipement en poste de radio à la même époque : en décembre 1949, on dénombre 6 421 000 postes de radio en service en France<sup>45</sup> alors qu'en 1950, il y a à peine 1800 téléviseurs en service<sup>46</sup>. Une décennie plus tard, en 1960, on compte 10 981 000 récepteurs radio contre 1 902 000 téléviseurs<sup>47</sup>. Aussi il n'est pas surprenant que la radiodiffusion d'événements sportifs soit encore largement assurée dans les années 1950. Lorsque la télévision parvient à mobiliser les moyens techniques et humains nécessaires pour la captation d'un événement en direct et en intégralité, c'est, le plus généralement, pour retransmettre un événement dont la popularité n'est pas négligeable. On peut donc supputer que la radiodiffusion aura également convoqué le dispositif nécessaire pour suivre l'événement. Puisqu'enfin les moyens financiers de la télévision sont limités, il n'est pas surprenant qu'elle ait choisi d'enregistrer le commentaire du journaliste envoyé par la radiodiffusion pour couvrir l'événement pour accompagner les images qu'elle captait. Cela lui évitait de recourir aux services d'un deuxième commentateur. Ce qui a d'ailleurs posé problème par la suite. Car faire comprendre à un auditeur les événements d'un match qu'il ne peut pas voir n'est pas la même chose que d'accompagner les images que reçoit le téléspectateur. Très vite des critiques de télévision vont s'opposer à ce double emploi du commentaire sportif, arguant que le téléspectateur qui assiste à une rencontre sportive souhaite se faire sa propre opinion sur l'évolution du jeu et que les seules remarques qui devraient accompagner l'image sont

---

43 Jean Queval, « Les émissions sportives à la télévision : reportage en direct et reportage filmé », art. cit., p. 33.

44 Jean Queval, « Il reste des progrès à faire pour rendre le sport plus vivant à la télévision », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°242, 5 septembre 1954, p. 34.

45 SERVICE DE STATISTIQUE UNESCO, « Statistique du nombre de postes récepteurs de radio pour 128 pays et territoires », [en ligne], UNESCO, [dernière consultation le 13 décembre 2017]. URL : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001278/127862fb.pdf>

46 Francis Balle, « La télévision en France depuis 1853 », INA Global, [en ligne], *Op. cit.*

47 RAPPORT DE L'UNESCO, « Statistiques de la radiodiffusion et de la télévision en France (1950-1960) », [en ligne], UNESCO, [dernière consultation le 13 décembre 2017]. URL : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001359/135951fb.pdf>

celles qui lui permettraient de mieux distinguer ce que la caméra n'est pas parvenue à retranscrire<sup>48</sup>.

Comme les actualités filmées et le format court du journal télévisé, télévision et radio partagent des racines communes. Georges De Caunes, Georges Briquet, Jean Quittard ou encore Claude Darget ont également officié comme journalistes sportifs à la radio avant de travailler, définitivement ou temporairement pour la télévision. Il n'est donc pas surprenant que leur approche du commentaire demeure la même pour un média comme pour l'autre. Le direct joue énormément sur la perception qu'ils ont de leur propre travail, qu'il s'agisse de commenter pour accompagner l'image ou d'être le seul garant de l'information, sans visuel pour corroborer leurs dires. Ils sont astreints à une instantanéité qui les condamne à aller constamment de l'avant. À propos de son rôle de commentateur, alors pour la radio, Jean Quittard expliquait notamment en 1951 avoir plus de responsabilités qu'un journaliste sportif pour la presse écrite, justement parce qu'il est en direct et que l'auditeur perçoit ce qu'il dit tout de suite<sup>49</sup>. L'absence d'action est alors la crainte la plus grande de ces commentateurs, surtout en radio puisqu'ils ne peuvent se permettre de demeurer silencieux, même un court instant. La peur du vide ou du silence est ce qui amène régulièrement les commentateurs d'événements de toutes sortes à parler constamment, et ce même si l'action ne s'y prête pas. On pourrait penser qu'en commentant pour la télévision, ces derniers seraient libérés d'un certain poids, l'image pouvant prendre le pas sur la description et leur autoriser quelques pauses pour mobiliser un commentaire mieux adapté au téléspectateur qu'à l'auditeur. Malheureusement l'exercice reste compliqué et il n'est pas rare que l'on reproche à ces hommes de tomber dans le babillage intempestif. En 1954, la grande similitude entre les deux formules continue d'agacer certains critiques comme Jean Queval :

Le volume verbal est très excessif, en particulier en matière de football, et généralement pour les émissions en direct. La plus évidente erreur consiste à identifier la télévision et la radio. L'idée que le commentaire peut valoir simultanément pour les deux moyens d'expression est indéfendable.<sup>50</sup>

---

48 Jean Queval, « Les émissions sportives à la télévision : reportage en direct et reportage filmé », art. cit., p. 33.

49 Jacques Guinchard, « Portrait de Jean Quittard », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°80, 29 juillet 1951, p. 12.

50 Jean Queval, « Il reste des progrès à faire pour rendre le sport plus vivant à la télévision », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°242, 5 novembre 1954, p. 34.

Un reproche difficilement accepté du côté des commentateurs. Georges De Caunes, par exemple, estime que le son est tout aussi important que l'image et qu'il serait dommage de lui privilégier le silence quand le téléspectateur est parfaitement libre d'exercer ce choix lui-même en coupant le son de son poste de télévision pour profiter des images seules<sup>51</sup>. Au-delà de la question de l'héritage et des critiques essuyées, la RTF, ou du moins les commentateurs d'émissions sportives en direct pour la télévision vont choisir de conserver une forme de discours très présente. Outre cette impression de « bavardage intempestif », le contenu même des commentaires est parfois remis en question. Il arrive que les commentateurs ne soient pas en mesure de dire avec précision qui a remporté une rencontre ou d'identifier les joueurs entre-eux<sup>52</sup>. Le besoin d'engager pour ces retransmissions de véritables professionnels des sports va alors être signifié par plusieurs critiques, dès 1955<sup>53</sup>. Cependant, cela ne se fera pas instantanément, faute de budget. Il faut en effet attendre l'émergence du Service des sports de la télévision pour que son directeur, Raymond Marcillac, recrute des spécialistes afin de créer une véritable équipe de reporters sportifs<sup>54</sup>. On y trouvera quelques anciennes figures de la radio s'étant déjà essayées à la télévision, comme Jean Quittard (pour le cyclisme, le football et le basket-ball) ou encore Claude Darget (tennis et catch). Mais aussi de nouveaux noms, qui ne tarderont pas à s'imposer : notamment Roger Couderc (pour le rugby, le catch et l'automobile), Robert Chapatte (cyclisme), François Janin (natation), Léon Zitrone (courses hippiques et cyclisme), Jacques Perrot (ski, cyclisme et aviron), Thierry Rolland (athlétisme et football). Une véritable équipe de journalistes spécialisés est créée, pour accompagner au mieux les images captées par les techniciens de la RTF.

Une refonte du commentaire sportif dont on entrevoit les prémises en 1957, à l'occasion d'un match de boxe entre Azzouz et Cappato. Ce jour-là, Alphonse Halimi, boxeur de renom, assiste également à l'événement et se trouve en tribune juste derrière Raymond Marcillac, qui commente l'événement pour la télévision française. Marcillac va alors inviter Halimi à le rejoindre pour commenter la fin du match, ce qu'Halimi accepte. *L'Équipe* dira que « son naturel et sa naïveté ne manquent pas de télégenie »<sup>55</sup>.

---

51 Georges De Caunes, « télévision actualités : que pensez-vous du sport à la télévision ? », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°244, 19 novembre 1954, p. 8.

52 Roland Dailly, « télévision : pitié pour les sportifs », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°296, 18 septembre 1955, p. 41.

53 *id.*

54 Raymond Marcillac, *Sport et télévision, op. cit.*, pp. 105-117.

55 Jacques Ferran, « Halimi téléreporter », *L'Équipe*, n°3612, 16 et 17 novembre 1957, p. 3.

L'expérience est renouvelée quelques semaines plus tard, Halimi étant convié à Cognacq-Jay par Georges De Caunes pour commenter lui-même son match contre Raton Macias, survenu trois semaines plus tôt à Los Angeles, et dont la RTF vient d'obtenir les images. Encore une fois, *L'Équipe* ne tarit pas d'éloges à son propos et vante ses « dons indéniables de téléreporter »<sup>56</sup>. Il est certain qu'un tel événement a plu à la presse sportive qui réclamait depuis longtemps que l'on engage des spécialistes pour commenter leur propre discipline. Si la RTF cherche à améliorer la qualité de ses commentaires, et commence à engager professionnels et spécialistes, il n'en demeure pas moins que la qualité des commentaires est encore sujette à débat en 1958. Raymond Bault explique dans *L'Équipe* que ce travail sera sans doute l'une des grandes réformes à accomplir pour Raymond Marcillac :

Il nous semble que trop souvent les commentaires des réunions sportives sont confiés à des personnages qui ne sont pas entièrement dans le bain du sujet. Chaque sport mérite d'être traité par un véritable spécialiste – reporter avant tout, certes – mais cependant capable d'apporter au fur et à mesure les précisions indispensables à tous.

Ce n'est pas souvent le cas.

[...]

Ce devrait être une des grandes tâches prochaines du directeur du Service des sports à la télévision. Raymond Marcillac a déjà beaucoup contribué à l'extension des reportages sportifs sur le petit écran.

Il doit aussi réussir sur ce point précis.<sup>57</sup>

Pour Christian Quidet, ces commentaires sont encore imparfaits parce qu'ils ne sont assurés que par une seule personne, il serait, selon lui, de bon ton d'engager des "assistants-commentateurs" qui viendraient accompagner d'anecdotes et d'informations le commentaire principal. Le véritable problème serait que les commentateurs actuels travaillent avec les images que filme la télévision au même moment, ils n'ont pas la vue d'ensemble du match. Un assistant-commentateur pourrait souligner ce qui échappe aux yeux du commentateur principal<sup>58</sup>. Ce serait, qui plus est, un bon moyen de former de futurs commentateurs dont la RTF aura inévitablement besoin à l'avenir<sup>59</sup>.

Raymond Marcillac, qui a entendu parler de ce débat qui anime les colonnes de la

---

56 ANONYME, « Halimi a revu et commenté son match de Los-Angeles », *L'Équipe*, n°3623, 29 novembre 1957, p. 3.

57 Raymond Bault, « Influence de la Télévision... et commentaires », *L'Équipe*, n°3837, 7 août 1958, p. 8.

58 Christian Quidet, « Recrutement à long terme », *L'Équipe*, n°3854, 28 août 1958, p. 7.

59 *Id.*

chronique « télévision sports » de *L'Équipe* en cette fin d'année 1958 répond que, s'il n'est pas indifférent à cette idée, il ne peut malheureusement pas encore la mettre en place, faute d'un budget suffisant<sup>60</sup>.

En somme, la RTF, sous le mandat de Marcillac cherche effectivement à améliorer la qualité de son commentaire, et engage des reporters plus spécialisés dans cette tâche, néanmoins le public se montre également plus exigeant, et attend de la RTF une équipe plus complète encore. On constate toutefois que la critique de départ, avancée, notamment, par Jean Queval à propos du commentaire trop présent, qui devrait laisser plus de place à l'image ne constitue plus le discours dominant<sup>61</sup>. Ce que veulent les amateurs de sports, désormais, c'est un commentaire vivant et complet.

L'émancipation des directs sportifs vis-à-vis des directs radiophoniques est d'autant plus délicate que même le directeur général de la RTF n'envisage pas l'un sans l'autre. Michel Droit, à l'issue d'une série de conférences du Centre d'études radiophoniques organisées en 1954, relate les propos de Wladimir Porché, alors directeur général de la RTF, au sujet des liens entre télévision et radiodiffusion :

Sur le plan social, a-t-il dit notamment, la télévision est beaucoup plus proche de la radio que du cinéma. Dans ce domaine, leurs responsabilités sont égales, car l'une et l'autre viennent trouver leur public à domicile et s'introduisent dans son intimité.

[...] Radio et télévision, dit-il, sont deux entités factices, lorsqu'elles sont séparées. La radio-télévision est au contraire un être vivant ayant les mêmes moyens, s'adressant au même public, de la même façon, c'est-à-dire à domicile, visant aux mêmes objectifs sociaux.<sup>62</sup>

W. Porché ne fait certes pas ici référence spécifiquement aux émissions sportives, mais l'on comprend néanmoins qu'il ait pu subsister aussi longtemps des similitudes importantes entre deux médias qui appellent pourtant à traiter les sujets quelque peu différemment.

Comme les reportages sportifs des actualités filmées n'ont pas disparu avec l'émergence d'un programme similaire en télévision, les directs radiophoniques sportifs vont eux aussi

---

60 Christian Quidet, « À propos des "assistants-commentateurs" », *L'Équipe*, n°3902, 23 octobre 1958, p. 5.

61 Jean Queval, « Les émissions sportives à la Télévision : Reportage en direct et reportage filmé. », art. cit., p. 33.

62 Michel Droit, « Radio et télévision sont inséparables déclare M. Wladimir Porché », *Le Monde*, n°2863, 9 avril 1954, p. 12.

perdurer au-delà des années 1950, la télévision étant un média bien trop rare, comparé à la radio pour signer la fin de ce type de programme<sup>63</sup>. La persistance de ces deux formats au cours des années 1950 est également due aux capacités techniques de la télévision et aux limites télégéniques des sports dont elle souhaite rendre compte, comme on le verra plus tard. En attendant, la télévision se cherche et s'explore. Mais elle ne se contente pas de poser ses caméras aux abords des événements, elle réfléchit aussi au meilleur moyen de montrer le sport à ses téléspectateurs, certes, peu nombreux, mais déjà impatients de voir toujours plus et toujours mieux. Ce qui l'oblige à privilégier certains sports, selon leur popularité sur le territoire français mais aussi selon leur niveau de télégenie.

### 1.c Définir les sports télégéniques

La notion de télégenie est éminemment liée à celle de photogenie. On peut difficilement dire pourquoi une personne ou quelque chose passe bien à l'image. Selon Jean Queval et Jean Thévenot, la télégenie serait une « aptitude à plaire et à capter l'attention, tout de suite et sans effort »<sup>64</sup>. Quelque chose d'assez imperceptible, en somme, qu'on l'on ne peut que constater. Un programme de télévision télégénique serait alors un programme capable de mobiliser l'attention du téléspectateur, de le visser à son fauteuil.

Pour André Bazin, il semble que la télégenie réside en la capacité du média à montrer l'Homme sous toutes ses facettes, contrairement peut-être, au Cinéma : « On ne fera jamais au Cinéma la biographie de ma concierge ou de mon épicier : elles peuvent être admirables et bouleversantes sur l'écran de mon poste. »<sup>65</sup>

C'est l'opportunité de rapprocher les hommes les uns des autres accompagnée d'une petite dose d'imprévu et surtout, de réalisme. Une vérité sans trucages et sans mise en scène dramatique<sup>66</sup>. Nous avons là deux définitions bien différentes, mais qui peuvent s'appliquer à tout type de programme télévisé. Or cette télégenie ne dépend-elle pas également du contenu du programme ? Et alors, comment mesurer la télégenie des retransmissions

---

63 Institut national de la statistique et des études économiques pour la métropole et la France d'Outre mer, *Annuaire statistique de la France 1959 (résultats de 1958)*, Presses Universitaire de France, Paris, 1959, p. 264.

D'après cette étude, il y aurait, à la fin de l'année 1958, 10 645 600 récepteurs de radio contre 988 594 postes de télévision en France.

64 Jean Queval et Jean Thévenot, *télévision, op. cit.*, p. 368.

65 André Bazin, « À la recherche de la télégenie », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°270, 20 mars 1955, p. 34.

66 *Id.* À ce propos d'ailleurs, il semble craindre l'avènement du catch et du Tour de France au détriment de l'athlétisme, de la natation ou de l'aviron qui refléteraient pourtant selon lui le véritable effort physique.

sportives ? Pierre Sabbagh utilise lui aussi le terme de télégénie, cette fois-ci non pas pour parler des émissions de la RTF dans leur globalité, mais spécifiquement à propos du Sport. Alors interrogé sur les disciplines que la télévision privilégie dans ces retransmissions, il explique :

Le choix des événements sportifs, au demeurant, est très délicat. Il est difficile d'affirmer à l'avance si la réunion que l'on voudrait retransmettre sera "télégénique" ou non. Certains estimeront que le championnat de France de cyclisme sur route est un sujet qui s'impose. Mais son reportage risque d'être très décevant, de traîner en longueur, de n'offrir aucune continuité autre que celle-ci : des pelotons qui reviennent toutes les quarante secondes <sup>67</sup>.

S'il n'en donne pas sa propre définition, il apparaît néanmoins que, pour Sabbagh, la télégénie serait en partie intrinsèque à ce qui est filmé : quelque chose qui échappe à tout contrôle et sur laquelle la RTF ne peut agir, il y a donc une forte part de contingent. Mais il faut également que la télévision puisse montrer l'événement de manière intelligible, qu'elle parvienne à s'en emparer, elle a donc également un rôle à jouer. La télégénie s'opérerait, selon cette définition, à différents niveaux. Est-elle du ressort du ou des athlètes que l'on voit à l'écran ? S'agit-il des règles intrinsèques à chaque sport ou compétition ? Ou s'agit-il de la manière dont est pensée, conçue et diffusée l'émission ? Dans le cas du sport, je distinguerai, en reprenant l'idée de Sabbagh, trois niveaux de télégénie : La télégénie des athlètes, la télégénie des sports et la télégénie des émissions sportives. Puisque les compétitions sportives tiennent du domaine du réel et non de la fiction, la télévision ne peut en influencer le déroulement. Un sport peut-être extrêmement populaire, si les athlètes n'offrent qu'une performance moyenne, la retransmission en pâtira elle aussi, en dépit de tous les efforts du réalisateur et des opérateurs. Pour la RTF, il est impossible d'influencer les aptitudes des sportifs, de même, elle ne peut modifier les règles propres à chaque sport. Le seul degré de télégénie sur lequel elle peut effectivement agir est celui de la qualité du programme. C'est elle qui conçoit et pense son esthétique : la manière dont elle va le cadrer, le monter, le commenter. Elle détermine aussi les critères de diffusion : la durée, l'horaire, le jour de programmation, en direct ou en différé ? Certes, la télévision émet plusieurs heures par jour, mais elle atteint aussi un public

---

<sup>67</sup> Georges Duthen, « La T.V. Peut remplir les stades mais elle voudrait être mieux comprise », *Radio-Cinéma-Télévision*, art. cit., p. 39.

différent selon les horaires. Le moment où elle choisit de passer un programme peut donc être tout aussi significatif que le contenu du programme lui-même. S'agissant des émissions sportives, il va très vite falloir s'interroger sur la durée à allouer aux programmes et le moment auquel les diffuser. On l'a vu, la télévision fait généralement le choix de parler de sport au moment du journal télévisé, dont les horaires d'émissions sont solidement ancrés. À mesure que la RTF développe sa capacité à assister à des rencontres sportives en intégralité et en direct, il lui faut se demander si ce format, à la durée parfois conséquente, est le plus judicieux pour faire profiter le téléspectateur d'un événement sportif. Les moyens techniques de la RTF dans les années 1950 sont certes un frein à d'éventuelles captations. Les tensions avec les organisateurs d'événements sportifs et les fédérations ont aussi parfois empêché la télévision d'assister à certaines rencontres mais il existe encore un dernier facteur qui joue sur la tendance qu'a pu avoir ou non la RTF à assister à certaines rencontres sportives : Les limites des sports eux-mêmes. Leur capacité à être télévisés.

Si les réalisateurs et opérateurs d'émissions sportives ne peuvent anticiper la performance d'un athlète, ils savent néanmoins qui sont les personnes à « surveiller », les grands athlètes de renom, susceptibles d'offrir un spectacle d'envergure au téléspectateur. Aussi peuvent-ils agir en conséquence et privilégier ces grandes figures dans leurs captations. Ils ne sont toutefois pas à l'abri de négliger un outsider qui s'avérerait particulièrement brillant. A contrario, le sportif de renom pourrait, pour une raison ou une autre, s'avérer décevant en certaines occasions. De même, si l'issue d'un match ou d'une compétition n'est pas connue d'avance, les règles, elles, le sont. Chaque pratique sportive repose sur des règles et des limites bien définies. Parmi elles, deux grandes limites doivent inévitablement être prises en compte par les réalisateurs d'émissions sportives pour façonner un programme télévisé.

La première est liée à l'espace, aux limites du terrain, à sa topographie : où se déroule l'événement ? Sur quelle distance et dans quel périmètre ? Un match de boxe impose, par exemple, des limites bien précises : celles d'un ring. Libre aux réalisateurs de la télévision de placer les caméras autour de celui-ci (sans toutefois obstruer la vue des spectateurs sur place). De même, faire un gros plan sur l'un ou l'autre des boxeurs ou suivre leurs mouvements restent des tâches relativement aisées pour les opérateurs de prise de vues. Il est déjà plus difficile de réfléchir au placement des caméras autour d'un terrain de football

puisque ce dernier est plus large, mais au moins est-il toujours « balisé ». Là encore, l'opérateur devra se demander s'il est plus judicieux d'accompagner un joueur avec sa caméra ou de rester suivre la trajectoire du ballon ? Trajectoire non seulement aléatoire mais dont la rapidité peut générer une difficulté supplémentaire pour les équipes de télévision, qui sont sans cesse dans l'anticipation de l'action à venir. Là encore, la difficulté existe, mais elle est moindre comparée à un événement comme le Tour de France, où la route change constamment. L'objectif est alors non seulement de pouvoir rendre compte de la course de manière vivante pour le téléspectateur (ce qui implique de pouvoir accompagner les coureurs et donc de réfléchir et mettre au point un dispositif technique conséquent), mais aussi de diffuser ces images le plus rapidement possible, le direct n'étant pas toujours envisageable selon les étapes. En sport, le « décor » précède l'arrivée des caméras. Il n'est pas construit en fonction d'elles. C'est donc à la télévision de s'adapter et non l'inverse.

La seconde limite est, quant à elle, liée à la durée même des événements. Un match de football ou de rugby est astreint à une durée bien précise. Les prolongations sont évidemment possibles mais la télévision peut anticiper ce risque. Elle peut donc choisir d'assurer un direct pour un événement dont la durée est connue d'avance et ne risque pas de perturber la grille de ses programmes. Certes, la télévision n'émet pas 24/24h durant les années 1950, loin de là même, puisqu'elle n'émet encore qu'un peu plus de 40 heures par semaine en 1955<sup>68</sup>. Toutefois elle ne peut pas toujours prendre le risque de prendre l'antenne sans savoir quand elle la rendra. Ainsi des sports comme le tennis, où la durée de la rencontre peut extrêmement varier présentaient-ils un risque pour la RTF ce qui explique peut-être que ce sport n'a pas été aussi retransmis que d'autres pendant les années 1950 (des retransmissions de la coupe Davis ont cependant eu lieu<sup>69</sup>). Des événements à la durée connue d'avance mais conséquente obligent également les réalisateurs d'émissions sportives à privilégier un format court. Les 24 heures du Mans ou les Six Jours cyclistes notamment. Assurer un direct aussi long ne siérait guère aux téléspectateurs et représenterait un coût financier bien trop important pour la RTF. La télévision va alors généralement choisir d'offrir un reportage court sur l'événement, mais là encore, il existe de nombreuses possibilités : faire un ou plusieurs duplex en direct au cours de la journée ? Le

---

68 Michel Droit, « Au cours des huit mois les programmes télévisés ont été en gros progrès mais le réseau reste à faire », *Le Monde*, n°3226, 9 juin 1955, p. 13.

69 « Programmes de la télévision », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°230, 13 juin 1954, p. 32.

risque étant qu'au moment de la prise d'antenne l'action ne soit pas « digne d'intérêt ». L'autre option est donc d'envoyer des opérateurs assister à l'événement pour qu'ils filment sur pellicule et qu'une version montée et commentée soit diffusée plus tard dans le journal télévisé. Cela implique néanmoins de renoncer au direct, même s'il était techniquement possible de le mettre en place, pour privilégier un résumé complet qui comportera l'essentiel de l'événement.

Prise entre toutes ces considérations, la télévision française fait des choix, elle expérimente certains formats d'émissions, développe des moyens techniques importants pour assister à certains de ces événements, réfléchit au placement des caméras et à la manière d'accompagner les sportifs afin de parvenir à des programmes aussi télégéniques que possible.

## **CHAPITRE 2 : Concevoir un programme sportif, analyse de 3 cas particuliers**

### **2.a Vers l'émancipation du sport télévisé, l'exemple du football (1952-1958)**

Au regard des considérations évoquées jusqu'ici, il convient donc de se demander comment les réalisateurs d'émissions sportives, les opérateurs et les techniciens de la RTF ont mis en place une manière de rendre compte de ces événements. À travers l'exemple de trois sports ou compétitions dont la captation nécessite des dispositifs différents, nous allons nous intéresser aux moyens mis en œuvre par la RTF en matière de sport et à leur évolution au cours des années 1950. À travers les exemples du football, du Tour de France et des 24 heures du Mans, nous verrons comment les limites topographiques, la durée des rencontres ou encore les moyens techniques disponibles ont forcé la RTF à privilégier certains formats. Comment la nature même de certains événements l'a poussée sur le chemin de l'innovation technique et comment elle a fait en sorte de maintenir l'intérêt du téléspectateur malgré le manque de suspens propre à certaines compétitions. Comment elle a façonné la dramatisation de certains sports afin d'en faire de véritables feuilletons. Comment, enfin, elle s'est emparée des événements sportifs pour créer un type d'émission bien spécifique. En somme, il s'agira de voir ce que la télévision parvient à diffuser avec les moyens dont elle dispose et comment ces émissions se présentent.

Le football est un sport déjà très populaire en France en 1950. Ses actualités sont alors

largement relayées par la presse écrite, les actualités filmées et la radiodiffusion. Il s'agit par ailleurs, dans le cas de la Coupe de France par exemple, d'un événement qui attire de nombreux spectateurs dans les stades et il n'est pas rare que les billetteries affichent complet lors de rencontres d'envergure entre des clubs de haut niveau ou même pour des rencontres internationales. La Coupe de France de football est une compétition initiée en 1917 (alors sous le nom de Coupe Charles Simon) qui existe encore aujourd'hui. La popularité de cette compétition est également le reflet du succès de ce sport en tant que discipline. Il n'est pas surprenant que la télévision décide de marcher dans les pas de ses prédécesseurs pour capter certaines de ces rencontres, dès lors qu'elles suscitent un intérêt national conséquent.

Intérêt national d'autant plus grand que nombre de rencontres des Coupes du monde de 1954 (Suisse) et 1958 (Suède) ont été retransmises par la télévision. On l'a dit plus tôt, la retransmission de la finale de la Coupe de France de football 1952 marque en quelque sorte le véritable départ du sport en intégralité et en direct à la télévision française, premier jalon d'une tradition en devenir. Ces retransmissions seront toutefois régulièrement source de conflits entre la Fédération Française de Football et la télévision, comme on le verra plus tard. Au-delà de ces difficultés d'ordre économique, la manière dont les réalisateurs d'émissions sportives de la RTF se sont emparés de ces événements et les retours de certains critiques, spécialisés en sport ou en image sur ces émissions sont autant d'indicateurs de la place qu'a pu occuper un sport comme le football à la télévision française. Étudier le cas particulier du football permet également de comprendre comment celle-ci s'est emparée d'autres sports par la suite. Parce que c'était un sport populaire, la télévision s'y est très vite intéressée mais le dispositif qu'elle a pensé pour lui à également pu conditionner la captation d'autres sports se jouant dans un contexte relativement similaire.

On l'a dit plus tôt, les sports, selon leurs règles intrinsèques appellent des dispositifs de caméras différents auxquels la télévision se doit de réfléchir. Dans le cas du football, il s'agit donc d'un sport dont les normes (de durée et de terrain) sont relativement fixes. Une rencontre se divise en deux mi-temps de 45 minutes, interrompues par une pause (si l'on occulte les éventuelles prolongations en cas d'égalité qui ajoutent alors 2 x 15 minutes de match, suivies, s'il le faut d'une session de tirs au but). Les rencontres se déroulent sur un

terrain rectangulaire de 90 à 120 mètres de longueur pour 45 à 90 mètres de largeur sur lequel s'affrontent 22 joueurs répartis en 2 équipes. En fonction de ces critères, la télévision opère deux choix : celui de placer ses caméras à des endroits précis et celui de la durée de la diffusion (en direct ou en différé, en intégralité ou partiellement). L'horaire et la date, quant à eux, sont fixés par les organisateurs de l'événement. La télévision ne pesant pas dans les années 1950, comme c'est le cas aujourd'hui, sur le calendrier des événements sportifs.

Le direct n'est envisageable, dans les années 1950 que dans la mesure où la rencontre a lieu à proximité de l'antenne relais de Paris. Puisqu'alors elle est la seule à pouvoir émettre un programme vers les autres antennes relais (au demeurant très peu nombreuses à l'époque). Le réseau hertzien de la RTF n'est lancé qu'en 1951<sup>70</sup>. Il permettra alors d'acheminer un programme de Paris à Lille, où sera installée la deuxième antenne à la même date, mais dans ce sens uniquement, et ainsi en sera-t-il avec la plupart des antennes relais de télévision française dont le parc ne sera achevé qu'en 1959, permettant à 95% de la population française d'accéder aux programmes télévisés.

Ces antennes « locales » peuvent assurer leur propre direct mais ne peuvent pas toutes renvoyer ce qu'elles diffusent à l'antenne « centrale » de Paris afin qu'elle diffuse le même programme. Ainsi donc, quand bien même une rencontre sportive aurait lieu à Lille, l'événement ne serait pas nécessairement retransmis, ou alors seulement à l'échelle locale. Aussi la captation de l'événement se ferait-elle avec les moyens dont disposerait l'antenne de Lille, bien évidemment inférieurs à ceux de l'antenne centrale. Sont alors bien souvent privilégiées les rencontres d'envergure qui se déroulent à Paris, ce qui n'est pas nécessairement problématique. Les finales de grands événements sportifs y sont volontiers organisées, car c'est là bas que se trouvent les plus grands stades, ceux qui ont la possibilité d'accueillir un grand nombre de spectateurs : Le Parc des Princes, Le stade Yves du Manoir à Colombes... Bon nombre des rencontres sportives organisées dans ces deux stades dans les années 1950 ont ainsi suscité l'intérêt de la télévision française.

C'est d'ailleurs en partie à cause de cette difficulté d'ordre technique que la télévision a longtemps privilégié les finales, les autres matchs se jouant parfois dans des villes où la mise en place du direct était impossible. L'autre option étant alors d'envoyer des équipes de

---

70 Francis Balle, « L'image et la télévision depuis 1816 », [en ligne] INA Global, [dernière consultation le 18 décembre 2017]. URL : <http://www.inaglobal.fr/chronologie-embed/6688>

télévision pour filmer sur pellicule et diffuser en différé. Un choix que la télévision s'autorise parfois mais qu'elle préfère généralement délaissier afin de lui préférer l'instantanéité d'une retransmission en direct. En effet, l'intérêt d'un match, dès lors que son résultat est connu (parce que publié dans la presse ou annoncé à la radio) est bien moindre. La durée, croissante, des émissions dédiées au sport a permis de renforcer le potentiel dramatique des rencontres sportives, mais cela doit aller de pair avec le direct, sans quoi, en sport, le programme devient superficiel pour le téléspectateur.

Concernant la manière dont la télévision française s'empare des rencontres de football, Pierre Sabbagh, qui a eu l'initiative et la réalisation de bon nombre de ces captations, s'explique à plusieurs reprises sur le sujet<sup>71</sup>. Pour les formats courts du JT, il s'agissait avant tout de parvenir à retranscrire une certaine vérité de l'événement. Mieux que ne le faisaient jusque-là les actualités filmées :

{...} quand on rend compte en sept minutes d'un match de quatre-vingt-dix minutes, la vérité s'échappe forcément. Mais du moins, contrairement à ce qui se faisait jusque-là, a-t-on essayé de faire croire au match ; c'est-à-dire qu'il n'y a jamais un corner sans que le *corner* soit tiré, jamais un but sans qu'il y ait un engagement. Nous mettions en évidence les articulations essentielles de l'action.<sup>72</sup>

L'objectif était alors de s'assurer que le téléspectateur aurait une bonne compréhension de l'événement mais aussi qu'il ne pourrait remettre sa véracité en doute. Non pas qu'il ait pu le faire lorsqu'il assistait à des résumés sportifs dans les actualités filmées, mais peut-être le montage d'alors ne permettait-il pas véritablement d'entrevoir les actions dans leur continuité, ou bien pouvait donner l'impression d'avoir été mis en scène. Le journal télévisé, dans ces reportages dédiés aux sports et notamment au football cherche donc à introduire cette notion de véracité. Encore que la formule « faire croire au match » qu'utilise ici Sabbagh peut laisser penser qu'il y a pu avoir une certaine manipulation de

---

71 Il y revient lui même dans les *Cahiers du cinéma* (Pierre Sabbagh, « L'actualité contre la montre », dans Thierry Jousse (dir.), *Le goût de la télévision : anthologie des cahiers du cinéma*, Paris/Bry-Sur-Marne, Éditions Cahiers du cinéma/institut national de l'audiovisuel, 2007, pp. 26-27.)

Il est aussi régulièrement interrogé sur son travail par des journalistes de *Radio-Cinéma-Télévision* (Roland Dailly, « Au Parc des Princes », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°171, 26 avril 1953, pp. 34-35. Alain-Yves Serge, « TV et milieux Sportifs attendent le "gentleman's agreement" d'un inévitable conflit », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°201, 22 novembre 1953, p. 34.

72 Pierre Sabbagh, « L'actualité contre la montre », dans Thierry Jousse (dir.), *Le goût de la télévision : anthologie des cahiers du cinéma*, op. cit., pp. 26-27.

l'image au profit d'une certaine mise en scène de l'événement, que la télévision a bien cherché à lui donner un ton spécifique.

Concernant le direct et la retransmission en intégralité, Sabbagh estime avoir mis en place une manière de faire qui aurait, par la suite été retenue, enfermant à jamais la captation du football dans une logique précise :

Pour les matchs de football, j'ai imposé aux cameramen, avec du papier et un crayon, un faux match. C'est-à-dire que j'ai enfermé à tout jamais les matchs de football dans un schéma. Quoi qu'il arrive, où que ce soit, quel que soit l'enjeu, j'ai fixé une fois pour toutes une forme de prises de vues qui puisse s'accommoder de toutes les circonstances.<sup>73</sup>

Il semble ainsi que Sabbagh ait formé son équipe pour qu'elle s'adapte à toutes les situations de jeux et restitue de manière aussi lisible que possible la rencontre aux téléspectateurs. À l'instar de certaines règles immuables en cinéma, Sabbagh a déterminé comment pouvait et devait être filmée une rencontre de football.

Le matériel et les techniciens dont disposaient la RTF et Pierre Sabbagh pour ces événements ont également fortement induit la forme qu'ont prise ces premières retransmissions. Interrogé en 1953 à ce sujet, Sabbagh toujours, explique qu'il dispose de trois caméras équipées chacune de quatre objectifs, permettant ainsi douze types de prise de vues différents. Deux sont situées sous la tribune d'honneur, espacées de vingt mètres de part et d'autre de la ligne médiane, mais elles ne filment pas de la même manière, l'une d'elles est équipée d'un objectif 300 mm. , lui permettant de mettre en valeur des détails et de filmer en gros plans certaines actions tandis que l'autre filme le match dans un plan d'ensemble. La troisième est derrière l'un des buts<sup>74</sup>. Ce qui pose problème alors, c'est le choix du but en question. Pourquoi en privilégier un au détriment de l'autre ? Sabbagh espère pouvoir avoir à disposition une caméra supplémentaire afin d'équilibrer la balance (ce sera le cas en 1954, la télévision disposant d'un nouveau car de reportage Thomson-Houston équipé de 4 caméras<sup>75</sup>). Il dirige par ailleurs une équipe de quinze techniciens pour l'aider dans cette tâche. Lui pilote la captation du match depuis un car-régie à

---

73 *Id.*

74 Roland Dailly, « Au Parc des Princes avec la télévision française », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°171, 26 avril 1953, pp. 34-35.

75 Jean-Guy Moreau, « T.V : la télévision était à Colombes pour la Coupe », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°229, 6 juin 1954, p. 33.

l'extérieur du stade, il suit la partie sur un écran lui présentant la vue générale et il donne, de là, des instructions aux cameramen sur l'action à filmer ou au commentateur sur les détails importants. Ce dernier est d'ailleurs relié aux cameramen et au réalisateur, tous peuvent ainsi entendre ce qu'il dit et agir selon l'action qu'il commente. C'est enfin Pierre Sabbagh qui choisit l'angle de vue qui sera diffusé à chaque instant en fonction des trois possibilités qu'offrent les caméras. La tâche la plus ardue pour lui comme pour les cameramen ou le commentateur consiste donc à anticiper l'action pour pouvoir la précéder. Le risque du direct étant précisément que l'on ne sait à quoi s'attendre et qu'on ne peut rejouer l'action, il faut être vigilant à tout instant.

Avec ce dispositif, qui nous apparaît incroyablement léger aujourd'hui, la télévision suscite déjà l'intérêt de nombreux critiques. Ces derniers ne peuvent toutefois s'empêcher de pointer quelques problèmes. Ainsi lors de la finale de la Coupe de France de 1952, des câbles ont, par moment, obstrué le champ de la caméra, dissimulant l'image au téléspectateur<sup>76</sup>.

Outre les éventuels incidents techniques peu surprenants venant d'une télévision débutante, la plupart des remarques que l'on trouve à l'époque traitent de la qualité du commentaire, que beaucoup trouvent trop présent. Une critique liée, comme on l'a vu plus tôt, au fait que la RTF a longtemps recours au même commentateur pour la radiodiffusion et la télévision. L'autre grande remarque que l'on trouve alors est, elle, liée à la mi-temps. Il semblerait que les sportifs ne soient pas les seuls à en profiter pour se reposer, Sabbagh avoue même, lorsqu'on lui reproche de ne pas mieux occuper ce temps où il est toujours à l'antenne, que lui et son équipe en profitent pour souffler, comme les sportifs<sup>77</sup>. Ce temps du match n'est en effet pas réellement couvert par la télévision française dans les années 1950. Il n'est ainsi pas rare que le téléspectateur ne voie, pendant toute la durée de la mi-temps que ce que filme la caméra principale : un plan d'ensemble du stade. Sans commentaire, sans variation d'angle de vues. Certains critiques comme Jean Guy Moreau ou Jean Queval estiment que ce temps pourrait être utilisé à profit, soit pour aller filmer les vestiaires, interviewer les entraîneurs ou les joueurs, mieux rendre compte de l'ambiance du stade, aller dans les tribunes ou bien encore rendre l'antenne à Cognacq-Jay afin que quelqu'un

---

76 R.P, « Le téléspectateur a suivi Bordeaux-Nice, finale de la Coupe mieux que l'arbitre », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°122, 18 mai 1952.

77 *id.*

« occupe » le téléspectateur le temps que le match reprenne<sup>78</sup>. Si ces remarques sur la qualité des programmes se font plus rares après 1955, c'est que la télévision commence à prendre ses marques et que les retransmissions sportives adoptent un format précis et régulier, qui n'appelle sans doute plus à être négocié.

Ainsi en 1958, *L'Équipe* semble finalement admettre la capacité de la télévision française à retransmettre le football. Le magazine va en effet qualifier la retransmission d'un match France-Espagne au Parc des Princes de « remarquable »<sup>79</sup>. Pour l'occasion, Pierre Sabbagh qui dirige l'émission disposera de quatre caméras. Il demandera à l'un de ses cameramen de se concentrer spécifiquement sur Di Stefano, grand joueur espagnol, dont il devine que les actions seront d'une importance capitale pour la rencontre. Le joueur est, dès lors, isolé des autres joueurs par des gros plans à de nombreuses reprises<sup>80</sup>. Trois des caméras sont disposées sur les passerelles au-dessus de la tribune d'honneur, la quatrième, quant à elle, est installée sur un praticable à proximité d'un but et de la sortie des vestiaires, un angle de vue nouveau et bienvenu selon *L'Équipe*. Le montage est également bien dosé, les plans, souvent larges, laissent bien entrevoir le terrain, ce qui permet une bonne compréhension des actions. Les cameramen, sans doute désormais suffisamment rodés à l'entreprise parviennent à anticiper avec justesse les actions des joueurs. L'événement qui aura mobilisé quarante techniciens sera retransmis en Eurovision en Allemagne, Hollande, Belgique, Suisse et Luxembourg. L'Espagne, qui n'appartient pas encore au réseau à l'époque demanda à ce que la rencontre soit « kinescopée » (c'est-à-dire que le signal de l'émission soit enregistré sur pellicule) pour pouvoir la diffuser ultérieurement<sup>81</sup>. Quidet, qui raconte l'événement tel qu'il l'a suivi depuis un poste de télévision ne tarit pas d'éloges à propos de l'émission de Pierre Sabbagh :

Tous les angles, absolument tous, paraissaient couverts. Les premiers plans nous offraient l'image du terrain lunaire gorgé d'eau et de boue, des dribbles impériaux de Di Stefano, des feintes royales de Kubala, des tacles de Kaelbel, de la faute grossie à la loupe d'Abbes laissant pénétrer un ballon gluant mais apparemment facile dans ses filets, avant de se frapper la tête, aussi clairement que si nous avions participé nous-

---

78 Jean Queval, « Il reste des progrès à faire pour rendre le sport plus vivant à la télévision », art. cit., p. 34.

79 Christian Quidet, « T.V. Sports : France-Espagne, un remarquable exploit de la R.T.F. », *L'Équipe*, n°3713, 14 mars 1958, p. 9.

80 *Id.*

81 Je reviendrai dans le chapitre 6.b sur l'usage du Kinescope.

mêmes à l'action ; et d'un autre clin d'oeil de la caméra, nous suivons les contre-offensives des Français, le trop constant dernier temps d'hésitation de Douis ; nous avons shooté dans la foulée de Fontaine, nous avons marqué avec Piantoni, et jamais nous n'avons eu à ce point l'impression de n'être pas EN BORDURE DE L'ACTION, mais au contraire au cœur de celle-ci.<sup>82</sup>

La qualité de la retransmission laisserait néanmoins à désirer de par son commentaire, réalisé par Georges De Caunes, qui se serait montré un peu trop enthousiaste, la faute vraisemblablement, à un parti pris en faveur de la France trop marqué, que lui pardonne cependant vite le journaliste.

On constate, malgré de nombreux efforts entrepris par la RTF, notamment en engageant des reporters spécialisés avec la création du Service des sports que les remontrances ne disparaissent pas immédiatement. Rolland Dailly pointe ainsi toujours les défauts, encore trop nombreux à son goût, de la retransmission de la finale de la Coupe de France de football 1959.<sup>83</sup> L'événement était commenté par Marcillac en personne, qui n'a pas su retranscrire avec justesse les actions, ni même reconnaître certains joueurs. Il s'est par ailleurs trompé à plusieurs reprises en voulant donner le décompte du temps des prolongations. Toutefois Dailly remarque que le directeur du Service des sports avait fait l'effort de faire venir un spécialiste pour l'accompagner, mais il regrette aussi que ce dernier n'ait pas eu beaucoup d'occasions de s'exprimer, face au « volume verbal »<sup>84</sup> excessif de Marcillac. Encore une fois, lors des temps morts ou de la mi-temps, le téléspectateur ne bénéficie pas d'un spectacle à la hauteur de ses espérances. Il est ainsi renvoyé à Cognacq-Jay pendant la mi-temps, et ne peut voir ce qui se passe en tribune, comme il le souhaite pourtant depuis quelques années. Ce qui le ramène sans doute à la réalité : il n'est pas au stade, et ne vit pas l'événement comme s'il y était.

Ainsi, malgré de nombreux efforts entrepris, la RTF, dans le cadre de certaines retransmissions, n'a pas encore atteint - d'après la presse spécialisée tout du moins - un niveau d'exigence pleinement satisfaisant. Toutefois les améliorations et progrès qu'elle a entrepris ne sont pas ignorés pour autant. Et nombreux sont ceux qui restent avant tout

---

82 Christian Quidet, « T.V. Sports : France-Espagne, un remarquable exploit de la R.T.F. », art. cit., p. 9.

83 Roland Dailly, « Il faudra améliorer le reportage Le Havre-Sochaux » *Radio-Télévision-Cinéma*, n°487, 17 mai 1959, p. 8. Les deux équipes s'étaient affrontées le 3 mai 1959, la rencontre s'étant soldée par un match nul, elle est reprogrammée le 18 mai, Dailly s'exprime donc à la veille de cette finale rejouée que la télévision va, une nouvelle fois retransmettre.

84 *Id.*

heureux de pouvoir seulement assister à ces rencontres<sup>85</sup>.

Difficile toutefois d'affirmer que cette expérience marque l'entrée des programmes sportifs télévisés dans une ère nouvelle, et il se peut que des matchs, diffusés par la suite aient à nouveau manqué de qualité, mais du moins la RTF a su démontrer sa capacité à rendre pleinement compte de ce type d'événement. Pour autant, et à mesure que les moyens techniques augmenteront, la manière de filmer le football continuera d'évoluer, jusqu'à devenir cette grande messe largement médiatisée et filmée sous tous les angles que l'on connaît aujourd'hui.

## **2.b De la chronique de journal télévisé au reportage dédié : le cas particulier du Tour de France (1948 à 1958)**

Si la Coupe de France de football est un événement éminemment populaire en 1950, il existe pourtant un événement sportif qui le surpasse largement à l'époque : le Tour de France.

Organisé en 1903 pour la première fois par Henri Desgrange pour relancer les ventes du magazine *L'Auto* qu'il dirige, le Tour de France est directement pensé comme un feuilleton, dont l'issue, qui évolue chaque jour suscite un véritable suspens. Le ressort dramatique de cet événement fait partie intégrante de sa conception, et cela fonctionne parfaitement. Les Français se fascinent pour les retournements de situation, ils se pressent pour découvrir le vainqueur. En 1934, la direction du Tour est confiée à Jacques Goddet [voir annexe I] qui dirige également *L'Auto* depuis 1931. Si le Tour de France est, à l'origine, créé pour faire vendre des journaux, la Télévision représente alors un concurrent redoutable. Jacques Goddet, pourtant, ne s'est pas immédiatement opposé à sa venue sur le Tour. Sans doute curieux, comme bien d'autres, de voir ce que la télévision pouvait faire, il la laisse d'abord approcher.

Le Tour de France conjugue deux grandes difficultés télévisuelles pour la télévision française : Il se déroule sur les routes de France, d'un point A à un point B, sans jamais repasser deux fois par le même endroit. Si la télévision souhaite en rendre compte aussi bien que possible, il lui faut donc trouver le moyen d'accompagner les coureurs. Sans quoi

---

85 *Id.* Dailly parle dans son article de "gratitude".

elle se contentera de placer des caméras à des endroits plus ou moins stratégiques et ne filmera que leur passage. La télévision française va ainsi chercher des moyens pour accompagner les cyclistes (à bord de voitures d'abord, puis, très vite, à moto pour ne pas perturber les coureurs). D'autre part, puisqu'il se déroule à travers toute la France, il faut rapatrier les portions de films tournées à Cognacq-Jay chaque jour pour pouvoir diffuser les reportages le plus vite possible. Le direct est tout simplement inenvisageable pendant bon nombre d'années, les courses ne se faisant pas nécessairement à proximité d'antennes relais. Ainsi seule l'arrivée de la dernière étape de chaque Tour (qui se fait au Parc des Princes à Paris) peut être retransmise en direct, ce que fera la télévision chaque année. Mais, quand le direct s'avère impossible, autrement dit pour la plupart des étapes au début des années 1950, la télévision cherche tout de même à diffuser rapidement ses images : il s'agit donc pour elle d'une véritable course contre la montre. Malgré les nombreuses difficultés d'ordre technique que présente la captation du Tour, la RTF entend bien s'approprier cet événement. Consciente de la renommée de l'événement et de son impact sur les ventes de téléviseurs, elle a la ferme intention de maintenir ce programme et nombre d'innovations techniques de la télévision durant les années 1950 sont le fruit de cet acharnement à filmer l'événement. Si l'on observe les moyens mis en place par la RTF depuis ses débuts pour assister à la course cycliste, on comprend à quel point le Tour de France a représenté un enjeu pour la télévision française et comment le désir de capter cet événement sportif populaire a amené la télévision à innover sur le plan technique.

Dès 1948, la télévision filme l'arrivée de l'étape finale du Tour au Parc des Princes. Il s'agit non seulement du premier reportage en extérieur de la RTF mais aussi du premier direct sportif<sup>86</sup>. Dès lors, la télévision n'aura de cesse de vouloir rendre compte du Tour. La mise en place du direct pour l'occasion n'a pourtant pas été chose aisée puisqu'il aura fallu un dirigeable pour acheminer le signal du Parc des Princes jusqu'à Cognacq-Jay<sup>87</sup> !

Le 29 juin 1949, lorsque Pierre Sabbagh réalise le premier journal télévisé, nous sommes à la veille du départ du Tour de France. La coïncidence pourrait s'arrêter là mais ce programme est en vérité amorcé dans l'idée d'envoyer des cameramen documenter l'événement. Plusieurs reportages seront ainsi diffusés au long du mois de juillet. Le

---

86 Francis Balle, « La télévision en France depuis 1853 », INA Global, [en ligne],

URL : <http://www.inaglobal.fr/chronologie-embed/6703>, [dernière consultation le 28 décembre 2017].

87 Etienne Lalou, *Regards neufs sur la télévision*, op. cit., p. 41.

journal télévisé cessant d'ailleurs en même temps que se termine le Tour cette année là<sup>88</sup>. Toutefois les reportages ne sont pas encore quotidiens.

En 1950, en revanche, ils le deviennent. On trouve un résumé filmé pour chaque étape<sup>89</sup>. Deux cameramen du journal télévisé sont envoyés pour suivre l'événement. Ils sont équipés de caméras 16 mm. À la fin de l'étape, les pellicules sont envoyées à Cognacq-Jay par train ou avion (selon la carte du Tour), où elles sont ensuite montées, commentées puis diffusées 18 heures plus tard, dans le journal télévisé de 12h30 du lendemain<sup>90</sup>.

En 1951, ce sont toujours deux cameramen que l'on envoie, soit à jeep soit à moto<sup>91</sup>. Les pellicules sont encore acheminées par train ou avion, elles doivent être réceptionnées à Cognacq-Jay à 8h30 au plus tard le lendemain matin. Elles sont alors développées, tirées et montées selon les indications fournies par les deux cameramen et en fonction des comptes-rendus de l'étape déjà connus, la télévision s'étant inspirée des chroniques parues dans la presse écrite sur le sujet pour monter ses reportages (ces articles étant déjà publiés au moment où la télévision entame le commentaire de ses films). Ensuite intervient le commentateur, qui devra alors « donner l'impression au téléspectateur qu'il vit la course comme s'il y avait été vraiment mêlé »<sup>92</sup>. Le ton est celui du direct, même s'il s'agit de différé, et même si le commentateur n'a parfois peut-être pas assisté à la course. Une première diffusion se fait à 12h30. (sur l'émetteur 441 lignes) 5 autres rediffusions sont ensuite prévues au cours de la journée (réparties entre l'émetteur 441 lignes et l'émetteur 819 lignes)<sup>93</sup>.

En 1952, on retrouve le même dispositif, l'objectif étant encore de pouvoir diffuser, à chaque JT de 12h30, un reportage de 10 minutes relatant l'étape de la veille. Ce reportage est ensuite rediffusé au cours des deux autres journaux télévisés de la journée<sup>94</sup>.

1953 est une année quelque peu compliquée pour la retransmission sportive, la RTF étant en conflit avec de nombreux organisateurs d'événements sportifs et notamment avec

---

88 Christian Brochand, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France : tome II 1944-1974*, op. cit., p. 423.

89 Jean-Guy Moreau, « Voici l'Équipe de la radio qui dispute le Tour de France 1950 », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°26, 16 juillet 1950, pp. 8-10.

90 *Id.*

91 Michel Droit, « Le "Tour" télévisé », *Le Monde*, n°2007, 8-9 juillet 1951, p. 6.

92 *Id.*

93 *Id.* Il existe en France à l'époque deux définitions dans lesquelles la télévision émet ses programmes, le 441 et le 819 lignes, les téléviseurs sont conçus pour percevoir le signal dans l'une ou l'autre de ces définitions. La télévision, pour que tous les téléspectateurs puissent recevoir l'émission devait donc émettre le signal dans ces deux standards.

94 Michel Droit « Le Tour télévisé », *Le Monde*, n°2311, 1er Juillet 1952, p. 9.

Jacques Goddet<sup>95</sup>. En cause, la redevance que s'estiment en droit d'attendre les organisateurs d'événements sportifs pour laisser la télévision assister aux rencontres et dont cette dernière refuse de s'acquitter. La RTF considère que ses reportages tiennent du droit à l'information, les organisateurs, eux, pensent qu'il s'agit d'un spectacle à part entière et que si la télévision est disposée à payer une redevance pour retransmettre des pièces de théâtre ou des films, il devrait en aller de même pour le sport. Ainsi le journal télévisé n'a semblé-t-il pas pu envoyer ses propres cameramen pour assister au Tour cette année-là. Il est, en revanche, probable qu'elle ait acheté et diffusé des images captées par les cameramen des actualités filmées, sachant que ces derniers couvrent largement, eux aussi, l'événement et que la télévision à plusieurs fois eut recours à ce type d'image quand il lui était impossible (pour des raisons financières ou faute d'accord avec les organisateurs d'événements) de diffuser ses propres images<sup>96</sup>. En effet, des reportages ont bien été retransmis par la Télévision au cours du journal télévisé<sup>97</sup>.

En 1954, les tensions sont suffisamment apaisées pour que la télévision annonce la retransmission d'un reportage, le lendemain de chaque étape au cours du JT de 12h30. Reportage rediffusé ensuite à 18h30, 20h15 et 22h30 dans les autres JT<sup>98</sup>. Si Goddet autorise la télévision cette année-là, c'est sans doute suite au succès rencontré par la retransmission en eurovision de nombreux événements sportifs dans le cadre du mois d'échanges européen survenu moins d'un mois avant le départ du Tour<sup>99</sup>. Bien qu'à l'époque, la course cycliste ne soit pas encore diffusée en Eurovision, l'impact de la télévision sur la popularité des événements sportifs a été démontré et il devient probablement difficile pour les organisateurs du Tour de continuer à exclure la télévision.

1955 voit la télévision déployer de lourds moyens afin de pouvoir diffuser des images du Tour plus rapidement. Un camion-laboratoire est envoyé pour accompagner la caravane du Tour. Les images captées par les cameramen à moto sont données à un autre motard qui fait la navette entre les opérateurs de prise de vues et le camion-laboratoire depuis lequel sont développées les pellicules alors que la course se joue encore. Un avion militaire mis à disposition de la RTF se charge ensuite d'acheminer les films développés à la base aérienne

---

95 Alain-Y Serge, « télévision et milieux Sportifs attendent le “gentleman's agreement” d'un inévitable conflit », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°201, 22 novembre 1953, p. 34.

96 Jean Queval et Jean Thévenot, *télévision*, op. cit., pp. 32-33.

97 Anonyme, « Le Tour sur l'antenne », *L'Équipe*, n°2251, 3 juillet 1953, p. 2.

98 Anonyme, « Programme de la télévision du lundi 12 juillet », *L'Équipe*, n°2570, 12 juillet 1954, p. 4.

99 Claude Durieux, « T.V : un mois européen sans vedettes », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°230, 13 juin 1954, pp. 34-35.

de Villacoublay, à proximité de Paris. Pendant ce trajet, les premiers montages sont effectués. Puis, de Villacoublay est envoyé un hélicoptère qui se pose sur les quais de la Seine ou attend un coursier chargé de transporter à pied les films jusqu'à Cognacq-Jay (l'idée étant de ne pas perdre de temps dans la circulation en envoyant une voiture). On y termine ensuite le montage et Jacques Perrot se chargera du commentaire<sup>100</sup>. L'objectif de cet énorme dispositif étant de retransmettre les étapes le jour même, à 22h45<sup>101</sup>.

1956 est également un tournant pour le Tour de France puisque ce dernier sera diffusé en Eurovision. Les pays membres du réseau intéressés par l'expérience sont la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie et le Luxembourg (l'Allemagne et l'Angleterre, membres du réseau n'en ont pas fait la demande)<sup>102</sup>. Les cameramen, toujours à moto, sont équipés de caméras 16 mm. pouvant accueillir des pellicules de trois minutes. Dès qu'ils en finissent une, ils la transmettent à un motard chargé de la déposer à l'un des trois camions-laboratoires envoyés pour l'occasion sur le Tour. Les images sont développées, montées et commentées puis envoyées par avion à Paris, où elles seront parachutées au-dessus de l'aéroport d'Orly afin d'éviter l'encombrement des pistes et de gagner, encore une fois, du temps<sup>103</sup>. Tout cela afin de pouvoir assurer la diffusion à 22h15 en simultané en France, en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg (L'Italie souhaite, quant à elle, les diffuser le lendemain afin de ne pas interrompre ses programmes du soir)<sup>104</sup>. Selon les routes empruntées par le Tour, l'émission se fait, soit depuis l'émetteur de Paris, soit depuis celui de Lyon, mis en place depuis peu, afin de gagner du temps. Si en 1952, ces reportages excédaient rarement dix minutes, ils dépassent parfois les vingt minutes en 1956<sup>105</sup>. On y trouve un résumé complet de l'étape, une interview du vainqueur ainsi parfois qu'une visite à l'une des équipes qui concourent. 1957 est de nouveau marqué par des conflits entre la RTF et les organisateurs du Tour, toujours à propos du statut des images<sup>106</sup>. Jacques Goddet réclame un impôt de 8 millions

---

100 Toutes ces informations proviennent de l'article de T.H J.M, « Le Tour de France sur nos écrans », *Le Monde*, n°3269, 29 juillet 1955, p. 8.

101 André Guillois, « La télévision française diffusera le film de l'étape du jour », *L'Équipe*, n°2872, 1<sup>er</sup> juillet 1955, p. 5.

102 Jean-Guy Moreau, « Le Tour en Eurovision », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°337, 1er juillet 1956, p. 7.  
103 *Id.*

104 Courrier de Sergio Pugliese (Radiotelevisione Italiana) à Jean d'Arcy à propos de la retransmission du Tour de France en Eurovision, 4 mai 1956, Archives Nationales de France, site de Pierrefitte-sur-Seine, fonds du Premier ministre ; Office de radio et de télévision française (ORTF) (1953-1968), 19950256/5.

105 *Tour de France : 18ème étape Turin – Grenoble*, Reportage de la RTF, 24 juillet 1956, 23min 41s, INA Premium.

106 Anonyme, « La R.T.F. annonce que le Tour ne sera pas télévisé », *L'Équipe*, n°3487, 22-23 juin 1957, p. 8.

de Francs à la télévision (soit plus de 160 000 euros<sup>107</sup>) pour pouvoir assister au Tour de France, une somme que la RTF n'aurait pas à avancer entièrement puisque le Tour doit, encore une fois, être diffusé en Eurovision et que les pays participants versent à la RTF près de 3,5 millions de francs pour profiter du spectacle. La télévision refuse cependant, puisqu'elle doit déjà déboursier près de 20 millions de francs (plus de 400 000 euros) pour rétribuer ses équipes de techniciens, obtenir le matériel nécessaire, acheminer les pellicules. Les organisateurs sont disposés à tolérer la présence des caméras gratuitement si les reportages n'excèdent pas une minute trente par jour et que l'image d'arrivée de l'étape n'est diffusée qu'en différé<sup>108</sup>. Se refusant à une telle régression, la télévision annonce, à quelques jours du départ, qu'elle ne couvrira pas l'événement. Cette décision, a priori sans grave conséquence, puisque radios et journaux devraient continuer à traiter le sujet, va néanmoins largement agiter la presse. À tel point qu'une réunion de crise sera organisée entre les deux parties par Michel Soulié, secrétaire d'État à l'information<sup>109</sup>. Le Tour sera finalement télévisé. Les négociations ont repris. La télévision a, pour cela, fait le choix de diffuser le film des étapes le lendemain<sup>110</sup>. Un choix surprenant puisqu'elle parvenait enfin à le faire le jour même. En vérité, en sacrifiant la rapidité de la diffusion, elle parvient à négocier la durée des reportages avec les organisateurs du Tour, celle-ci sera de sept minutes, chaque jour. C'est bien loin des vingt minutes que l'on trouvait l'année précédente, mais au moins cela laisse-t-il la possibilité au journal télévisé de véritablement résumer la journée. Ce qui aurait été impossible avec un reportage d'une minute et demi comme le demandaient les organisateurs du Tour<sup>111</sup>. En contrepartie, la télévision n'aura pas à s'acquitter d'une redevance, ces reportages étant considérés, de par leur diffusion en différé, comme simple information et non plus comme spectacle<sup>112</sup>. Alors que, quelques semaines plus tôt, elle annonçait qu'elle ne suivrait pas le Tour, la RTF fait savoir qu'elle sera bien présente :

---

107 D'après le convertisseur franc-euro de l'INSEE.

108 Claude Durieux, « Télévision et presse filmé annoncent qu'elles ne "suivront" pas le Tour de France : Le point de vue de M ; Jacques Goddet », *Le Monde*, n°3862, 23-24 juin 1957, p. 15.

109 Anonyme, « La RTF annonce : les téléspectateurs verront le Tour de France », *L'Équipe*, n°3489, 25 juin 1957, p. 7.

110 Anonyme, « Le Tour sur les antennes », *L'Équipe*, n°3492, 28 juin 1957, p. 6.

111 *Id.*

112 Jean-Guy Moreau, « Spectacle et information », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°390, 7 juillet 1957, p. 2.



Publicité de la RTF, *L'Équipe*, n°3496, 3 juillet 1957, p. 2.

On retrouve ce type de publicité dans les pages de *L'Équipe* pratiquement tous les jours pour ce Tour de France 1957. Le journal était pourtant concerné de très près par ce conflit. Et la position du magazine, concernant la présence de la télévision sur le Tour 1957 doit, à ce titre, être mesurée avec précaution.

Après une année aussi mouvementée, le Tour de France 1958 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Pourtant, télévision et organisateurs du Tour semblent s'être mis d'accord sur les droits de retransmission<sup>113</sup>. Il est ainsi prévu, avant le départ du Tour, que trois étapes de montagne soient retransmises en direct. Une première, qui convoque un dispositif très lourd. Par ailleurs, le journal télévisé est, normalement, autorisé à diffuser un reportage d'une dizaine de minutes sur l'étape du jour chaque soir, entre 22h et 23h (et qui pourra être rediffusée le lendemain à 12h35)<sup>114</sup>. Enfin, l'arrivée de l'étape finale du Tour de France au Parc des Princes doit être retransmise en direct<sup>115</sup>. Il semble que des négociations de dernière minute aient modifié ces accords, et finalement, ce seront cinq étapes et non trois qui seront retransmises en direct. Tandis que le JT ne pourra retransmettre que quelques images des étapes de la veille<sup>116</sup>. Cette fois-ci, la télévision a voulu privilégier le direct au reportage quotidien, dont la durée est cruellement réduite. Mais le direct est une véritable nouveauté, et fait sensation. Pour l'occasion, la Télévision place trois caméras au sommet du col de l'Aubisque<sup>117</sup>. Raymond Marcillac, nouvellement nommé à la tête du

113 Anonyme, « Le Tour part aujourd'hui... avec la télévision », *L'Équipe*, n°3501, 26 juin 1958, p. 7.

114 Jean-Louis Caussou, « Le Tour de France 1958 », *Radio-Télévision-Cinéma*, n°442, 6 juillet 1958, p. 7.

115 Anonyme, « La montagne télévisée en direct », *L'Équipe*, n°3500, 25 juin 1958, p. 12.

116 TOP IV, « Les émissions prévues », *Le Monde*, n°4174, 25 juin 1958, p. 10.

117 Jean Castera, « Les étapes pyrénéennes télévisées "en direct" », *Le Monde*, n°4187, 10 juillet 1958, p.12

Service des sports travaille alors avec Pierre Sabbagh. Pour la première fois, les téléspectateurs voient une étape de montagne en direct, comme s'ils y étaient, et même mieux, comme s'ils y participaient :

Battant la radio même, il [Pierre Sabbagh] a su donner aux téléspectateurs ce que nul autre n'avait pu avoir avant. Ni les suiveurs, ni les spectateurs, ni même les coureurs n'ont jamais pu avoir l'optique qui fut le nôtre sur le passage d'un col par les premiers coureurs : leurs derniers efforts pour atteindre le sommet, le passage de la ligne et cette autre lutte, aussi violente, qui s'engage dans la descente entre ceux qui se sont envolés et ceux qui, pour avoir perdu quelque terrain, n'en ont pas moins conservé l'espoir de rejoindre la tête avant l'arrivée<sup>118</sup>.

La télévision pour offrir ce reportage sans précédent a dû mettre en place neuf antennes relais provisoires afin d'acheminer les images vers l'antenne relais permanente la plus proche et pouvoir, de là, retransmettre vers Paris<sup>119</sup>. Une dépense conséquente pour la télévision qui pourtant ne lésine pas sur les moyens dès lors qu'il s'agit du Tour de France. 1959 sera marqué par l'une des premières vues aériennes en direct de la télévision, puisqu'un hélicoptère équipé d'une caméra émettrice retransmettra aux téléspectateurs des images en direct de l'étape<sup>120</sup>. Toutefois l'hélicoptère doit rester à proximité suffisante de l'antenne provisoire installée pour l'occasion. Cela afin que les images de la caméra à bord soient bien transmises en direct.

Les années 1960 sont toujours marquées d'innovation en tous genres pour la captation du Tour de France. La télévision déploie des moyens toujours plus conséquents pour pouvoir suivre toujours mieux et plus longtemps les cyclistes, il lui faut un matériel plus léger, plus performant, elle investit donc énormément en ce sens. Mais si elle se le permet, c'est aussi parce qu'elle entend tirer parti au maximum de la retransmission de cette course populaire, dont la renommée n'est plus à faire. Il arrive en revanche, que certaines compétitions ne suscitent pas autant de passion, parce que les Français méconnaissent l'événement en question, ou parce que ce dernier ne comporte pas autant de rebondissements.

---

118 Raymond Bault, « Le triomphe du direct... organisé », *L'Équipe*, n°3819, 17 juillet 1958, p. 9.

119 Christian Quidet, « Un tableau exposé en Eurovision », *L'Équipe*, n°3813, 10 juillet 1958, p. 10.

120 *Mystères d'Archives : 1959, Le Tour de France* de Serge Viallet, INA Premium, 20 août 2011, 26min 08s.

## **2.c Maintenir l'attention du téléspectateur : l'enjeu des 24 heures du Mans (1954 - 1957)**

Si le Tour de France et la Coupe de France de football sont des événements qui se déroulent sur des périodes relativement longues (la coupe de France de football s'étale sur une période de près d'un an, tandis que le Tour se déroule sur près de 3 semaines), les 24 heures du Mans elles, ne durent qu'une journée, mais quelle journée ! Comme son nom l'indique, il s'agit d'un événement sportif de 24 heures, ce qui est bien loin des 90 minutes d'une rencontre de football ou même des quelques heures que dure une étape du Tour. Cependant, à l'instar du football et à l'inverse du Tour, la course se déroule sur un circuit précis : une boucle de près de 14 km. Si la durée de l'événement peut poser problème à la télévision (on imagine mal alors un direct de 24h), le terrain, lui, permet aux équipes de télévision française de mettre en place un dispositif précis permettant de capter au mieux l'événement. Il convient toutefois de réfléchir au mode de diffusion de ce dernier. Si le direct intégral n'est pas envisageable, on peut néanmoins imaginer que la télévision prendra l'antenne à différents moments de la journée pour documenter l'événement. Ce n'est toutefois pas sans risque. En effet, les 24 heures du Mans, malgré la longue durée de la course, sont une épreuve que certains, comme Raymond Marcillac, considèrent comme dénuée de suspens. Il semblerait que, passé le troisième tour de piste (ce qui survient très vite avec des véhicules qui circulent à une vitesse moyenne de 200 km/h, atteignant même parfois les 300 km/h dans certaines lignes droites)<sup>121</sup>, les jeux soient déjà faits et le pilote en tête à ce moment à de grandes chances de l'emporter<sup>122</sup>. Dès lors, organiser des directs sans avoir l'assurance qu'il se passera quelque chose d'intéressant est un pari risqué pour la télévision. La seconde option serait donc de réaliser des reportages sur film 16 mm. , qui seraient montés et commentés afin de traduire au mieux les péripéties de la journée. On en revient alors au problème de diffuser un événement après la bataille, quand la presse, la radio et peut-être même les actualités filmées ont, elles aussi, déjà donné leur résumé. D'autre part, si les 24 heures du Mans présentent si peu de suspens, l'événement en lui-même a tout d'une véritable kermesse. Les gens n'y assistent pas seulement pour la course automobile mais pour toutes les distractions adjacentes organisées. On peut notamment trouver des points de restauration, des bars, une piste de danse, une salle d'exposition ou

---

121 Raymond Marcillac, *Sport et télévision, op. cit.* , p. 165.

122 *Id.*

encore une aire de jeux pour les enfants<sup>123</sup>. Autant d'attractions qui ne profitent bien évidemment pas au téléspectateur resté dans son salon. Si la RTF veut capter l'attention d'un public le plus large possible, et également satisfaire les amateurs de courses automobiles, elle doit donc innover, réfléchir au dispositif, sans cesse améliorer son reportage, trouver le moyen de donner le plus de statistiques et d'informations possibles à ceux qui ne peuvent voir le spectacle sur place.

Il semblerait que la première véritable incursion de la télévision aux 24 heures du Mans ait lieu en 1954<sup>124</sup>. Il s'agit d'ailleurs d'un des programmes ayant vocation à être diffusés pendant le mois de l'Eurovision, en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Belgique, au Danemark, aux Pays-Bas, en Suisse et en Italie. Cela amène la RTF à mettre en place un lourd dispositif de captation. La course débute le samedi 12 juin à 16 heures (les voitures sont amenées près d'une heure avant sur la ligne de départ) pour se terminer à la même heure le lendemain, dimanche 13 juin. La télévision prévoit alors de diffuser cinq reportages sur l'événement : le samedi de 15h40 à 16h10, de 20h35 à 20h45 puis de 23h à 23h15. Ensuite le dimanche de 14h30 à 14h40 et enfin, l'arrivée en direct à 16h<sup>125</sup>. Pour le matériel, la télévision prévoit quatre caméras. Celles-ci sont respectivement disposées sur le toit de la tribune principale, au niveau de la piste, dans le village des 24 heures (là où sont installées toutes les attractions annexes à la course), la dernière sera placée dans le virage du Tertre Rouge (un virage serré, passage difficile du circuit pour les véhicules). Pour l'occasion, la télévision a mis en place des relais hertziens provisoires afin d'acheminer le signal jusqu'à l'émetteur de la Tour Eiffel qui relaiera ensuite le programme sur les postes de télévision français et vers les émetteurs à l'étranger. Une chaîne de six postes a été nécessaire pour relier Le Mans et Paris<sup>126</sup>. Malgré quelques soucis techniques (dus notamment à la pluie), l'opération est un franc succès. Fort de cela, la télévision reconduit l'expérience l'année suivante<sup>127</sup>.

Avant d'aborder le dispositif mis en place en 1955, il convient de rappeler que ces 24 heures du Mans ont surtout été évoquées, par la presse et les médias, pour le terrible accident qui s'y est déroulé. Une voiture a en effet perdu le contrôle et terminé sa course

---

123 F. C., « Pour la première fois la télévision sera aux 24 heures et Claude Luter fera danser "mon village", *L'Équipe*, 12-13 JUIN 1954, n°2544, p. 4.

124 *Id.*

125 Charles Faroux, « Les 24 heures à la radio et à la télévision », *L'Équipe*, n°2544, 12-13 juin 1954, p. 3.

126 Anonyme, « La course télévisée », *Le Monde*, n°2917, 12 juin 1954, p. 8.

127 Michel Droit, « La journée britannique et la course du Mans, vedettes de ce week-end télévisé », *Le Monde*, n°2919, 15 juin 1954, p. 13.

dans une tribune, faisant plus de 80 morts et près de 120 blessés. Aussi, bien que le dispositif prévu par la télévision pour cet événement ait été annoncé plusieurs jours avant le départ, les retours sur la qualité du programme sont inexistant, les journalistes étant, à juste titre, bien plus concentrés sur l'accident que sur les éventuelles prouesses techniques de la télévision française. Il est toutefois notable de constater que ni les organisateurs des 24 heures du Mans ni la télévision n'ont eu l'idée de mettre un terme, soit à la course, soit à sa captation, après l'accident pourtant survenu dans les premières heures. Jean-Jacques Rebuffat, cameraman de la télévision, va même filmer la scène qui sera diffusée plus tard dans la journée. On le pressent d'ailleurs pour recevoir le prix de l'information télévisée qui doit être décerné à Évian quelque temps plus tard<sup>128</sup>.

Que la télévision soit parvenue à saisir ce terrible instant n'est pas un hasard tant elle n'a pas lésiné sur les moyens en 1955. Dix caméras sont en effet prévues pour suivre la course, chacune rattachée à l'un des trois cars de reportages envoyés pour l'événement<sup>129</sup>. Elles sont respectivement disposées face aux tribunes et aux stands, près du virage du Tertre rouge et à l'entrée de la portion de ligne droite la plus longue du circuit (celle où les véhicules peuvent atteindre un pic de vitesse de 300km/h). Dans chacun des cars de reportages, une première sélection est faite des images captées par les caméras qui leur sont rattachées. Les images choisies sont ensuite renvoyées vers la régie principale où Jacques Anjubault, le réalisateur de l'émission, fait le montage final. Le commentaire est assuré par J.-A Grégoire, constructeur automobile et donc certainement spécialiste sur le plan technique. Un micro doit, d'autre part, être placé sur l'un des pilotes, M. Colas, afin qu'il commente, s'il le peut, la course depuis son véhicule, équipé pour l'occasion d'un émetteur-récepteur. La retransmission est encore une fois prévue en Eurovision vers l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas. L'événement doit mobiliser près de cinquante techniciens, dix cameramen et dix commentateurs. La course se déroulant entre le samedi 11 et le dimanche 12 juin, six émissions sont prévues : de 15h30 à 16h30 pour le départ, puis de 22h30 à 22h45 et de 23h15 à 23h30 (pour le samedi). Le dimanche, de 10h30 à 10h45, de 11h55 à 12h10 et de 14h30 à 16h12 pour l'arrivée. Il est également prévu d'organiser des duplex avec Le Mans au cours des JT de 20h15 et 12 heures. Soit près de

---

128 Michel Droit, « Le drame à la télévision », *Le Monde*, n°3230, 14 juin 1995, p. 9.

129 Toutes les informations suivantes proviennent d'un article de *L'Équipe* spécialement consacré au dispositif déployé pour l'occasion.

Anonyme, « La télévision française va mettre la plus grande course du monde à la portée de millions d'auditeurs européens », *L'Équipe*, n°2855, 11-12 juin 1955, p. 5.

quatre heures d'antenne au total. Jean d'Arcy, directeur des programmes de la télévision française explique qu'il entend réaliser « l'émission la plus sensationnelle qu'ait faite la T.V. Française depuis qu'elle existe »<sup>130</sup>. Elle le sera en effet, mais pas pour les raisons imaginées.

En 1956, la RTF a beaucoup moins couvert l'événement : elle ne lui accorde que quelques minutes au cours du journal télévisé. La raison est que ces 24 Heures du Mans se sont tenues entre le 28 et 29 juillet alors que l'événement a traditionnellement lieu en juin (le circuit est en travaux suite à l'accident de 1955). Or, le 28 juillet a également lieu l'arrivée du Tour de France au Parc des Princes<sup>131</sup>. La RTF a donc vraisemblablement choisi de privilégier la retransmission de la course cycliste à la course automobile. Si le lourd dispositif de l'année précédente n'avait pas convaincu tout le monde, certains arguant qu'il tendait à rendre l'événement ennuyeux, cette nouvelle formule ne convient pas plus, et l'inconstance de la RTF en matière de captation de la course agace<sup>132</sup>.

En 1957, la course se déroule les 22 et 23 juin, la télévision n'assure alors le reportage de l'événement qu'en différé. Les premières images étant diffusées au cours du journal télévisé de 20h15. L'émission *Sports-Dimanche* de Pierre Sabbagh et Jacques Anjubault lui consacra quant à elle un résumé complet<sup>133</sup>. Les pellicules seront envoyées à quatre moments de la course : le samedi soir par avion, le dimanche dans la nuit et vers midi par voitures et enfin une dans la soirée par avion. Cette dernière couvrira les dernières heures de la course ainsi, évidemment que l'arrivée. Le développement, le montage et le commentaire (assuré par Claude Joubert) seront effectués à Cognacq-Jay<sup>134</sup>. Un dispositif somme toute assez réduit comparé à ce qu'il a pu être les années précédentes.

Sans tirer de conclusions trop hâtives, on peut se demander si tout ce temps d'antenne alloué aux 24 heures du Mans ne s'est pas avéré trop peu payant au bout du compte. Peut-être ces émissions n'ont-elles pas suscité l'intérêt du téléspectateur autant que le souhaitait la télévision. Peut-être aussi le budget du Service des sports ne permettait-il pas cette année-là, de couvrir l'événement aussi largement que les années précédentes. On sait que le service de Marcillac commence tout juste à gagner en autonomie. Or sa création a

---

130 *Id.*

131 Anonyme, « Les 24 heures du Mans fixées au 28-29 juillet », *L'Équipe*, n°3094, 16 mars 1956, p. 4.

132 A.B, « TV.actualités : 24 heures en quelques minutes », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°343, 12 août 1956, p.8

133 *Sports-Dimanche* est une émission créée en 1956 qui diffuse des reportages sportifs filmés le jour même partout en France. Généralement consacrée à divers événements sportifs, il semble qu'à cette occasion, l'émission ait été exclusivement consacrée aux 24 heures du Mans.

134 Anonyme, « Les 24 heures sur l'antenne », *L'Équipe*, n°3487, 22-23 juin 1957, p. 5

contribué à officialiser la place du sport à la télévision.

Les trois cas abordés ici nous permettent de comprendre le raisonnement des réalisateurs d'émissions sportives de la télévision française au long des années 1950. On constate ainsi qu'elle déploie, malgré un budget dédié à ce type d'événement très insuffisant, des trésors d'ingéniosité pour, non seulement, assister aux événements mais aussi pour les façonner et les diffuser au plus grand nombre. Il apparaît également que le sport s'installe de manière définitive dans la grille des programmes. Le direct et les retransmissions intégrales se sont largement imposés et le journal télévisé n'est plus le seul lieu d'expression du sport. On constate d'ailleurs que de nombreuses émissions spécifiquement dédiées au sport sont créées à cette époque. Comme *Sports-Dimanche, et Télé-Dimanche*<sup>135</sup>.

Entre 1952 et 1958, la télévision va progressivement mettre au point un véritable programme sportif, les points d'orgue des événements sportifs deviennent des traditions pour le téléspectateur qui s'attend presque naturellement à pouvoir suivre certaines compétitions d'une année sur l'autre. Ce faisant, l'événement sportif devient un programme à part entière, pour lequel la télévision doit verser une redevance aux fédérations sportives ou aux organisateurs d'événements. Si la télévision voit dans le sport un formidable outil de promotion, les organisateurs d'événements sportifs, de leur côté, ne voient pas tous l'arrivée de la télévision d'un aussi bon œil.

---

135 Je reviens plus spécifiquement sur ces émissions dans le chapitre 6.b

## **PARTIE II. La télévision, nouvel acteur dans la régulation économique du milieu sportif**

Filmer le sport a obligé la télévision à réfléchir à son dispositif et à l'adapter en fonction des disciplines qu'elle avait à cœur de rendre accessibles aux téléspectateurs. Toutefois, avant même de pouvoir placer ses caméras dans les stades, la télévision doit encore obtenir l'autorisation des acteurs du milieu sportif. Or, cela ne s'est pas fait sans heurts. La présence d'un nouveau média, encore débutant, va pourtant rapidement interpeller organisateurs d'événements et fédérations sportives qui y voient un moyen d'obtenir des recettes supplémentaires. Ils vont alors exiger, de la part de la télévision une redevance pour l'autoriser à filmer les événements. La fixation de cette redevance n'étant absolument pas encadrée, les prix varient énormément d'une fédération à l'autre et selon la nature de l'événement, il s'agit donc de parvenir à un accord entre les deux parties. Un tarif parfois trop élevé pour la RTF qui, rappelons-le, dispose d'un budget souvent limité, et encore plus quand il s'agit de sport. Interrogé à ce sujet par Georges Duthen en 1957, Pierre Sabbagh explique ce problème :

Notre budget, [...], s'élève à peine à 30 millions. Cette somme est dérisoire. J'estime qu'il nous faudrait une centaine de millions pour arriver à donner satisfaction à tout le monde. Mais faute de grives... Il existe, en outre, certaines difficultés d'ordre technique que le grand public ne peut connaître et qui nous empêchent de faire mieux, dans les limites de ce budget de 30 millions. Avant d'aller plus loin, il est bon de rassurer ceux qui jugent que l'on fait la part trop belle aux reportages de catch : ils ne pèsent pas très lourd dans nos dépenses, croyez-le bien ; ce n'est pas le catch qui obère sensiblement les finances allouées au sport, et, s'il n'y avait rien de plus coûteux, tout irait bien.<sup>136</sup>

On comprend donc ici, que : 1.) le budget de la télévision pour les émissions sportives est, en 1957, encore jugé insuffisant (du moins par les réalisateurs d'émissions sportives), 2.) que le "grand public" s'est parfois plaint des disciplines sportives privilégiées par la télévision, et que ce choix à bien souvent reposé, en partie, sur le faible coût de l'entreprise, enfin, 3.) que certaines disciplines exigent des redevances bien plus élevées que d'autres. Ce qui explique que la télévision ait parfois choisi de filmer des événements peu plébiscités, au détriment de rencontres populaires attendues des téléspectateurs.

---

<sup>136</sup>Georges Duthen, « 20 millions pour le Tour », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°389, 30 juin 1957, p. 45.

Ainsi donc la retransmission télévisée du Tour de France à parfois posé problème, et les années 1950 ont été marquées par des moments de tension et d'apaisement entre la télévision et Jacques Goddet. De même, la Fédération Française de Football s'est bien souvent montrée hostile à la présence de la télévision. La RTF a souvent dû accepter des modalités de diffusions bien précises, imposées par la FFF afin de pouvoir capter des rencontres, des modalités qu'elle a également établies avec d'autres fédérations qui s'avéraient bien moins réticentes à la présence des caméras. La Fédération Française de Basket-Ball et la fédération Française de rugby, par exemple, ont plutôt cherché à tirer profit de la redevance que versait la télévision, bien que le montant ait parfois pu sembler dérisoire. Elles ont également tiré parti de la couverture médiatique de leur discipline permise par la télévision.

On trouve des prémices de réflexion quant à l'impact que pourra avoir la télévision sur le milieu sportif dès 1952, notamment dans *L'Équipe*, qui, suite à la retransmission de la finale de la Coupe de France de football, s'inquiète déjà des conséquences et des dispositions à prendre vis-à-vis de ce nouveau média qui offre un point de vue nouveau sur l'événement sportif<sup>137</sup>. Des inquiétudes qui ne disparaîtront pas totalement en 1958, parce que dépendant entièrement de chaque fédération et des rapports entretenus avec la RTF. Si certaines vont se montrer magnanimes, d'autres seront plus récalcitrantes. Par ailleurs, les dispositions prises en faveur de la retransmission télévisée des événements sportifs sont remises en question chaque année, ainsi qu'à l'occasion des grands bouleversements dans l'histoire de la télévision (à la privatisation de la première chaîne en 1975, TF1 et Antenne 2 connaîtront quelques tensions pour s'approprier les droits de retransmissions de certains événements, comme le Tournoi des Cinq Nations<sup>138</sup>). Si 1958 ne signe peut-être pas la fin des conflits, on peut toutefois noter que la mise en place du Service des sports a tout de même dû contribuer à apaiser les tensions, les fédérations ayant désormais un interlocuteur bien précis.

---

137 ANONYME, « 24 heures de sport : tendances de la T.V. », *L'Équipe*, n°1893, 9 mai 1952, p. 1.

138 Éric Maïtrot, *Sport et Télé : les liaisons secrètes*, op. cit., p. 30.

## CHAPITRE 3 : Repenser le monopole de l'événement sportif

### 3.a À propos des mésententes financières entre la télévision, les fédérations sportives et les organisateurs d'événements sportifs

Avant de s'intéresser à l'impact qu'a pu avoir l'entrée des caméras de télévision dans l'enceinte des événements sportifs, il convient d'effectuer un court rappel sur l'organisation du milieu sportif avant l'arrivée de la télévision. Loin d'être complète, cette introduction a principalement vocation à esquisser un plan, en filigrane, de l'organisation des événements sportifs en France avant l'émergence de la télévision pour mieux comprendre son impact sur la régulation économique du milieu par la suite<sup>139</sup>.

Il faut savoir tout d'abord que les événements sportifs ne sont devenus des « spectacles » à part entière, que dans l'entre-deux-guerres. Cela est dû, entre autres choses à l'avènement de ce que bon nombre d'historiens spécialisés ou même de philosophes appellent les *sports modernes*, eux-mêmes nés du rétablissement des Jeux olympiques à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. La présence, en nombre, de spectateurs dans les stades est donc un phénomène relativement récent. Ce faisant, c'est tout un système économique qui émerge. Si jusqu'ici les terrains de sports n'avaient pas vocation à accueillir tant de spectateurs, il devient essentiel, désormais de penser les stades comme des enceintes de spectacle. La capacité d'accueil de ces derniers devient un argument essentiel pour organiser les rencontres. On entreprend alors la construction de structures qui permettent d'accueillir un public suffisant et les prévisions sur le nombre de spectateurs attendus deviennent un critère essentiel pour déterminer le lieu des rencontres<sup>140</sup>. Dès lors, le financement et l'entretien de ces structures impliquent également que l'entrée soit payante.

C'est aussi vers la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle que les disciplines sportives se rassemblent sous la tutelle de fédérations. Cette réorganisation est, elle aussi, la conséquence de l'émergence des sports modernes et du manque d'institutions pour encadrer les compétitions des disciplines sportives. Les fédérations ont pour but de gérer autant la pratique sportive

---

139 Mes connaissances reposeront principalement ici sur les ouvrages suivant :

Thierry Terret, *Histoire du sport*, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, Villeneuve-d'Ascq, 2016, 2007.

Philippe Tétart (dir.), *Histoire du sport en France : de la libération à nos jours*, Paris, Vuibert/Musée national du Sport/Université du Maine, 2007.

140 Michaël Delépine, « Le stade de Colombes et la question du grand stade en France (des origines à 1972) », *Sciences sociales et sport*, n° 7, 2014/1, p. 87.

comme loisirs que celle de haut niveau (les clubs qui participent aux championnats nationaux et les équipes nationales). Dans les années 1950, il faut encore opérer une distinction entre les fédérations professionnelles (dont les joueurs sont rétribués pour leur participation à des championnats par exemple) des fédérations amateurs, où il n'y a pas de rétribution, quel que soit le niveau de jeu (au mieux, les joueurs de haut niveau seront dédommagés en cas de déplacement pour des rencontres). À titre d'exemple, à cette époque, la Fédération Française de Football est une fédération professionnelle tandis que celle de rugby est amateur. Qu'elle soit amateur ou professionnelle, si une fédération organise une rencontre en France, il lui faudra, dans un premier temps, trouver une enceinte pouvant accueillir la rencontre. La structure devra avoir une capacité d'accueil suffisante selon les estimations de la fédération sur le public attendu. L'entrée, payée par les spectateurs, permettra ensuite de couvrir les frais de location mais aussi, idéalement, d'engranger des bénéfices. Ces derniers pourront être réinjectés dans différents secteurs : transport pour des matchs, rénovations de structures, achat de matériel... Les fédérations professionnelles devront en plus rétribuer leurs joueurs. Ce qui explique que le nombre d'entrées au stade ou encore la possibilité d'afficher complet importent autant aux fédérations. La vente de ticket d'entrée est tout aussi importante pour les propriétaires d'enceintes sportives qui touchent également un pourcentage sur les recettes.

Or, l'arrivée de la télévision va avoir des conséquences importantes sur la tendance des Français à se déplacer au stade. En rendant l'événement sportif accessible à un plus large public, la télévision devient, d'une certaine manière, une extension du stade, en dépit du fait que la vision d'un match depuis son salon n'a absolument rien à voir avec celle que l'on a des gradins. Les acteurs du milieu sportif (fédérations, clubs sportifs, organisateurs d'événements, propriétaires d'enceintes...) entendent bien tirer profit de ce prolongement du stade. Car, pour filmer les sports en intégralité et en direct, la télévision doit verser une redevance. Or, comme nous l'avons vu plus tôt, la télévision française a beau vouloir diffuser des événements sportifs, elle est bien loin de disposer d'un budget suffisant pour s'acquitter d'une redevance à la hauteur des espérances de ceux qui régissent ce milieu. La télévision est encore bien loin de peser sur le calendrier des sports. Cette influence qu'on lui connaît aujourd'hui ne commencera réellement à compter qu'à partir des années 1960<sup>141</sup>. Certaines disciplines sportives iront jusqu'à repenser leurs règles pour mieux seoir à la

---

141 Patrick Clastres et Cécile Méadel, « Présentation. Quelle fabrique du sport ? Quelques éléments introductifs », *Le Temps des médias*, 2007/2, n° 9, pp. 9-12.

retransmission télévisée<sup>142</sup>. Des règles qui justement n'avaient, pour la plupart, pas été remises en question depuis l'émergence des sports modernes, preuve, s'il en fallait, de l'influence considérable qu'aura, à force de développement, la télévision sur le milieu sportif.

En 1952, néanmoins, elle n'est encore qu'une invitée dans l'enceinte des stades et sa présence ne tient qu'au bon vouloir de certains grands noms de l'époque comme Jacques Goddet. Nouvelle venue pesant trop peu dans la balance face à des dirigeants dont l'empire est bien assis, la télévision doit trouver le moyen de rendre sa présence, sinon indispensable, au moins tolérable. En s'intéressant aux événements sportifs, la télévision française – comme les autres télévisions du monde – va provoquer un bouleversement dans le fonctionnement économique du milieu sportif. Tant que les programmes qu'elle offre aux téléspectateurs sont de l'ordre du format court en différé, la régulation économique du milieu ne s'en voit pas trop perturbée (bien qu'elle ait pu poser problème, comme on l'a vu avec le Tour de France, notamment en 1957)<sup>143</sup>. Mais à mesure que la télévision rend compte des rencontres sportives en intégralité et en direct, la valeur du programme évolue elle aussi. De simple information, on passe à un spectacle à part entière. De ce fait, le risque que les spectateurs préfèrent rester chez eux pour assister aux rencontres sportives plutôt que de se rendre au stade augmente. Un risque renforcé par la publicité pour les postes de télévision de l'époque, qui clame haut et fort que les téléspectateurs pourront « voir le match mieux que l'arbitre » [voir annexe VII]<sup>144</sup>.

Ces publicités entretiennent ainsi l'idée que les programmes télévisés sportifs valent largement l'achat d'un téléviseur et qu'à terme il serait plus rentable d'assister aux grands événements sportifs de chez soi. Cela ne peut, bien évidemment aller de pair qu'avec une augmentation des programmes sportifs dans la grille de la RTF. Or, pour filmer les événements sportifs, la RTF doit donc obtenir l'autorisation de la fédération sportive dont dépend la discipline qu'elle entend filmer, ainsi que l'autorisation des organisateurs de l'événement en question (c'est-à-dire les propriétaires des enceintes sportives où se déroulent les rencontres). Ainsi,, pour filmer la finale de la Coupe d'Europe des clubs du 13 juin 1956, la RTF doit, d'une part, obtenir l'accord de la Fédération Française de Football

---

142 *Id.* Clastres et Méadel citent, par exemple, la mise en place du « jeu décisif » au Tennis, introduit en 1970 aux États-Unis, afin de réduire la durée des matchs, ou encore l'augmentation de la taille des cages au Football pour que les buts soient plus fréquents (encore une fois à l'initiative des États-Unis).

143 Voir chapitre 2.b.

144 Qu'il s'agisse de vendre une marque de téléviseur en particulier ou de promouvoir l'objet télévision en général, les publicités misent énormément sur les retransmissions sportives.

mais aussi celle de Jacques Goddet, alors directeur du Parc des Princes, où se déroule la rencontre. D'autre part, cette coupe d'Europe, tout juste créée est, à l'instar du Tour de France, un événement organisé en coulisse par *L'Équipe*. L'autorité qui régit ce championnat monté de toute pièce est l'UEFA. L'idée de façonner un championnat entre clubs de football européens est, à l'origine, celle de Gabriel Hanot, journaliste pour *L'Équipe*<sup>145</sup>. L'objectif étant de pouvoir offrir un « feuilleton » sportif supplémentaire aux lecteurs du quotidien, pour une période de l'année relativement calme en matière d'événements sportifs, ce qui permettrait de relancer les ventes. La motivation est identique à celle qui a contribué à créer le Tour de France. Les organisateurs de cette coupe d'Europe entendent bien tirer le maximum de profit de l'événement. La création de ce championnat reste néanmoins intéressante quand on sait qu'elle survient à une époque où la télévision a déjà largement commencé à faire ses preuves en matière de direct sportif<sup>146</sup>.

Si les organisateurs de la Coupe d'Europe des Clubs autorisent la télévision à retransmettre les matchs en direct, ce n'est pas sans risques pour *L'Équipe*, qui dans ses articles, ne peut commenter les événements (qu'elle a créés) que le lendemain. Tandis que la télévision, si elle couvre les rencontres en direct, en rendra compte, non seulement, avec plus de réalisme que tous les articles ne le pourront jamais, mais aussi plus tôt que *L'Équipe*. Malgré ce risque, le quotidien se montre très favorable à la venue des caméras. À l'occasion d'une rencontre du Championnat opposant Reims au Real Madrid, il invite les vendeurs de téléviseurs et les établissements publics équipés de téléviseurs à laisser leurs postes allumés pour permettre à un maximum de personnes de voir la rencontre<sup>147</sup>.

Alors que la télévision pousse timidement la porte des stades, les fédérations et les organisateurs d'événements sportifs s'interrogent sur l'impact de cette dernière sur les recettes des rencontres. La FFF, qui, la première, a autorisé la captation d'une rencontre de football en intégralité en 1952 l'avait fait, à l'époque, pour voir ce dont était capable la télévision en matière de captation sportive. Il semblerait, malgré les quelques soucis techniques rencontrés lors de cette retransmission, que la télévision ait fait ses preuves. On

---

145 Gilles Montéréal, « *L'Équipe* : médiateur et producteur de spectacle sportif (1946-1967) », *Le Temps des médias*, vol. 9, no. 2, 2007, p. 113

146 *Id.* L'idée est avancée pour la première fois le 13 janvier 1955 et effective dès le mois de septembre, mais l'événement, trop dilué dans le temps, ne fédèrent pas les spectateurs avant les phases de quarts de finales qui elles, ont lieu en 1956.

147 Anonyme, « Pour que chacun puisse assister à Reims-Réal "L'Équipe" invite les détaillants de T.V. à laisser leurs téléviseurs ouverts jusque 22h.15 », *L'Équipe*, n°3169, 13 juin 1956, p. 6.

constatera en effet que les arguments du milieu sportif contre la présence de la télévision ne sont jamais en lien avec une éventuelle « faille » dans la manière de rendre compte des événements. Ni la prise de vues, ni les commentaires<sup>148</sup> ne semblent réellement leur poser problème. Ou du moins n'ai-je pas trouvé une seule remarque allant dans ce sens. Le seul frein à la présence de la télévision est donc bien l'impact qu'a cette dernière sur les entrées au stade, bien souvent jugé négatif. De tous les événements sportifs et disciplines dont il a pu être question jusqu'ici, deux organisations en particulier se sont montrées régulièrement hostiles à la présence de la télévision : La Fédération Française de Football tout d'abord. Puisque le football est, en 1950, un sport éminemment populaire en France et qu'effectivement, la retransmission télévisée de certaines rencontres peut avoir un impact. La seconde est le Tour de France<sup>149</sup>. Bien évidemment d'autres fédérations ont pu, elles aussi, se montrer hostiles à la présence de la télévision, mais de tous les sports étudiés ici, seule la FFF s'est montrée aussi fermement opposée à sa venue<sup>150</sup>.

À propos de cette crainte, qui apparaît injustifiée à tous les hommes de télévision, persuadés du bien-fondé de leur entreprise, Etienne Lalou s'exprimait ainsi :

Certains entrepreneurs de spectacles sportifs qui ont la vue bornée par le mur de leurs gros sous pensent que la télévision a besoin d'eux. Ils se trompent : c'est eux qui ont besoin d'elle. L'avenir le prouvera.<sup>151</sup>

La crainte de ces conséquences économiques est largement relayée par la presse sportive. *L'Équipe* notamment va, dès 1953, prendre l'exemple des États-Unis, où la télévision est déjà bien installée pour illustrer ces risques. Des envoyés spéciaux rédigent ainsi de longs feuillets pour mettre en exergue les dangers des retransmissions en direct sur l'industrie du sport. Le fait que *L'Équipe* prenne ainsi position n'est pas anodin, s'agissant d'un quotidien spécialisé, son influence sur le milieu sportif est également remise en question par ces retransmissions. Dans les années 1950, on trouve donc de nombreux articles aux titres parfois alarmants : « La télévision : ce "Frankenstein moderne" fait peser une lourde

---

148 Qui manquent pourtant parfois de rigueur, voir chapitre 1.b.

149 Les problèmes entre la télévision et les organisateurs du Tour ont déjà été abordés dans le chapitre 2.b

150 Je n'ai personnellement pas trouvé la trace d'une fédération qui se soit montrée aussi hostile à la Télévision que la F.F.F. (en France du moins). Seuls les organisateurs du Tour ont eux aussi connu quelques tensions avec la télévision.

151 Étienne Lalou, *Regards neufs sur la Télévision, op. cit.*, p. 96.

menace sur la boxe »<sup>152</sup> ou encore « La Télévision va-t-elle financer les petits clubs américains qu'elle avait condamnés à une mort lente ? »<sup>153</sup>. En vérité, ces articles ont autant vocation à mettre en lumière les risques de la médiatisation grandissante du sport, qu'à mieux les comprendre pour pouvoir les éviter, et il ne s'agit pas nécessairement pour *L'Équipe* de condamner les retransmissions, mais de trouver un juste milieu qui conviendrait à toutes les parties concernées, où personne ne serait lésé. Comme le journal le souligne dans l'un de ses éditoriaux :

L'histoire de la télévision aux États-Unis nous instruit de ce que sera l'évolution en Europe... ne vaudrait-il pas mieux s'attaquer à ce problème à la lumière des enseignements américains, plutôt que d'essayer de tricher avec lui grâce à des palliatifs qui ne peuvent satisfaire personne ?<sup>154</sup>

Le quotidien fait référence ici à la tendance de la RTF à offrir des spectacles qui ne lui coûteraient pas trop au détriment d'événements qui intéresseraient le public. Il tient donc une position très ambivalente face à l'émergence de la télévision. Tantôt enthousiaste, tantôt récalcitrant, *L'Équipe* relate volontiers tous les aspects que peut soulever la question des retransmissions sportives à cette époque. Il faut néanmoins se demander si la publication de telles tribunes n'a pas contribué à consolider les peurs des fédérations. Dans ces articles, l'histoire démarre toujours de la même manière : des chaînes de télévision américaines signent des accords avec des petits organisateurs d'événements sportifs qui peinent à s'autofinancer. Au début ces accords profitent aux deux parties, la chaîne de télévision y trouve un programme qui plaît à ses spectateurs, tandis que l'organisateur, lui, renfloue ses caisses grâce à l'argent que lui verse cette chaîne. Très vite, cependant, le conte de fées bascule dans le drame et les retransmissions généralisées des événements, au lieu de drainer de nouveaux spectateurs dans les salles, ont l'effet inverse. Les spectateurs se muent en téléspectateurs et bénéficient ainsi du spectacle à domicile. Ce faisant, la redevance versée par les chaînes de télévision ne parvient plus à couvrir le manque à gagner provoqué par cette désertion des salles de sports. Les organisateurs se retrouvent à nouveau avec un budget déficitaire, mais il leur est quasiment impossible de faire machine

---

152 Gilbert Benaim, « La télévision : ce "Frankenstein moderne" fait peser une lourde menace sur la boxe », *L'Équipe*, n°2154, 11 mars 1953, pp. 1 et 3.

153 Edouard Seidler, « La Télévision va-t-elle financer les petits clubs américains qu'elle avait condamnés à une mort lente ? », *L'Équipe*, n°2370, 20 novembre 1953, p. 7.

154 Anonyme, « 24 heures de Sport : les palliatifs de la T.V. », *L'Équipe*, n°2739, 26 janvier 1955, p. 1

arrière et de rompre leur entente avec les chaînes de télévision, dont l'influence, conséquente, ne saurait se maintenir en cas d'interruption des retransmissions. D'autre part, ces dernières refusent de revoir à la hausse le montant de la redevance dont elles s'acquittent. Certaines fédérations en viennent à craindre que les chaînes de télévision ne mettent en place leurs propres championnats, ce qui viendrait, à coup sûr, mettre un point final à la pérennité financière des clubs<sup>155</sup>. À en croire les journalistes, ce ne sont pas tant les grandes rencontres entre athlètes ou clubs de renom qui pâtiraient de ces arrangements, mais les petits événements qui se jouent en province et sans vedettes. Les clubs et stades à la renommée modeste se verraient alors contraints de fermer<sup>156</sup>. Les éducateurs déserteraient ces endroits, les moyens manqueraient pour entretenir les structures et l'enseignement sportif perdrait de sa qualité. Ainsi ce n'est pas tant une mort imminente du sport aux États-Unis que pointent ces articles mais plutôt une lente agonie. Car sans éducateurs, il n'y a personne pour former de nouveaux talents : « Quand les champions d'aujourd'hui prendront leur retraite, où trouverons-nous les jeunes susceptibles de les remplacer, si nos petits clubs ne peuvent plus nous les fournir ? »<sup>157</sup>. Si l'on suit une telle logique, le sport, même télévisé serait en danger, car sans athlètes, plus de spectacles.

Alors, pour pallier le manque de financement, on envisage des techniques pour rendre ces retransmissions sportives accessibles, tout en offrant aux organisateurs une recette plus conséquente. Des méthodes qui consisteraient, non pas à faire payer les chaînes plus qu'elles ne payent déjà, mais à faire payer directement les téléspectateurs, au même titre que ceux qui se rendent dans les salles. Trois techniques ainsi imaginées sont évoquées dans un article d'Édouard Seidler : le Skiatron, le Telemeter et le Phonevision<sup>158</sup>.

Avec le Skiatron, la station qui émet le programme n'enverrait en réalité qu'une image floue sur les téléviseurs, le téléspectateur devrait alors se munir d'un « appareil spécial »<sup>159</sup> afin d'obtenir une image nette. Une sorte de décodeur en somme.

---

155 Gilbert Benaim, « Conquis par la télévision, 50 millions d'américains ne sortent plus le soir... », *L'Équipe*, n°2154, 11 mars 1953, p. 3

156 Edouard Seidler, « Une nouveauté sportive américaine : l'inquiétude, XI. Que faire des milliards de la télévision », *L'Équipe*, n°2706, 19 décembre 1954, p. 10.

Ce n'est pas la première fois que des envoyés spéciaux de *L'Équipe* aux États-Unis affirment que certains clubs ferment à cause de la télévision, sans jamais citer le nom d'un seul d'entre eux. Il semble donc qu'il s'agisse plutôt d'une crainte (parfois vérifiée peut-être) que d'une phénomène avéré et récurrent.

157 Edouard Seidler, « La Télévision va-t-elle financer les petits clubs américains qu'elle avait condamnés à une mort lente ? », art. cit., p 7.

158 *Id.*

159 *Id.*

Le Télémètre, quant à lui serait une sorte de distributeur de programmes, le téléspectateur glisserait des pièces dans un boîtier pour voir l'émission. Cet argent serait ensuite récolté périodiquement par des employés de la station de télévision.

Enfin, la Phonévision serait une association du téléphone et de la télévision. Le téléspectateur appellerait ainsi la station pour demander à être branché sur l'émission qui l'intéresse, le prix de cet accès serait ensuite retenu sur sa facture de téléphone et encaissé par la station de télévision qui émet le programme. Trois techniques qui laissent déjà entrevoir le système des chaînes de télévision payantes que l'on connaîtra plus tard.

Si ces techniques ne sont pas encore —semble-t-il— évoquées en France à l'époque, il est tout de même intéressant de noter qu'elles ont été envisagées en premier lieu pour les retransmissions de programmes sportifs.

*L'Équipe* va également regarder du côté de l'Italie pour conforter ces craintes<sup>160</sup>. Elle qualifie la télévision italienne de « mangeuse de recettes », arguant que l'annonce par la presse de la retransmission du match Humez-Mitri de championnat d'Europe de poids moyens en boxe était responsable des pertes subies par les organisateurs de la rencontre. Cette perte de bénéfice est en vérité due au fait que la télévision italienne ne versait pas de redevance aux organisateurs mais directement aux athlètes dont la rencontre était filmée. Aussi les organisateurs, face au manque d'affluence, ne pouvaient amortir leurs pertes grâce au forfait payé par la télévision<sup>161</sup>. Une incohérence qui justifie bien sûr l'inquiétude des milieux sportifs. Si l'argent est directement reversé aux athlètes les fédérations ont évidemment beaucoup à perdre. Il existe, certes, une alternative pour pallier le manque d'affluence dans les salles, qui consisterait non pas à interdire l'accès à la télévision mais à garder sa venue sous silence jusqu'au dernier moment. Afin d'illustrer les conséquences des annonces de retransmissions, *L'Équipe*, encore une fois, pointe l'Italie<sup>162</sup>. À Milan, toujours dans le cadre des championnats d'Europe de poids léger en boxe en novembre 1955, les organisateurs ont décidé de retarder au maximum l'annonce de la retransmission, pour ne pas influencer les éventuels spectateurs prêts à payer pour voir la rencontre. Toutefois l'annonce que la rencontre sera retransmise se fait-elle tout de même 48 h avant la rencontre. À ce moment-là, il a été vendu pour 25 millions de liras de tickets. (à environ

---

160 Anonyme, « La T.V. "mangeuse" de recettes », *L'Équipe*, n°3000, 28 novembre 1955, p. 5.

161 *Id.*

162 Toutes les informations qui suivent proviennent de l'article de Georges Peeters, « La T.V. Italienne, "croqueuse" de recettes, mais les bars milanais, où le prix des consommations était doublé, ont refusé du monde », *L'Équipe*, n°3003, 1er décembre 1955, p. 4.

20 000 liras la place, cela représente près de 1250 entrées)<sup>163</sup>. Or, dès que la retransmission a pu être connue de tous, les ventes ont drastiquement chuté et, entre ce moment et celui de la rencontre, il ne s'est plus vendu que pour 200 000 liras de tickets. *L'Équipe*, fort de ce constat, y voit la preuve irréfutable des conséquences de l'annonce des retransmissions d'événements sportifs. D'autre part, elle remarque que ces annonces bénéficient à un tout autre secteur : celui de la restauration. En effet, tous les cafés italiens équipés de postes de télévision ont largement profité de l'aubaine. Allant jusqu'à doubler le prix des consommations et en faisant savoir, à qui voulait bien l'entendre, que la rencontre serait retransmise chez eux, à grand renfort de panneaux titrant : « Pour 200 liras, tranquillement en buvant un café ou une bière, vous pourrez assister au match Loï-Ferrer mieux que dans un fauteuil de ring à 20.000 liras. »<sup>164</sup> On voit bien ainsi les conséquences négatives que peuvent entraîner de telles annonces sur le milieu sportif. Certains spectateurs, voyant cela, ont même cherché à se faire rembourser leurs billets.

Ces craintes sont ici celles de journalistes français qui regardent du côté des modèles de télévisions étrangères, aussi n'était-il peut-être pas judicieux de vouloir calquer ces craintes sur la télévision française. Ce sont pourtant précisément les mêmes arguments qui seront avancés par les fédérations sportives françaises quand elles auront à se positionner face à la télévision. Était-ce alors une simple reconduction du discours de la presse ou un doute légitime ? Ces craintes semblent fondées et on comprend pourquoi certaines fédérations ont ainsi pu voir en la télévision la fin de leur confort financier. Toutefois, la presse écrite, les aficionados d'événements sportifs et les journalistes entendent également maintenir la place du sport à la télévision. Le problème n'est pas tant que l'on puisse assister à des rencontres sportives depuis chez soi que de canaliser les conséquences négatives de la présence de la télévision. Il convient donc de trouver des alternatives pour ne pas trop pénaliser le milieu sportif et entretenir, au mieux, des relations cordiales entre la télévision, les fédérations, les organisateurs d'événements sportifs et les athlètes.

### **3.b Le cas particulier du football : quand une fédération fait barrage (1952-1959)**

Une fédération en particulier a su, au cours des années 1950 et même au-delà, se montrer

---

163 *Id.*

164 *Id.*

particulièrement réfractaire à la venue de la télévision. La Fédération Française de Football, forte de la popularité largement assise de sa discipline à l'époque, n'avait effectivement que bien peu d'intérêt à laisser ses matchs être retransmis en direct. Le football est —comme on l'a déjà dit plus tôt— un sport extrêmement populaire en France dans les années 1950<sup>165</sup>. Or, la télévision parvient principalement à faire accepter sa présence aux fédérations sportives en insistant sur sa capacité à drainer de nouveaux spectateurs vers les stades. Ces derniers découvrirait, grâce à elle, une pratique peu ou mal connue et seraient, par la suite, tentés d'assister directement (et non plus en direct depuis chez eux) à l'événement. Or, dans le cas du football, on voit mal comment la télévision aurait ce pouvoir, fabuleux au demeurant, d'attirer de nouveaux aficionados, tant la discipline est d'ores et déjà connue de tous. Il n'est pas rare que les événements affichent complet, et cela bien avant l'arrivée de la télévision. Cet argument caduc, il reste la possibilité que la redevance soit un appoint supplémentaire pour la fédération. Mais là encore, la FFF dispose d'un budget relativement confortable, et la maigre redevance que pourrait verser la télévision ne saurait faire pencher la balance en sa faveur. Compte tenu de l'absence de service dédié, la télévision française dispose généralement d'un budget pour les sports assez faible comparé à certaines télévisions étrangères. En 1955, *L'Équipe* compare les sommes versées par différentes télévisions pour de grandes rencontres sportives<sup>166</sup> : Aux États-Unis où le sport est déjà un programme de télévision quotidien, certaines chaînes peuvent payer une somme équivalente à 70 millions de francs pour une seule rencontre de boxe tandis qu'en France à la même époque, le budget annuel de la télévision pour les programmes sportifs est de 30 millions de francs<sup>167</sup>. Une bonne partie de ce budget est par ailleurs dédiée à des rencontres de catch, ce qui agace la rédaction de *L'Équipe*, pour qui il ne s'agit pas d'un sport mais d'un spectacle<sup>168</sup>.

Disposant de seulement 30 millions, la RTF ne peut donc pas se permettre d'allouer tout ce budget à une seule et même rencontre. Afin de mieux répartir cette somme, elle tente généralement de fixer le prix des grandes rencontres entre 300 000 et 400 000 francs<sup>169</sup>,

---

165 Voir Partie I, Chapitre 2.a

166 Jacques Ferran, « Pour éclairer le problème T.V.-Football :Aux États-Unis : 70 millions pour un combat de boxe, en France : 30 millions pour l'année ! », *L'Équipe*, n°3007, 6 décembre 1955, p. 6.

167 *Id.* Le magazine annonce que pour 1956, ce budget pourrait être doublé. Impossible de savoir cependant, s'il s'agit d'un vœux pieu ou si cette annonce repose sur de véritables faits mais en admettant que ce fut le cas, cela serait le signe d'une prise de conscience de la RTF de l'intérêt des émissions sportives.

168 Anonyme, « 24 heures de sport : les abus de la T.V. », *L'Équipe*, n°3241, 6 septembre 1956, p. 1.

169 Jacques Ferran, « Pour éclairer le problème T.V.-Football :aux États-Unis : 70 millions pour un combat de boxe, en France : 30 millions pour l'année ! », art. cit., p. 6.

afin de pouvoir alimenter sa grille de programme en événements sportifs toute l'année. En admettant que les fédérations acceptent cette tarification, cette somme est bien loin de couvrir un éventuel manque à gagner que pourra provoquer la télévision si les spectateurs préfèrent se muer en téléspectateurs. La FFF a pleinement conscience de ce risque. Elle l'a déjà en tête le 4 mai 1952 lorsqu'elle autorise la télévision à filmer la finale de la Coupe de France puisqu'elle lui demande expressément de ne pas annoncer que la rencontre sera retransmise en direct tant que la location des tickets n'est pas clôturée<sup>170</sup>. Or, s'agissant d'une finale, les places furent rapidement toutes vendues. Cette méthode aurait pu être un bon compromis entre la RTF et la FFF, une manière, pour chacune de tirer des bénéfices de la situation sans porter préjudice à l'autre. Mais quid des rencontres qui n'affichent pas encore complet le jour de la rencontre, voire même, à quelques minutes du coup d'envoi ? La télévision doit-elle garder sa présence dans le stade sous silence jusqu'à ce qu'à ce que la rencontre (et avec elle, le reportage) débute ? La télévision est parfois contrainte, afin de ne pas heurter la FFF, de ne pas annoncer les retransmissions sportives en direct. Ce qui est dommage, car en taisant ces retransmissions, elle se prive d'une publicité importante. À plus forte raison, si le sport est déjà —comme je le crois— un programme dont la RTF a conscience qu'il lui permet de drainer un large public. En taisant les retransmissions, la RTF prend le risque que bon nombre de téléspectateurs potentiels n'allument pas leurs téléviseurs et ratent l'événement. Puisqu'elle cherche à se faire connaître du plus grand nombre, à se développer, elle a besoin de cette couverture médiatique que lui offre l'annonce des retransmissions.

L'entente entre la RTF et la FFF repose ainsi au départ sur un accord tacite : la télévision peut retransmettre les rencontres, dès lors qu'elle n'annonce pas ces dernières au public, du moins pas tant que la location de tickets pour l'événement n'est pas complète. Si les deux parties avaient pu s'en tenir là, il n'y aurait peut-être pas eu tant de difficultés à admettre la télévision dans le milieu sportif. Il n'en fut rien, car la télévision, trop « gourmande », n'a pas su garder secrète sa présence. La Télévision, forte de la popularité croissante qu'elle acquiert au fil des années grâce, notamment, au sport, a brisé l'accord tacite et ce faisant, entraîné des conflits réguliers et une méfiance permanente de la part de la FFF à son encontre. Ces tensions s'expriment dès 1953 et perdureront bien après les années 1960. En attendant, les relations F.F.F.-RTF oscillent entre animosité contenue et fortes tensions. Ces rebondissements feront couler beaucoup d'encre dans le quotidien *L'Équipe*, qui se

---

<sup>170</sup> Marcel Oger, « La finale de la Coupe a été télévisée dimanche », art. cit, p. 5.

chargera volontiers de retranscrire et faire circuler le point de vue des deux parties sur la situation.

Après l'expérience de la finale de la coupe de France 1952, les relations entre télévision et FFF semblent, sinon bonnes, du moins neutres<sup>171</sup>. Il n'en est rien en vérité et dès l'année suivante, le ton se durcit. Ainsi en 1953, la RTF est interdite d'accès aux stades<sup>172</sup>. Le problème vient semble-t-il alors plus des propriétaires d'enceintes sportives que des fédérations. Jacques Goddet, propriétaire du parc des Princes et interrogé à ce sujet par *Radio-Cinéma-Télévision* explique que le manque à gagner provoqué par ces retransmissions serait très difficile à gérer pour les propriétaires de lieux sportifs comme lui. D'autant plus qu'ils croulent déjà bien souvent sous les dettes<sup>173</sup>. Il serait normal, selon lui, que la télévision s'acquitte d'une redevance pour retransmettre les événements sportifs, au même titre que pour les films ou les pièces de théâtre qu'elle diffuse, or ce n'est alors absolument pas le cas. *Radio-Cinéma-Télévision* interroge ensuite Pierre Sabbagh pour donner l'avis de la RTF sur la question<sup>174</sup>. Ce dernier, très décontracté, est persuadé que la situation se résoudra rapidement, il estime par ailleurs que l'information est le devoir principal de la télévision et qu'à ce titre il n'est pas légitime de la tenir écartée des rencontres sportives, un argument que la télévision continuera régulièrement à avancer<sup>175</sup>. Quelques semaines plus tard, la FFF prend encore des dispositions particulières vis-à-vis de la télévision et les retransmissions télévisées des rencontres de football ne pourront désormais plus se faire qu'en différé<sup>176</sup>. En même temps, la radio, qui couvrait également bon nombre de rencontres de football n'est plus autorisée à couvrir plus d'une mi-temps<sup>177</sup>. Plus qu'une opération contre la Télévision ou même la RTF, la FFF semble en guerre contre les médias audiovisuels en général, puisque la décision concernerait toutes les radiodiffusions<sup>178</sup>. Le conflit semble pourtant s'apaiser l'année suivante et la finale de la Coupe de France 1954 est finalement diffusée par la Télévision française qui peut même se

---

171 *Id.*

172 Alain-Y Serge, « télévision et milieux Sportifs attendent le "gentleman's agreement "d'un inévitable conflit », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°201, 22 novembre 1953, p. 34.

173 *Id.*

174 *Id.*

175 Notamment aux organisateurs du Tour de France 1957 qui s'opposaient à sa venue, voir chapitre 2.b.

176 Anonyme, « Plus de radiodiffusion des matchs en première mi-temps », *L'Équipe*, n°2383, 6 décembre 1953, p. 7.

177 Une décision du comité directeur qui prévoit que seule la deuxième mi-temps des rencontres puisse être retransmise, seule la finale de la Coupe de France peut encore être commentée en intégralité par la radio. La radio serait, en plus de cela, tenue de créer une rubrique hebdomadaire qui consacrerait au moins six minutes au Football en contre partie de ce que la FFF semble ici considérer comme un privilège.

178 *Id.*

permettre de l'annoncer dans le programme télévisé, sans doute parce que l'événement affichait complet depuis longtemps<sup>179</sup>.

Le 3 juin 1955 la télévision va (sciemment ou non ?) relancer le conflit. Ce jour-là a lieu la finale de la Coupe Drago, opposant Saint-Étienne à Sedan au Parc des Princes. La FFF a alors exceptionnellement accepté que la télévision retransmette le match en direct, moyennant une redevance de 400 000 francs (une somme assez peu élevée pour la FFF) à la condition expresse que la RTF se garde de faire la moindre publicité de l'événement. Sauf que la télévision ne va pas respecter cet engagement. Le matin même de la rencontre, les téléspectateurs sont informés de la retransmission du match et Catherine Langeais, speakerine de la RTF en charge de donner le programme aux téléspectateurs ce jour-là, l'annonce de nouveau à l'antenne à moins d'une heure du coup d'envoi. Un double affront pour les dirigeants de la FFF qui estiment que la télévision est responsable des faibles recettes générées par la vente de tickets : seuls 10 000 spectateurs assistèrent à la rencontre, pour une recette de 4 millions de francs<sup>180</sup>.

En réponse, le bureau fédéral de la FFF décide, quelques mois plus tard, d'interdire la retransmission en direct de tous matchs de championnat de France, de Coupe de France et de Coupe Drago. Reste alors à la télévision la possibilité de retransmettre des matchs amicaux et internationaux (moyennant un accord financier)<sup>181</sup>. Elle pourra également retransmettre quelques images des rencontres de Coupe ou de Championnat de France, mais seulement en différé. En réponse à cette interdiction, la RTF empêche, à plusieurs reprises, la participation des dirigeants du Racing de Paris à l'émission *Télé-Paris*<sup>182</sup>. La FFF décide alors de bannir totalement la télévision des stades et ordonne à tous ses clubs membres d'empêcher la venue des caméras de télévision et ce, même pour retransmettre quelques images en différé. La télévision, qui, jusque-là, espérait encore pouvoir négocier quelques exclusivités avec la FFF choisit alors de carrément ignorer le football français : le dimanche 4 décembre 1955, à 20h, Claude Darget, commentateur et présentateur d'émissions sportives, annonce aux téléspectateurs que la télévision française ne

---

179 Anonyme, « Radiodiffusion et Télévision : principales émissions du dimanche 23 mai », *Le Monde*, n°2899, 22 mai 1954, p. 13.

180 Toutes les informations donnés ici sont relatés quelques mois plus tard par Jacques Ferran lorsqu'il tente lui même de reconstituer l'enchaînement du conflit T.V.-F.F.F., dans un article de *L'Équipe* : Jacques Ferran, « La guerre TV-Football déclarée : plus de caméras dans les stades, plus de résultats à l'écran », *L'Équipe*, n°3007, 6 décembre 1955, p. 1

181 R. V., « Deux sérieux sujets de discussion Bureau Fédéral : Le voyage à Moscou et les rapports F.F.F.-T.V. », *L'Équipe*, n°2946, 26 septembre 1955, p. 7.

182 Jacques Ferran, « La T.V. Ne peut pas se passer du Football », *L'Équipe*, n°3007, 6 décembre 1955, p. 6.

communiquera désormais plus les résultats des matchs de football. Une décision qui survient après que des clubs aient, l'après-midi même, empêché les caméras de pénétrer dans les stades<sup>183</sup>. Une décision loin d'émouvoir la FFF pour qui le concours de la télévision en matière de popularité semble parfaitement dispensable. Le football n'a pas besoin de la télévision pour attirer de nouveaux spectateurs<sup>184</sup>. La Télévision, de son côté, certaine de sa capacité à attirer des néophytes sur le chemin des stades, reste sur ses positions et entend bien faire plier la FFF<sup>185</sup>. Chaque partie estime que l'autre a violé le protocole en vigueur pour l'année 1954-1955<sup>186</sup>.

Afin d'améliorer la situation, le bureau fédéral fait alors savoir que la F.F.F. est disposée à rencontrer des responsables de la Télévision le 27 décembre 1955 à 10 heures, si celle-ci accepte de reprendre les négociations<sup>187</sup>. Si la rencontre a effectivement eu lieu, *L'Équipe* n'en a rien dit, ce qui est surprenant compte tenu de son inclination à informer ses lecteurs de tous les rebondissements de cette affaire. Interrogé quelques jours plus tard à ce sujet, Louis Pelletier, vice-président de la FFF explique la position de la fédération vis-à-vis de la RTF. Il estime ainsi que la télévision n'a pas seulement un impact sur le nombre de tickets d'entrées vendus pour une rencontre dont la retransmission est annoncée, mais aussi sur toutes les rencontres de football qui peuvent se jouer sur le territoire français au même moment. Il serait, en effet, très tentant pour bon nombre de spectateurs de rencontres de moindre importance de privilégier un match retransmis par la télévision à une rencontre de petite envergure se jouant pourtant peut-être près de chez eux, à plus forte raison si la météo est mauvaise. D'autre part, si le nombre de téléspectateurs en France reste alors relativement peu élevé, la FFF n'oublie pas que si les retransmissions sportives se généralisent, de nombreux cafés n'hésiteront pas à s'équiper d'un poste pour retransmettre les événements et attirer des clients, ce qui, à coup sûr, aura un impact conséquent sur les tickets vendus<sup>188</sup>.

Le conflit envahit même la sphère politique lorsque le préfet de la Seine, à la demande de M. Raybois, conseiller général de la Seine, saisit la direction de la RTF afin de comprendre

---

183 Jacques Ferran, « La guerre TV-Football déclarée : plus de caméras dans les stades, plus de résultats à l'écran », art. cit., p. 1

184 Jacques Ferran, « La T.V. Ne peut pas se passer du Football », art. cit., p. 6.

185 *Id.*

186 *Id.*

187 Anonyme, « Au bureau fédéral (samedi) : Pour les rencontres franco-hongroises les pourparlers continuent avec Budapest », *L'Équipe*, n°3012, 11 décembre 1955, p. 9

188 R-J Gebelin, « Conflit télévision-football : l'opinion de M. Pelletier vice président de la F.F.F. », *L'Équipe*, n°3021, 22 décembre 1955, p. 7.

pourquoi certaines retransmissions télévisées de football ont été supprimées<sup>189</sup>. C'est encore l'année suivante, le 27 février 1956, Paul Gosset, député du Nord qui demande au ministre des Affaires étrangères, Christian Pineau si ce dernier est intervenu auprès de son homologue italien pour permettre la retransmission du match Italie-France prévu le 15 février 1956 à Bologne. Le député s'étonne qu'une institution d'État telle que la RTF dont la mission est d'assurer la diffusion de toutes les manifestations culturelles et sportives dans le cadre des échanges en Eurovision ait pu se voir empêchée par une fédération, donc un organisme privé, de répondre à sa mission<sup>190</sup>. La télévision n'a en effet pas pu retransmettre l'événement parce que la FFF l'avait refusé, au motif que cette diffusion aurait porté préjudice à la rencontre France B – Italie B qui se jouait au même moment à Marseille.

Une nouvelle rencontre est prévue entre Wladimir Porché, directeur général de la RTF, et Pierre Pochonet, président de la FFF, afin de trouver des solutions à ce conflit. Celle-ci a lieu le 9 mars 1956, mais aucun accord officiel n'est signé, car la FFF envoie des mandataires qui ne sont pas autorisés à signer le moindre accord<sup>191</sup>. Un projet est toutefois établi et doit être discuté à l'occasion de la prochaine réunion du bureau fédéral. Sans pouvoir l'affirmer avec certitude, *L'Équipe* présume qu'il s'agirait d'un accord permettant de diffuser des séquences, soit en direct, dans le cas de grands matchs dont la recette est déjà assurée, soit en différé si ce n'est pas le cas. Le dimanche suivant est d'ores et déjà prévu la retransmission en différé d'une séquence d'un match de championnat. Une avancée somme toute minime puisque de telles dispositions existaient déjà auparavant<sup>192</sup>. Avant que la situation ne dégénère, la RTF diffusait déjà des séquences de matchs en différé. On en revient donc au protocole qui prévalait jusque-là. La généralisation du direct reste encore largement en suspens. Le principe du différé est donc admis par le bureau fédéral, à condition que la télévision accepte elle aussi cet accord<sup>193</sup>. Ce qu'elle fait puisque l'année 1956 n'est ainsi rythmée que par des séquences de football en différé, au grand dam des

---

189 Anonyme, « Une question du Conseil général », *L'Équipe*, n°3021, 22 décembre 1955, p. 7.

190 Anonyme, « M. Pineau devra répondre : "pourquoi Italie-France n'a-t-il pas été télévisé en France ?" », *L'Équipe*, n°3078, 27 février 1956, p. 6.

191 Rencontre initialement prévue le 1er mars 1956, Wladimir Porché étant souffrant, la rencontre est reportée au 9 mars. C'est sans doute pour cela que la F.F.F. y envoie des mandataires et non plus son président.

J. C. « Vers un apaisement télévision-FFF ? », *L'Équipe*, n°3081, 1er mars 1956, p. 9.

Anonyme, « L'entrevue T.V.-F.F.F. différée », *L'Équipe*, n°3082, 2 mars 1956, p. 8.

192 Anonyme, « Apaisement T.V.-F.F.F. Des séquences de matchs passeront en différé sur l'antenne », *L'Équipe*, n°3089, 10 et 11 mars 1956, p. 1.

193 Anonyme, « Ainsi en a décidé le Bureau Fédéral », *L'Équipe*, n°3090, 12 mars 1956, p. 8.

télespectateurs. À l'occasion du match France-Hongrie, en octobre 1956, la télévision ne va diffuser que de courtes séquences du match, pour un reportage de sept minutes au total, très décevant pour les amateurs de football. La FFF était pourtant disposée à autoriser la captation de l'événement en différé moyennant 1 million de francs pour 45 minutes de jeu (soit une mi-temps). Une somme trop élevée pour la RTF, s'agissant de différé<sup>194</sup>. Une semaine plus tard, c'est la rencontre France-URSS qui n'est, une fois encore, pas retransmise en direct. La FFF a pourtant accepté de baisser ses prix, elle ne demande cette fois que 450 000 francs pour retransmettre l'événement, cette fois-ci en intégralité, mais toujours en différé. Une tarification pourtant à hauteur des moyens de la télévision. Une fois encore, l'événement ne sera diffusé que sous la forme d'un programme de quelques minutes au cours du Journal Télévisé<sup>195</sup>. La FFF semble donc disposée à faire des concessions, mais la télévision demeure inflexible. Est-ce parce que son budget pour l'année 1956 est déjà bien entamé ? Nous sommes en octobre 1956, le Tour de France, qui engloutit une large part du budget sport de la télévision est d'ores et déjà passé, il se peut donc que les caisses soient vides ou proches de l'être<sup>196</sup>. Ou bien la RTF agit-elle ainsi par pur esprit de revanche : la FFF a longtemps insisté sur le fait qu'elle n'avait pas besoin de la télévision, cette dernière tente peut-être de lui prouver l'inverse ? Quoi qu'il en soit, le résultat n'est pas au rendez-vous. Toutefois les téléspectateurs osent-ils de nouveau espérer que la situation s'améliore, un rendez-vous étant, encore une fois prévu entre M. Porché et M. Pochonnet<sup>197</sup>. Une rencontre qui se soldera par l'autorisation de retransmettre la rencontre France-Belgique, en différé encore une fois, mais sans la moindre dépense pour la RTF. Un reportage monté de 45 minutes ne montrant que les phases de jeu intéressantes est prévu<sup>198</sup>. Une tentative que la télévision appelle les téléspectateurs à commenter, en lui écrivant pour donner leur avis<sup>199</sup>. L'idée étant sans doute de voir si cette formule pourrait convenir à tout le monde. Ainsi donc la télévision pourrait retransmettre des séquences

---

194 Anonyme, « Le match de Colombes ne sera pas diffusé », *Le Monde*, n°3641, 7-8 octobre 1956, p.9

195 Anonyme, « Le match France-U.R.S.S. ne sera pas télévisé en direct », *Le Monde*, n°3649, 17 octobre 1956, p.9

196 Pierre Sabbagh, interrogé sur le Tour de France 1957 (Georges Duthen, « 20 millions pour le Tour », art. cit., p. 45.) explique qu'en 1956 la redevance exigée par les organisateurs était de 5 millions, sans compter les frais supplémentaire liés à la mise en place de la captation que la télévision doit déboursier en plus, qui ramène les dépenses totales à près de 20 millions.

197 *Id.*

198 Anonyme, « France-Belgique de football au stade de Colombes : le match sera télévisé en différé », *Le Monde*, n°3671, 11-12 novembre 1956, p.11

199 *Id.*

montées des matchs, pour un moindre coût (voire gratuitement)<sup>200</sup>. La FFF donne son accord à condition que ces images soient diffusées en différé à un horaire qui ne risque pas de porter préjudice à d'autres manifestations sportives (en l'occurrence, le dimanche en début de soirée)<sup>201</sup>. Sans qualifier l'expérience d'échec, il faut noter que l'absence de suspens (le match ayant été diffusé le lendemain de la rencontre, le résultat était d'ores et déjà connu du public) ne permettait sans doute pas au téléspectateur de se passionner pour l'événement<sup>202</sup>. D'autre part, accorder 45 minutes à un reportage n'ayant vocation à montrer que les moments importants de la rencontre ne convient pas non plus. Fixer ainsi au préalable la durée du programme sans savoir si la rencontre sera de qualité n'est pas sans conséquence, Michel Droit, qui commente dans *Le Monde* ce reportage estime qu'il aurait pu être ramené à 30 minutes<sup>203</sup>. La situation, qui repose sur un équilibre précaire, n'est satisfaisante ni pour la télévision, ni pour la FFF, ni pour les téléspectateurs.

En janvier 1957, la FFF propose un référendum aux 5.000 clubs qu'elle dirige, pour connaître leur position vis-à-vis de la télévision et, peut-être, prendre les dispositions qui s'imposent. 3 questions sont à l'ordre du jour :

- 1) Les clubs estiment-ils que la télévision en direct constitue une concurrence mesurable à leurs recettes ?
- 2) Si la télévision venait à augmenter son volume de diffusion, cela aurait-il des conséquences encore plus importantes pour les clubs dans l'avenir ?
- 3) Les clubs estiment-ils que la télévision puisse contribuer à la propagande du football et, si oui, sous quelle forme ?<sup>204</sup>

Si elle semble disposée à entendre l'avis de ses clubs, la FFF reste attachée à l'idée du différé en matière de retransmission, elle rappelle ainsi à ses clubs :

Admirateurs du progrès dans tous les domaines, nous ne pouvons être contre la télévision [...], mais nous sommes persuadés que ce moyen peut être utilisé sans inconvénient en DIFFÉRÉ. Les vrais amateurs de théâtre ou de cinéma fréquentent ces spectacles aussi bien en soirée qu'en matinée. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les amateurs de football ? D'ailleurs, parmi eux, combien d'employés, combien

---

200 En l'occurrence, pour ce match France-Belgique, la R.T.F. n'a pas versé la moindre redevance à la F.F.F.

201 Anonyme, « France-Belgique de football au stade de Colombes : le match sera télévisé en différé », art. cit., p. 11.

202 Michel Droit, « football différé », *Le Monde*, n°3672, 13 novembre 1956, p.13

203 Id.

204 Marcel Oger, « Voir ou jouer ? La F.F.F. Ouvre un référendum sur la TÉLÉVISION auprès de ses 5.000 clubs... », *L'Équipe*, n°3343, 4 janvier 1957, p. 6.

d'ouvriers sont enfermés à longueur de journée dans leur bureau, dans leur atelier ? Combien d'entre eux sont heureux de pouvoir absorber un bol d'air le dimanche et c'est justement à l'heure où ils ont l'habitude et la possibilité de le prendre que certains voudraient les inciter à rester chez eux ?...<sup>205</sup>

Sous couvert de défendre les intérêts des téléspectateurs, c'est évidemment ses intérêts à elle que la FFF entend protéger. En maintenant les retransmissions des matchs en différé, les dirigeants du football tentent de maintenir le niveau des locations pour les rencontres sportives. La FFF, qui prétend laisser la décision finale entre les mains de ses clubs lui souffle en vérité la position à tenir concernant la télévision, les questions sont ainsi tournées de manière à ne pouvoir formuler que des avis qui vont dans son sens.

Elle va même jusqu'à avancer des arguments plutôt saugrenus, se demandant ainsi si certains joueurs ne délaisseraient pas la pratique pour rester devant les écrans : « Des jeunes gens —déjà peu ardents pour aller sur la pelouse des stades— ne prendront-ils pas prétexte pour préférer VOIR\* plutôt que JOUER ? »<sup>206</sup>. Autrement dit, la télévision priverait non seulement les rencontres de spectateurs, mais aussi de joueurs. Jacques Goddet, en sa qualité de propriétaire du Parc des Princes, avait d'ailleurs témoigné la même crainte quelques années plus tôt<sup>207</sup>. S'il est difficile d'affirmer ou d'infirmer que la télévision ait effectivement eu ce genre d'impact, on peut tout aussi bien avancer l'argument inverse : la télévision n'aurait-elle pas, au contraire, donné le goût du sport à certains jeunes qui ne le pratiquaient pas jusque-là ? *L'Équipe* qui promettait pourtant de relater les réponses de ces questionnaires n'a jamais communiqué les résultats de l'enquête. Je ne saurais donc relayer ce qu'en ont dit les clubs. Leur position a pourtant peut-être contribué à désamorcer une situation tendue ? Ou bien, au contraire, l'a-t-elle empirée ?

En 1958, le Service des sports, dont l'effectivité commence à se faire sentir peine encore toujours à obtenir des retransmissions en direct. Après la retransmission de nombreux matchs de la Coupe du monde de football depuis la Suède, la situation est d'autant plus dure à accepter pour les amateurs de football<sup>208</sup>. Raymond Marcillac, désormais directeur du Service des sports va tenter d'endiguer les tensions en rencontrant le dirigeant de la FFF, un « Gentlemen agreement » est ainsi mis en place, il prévoit notamment que :

---

205 *Id.*

206 *Id.* \* En majuscule dans le texte

207 Alain-Yves Serge, « TV et milieux Sportifs attendent le “ gentleman's agreement ” d'un inévitable conflit », art. cit. , p. 34.

208 Raymond Bault, « T.V. Sports : le retour de l'enfant prodige », *L'Équipe*, n°3884, 2 octobre 1958, p. 12.

La télévision, si elle envisage un reportage sur le football pourra choisir le match qu'elle entend filmer et la rencontre sera alors avancée et jouée le samedi (afin sans doute, de ne pas porter préjudice à d'autres rencontres de football). La RTF pourra retransmettre la seconde mi-temps en direct. La redevance que versera la télévision sera de l'ordre de 75% de la différence entre la recette enregistrée de la rencontre et la moyenne des recettes encaissée par les clubs dont la rencontre est filmée pendant l'année en cours<sup>209</sup>.

Avec cet accord, la RTF espère pouvoir retransmettre une demi-douzaine de match pour la saison du championnat.

Si l'on en croit le dispositif mis en place quelque temps plus tard à l'occasion des rencontres France-Allemagne et France-Italie, les modalités divergent quelque peu de ce que prévoyait l'accord initial<sup>210</sup>. En effet, les deuxièmes mi-temps de ces deux rencontres seront bien intégralement retransmises, mais il ne s'agira pas de direct et les reportages ne pourront être diffusés qu'une heure après la fin de la rencontre<sup>211</sup>.

On pourrait penser que la nomination de Raymond Marcillac à la tête du Service des sports en 1957 allait progressivement mener à des solutions, la FFF. ayant désormais un interlocuteur particulier, avec qui traiter de toutes les questions que soulèvent ces captations, mais il n'en est rien<sup>212</sup>. Le conflit perdure au-delà de 1958. À cette époque, la FFF s'oppose encore régulièrement aux retransmissions des matchs internationaux de l'équipe de France de football (elle estime que ces retransmissions risquent d'éclipser des rencontres de moindre importance se jouant au même moment). Marcillac, qui de son côté, ne veut pas renoncer à ces rencontres internationales au fort potentiel fédérateur, va alors, au cours d'un entretien avec la FFF suggérer que ces rencontres soient organisées les samedis après-midi (un créneau qui, à l'époque, ne portait apparemment pas préjudice à d'autres rencontres de football). Mais la FFF refuse<sup>213</sup>. Elle finit néanmoins par autoriser la diffusion en direct des 10 dernières minutes de certaines rencontres, mais refuse toujours bon nombre de captations. Fin 1959, las de ces refus incessants, Marcillac va prendre une décision irritante pour la FFF. À cette époque, la télévision hongroise propose à la RTF de

---

209 *Id.*

210 Anonyme, « T.V. Sports : en football : France-Allemagne et France-Italie Kinescopés », *L'Équipe*, n°3878, 25 septembre 1958, p. 5.

211 Anonyme, « T.V. Sports : en football : France-Italie 45 minutes de différé à partir de 18 heures », *L'Équipe*, n°3914, 6 novembre 1958, p. 9.

212 Raymond Marcillac, *Sport et télévision, op. cit.*, pp. 49-54. Le directeur du Service des sports livre ici son point de vue personnel sur les tensions entre la Télévision et la F.F.F.

213 Cet entretien datant d'octobre 1958 d'après Marcillac (*Sport et télévision, Op. cité*, p. 49.) est sans doute le même que celui mentionné Raymond Bault dans son article « T.V. Sports : le retour de l'enfant prodige », art. cité, p. 12.

retransmettre une rencontre Hongrie-Allemagne de football<sup>214</sup>. La FFF n'a, en théorie, pas son mot à dire puisque l'équipe de France n'est pas impliquée dans cette rencontre. Néanmoins, le « gentleman agreement » entre les deux parties prévoit que pour ces cas de figure, la RTF doit d'abord demander l'aval de la FFF avant d'accepter tout échange en Eurovision. Or, à l'époque, la Hongrie ne fait pas officiellement partie du réseau Eurovision. Marcillac, qui en a assez de voir l'accès à toutes les rencontres de football en France refusé à ses cameramen voit ici une faille dans cet accord et décide de faire fi de l'avis de la FFF il diffuse donc la rencontre. Ce qui déplaît fortement aux dirigeants de la FFF. La guerre est à nouveau déclarée<sup>215</sup>.

On voit donc qu'en dépit de tous les formats et horaires de diffusions expérimentés par la télévision française dans les années 1950, la FFF reste globalement opposée à sa présence tant que la redevance ne sera pas à hauteur de ses espérances. Le conflit se poursuit même au-delà des années 1950. Il faut attendre la nomination d'Antoine Chiarisoli à la présidence de la Ligue de Football Professionnel en 1961 pour que les relations commencent réellement à s'apaiser<sup>216</sup>. Pour autant, les négociations ne cesseront jamais vraiment, si le direct et l'intégralité deviennent finalement la norme, le montant de la redevance, lui sera toujours source de débats. La concurrence entre les chaînes permise avec l'éclatement de l'ORTF entraînera des dépenses toujours grandissantes pour les droits de diffusion. La FFF, quant à elle, finira par bousculer le calendrier de ses rencontres, à organiser plus de matchs en nocturne ou en semaine, afin que la retransmission télévisée ne concurrence pas d'autres rencontres se jouant au même moment<sup>217</sup>.

---

214 Marcillac parle sans doute ici de la rencontre de Football Hongrie-RFA du 8 novembre 1959, seule rencontre entre les deux pays dont la date survient à l'époque des événements qu'il décrit.

215 Raymond Marcillac, *Sport et télévision, op. cit.*, pp. 51-52.

216 *Ibid*, p. 54.

217 Pour mieux comprendre les conséquences de l'éclatement de l'ORTF et de la privatisation de la première chaîne sur la régulation économique des retransmissions sportives (et notamment du Football) voir Eric Maîtrot, *Sport et télé, les liaisons secrètes*, Flammarion, Paris, 1995. Ou encore Jacques Blocizewski, *Le Match de Football télévisé*, Éditions Apogée, Rennes, 2007.

## CHAPITRE 4 : Apprendre à composer avec la télévision

### 4.a Vers une régulation des retransmissions sportives, quand la fédération française de Basket-ball tire profit de la captation de ses matchs (1953-1958)

À l'inverse de la FFF ou des organisateurs du Tour de France, certaines fédérations ou organisateurs d'événements sportifs ont cherché à entretenir les meilleures relations possible avec la télévision. La télévision peut être un véritable outil de propagande pour certaines disciplines. Les fédérations en ont bien conscience. La télévision sait, par ailleurs, que son essor est favorisé par les grands événements sportifs, mais à défaut de pouvoir tous les retransmettre, elle tente bien souvent de faire connaître de nouvelles disciplines, sachant pertinemment que sa capacité à en faire la propagande pourrait non seulement créer une appétence du public mais aussi lui permettre de tisser des liens forts avec certaines fédérations, bien moins exigeantes en matière de redevance que la FFF. Si la RTF peut ainsi se trouver en position de force pour négocier des retransmissions en direct, il lui faut aussi faire preuve de respect et veiller à ne pas heurter ces fédérations. Ce qu'elle fit avec la Fédération Française de Volley-Ball (FFVB). Cette dernière, à la demande de la télévision qui manquait alors de programmes à diffuser, a été jusqu'à organiser une rencontre Stade Français – Racing à Japy, pour finalement se voir ignorer par la télévision. Le directeur de la RTF avait annulé le programme. Seules quelques minutes furent diffusées au cours du JT par Pierre Sabbagh et Raymond Marcillac, à défaut du direct initialement prévu<sup>218</sup>. Un problème plus courant qu'on ne le croit. Il est parfois arrivé que, malgré un accord trouvé entre une fédération et le Service des sports ou du Journal télévisé, la direction de la RTF —dont j'ai déjà signalé le trop peu d'intérêt qu'elle accordait aux manifestations sportives— annule l'émission, froissant par la même certains hauts dirigeants dans une période pourtant marquée par ces tensions. C'est ainsi que la rencontre Racing-Limoges de football en octobre 1958, qui signifiait pour beaucoup un retour à la normale dans la situation télévision-FFF fut finalement refusée par Jean D'Arcy qui s'opposait au responsable du service des actualités M. Ollivier ainsi qu'à Raymond Marcillac, alors directeur du Service des sports<sup>219</sup>. Cela laissait entrevoir, cette fois, des

---

218 Fernand Albaret, « Sur des images qu'on a jamais vues », *L'Équipe*, n°3651, 1er janvier 1958, p. 2.

219 Anonyme, « T.V. Sports : Racing-Limoges refusé par la T.V. », *L'Équipe*, n° 3908, 30 octobre 1958, p.

conflits au sein même de la RTF.

Ainsi donc, la télévision elle-même se déchire parfois en interne autour de la question du sport. Or, n'est-il pas également possible alors, que sous couvert d'afficher des relations aussi fructueuses que possible avec la télévision, certaines fédérations aient eu à gérer des luttes internes ? C'est le cas, notamment, de la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB) qui, voulant entretenir les meilleures relations possible avec la RTF, a dû faire face à des règlements de compte internes concernant la répartition des sommes versées par la télévision.

Le basket-ball devient officiellement un sport en France en 1920, la discipline reste néanmoins sous l'autorité de la Fédération Française d'Athlétisme avant de prendre son indépendance, en 1932. C'est alors que naît la Fédération Française de Basket-Ball. Ses joueurs n'étant pas rétribués, il s'agit d'une fédération amateur, la professionnalisation n'intervenant que dans les années 1980.

Dans les années 1950, le basket-ball est une discipline déjà plutôt populaire en France. En 1952, la FFBB compte 94 725 licenciés<sup>220</sup>. Cependant, pour l'année 1958-1959, la fédération ne fait plus état que de 87 008 licenciés (en Métropole et Ligues d'Afrique du Nord).<sup>221</sup> Une baisse d'autant plus significative lorsque l'on voit qu'en 1955 le nombre de licenciés atteignait les 120 000. Le basket-ball français était à son apogée, faisant de sa fédération la seconde dirigeante de France (juste derrière la FFF)<sup>222</sup>.

C'est à partir de 1955 que les rapports télévision-FFBB, jusque-là assez ponctuels s'intensifient. Or, c'est également à partir de ce moment que la discipline perd un nombre important de pratiquants dans un délai très court, ce qui aurait pu inquiéter les dirigeants de la fédération. Cependant, ces derniers, plutôt que de suivre le chemin de la FFF et d'y voir un motif supplémentaire pour interrompre les négociations avec la télévision font tout l'inverse. Lors de l'évaluation du nombre de licenciés en 1956, où la baisse apparaît déjà sensiblement (93 384 licenciés), le directeur de la Fédération tente de relativiser cette perte de popularité :

---

220 Anonyme, « Recensement Fédéral : des ligues actives en progrès mais d'autres à convaincre et peut-être à aider », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°246, 1er août 1952, p. 34.

221 Guy Charles, « Rapport Moral : présenté par Guy Charles, secrétaire général », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°330, août 1959, p. 6.

222 Paul Geist, « Le message du nouveau président aux basketteurs français », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°282, août 1955, p. 1.

Le nombre de spectateurs a diminué ainsi que nos recettes et immédiatement nous entendons répéter de part et d'autre, le basket est en déclin. Non. Tous les sports en général, sauf ceux qui ont encore l'attrait de la nouveauté, subissent le même sort. Le public est devenu exigeant et ne se déplace que pour assister à de grands événements. Nous avons l'exemple de la rencontre "France-U.R.S.S." qui a battu tous les records d'affluence. **Tout cela n'est pas très grave et nous retrouverons notre public si nous faisons les efforts de propagande nécessaires et si nous savons adapter notre sport aux exigences nouvelles.**<sup>223</sup>

On voit bien ici que la fédération est plus soucieuse de redorer son blason que de chercher les coupables de cette baisse d'influence. Bien que la télévision puisse en être responsable, la politique d'entente cordiale de la FFBB avec la RTF démontre qu'elle ne lui en a pas tenu rigueur. C'est pourquoi je tâcherai ici, non seulement de comprendre comment, mais aussi pourquoi la FFBB a vu en la captation filmique de ses matchs un outil de propagande dont il lui fallait maximiser les effets positifs. Autrement dit, quelles étaient les relations entre la télévision française et la fédération mais aussi comment cette dernière a employé la redevance que lui versait la télévision et les conséquences de cette répartition sur son organisation interne<sup>224</sup>.

Si je n'ai pas pu trouver la trace de ce qui aurait pu être le premier échange entre la FFBB et la RTF j'ai, dès 1953, la certitude que les deux parties entretiennent déjà une relation, certes timide, mais néanmoins précieuse aux yeux de la FFBB, qui n'hésite déjà pas à souligner, dans son rapport moral publié au mois d'août 1953, le concours « parfois discret, parfois actif »<sup>225</sup> de la télévision qui retransmet donc d'ores et déjà des rencontres de basket-ball. Il ne s'agit alors encore que de quelques retransmissions en différé de rencontres importantes de basket-ball<sup>226</sup>. Aussi la retransmission de ces événements n'a sans doute pas posé de problèmes, puisque la location de l'événement devait demeurer assurée.

---

223 M. Charles, « Rapport moral », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°294, août 1956, p. 3.

*\*en gras dans le texte.*

224 Afin d'étudier en interne les relations télévision-FFBB depuis l'angle de la fédération, le magazine *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball* sera d'un secours essentiel. Nombre d'informations et de prises de décisions de la fédération y sont relatées. Il s'agit qui plus est des directives envoyées à chaque club de basket-ball et, en ce sens, le protocole imposé concernant la télévision sera extrêmement révélateur pour mon étude. C'est pourquoi ce chapitre reposera principalement sur des informations issues de cette source.

225 Robert Lescaret, « Rapport moral », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°258, août 1953, p. 4.

226 *Id.*

Concernant la manière dont sont organisées ces captations on sait, grâce à un compte-rendu de 1954 portant sur la répartition des frais, que :

3° Conformément au règlement financier de nos Championnats de France, le Palais de Sports percevra 25 p 100 pour frais d'organisation sur la recette brute déduction faite :

a) des timbres quittances.

b) de la surtaxe de frs. 10 par billet vendu au profit du Fonds National Sportif.

Les frais d'organisation comprendront l'installation de la salle, l'éclairage, le chauffage, les services de contrôle, de police et de sécurité.

Le prix des places sera fixé d'un commun accord entre le Palais des Sports et la F.F.B.B.

4° Le Palais des Sports est habilité à prendre des contacts nécessaires en vue de la télévision des rencontres précitées.

La recette supplémentaire provenant de l'indemnité allouée par la R.T.F. sera partagée d'un commun accord étant entendu que sur la part qui lui reviendra, le Palais des Sports assurera le service de ses invitations personnelles (personnalités du Tout-Paris, réductions accordées aux Comités d'Entreprise).

[...] Les recettes provenant de la R.T.F. et les dépenses afférentes à l'utilisation des fonds, feront l'objet d'une comptabilisation spéciale apurée en fin de saison<sup>227</sup>.

Outre l'éclairage apporté sur les accords (préalables à l'émergence de la Télévision) entre fédérations et propriétaires d'enceintes sportives, ce document laisse également entendre plusieurs informations importantes :

Tout d'abord que la décision de faire venir la télévision n'appartient pas aux fédérations seules, et les propriétaires d'enceintes sportives sont tout aussi disposés à engager des démarches en ce sens. Il apparaît ensuite que la redevance dont s'acquitte la télévision est répartie selon des accords fixés entre la fédération et les propriétaires du lieu où se déroule la rencontre. Enfin, cette redevance est qualifiée ici « d'indemnité », ce qui n'est pas anodin et laisse bien entrevoir l'idée du préjudice financier causé par la présence des caméras. Toujours en 1954, alors que des négociations sont à nouveau en cours avec M. Grunwald, directeur du Palais des sports, pour louer l'enceinte, la venue de la télévision est encore une fois évoquée<sup>228</sup>. On apprend cette fois-ci que la RTF est certes intéressée par le basket-ball

---

227 Robert Lescaret « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : championnats de France », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°269, juillet 1954, p. 23.

228 Robert Lescaret, « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : Télévision des rencontres organisées au Palais des Sports », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°272, octobre 1954, pp. 6-7.

mais que l'horaire de certains des matchs (prévus les samedis soirs) lui pose problème, parce qu'au même moment est diffusée une dramatique et que la télévision ne peut anticiper avec suffisamment de précision l'heure à laquelle elle se terminera. M. Grunwald, à l'origine des négociations avec la Télévision pour la retransmission des rencontres notifie ce fait à la FFBB<sup>229</sup>. De telles remarques de la part de la télévision laissent penser qu'elle est prête à retransmettre les matchs dont il était question en direct mais surtout qu'elle espère que la fédération sera disposée à décaler la rencontre à un horaire qui lui siérait mieux. Il n'est pas fait état de la décision prise par la FFBB suite à ces remarques.

En février 1955, le Bureau fédéral, qui atteste des décisions prises par la Fédération donne son accord pour une retransmission en direct de la rencontre de championnat de France PUC - Cabourg prévue le 16 février<sup>230</sup>. Il a par ailleurs été contacté par Radio-Luxembourg qui souhaiterait également couvrir l'événement (par voix de radio et partiellement seulement) ce à quoi le bureau dit ne pas s'opposer si la RTF donne également son accord.<sup>231</sup> La FFBB cherche ici avant tout à préserver ses relations avec la RTF, toutefois, elle n'est pas opposée à une couverture médiatique plus large des événements qu'elle organise. D'autre part, à l'approche d'une rencontre internationale France-Hollande, la ligue de Flandre a également contacté le bureau fédéral pour lui demander s'il accepterait que la rencontre soit retransmise par la Télévision en Belgique via l'antenne de Lille<sup>232</sup>. Si la décision finale appartient à la RTF il reste intéressant de constater que la Fédération donne son accord de principe et est disposée à ce que ces retransmissions touchent un public le plus large possible. Il semblerait que la présence de la Télévision soit ainsi toujours bien accueillie.

À l'occasion du Rapport moral de la saison 1954-1955, le secrétaire général de la FFBB, Robert Lescaret s'exprime sur les relations entre la fédération et les organes de presse, écrite et parlée qui sont, selon lui, astreints à un certain rôle de propagande. Il estime donc leur concours précieux et rappelle que le basket-ball a plus à gagner à figurer dans les pages de programmes des Actualités de Paris que dans les tribunes juridiques. Il répète également que la FFBB entretient les meilleurs rapports avec la Télévision Française<sup>233</sup>.

---

229 *Id.*

230 Robert Lescaret, « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales », *Basket-Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°276, février 1955, p. 30.

231 *Id.*

232 *Ibid.* p. 27.

233 Robert Lescaret, « Rapport Moral de la saison 1954-1955 présenté par R. René Lescaret, secrétaire général », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°282, août 1955, p. 6.

En novembre 1955, le secrétaire général fait savoir que la rencontre opposant la Côte d'Opale Basket (COB) à Camaran sera télévisée, moyennant une redevance de 150. 000 francs. Compte tenu de la somme versée, la FFBB a accepté d'avancer l'horaire de la rencontre pour arranger les services de Télévision, ce qui laisse penser qu'il s'agirait d'un direct<sup>234</sup>. La fédération se montre bien conciliante pour une somme que la F.F.F. de son côté, aurait sans doute considérée comme dérisoire. Rappelons pourtant qu'en 1955 le basket-ball est au paroxysme de sa gloire en France puisqu'il s'agit de la deuxième discipline sportive en termes de licenciés. Une position de force qui aurait pu justifier qu'elle se montre plus exigeante envers la RTF

Une entente cordiale est sagement entretenue entre les deux parties et la télévision filme régulièrement des rencontres. Etienne Lalou va jusqu'à dire, en 1955, que la présence de caméras aux abords des terrains de Basket est devenue habituelle et ne surprend même plus les spectateurs qui ont fait le déplacement<sup>235</sup>.

En janvier 1956, les accords sur la redevance de la RTF signés entre la FFBB et le Palais des Sports sont révisés. Jusque-là, 25 % de cette somme revenait au Vél' d'Hiv' qui participait à la publicité de l'événement, cette décision désormais révoquée, la FFBB et le Palais des Sports se partagent la redevance en parts égales<sup>236</sup>.

Si ces rapports semblent ainsi paisibles au cours des années 1950, c'est en vérité parce qu'il faut mesurer l'impact qu'a eu l'émergence de la télévision à un autre niveau. Car il y a bien eu conflit, mais en interne. La F.F.B.B. a vu nombre de ses clubs membres s'opposer à la venue de la télévision. En cause, la répartition de la redevance, décidée par le Bureau Fédéral, qui est loin de convenir aux clubs.

À mesure que les rapports entre télévision et FFBB se régularisent, il convient, pour la fédération, de réfléchir à la façon dont elle souhaite répartir et investir cet appoint financier que représente la redevance. Les dirigeants de la fédération vont faire le choix, à la fois justifié et discutable, d'utiliser cet appoint pour porter assistance aux clubs les plus démunis de la fédération. Et plus spécifiquement au basket-ball féminin français qui, bien qu'ayant un très haut niveau, accuse un certain déficit (le sport féminin manque déjà à l'époque de

---

234 Robert Lescaret, « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°285, novembre 1955, p. 28.

235 Étienne Lalou, « Basket et Télévision », *Basket-Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°286, décembre 1955, p. 11.

236 Robert Lescaret, « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales », *Basket-Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°287, janvier 1956, p. 30.

soutien financier et même publicitaire). La décision semble justifiée parce qu'en soutenant ainsi les clubs les plus modestes, la FFBB se montre plutôt raisonnable, mais cette décision, arbitraire, est également discutable, car elle prive les premiers concernés (ceux qui participaient à la rencontre filmée) d'une part qui leur revenait peut-être. Cette initiative va sensiblement heurter certains clubs dont les matchs sont bien souvent retransmis par la télévision et qui estiment alors qu'une répartition plus juste impliquerait qu'ils touchent un pourcentage des redevances. Ce à quoi la FFBB va s'opposer... pendant un temps.

Dès juin 1954, à l'aube d'un championnat d'Europe de Basket-ball féminin dont le financement est compliqué par le déficit financier qu'accuse alors la FFBB, l'idée est émise que 100.000 francs, récemment versés par la RTF pour la captation d'une rencontre de basket-ball soient utilisés afin d'amortir le coût de participation à ce championnat<sup>237</sup>. Une décision qui met d'accord le directeur de la Fédération d'alors, Charles Boizard et le président de la commission des finances<sup>238</sup>.

En 1955, la situation du basket-ball féminin est si critique qu'il est envisagé d'en suspendre les championnats, qui accusent un déficit conséquent. Face à cette situation, il est décidé, que, pour l'année 1954-1955 au moins, toutes les recettes extrabudgétaires provenant de la télévision seront affectées à la caisse de Péréquation féminine, pour maintenir les Championnats [voir annexe III]. Cette nouvelle répartition va rapidement interpeller certains dirigeants de clubs. Lors de la réunion du 15 octobre du comité plénier est lue une première lettre de M. Ferrari, président du CSM Auboué, qui demande comment sont employées les sommes versées par la Télévision<sup>239</sup>. On lui rappelle donc la décision prise quelque mois plus tôt de reverser cette somme à la Caisse de Péréquation féminine pour la soutenir financièrement<sup>240</sup>. Une réponse sans équivoque, qui sera en vérité le point de départ de ce conflit.

En avril 1956, M. Pagnard, dirigeant du Racing Club de France (RCF), fait connaître sa décision de ne pas respecter les accords pris entre la FFBB, la Télévision et le Palais des Sports. Il estime injuste que le Palais des Sports touche une somme si conséquente pour la retransmission des rencontres qui s'y déroulent tandis que la part que touche la fédération

---

237 Robert Lescaret, « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : championnat d'Europe féminin », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°268, juin 1954, p. 22.

238 *Id.*

239 Robert Lescaret, « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : questions diverses », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°285, novembre 1955, p. 30.

240 *Id.*

n'est, par la suite, pas justement répartie entre les clubs<sup>241</sup>. Aux protestations du Racing Club de France s'associent celles du Paris Université Club (PUC), de l'Association sportive de Villeurbanne Éveil lyonnais (ASVEL) et de l'Union Sportive d'Ivry (US Ivry)<sup>242</sup>. La fédération reste sur ses positions et maintient la répartition, telle qu'elle est prévue<sup>243</sup>.

En Mai 1956, M. Pagnard, à nouveau, sollicite une entrevue avec la direction de la FFBB afin de discuter de cette répartition. Une fois encore, le bureau répond que la question a déjà été débattue et que l'argent sera attribué à la caisse de péréquation afin de préserver au mieux l'intérêt général, rejetant à nouveau toute négociation<sup>244</sup>.

En août 1956, le trésorier général de la FFBB conscient des émulations liées à cette question explique que la fédération a touché cette année-là près de 600.000 francs de la part de la RTF et que cette somme n'a donc pas été incorporée au budget fédéral comme cela se faisait avant mais à la Caisse de Péréquation féminine, comme le souhaitait le Comité Directeur, qui espérait ainsi apporter un soutien financier « aux clubs les plus défavorisés »<sup>245</sup>. Avec cette énième explication, la FFBB espère clore le débat, sans résultat. Mais les clubs sont bien décidés à obtenir une nouvelle répartition des sommes provenant de la télévision. Le RCF, au cours d'une séance plénière du 18 novembre 1956 prend la décision d'interdire la télévision pour les rencontres des Championnats de France se déroulant au Stade de Coubertin<sup>246</sup>. Le RCF s'estime dans son bon droit, puisqu'il serait le locataire principal du stade en question. Mécontente, la Fédération s'empresse de rappeler au RCF qu'il n'est pas locataire du Stade de Coubertin, mais sous-locataire, le stade étant concédé par la sous-préfecture de Seine Saint-Denis à la FFBB et non aux clubs. Aussi, la décision d'autoriser ou non l'accès au stade de la Télévision française ne lui appartient pas<sup>247</sup>. La FFBB peine à garder ses clubs sous contrôle, et finit par céder à leurs exigences. La décision est prise le 15 décembre 1956 de repenser la répartition des sommes provenant de la télévision, on charge M. Flouret, président de la commission des finances

---

241 Robert Lescaret, « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : télévision », *Basket-Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°290, avril 1956, p. 28.

242 Robert Lescaret, « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : télévision », *Basket-Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°290, avril 1956, p. 26.

243 *Id.*

244 Robert Lescaret, « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : questions diverses », *Basket-Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°291, mai 1956, p. 31.

245 Robin, « Rapport financier présenté par M. Robin, Trésorier général : Télévision », *Basket-Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°294, août 1956, p. 8.

246 Robert Lescaret, « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : correspondances diverses », *Basket-Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°298, décembre 1956, p. 17.

247 *Id.*

et M. Robin, trésorier de la fédération de s'acquitter de cette tâche<sup>248</sup>.

Ainsi en janvier 1957, la répartition des recettes provenant de la télévision est revue comme suit :

Le Comité Directeur adopte les règlements ci-après concernant la Télévision :

**Art. 1.-** Les calendriers des Championnats de France et de la Coupe de France sont propriétés de la F.F.B.B..

**Art. 2.-** Tout club engagé dans ces compétitions est tenu d'accepter la télévision d'un match figurant aux calendriers et se déroulant sur le terrain ou dans la salle dont il dispose lorsque la F.F.B.B. en a décidé.

**Art. 3.-** Aucun match de Championnat de France ou de Coupe de France ne peut être télévisé en direct sans l'accord préalable de la F.F.B.B.

Toute infraction à cette règle entraînera la suspension du terrain ou de la salle où elle a été constatée sans préjudice des sanctions qui pourront être prises à l'encontre des dirigeants les ayant commises.

**Art. 4.-** Dans le cas de télévision en direct d'un match de Championnat ou de Coupe de France, seule la F.F.B.B. est qualifiée pour encaisser les redevances versées par l'organisme diffuseur.

**Art. 5.-** Cette recette extraordinaire est ainsi répartie en fin de saison :

- 60 % à la F.F.B.B. ;
- 20 % au club visiteur ;
- 20 % au club visité.

**Art. 6.-** Si le match se dispute sur terrain neutre, la répartition sera la suivante :

- 60 % à la F.F.B.B. ;
- 10 % à l'organisateur ;
- 15 % à chacun des clubs.

Ces dispositions ne sont pas applicables pour les finales du Championnat de France et de la Coupe de France.

**Art. 7.-** L'application de cette réglementation est applicable immédiatement.

Dans le cas où un club n'accepterait pas les conditions indiquées, la Fédération maintient les conditions prévues antérieurement, à savoir :

Versement à un compte spécial de la Fédération de la totalité des sommes encaissées.<sup>249</sup>

---

248 Robert Lescaret, « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : réunion du 15 décembre 1956 », *Basket-Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°300 février 1957, p. 18.

249 Robert Lescaret, « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : Télévision », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°299, janvier 1957, p. 27.

La FFBB plie finalement sous la pression des clubs mais cherche en même temps à rester en position de force, puisqu'elle continue à disposer de plus de la moitié des recettes provenant de la télévision qu'elle est donc encore libre de distribuer comme elle l'entend. Cette recette est, par ailleurs, qualifiée de "recette extraordinaire", preuve s'il en faut que la présence de la télévision et la redevance qu'elle verse aux fédérations n'est pas encore un phénomène récurrent. D'autre part, la fédération entend bien faire comprendre à ses clubs qu'elle n'ira pas plus loin : ou bien les clubs acceptent cette proposition à l'unanimité, ou bien la fédération en reviendra au dispositif antérieur. Le RCF et les autres clubs dissidents se voient donc offrir une porte de sortie avant que la situation ne dégénère plus encore.

Comprenant sans doute qu'ils n'obtiendront pas davantage, les clubs se résignent et acceptent, le RCF fait ainsi savoir qu'il ratifie la proposition, tout en maintenant une certaine réserve quant au pourcentage accordé aux clubs<sup>250</sup>. Pire, il demande même si la mesure est rétroactive, espérant sans doute récupérer la part qui aurait pu lui revenir sur toutes les rencontres ayant été télévisées jusque-là. Ce qui n'est évidemment pas le cas<sup>251</sup>.

Ainsi la Fédération met-elle un terme, pour le moment, à toute impétuosité de la part de ses clubs, mais renonce, dans le même temps, à une répartition de la redevance à l'avantage de ses membres les plus démunis.

C'est assez tardivement, en 1957, que la FFBB se met à craindre les conséquences des retransmissions télévisées. Elle se demande si ses partenariats avec la RTF ne lui portent pas préjudice. Des inquiétudes qui émergent suite à la décision du journal *L'Équipe* de ne plus contribuer à « dissimuler » les rencontres qui doivent être retransmises par la télévision<sup>252</sup>. Le quotidien s'est en effet lancé dans une politique d'annonce des événements retransmis à l'occasion d'une rencontre France-Écosse de rugby du Tournoi des 5 nations<sup>253</sup>. *L'Équipe* estime qu'il est temps de ne plus cacher ces rencontres aux téléspectateurs et qu'il s'agit, par ailleurs, d'un bon moyen de constater si, effectivement, l'annonce des retransmissions a un impact financier sur les ventes de tickets<sup>254</sup>. À l'aube d'une rencontre France-Tchécoslovaquie de basket-ball prévue au Palais des Sports, le journal entend encore une fois faire savoir à ses lecteurs que les caméras de la Télévision seront présentes. M. Grunwald en ayant été informé, il contacte la FFBB afin de savoir si cette dernière est

---

250 Robert Lescaret, « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : Télévision », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°300, février 1957, p. 19.

251 Id. la décision n'est applicable que pour les rencontres ayant eu lieu depuis le 16 décembre 1956.

252 Un sujet sur lequel je reviendrai plus largement par la suite.

253 Anonyme, « France-Écosse sera télévisé en direct », *L'Équipe*, n°3350, 12 et 13 janvier 1957, p. 8.

254 *Id.*

toujours encline à autoriser les caméras sachant cela<sup>255</sup>. La FFBB accepte, voyant là une occasion de tester elle-même les conséquences de cette annonce. Il est décidé que si les recettes s'avèrent manifestement moins élevées que pour les rencontres précédentes, la fédération envisagera certaines dispositions nouvelles vis-à-vis de la télévision<sup>256</sup>.

Les résultats seront pourtant bien loin des craintes de la fédération. *L'Équipe* va effectivement annoncer la retransmission, et d'autres journaux parisiens vont suivre le mouvement. Malgré cela, la rencontre attirera près de 10 000 spectateurs au Palais des Sports. Il n'y aura donc aucun déficit à déplorer. *L'Équipe* se rengorgera volontiers de cette expérience pour étayer son propos, estimant détenir ici la preuve que les retransmissions sportives télévisées ont un avenir brillant devant elles<sup>257</sup>. Et effectivement, si l'on regarde le bilan financier de la fédération pour cette rencontre France-Tchécoslovaquie du 2 février 1957, on constate qu'elle a rapporté 998 290 francs à la FFBB ( 2 688 880 francs de recettes moins 1 690 590 francs de dépenses)<sup>258</sup>. Tandis que la rencontre France-Espagne du 16 mars 1957 (elle aussi masculine, et elle aussi organisée à Paris) n'a rapporté que 379 143 francs (1 755 478 francs de recettes moins 1 376 335 francs de dépenses)<sup>259</sup>. Or, rien ne laisse présager que France-Espagne a été télévisé, il n'en est pas fait mention dans les programmes de l'époque, l'événement n'a d'ailleurs pas été radiodiffusé non plus par la RTF (alors que France-Tchécoslovaquie l'était)<sup>260</sup>. L'organe de la Fédération Française de Basket-Ball ne mentionne pas d'accord avec la télévision pour ce match. Il est donc intéressant de constater qu'une rencontre internationale de basket-ball dont la retransmission a été annoncée, a su, malgré les éventuels préjudices économiques craints de nombreuses fédérations sportives alors, attirer plus de spectateurs qu'une autre rencontre du même acabit, dans laquelle la télévision n'a pourtant joué aucun rôle.

Qui plus est, cette démonstration a sans doute conforté la FFBB dans l'idée que ses bonnes relations avec la télévision n'auraient pas à pâtir d'un préjudice financier pour les caisses de

---

255 Robert Lescaret, « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : Télévision », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°301, mars 1957, p. 25.

Si la source date de mars 1957, il faut savoir qu'elle relate une discussion datant du mois de janvier de la même année, la rencontre France-Tchécoslovaquie, quant à elle, a eu lieu le 2 février 1957. Les comptes rendus des réunions de la F.F.B.B. traitent régulièrement de sujet antérieurs.

256 *Id.*

257 Jacques Ferran, « Sport et TV : le secret de Polichinelle », *L'Équipe*, n°3372, 7 février 1957, p. 5.

258 Anonyme, « Bilan au 31 mai 1957 : profits et pertes », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°306 août 1957, p. 15.

259 *Id.*

260 Je m'appuie ici sur le « Programme de Radiodiffusion et Télévision » de ces deux dates, trouvé dans *Le Monde*, n°3742, 2 février 1957, p. 9. et *Le Monde*, n°3778, 16 mars 1957, p. 13.

la fédération. Ou du moins, que ce risque valait la peine d'être couru compte tenu des qualités de propagande de la RTF. Ce risque financier n'est pourtant pas inexistant, bien au contraire, il dépend en réalité du contexte de la rencontre retransmise.

#### **4.b Assumer les retransmissions sportives, quand la RTF annonce ses programmes**

Les retransmissions étant donc affaire d'entente entre les milieux sportifs et la RTF, la prudence va longtemps obliger la télévision à ne pas annoncer les retransmissions sportives prévues aux Français. Mais quel intérêt alors pour elle, sinon peut-être celui de surprendre, de temps à autre, quelqu'un qui allumerait son poste de télévision par hasard. La situation doit évoluer, d'une manière ou d'une autre, la transparence des programmes est une étape essentielle pour fédérer les téléspectateurs. Certes, ceux-ci savent parfois à quelles dates, à quels horaires ils peuvent trouver du sport à la télévision. Des émissions comme *Sports-Dimanche* y sont même consacrées<sup>261</sup>. Cette dernière, créée en 1956 possède par ailleurs quelques limites : dans *Sports-Dimanche*, en effet, on trouve des films courts montés de quelques minutes relatant les diverses informations sportives de la journée. Il s'agit d'images captées par des reporters depuis divers lieux en France où se déroulent des rencontres sportives ces jours-là. Pas d'intégralité, pas de continuité de l'événement et pas de direct donc. Qui plus est, la durée de l'émission est fixée (une trentaine de minutes environ)<sup>262</sup>. On est donc encore loin de la retransmission intégrale en direct, mais plutôt dans le compromis entre spectacle et information<sup>263</sup>. Une émission dédiée au sport, mais dont la durée est sensiblement plus proche de celle du JT.

Le sport en intégralité, lui, demeure donc bien souvent caché, et il faut savoir lire entre les lignes du programme de télévision pour deviner son contenu. Il existe en effet deux possibilités pour la télévision française : être claire et annoncer une retransmission sportive, mais elle prend alors le risque de pénaliser financièrement les organisateurs de l'événement sportif et les fédérations avec lesquelles elle traite. Ou bien dissimuler la vérité, en ne nommant pas explicitement l'émission ou le programme qu'elle entend

---

261 Raymond Marcillac, *Sport et télévision, op. cit.*, pp. 87-102.

262 *Ibid*, pp. 88-89.

263 Je reprends ici l'idée, assez forte à l'époque, qu'un reportage sportif monté et diffusé en différé peut-être considéré comme un programme d'actualité tandis que les retransmissions en intégralité et en direct sont en plus, envisagées comme des spectacles.

diffuser. C'est une technique à laquelle elle a bien souvent recours entre 1956 et 1958, notamment après que la FFF et la Fédération de Rugby à XIII l'aient blâmée à ce sujet<sup>264</sup>. Si on lit les programmes de télévision de l'époque, on peut trouver ainsi plusieurs formules mystérieuses qui n'ont en vérité qu'une seule fonction : annoncer des programmes sportifs. On trouve ainsi les mentions « Reportage d'actualité »<sup>265</sup> et « reportage d'actualités sportives » ainsi que ses variantes lorsqu'il s'agit d'un programme en Eurovision ; « Eurovision : reportage d'actualité »<sup>266</sup>, « Eurovision : reportage sportif »<sup>267</sup>, ou encore, « Actualités Eurovision »<sup>268</sup>. Qu'est-ce qui laisse alors penser qu'il s'agit d'événements sportifs ? Outre le fait qu'il est mentionné parfois clairement qu'il s'agit de sport, ces émissions ont souvent des horaires qui coïncident avec ceux de rencontres sportives prévues le même jour. Prenons par exemple la rencontre de rugby France-Écosse du Tournoi des Cinq nations organisée à Colombes le 12 janvier 1957. Les rencontres étant organisées en France, les recettes étaient reversées à la Fédération Française de Rugby (FFR). Or, on devine également qu'annoncer la retransmission télévisée du match aurait pu provoquer un manque à gagner pour cette dernière qui a donc pu demander à la télévision de ne pas faire figurer cette rencontre en toutes lettres dans son programme. Il existe pourtant différents moyens d'attester que cette rencontre a bien été retransmise par la télévision. Premièrement, le programme de la RTF pour ce jour-là, qui indique à 14h50 « Eurovision : reportage d'actualité »<sup>269</sup>. Or, le public sait, grâce à un article de *L'Équipe* paru en 1956, que la RTF, afin d'apaiser les tensions avec les fédérations, a officiellement [voir annexe VIII] demandé à tous les membres de l'Union européenne de Télévision de « ne plus annoncer à l'avance la nature des programmes sportifs diffusés dans le cadre de l'Eurovision »<sup>270</sup>. Il est ainsi spécifiquement demandé que ces programmes soient mentionnés uniquement comme « Actualité sportive Eurovision » et que même le lieu de reportage soit gardé sous silence. Ces chaînes de télévision ne sont pas non plus autorisées à annoncer ces programmes à l'écran ou sur les ondes avant que l'émission ne débute. Ainsi donc la mention « Eurovision : reportage d'actualité » laisse déjà deviner qu'il s'agit d'une

---

264 Anonyme, « La T.V. ne devait pas annoncer la retransmission de France-Grande-Bretagne », *L'Équipe*, n°3011, 10 décembre 1955, p. 9.

265 Programme de radiodiffusion et télévision, *Le Monde*, n°3419, 21 janvier 1956, p. 8.

266 Programme de radiodiffusion et télévision, *Le Monde*, n°3723, 11 janvier 1957, p. 13.

267 Programme de radiodiffusion et télévision, *Le Monde*, n°3491, 13 avril 1956, p.13.

268 Programme de radiodiffusion et télévision, *Le Monde*, n°3425, 27 janvier 1956, p. 9.

269 Programme de radiodiffusion et télévision, *Le Monde*, n°3723, 11 janvier 1957, p. 13.

270 Anonyme, « Les programmes sportifs de l'Eurovision ne seront plus annoncés à la demande de la TV française », *L'Équipe*, n°3045, 19 janvier 1956, p. 4.

retransmission sportive. Mais comment savoir alors de quelle discipline, de quel championnat il s'agit ? Les téléspectateurs de l'époque, en lisant le programme avaient-ils moyen de décoder le programme de la RTF ?

Il peut déjà envisager qu'il puisse s'agir du match de rugby prévu ce jour-là à Colombes. Parce que les rencontres du Tournoi des Cinq nations ont toujours lieu les samedis, aux environs de 15h. Le programme suivant de la télévision démarre à 17h, ce qui laisse un créneau de 110 minutes (au maximum, en admettant qu'il n'y ait pas eu d'interruption des programmes). Une rencontre de rugby dure 80 minutes, à laquelle il faut ajouter une mi-temps (bien plus courte à l'époque qu'aujourd'hui) la rencontre aurait donc pu tenir dans cette case horaire. D'autre part, le même programme de radiodiffusion et télévision précise que de 15h à 16h45 la radio parisienne diffuse le « match international de rugby à quinze France-Écosse à Colombes ». Les horaires étant sensiblement les mêmes, on peut facilement supputer que la télévision couvre le même événement. On sait donc qu'il y a bien un événement sportif prévu à cette heure en France le 12 janvier, mais puisqu'il s'agit d'un programme en Eurovision, n'est-il pas possible que cet événement sportif ait lieu ailleurs qu'en France ? Si l'on regarde un autre programme de radiodiffusion, où figure par exemple le programme de chaînes de télévision étrangères comme Télé-Luxembourg ou TV Belgique, on constatera que pour l'exact même créneau horaire que la RTF, ces chaînes annoncent : « Eurovision de Paris : actualités sportives »<sup>271</sup>. On a donc non seulement la certitude qu'il s'agit bien d'un programme sportif mais aussi qu'il est émis depuis Paris. Ce qui vient appuyer l'hypothèse de la retransmission du match France-Écosse. *L'Équipe*, enfin, vient mettre un terme à toutes ces tergiversations en affirmant haut et fort, le jour même de la rencontre : « France-Écosse sera télévisé en direct »<sup>272</sup>. C'est en effet à cette date que le magazine décide qu'il est grand temps d'arrêter tous ces mystères autour des retransmissions sportives. La rencontre intéresse les spectateurs et il serait temps, pour *L'Équipe*, que la télévision cesse de se cacher, elle qualifie d'ailleurs l'événement de « secret de polichinelle », tout le monde serait capable d'en tirer les mêmes conclusions à la vue de la mention « Eurovision : reportage d'actualité » du programme de télévision, d'autant que la plupart des grandes rencontres de rugby organisées à Paris ces dernières années ont été diffusées<sup>273</sup>. Le journal souhaite ainsi expérimenter les conséquences de

---

271 Programme de télévision, *Radio-Cinéma-Télévision*, n°364, 6 janvier 1957, p. 10.

272 Anonyme, « France-Écosse sera télévisé en direct », art. cit., p. 8.

273 *Id.*

l'annonce des retransmissions télévisées. Il espère également faire pression sur la RTF pour l'obliger à augmenter son budget pour le sport, et ainsi pouvoir verser des redevances plus élevées aux fédérations, ce qui pourrait mettre un terme à cette loi du silence<sup>274</sup>. Mais quelles ont été, justement, les conséquences de ces annonces ?

Les rencontres du Tournoi des Cinq Nations organisées en France sont un bon moyen d'étudier les conséquences de l'annonce des retransmissions. Les premiers directs consacrés à ce tournoi en France ont été communiqués clairement au public dès leur première diffusion par la télévision française en 1955<sup>275</sup>, avant d'être passés sous silence jusqu'à la rencontre France-Angleterre du 24 février 1962<sup>276</sup>. À partir de 1962, la RTF fait figurer les retransmissions des rencontres du Tournoi dans sa grille de programme.

Le Tournoi des Cinq Nations est un événement sportif annuel de rugby à XV dans lequel s'affrontent l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, le Pays de Galles et la France (invitée depuis 1910, puis exclue entre 1931 et 1947 avant de pouvoir y participer à nouveau). Toutes les nations s'affrontent une fois, le classement se fait ensuite par un système de points selon le nombre de rencontres remportées, perdues ou les matchs nuls de chaque équipe. Il n'y a pas de rencontres éliminatoires. L'organisation n'est pas non plus dévolue à un organisateur en particulier, chaque nation membre du Tournoi organise deux rencontres sur son territoire chaque année et joue les autres à l'extérieur. Ainsi le Tournoi rapporte-t-il finalement de l'argent à tous les participants puisque chaque fédération récupère les recettes des rencontres s'étant déroulées chez elle. Parce que l'événement est international, les rencontres du Tournoi fédèrent énormément les spectateurs des cinq « nations » concernées. Aussi, bien qu'en France, le rugby soit principalement un sport du Sud, ces rencontres sont organisées à Paris, au Stade de Colombes, la recette étant à coup sûr assurée, compte tenu de l'ampleur de l'événement<sup>277</sup>. Le Stade de Colombes peut accueillir jusqu'à 60 000 personnes (20 000 places assises dans les gradins couverts et 40 000 places debout dans les gradins découverts)<sup>278</sup>. Une enceinte gigantesque que les organisateurs

---

274 C'est en tout cas ce que prétend l'auteur de l'article.

275 Les rencontres France-Écosse du 8 janvier 1955 et France-Galles du 26 mars 1955 sont ainsi clairement annoncées dans les programmes télévisés de *Radio-Cinéma-Télévision* (voir n°259, 2 janvier 1955, p.32 et n°270, 20 mars 1955, p.32)

276 La rencontre France-Pays de Galles de 1959 est la seule rencontre du Tournoi organisée en France à avoir été annoncée dans l'intervalle. (*Le Monde*, n°4416, 4 avril 1959, p. 9.) sans doute alors parce que le Stade de Colombes affichait complet plusieurs jours avant la rencontre.

277 Raymond Marcillac, *Sport et télévision, op. cit.*, pp. 63-67. Le directeur du Service des sports est d'ailleurs persuadé que les retransmissions du Tournoi ont largement contribué à populariser le rugby dans le nord de la France où il demeurait relativement méconnu avant l'émergence de la Télévision.

278 Michaël Délépine, « Le stade de Colombes et la question du grand stade en France (des origines à

d'événements sportifs n'utilisent généralement qu'avec la certitude de pouvoir accueillir un nombre suffisant de spectateurs, on lui préfère souvent le Parc des Princes et ses 40 000 places pour des événements de moindre renommée<sup>279</sup>. Compte tenu de la large capacité d'accueil du Stade Yves-du-Manoir de Colombes, on comprend que les organisateurs ont tout intérêt à afficher complet afin de rembourser la location du lieu, voire d'engranger des bénéfices. Aussi l'annonce des retransmissions et ses éventuelles conséquences sur les ventes de tickets est une crainte légitime pour la Fédération Française de Rugby.

Le 8 janvier 1955, à l'occasion du match France-Écosse qui ouvre le tournoi, les caméras sont présentes pour retransmettre l'événement en direct. La situation est d'autant plus particulière que la captation par la RTF a été largement annoncée au préalable et figure en toutes lettres dans les programmes télévisés de l'époque<sup>280</sup>. Une annonce que beaucoup estiment comme responsable de la faible recette des ventes de tickets pour cette rencontre. C'est effectivement la rencontre du Tournoi organisée sur le sol français ayant généré le moins de recettes entre 1954 et 1959 [voir annexe IV]. Pourtant, ce résultat doit être relativisé, puisque la rencontre France-Pays de Galles du 26 mars 1955 va quant à elle attirer deux fois plus de spectateurs (et même réaliser le meilleur nombre d'entrées pour une rencontre du Tournoi en France entre 1954 et 1962), alors même que la rencontre est encore une fois retransmise en direct avec annonce préalable de la RTF<sup>281</sup>. On peut alors envisager diverses explications. Il se peut par exemple que la qualité de la retransmission pour France-Écosse ait été décevante, ce qui aurait alors incité les spectateurs à faire le déplacement pour la rencontre suivante et à délaisser les écrans de télévision. Il se peut également que le problème soit lié à l'affiche de la rencontre : France-Écosse, organisé en début de Tournoi n'a peut-être pas su mobiliser les spectateurs autant que France-Pays de Galles, dernier match des tricolores, qui comptabilisaient en plus de cela trois victoires, de quoi susciter la ferveur populaire<sup>282</sup>. Dans tous les cas, force est de constater que l'annonce de la retransmission n'est pas nécessairement la seule responsable des ventes de tickets. En effet, si l'on observe le nombre d'entrées pour la rencontre France-Angleterre du 10 avril 1954, qui est le dernier match du Tournoi de cette année-là [annexe IV], on constate que le

---

1972) », *Sciences sociales et sport* 2014/1, n°7, p. 81.

279 *Ibid.*, p. 86.

280 Anonyme, « Programme de télévision du samedi 8 janvier », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°259, 2 janvier 1955, p. 32.

281 Anonyme, « Programme de télévision du samedi 26 mars », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°270, 20 mars 1955, p.32

282 Anonyme, « Le président Coty assistera à France-Galles », *L'Équipe*, n°2780, 15 mars 1955, p. 8.

nombre d'entrées payées (37 690) est bien moins important que pour la rencontre France-Galles du 26 mars 1955 (53 025 entrées payées). Pourtant, en 1954, la RTF ne couvre pas encore le Tournoi, et il n'y a donc pas d'autre alternative que de suivre la rencontre à la radio<sup>283</sup>. Aussi une rencontre, même télévisée, peut parvenir à attirer les foules.

À l'exception des rencontres France-Galles de 1955 et 1959, qui ont comptabilisé les plus grands nombres d'entrées (respectivement 53 025 et 45 000 entrées) la plupart des rencontres des matchs du Tournoi organisées en 1954 et 1962 en France accueillent entre 25 000 et 35 000 spectateurs. Que la télévision confirme sa présence ou non. France-Galles 1955 et 1959 sont deux rencontres dans lesquelles l'Équipe de France était largement attendue, elle était alors très bien classée dans le Tournoi et risquait même de le remporter (ce qu'elle fait d'ailleurs en 1959 à l'issue du match France-Galles) on comprend donc que, retransmis ou non, ce qui pousse les spectateurs à se rendre au stade, c'est l'espoir d'un match d'anthologie, à l'issue duquel la France sera récompensée de ses efforts. Si la possibilité de suivre un match depuis chez soi est certes une opportunité séduisante pour certains amateurs de rugby, ces derniers ne désertent pas nécessairement les stades, au contraire, s'ils estiment qu'un beau match les attend. La télévision et la FFR finissent sans doute toutes deux par l'admettre, et à partir de 1962, la RTF ne cherche plus à cacher les retransmissions du Tournoi<sup>284</sup>. On peut néanmoins constater qu'une fois encore, la nomination de Raymond Marcillac n'a pas instantanément mis un terme à ces « programmations mystérieuses ».

On comprend donc que la situation ne se stabilise pas instantanément avec la création du Service des sports. Bon nombre de conflits ou de désaccords avec les fédérations persistent au-delà des années 1950. Annoncer les retransmissions sportives par exemple, reste un risque conséquent pour les fédérations mais puisque ces émissions se généralisent et sont anticipées par les téléspectateurs, le milieu sportif est bien obligé d'admettre qu'il doit désormais composer avec la télévision, tirer profit de la redevance qu'elle peut lui verser tout en continuant à bénéficier des recettes provenant des tickets d'entrée qui, elles, sont surtout assurées par la promesse d'un spectacle sportif à la hauteur des espérances des spectateurs disposés à faire le déplacement. La « loi du silence » met un certain temps à être brisée et des rencontres demeurent cachées aux téléspectateurs malgré la création d'un service dédié.

---

283 Anonyme, « Programme de radiodiffusion et télévision », *Le Monde*, n°2864, 10 avril 1954, p. 13.

284 Celles-ci sont désormais systématiquement annoncées dans les programmes de télévision.

Dans le même temps, aux États-Unis, la télévision payante devient plus réelle que jamais<sup>285</sup>. En 1958, des accords sont signés pour expérimenter divers systèmes allant dans ce sens (comme le Skiatron). On ne pointe plus, cette fois, les dérives d'un tel système mais les sommes astronomiques qu'il permettra d'enranger. Il est encore une fois question de l'utiliser pour des retransmissions sportives. On envisage ainsi de rendre payant l'accès aux rencontres sportives « exceptionnelles » et de garder gratuites celles d'un intérêt moindre. Une privatisation de l'événement sportif qui n'est encore une fois pas sans inquiéter *L'Équipe*. Si les formidables retombées financières d'un tel système sont entrevues, le problème demeure, encore une fois, la répartition de ces sommes<sup>286</sup>. *L'Équipe* craint ainsi toujours qu'un système similaire ne vienne à se mettre en place en France, entraînant par la même des dérives économiques préoccupantes<sup>287</sup>. Toutefois le journal continue à espérer un avenir moins incertain pour le sport télévisé, et note les efforts entrepris par le Service des sports :

La Télévision donne actuellement des signes de perfectionnement et d'organisation qui —si elle persiste dans cette voie— vont la rendre plus forte et plus téméraire.

Il appartient alors aux fédérations et aux organisateurs de ne pas freiner cet élan.

En face d'une T.V. en passe d'acquérir la plénitude de ses moyens, ils devront préciser leur position à son égard.

Il faudra ensuite traiter avec la rue Cognacq-Jay des accords durables et équitables qui, une fois pour toutes, régissent les rapports moraux et financiers des milieux sportifs avec la Télévision.<sup>288</sup>

Raymond Marcillac, en sa qualité de directeur du Service des sports va effectivement contribuer à stabiliser la situation, en mettant en place certaines règles pour maintenir des relations cordiales avec les fédérations. C'est sous son impulsion par exemple, que la RTF versera une redevance qui compense la différence avec les entrées moyennes enregistrées selon les championnats qu'elle couvre dans l'espoir d'atténuer l'impact financier de sa

---

285 Édouard Seidler, « La télévision payante pourra procurer des recettes de plusieurs milliards de francs ! », *L'Équipe*, n°3753, 1<sup>er</sup> mai 1958, p. 12.

286 *Id.* Les organisateurs de spectacles s'imaginent, avec un tel système, enranger des millions de dollars à chaque rencontres privatisée.

287 Comme vu dans le chapitre 3.a, la ruine grandissante des petits clubs de sports qui manquent de moyens, voire même leur disparition. La perte d'une discipline sportive encadrée qui serait alors motivée uniquement par l'argent ou encore la disparition pure et simple des athlètes.

288 Christian Quidet, « Le sport a-t-il enfin gagné la confiance des responsables T.V. ? », *L'Équipe*, n°3866, 11 septembre 1958, p. 7.

venue sur les ventes de tickets.

C'est aussi lui qui, afin d'entretenir au mieux ces relations avec les dirigeants des fédérations, fera en sorte que ces derniers soient toujours bien reçus à la télévision<sup>289</sup>, notamment pour faire la promotion des événements sportifs à venir. Ils invitent ainsi nombre de hauts cadres sportifs et organisateurs d'événements sportifs à participer à des JT ou des émissions spécifiques, non pas pour promouvoir la retransmission des événements sur les écrans mais bien pour inciter les téléspectateurs à se rendre aux stades pour voir eux-mêmes les rencontres<sup>290</sup>. La manœuvre est simple. En se montrant aussi courtoise, la télévision entend bien bénéficier d'un retour d'ascenseur et être invitée à son tour à filmer certaines rencontres. Le Service des sports débute et tire lentement son épingle du jeu. Et tandis que se stabilisent les relations économiques entre la RTF et le milieu sportif, les téléspectateurs développent un véritable enthousiasme pour les émissions sportives, de plus en plus nombreuses.

---

289 Christian Quidet, « La T.V. aimerait qu'on lui rende ses invitations », *L'Équipe*, n°3944, 11 décembre 1958, p. 7.

290 *Id.*

### **PARTIE III. Quand la retransmission sportive s'impose dans la grille des programmes**

Au cours des années 1950, le sport devient un programme de télévision de plus en plus normé, divers formats sont expérimentés, les droits de retransmissions sont peu à peu régulés. Mais la part des programmes sportifs évolue-t-elle considérablement à la télévision pour autant ? La quantité d'événements sportifs auxquels la RTF s'intéresse augmente-t-elle ? Et n'existe-t-il pas d'autres moyens de diffuser du sport pour la télévision que de le filmer elle-même ?

Il faut tout d'abord savoir qu'il existe un autre moyen pour la RTF de se procurer des émissions sportives sans avoir à pénétrer dans les stades. Un moyen qui nécessite malgré tout qu'elle obtienne l'aval des fédérations concernées avant toute diffusion, du moins si elle espère pouvoir traiter avec elles à l'avenir. Il s'agit de retransmettre des programmes sportifs filmés par des chaînes de télévision étrangères. Deux possibilités s'offrent alors encore à la RTF : se faire parvenir un film de la rencontre sportive et le diffuser en différé ou retransmettre l'événement en Eurovision, et donc en direct<sup>291</sup>. Ce dispositif lui permet d'alimenter sa grille de programmes en émissions sportives, à l'instar des captations qu'elle organise elle-même, et les retransmissions sportives semblent ainsi occuper une grande part de l'antenne. Mais qu'en est-il en réalité ? Et cette augmentation, si elle est effective, est-elle le signe d'un intérêt croissant de la direction de la RTF pour ce type de programme ou la preuve formelle que les téléspectateurs sont avides de retransmissions sportives ?

Une augmentation conséquente des émissions sportives, compte tenu du coût de ces dernières pourrait effectivement indiquer que ce programme plaît au public ou, du moins, que la RTF entend bien lui faire une réelle place dans sa grille. Et s'il s'agit bien d'un goût du public, comment s'est-il manifesté ? Je tâcherai donc ici de déterminer si oui ou non la part d'émissions sportives a augmenté à l'époque et si cela a bien été perçu par les téléspectateurs. Pour cela, je m'intéresserai d'abord au réseau d'Eurovision qui a joué un rôle conséquent dans les échanges de programmes sportifs et donc sur la grille des programmes de la RTF. J'essaierai ensuite de voir si le sport télévisé a été commenté par les téléspectateurs, si ces derniers se sont découvert un goût pour ce type d'événement et si

---

<sup>291</sup> L'échange de films sur pellicules avec des pays étrangers est déjà un phénomène courant dans les années 1950. Pierre Sabbagh a régulièrement eu recours à ce moyen pour se procurer des images pour son Journal Télévisé.

Jean Queval et Jean Thévenot, *TV, op. cit.*, p. 388.

cela n'a pas amené la RTF à repenser ses stratégies de programmation des émissions sportives afin toujours, de mieux répondre aux espérances du public. Ce dernier d'ailleurs, n'entendait peut-être pas consommer les retransmissions et actualités sportives comme le lui proposait la télévision.

## **CHAPITRE 5 : Le sport comme programme emblématique de la télévision française**

### **5.a La place du sport dans les échanges internationaux et l'Eurovision (1954-1958)**

Les événements sportifs étant, depuis l'avènement des Jeux olympiques modernes, de plus en plus courants et accessibles aux spectateurs, il n'est guère surprenant que ces rencontres aient également attiré l'oeil des services de la télévision française. Comme on l'a vu bien souvent, la RTF considère les rencontres et événements sportifs comme un sujet d'actualité<sup>292</sup>. C'est bien pour cela d'ailleurs que bon nombre de reportages sportifs occupent le temps d'antenne du JT dès son lancement<sup>293</sup>.

La dimension informative de ces reportages est donc indéniable et leur intérêt, s'ils sont diffusés en direct, ne fait aucun doute pour les reporters de la RTF. On a vu toutefois que la télévision ne parvient pas toujours à pénétrer l'enceinte des stades pour filmer toutes les rencontres qu'elle voudrait. On a vu également que, selon le lieu où se déroule la rencontre, la RTF, dans les années 1950, n'est pas toujours apte à filmer l'événement et à le diffuser en direct. Cette limite peut devenir d'autant plus contraignante si les rencontres sont organisées à l'étranger. On imagine mal la RTF envoyer toute une équipe de télévision pour filmer une rencontre de rugby à XIII disputée en Angleterre alors qu'elle renonce déjà (faute de moyens financiers, humains ou matériels) à filmer des matchs se déroulant dans le sud de la France<sup>294</sup>. Et même si elle le pouvait et le voulait, la rencontre étant organisée

---

292 Comme on l'a vu à travers ses relations avec les organisateurs du Tour de France (chapitre 2.b) l'argument principal de la télévision pour couvrir l'événement sans s'acquitter des contre-parties financières que l'on exige d'elle consiste à réclamer le « droit à l'information » des téléspectateurs.

293 On trouve des reportages sur le Tour de France dès 1949.

294 Raymond Marcillac, qui revient dans son livre *Sport et télévision, op. cit.*, pp. 63-67. sur le développement du rugby à XIII en France estime que si bon nombre de matchs de cette discipline ne sont pas encore retransmis dans les années 1950, c'est parce qu'ils sont généralement organisés dans le sud de la France, et non à Paris. Ainsi le direct n'est pendant longtemps même pas envisageable car les antennes relais permettant l'acheminement des images jusqu'à Paris ne sont pas encore en place, D'autre part, le

sur un autre territoire, il n'appartient pas à la RTF de faire venir ses propres caméras pour filmer l'événement mais aux chaînes de télévision locales. Loin de renoncer à ces images pourtant, la RTF et les chaînes de télévision étrangères ont vite compris leur intérêt à mettre en place un système d'échange de programmes leur permettant ainsi d'alimenter leurs grilles en images d'actualités et surtout, en reportages sportifs. C'est ainsi que naît l'Eurovision, un réseau d'échange de programmes entre divers pays membres.

Avec l'Eurovision, c'est tout un nouveau mode de circulation de l'actualité et de l'information qui émerge. On peut désormais voir non seulement ce qui se passe en France, mais aussi dans les autres pays membres du réseau. La radio et la presse faisaient certes déjà circuler les informations auparavant, mais c'est encore une fois, l'image et l'instantanéité qui viennent ici donner un poids sans commune mesure à la télévision.

L'Eurovision est une technique d'échange de programmes de radio et de télévision entre divers pays membres de l'Union européenne de Radio-Télévision<sup>295</sup>. L'objectif premier de cette organisation, créée en 1950 est de faire circuler des programmes de radio et de télévision entre différents pays membres<sup>296</sup>. Les missions de ce réseau sont de favoriser la propagation de programmes culturels, d'informations et d'émissions sportives. On trouve les prémises de ce réseau en 1952, à l'occasion de la semaine franco-britannique. Du 8 au 14 juillet 1952, la BBC et la RTF vont échanger différentes émissions, qui seront diffusées en simultané dans les deux pays grâce à un système de relais mobiles reliant Paris à Londres<sup>297</sup>. Il s'agit alors principalement de reportages, tournés au préalable, ayant vocation à faire découvrir Paris aux Anglais. La France émet et l'Angleterre reçoit, mais l'inverse n'est pas encore possible. Les images sont donc envoyées de France et commentées en direct en Angleterre. Sont ainsi diffusés des spectacles de cabarets filmés à la tour Eiffel, une visite des salles de sculpture du Louvre, les nuits militaires du Palais des Sports, la messe de la Basilique de Saint-Denis ou encore des bals populaires<sup>298</sup>. Si les échanges sont ponctués de quelques petits soucis techniques (à cause d'un orage notamment, les Anglais ne recevront, le jour du lancement de l'opération, que les ondes sonores du programme)<sup>299</sup>,

---

déploiement d'une équipe de tournage qui ramènerait le film du match représenterait un coût élevé.

295 La plupart des informations concernant les fonctions de l'Union Européenne de Radio-Télévision proviennent du site officiel de l'organisation :

URL : <https://www.ebu.ch/fr/home> [dernière consultation le 9 mai 2018].

296 L'UER fait ainsi circuler les émissions de télévision en Eurovision et de radio en Euroradio.

297 Anonyme, « La semaine Franco-Britannique de télévision », *Le Monde*, n°2313, 3 juillet 1952, p. 10.

298 *Id.*

299 J. W. « Difficile début de la semaine de télévision Franco-Britannique », *Le Monde*, n°2319, 11 juillet 1952, p. 9.

la semaine d'échanges se clôture sur une impression positive. Déjà la BBC et la RTF envisagent de renouveler l'expérience, cette fois-ci en sens inverse, l'année suivante, au mois de Juin<sup>300</sup>. Un calendrier qui n'est pas fixé au hasard, et l'on devine que la BBC et la RTF pensent alors déjà à retransmettre via ce procédé le couronnement de la Reine Elizabeth II prévu le 3 juin 1953. Il se pourrait même que cette semaine d'échange franco-britannique de 1952 ait eu pour objectif dès le départ de préparer ces deux télévisions à travailler ensemble et à anticiper les éventuels soucis techniques auxquels elles pourraient se retrouver confrontées.

Et en effet, l'année suivante, le 3 juin 1953, à l'occasion du couronnement d'Elizabeth II, la BBC qui couvre l'événement en direct va, non seulement rendre accessible l'événement à des millions d'Anglais, mais aussi, simultanément, à des téléspectateurs français, belges, néerlandais et allemands. Pendant 12 heures d'affilée, les téléspectateurs des 5 pays pourront assister à la cérémonie du couronnement d'Elizabeth II<sup>301</sup>. Bien que n'étant pas considérée comme le lancement officiel des échanges de programmes télévisés de l'Eurovision, c'est cette première expérience, fructueuse, qui permettra l'année suivante le lancement du « mois d'échanges Européens »<sup>302</sup>. Le 4 juin 1954 naît ainsi L'Eurovision<sup>303</sup>. Ce sont désormais huit pays qui vont échanger des émissions entre le 6 juin et le 4 juillet 1954 : La France, l'Angleterre, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark, la Suisse et l'Italie. Aux programmes, un reportage de la fête des narcisses de Montreux, une visite du Vatican, une fête un après-midi depuis Versailles, une revue des grands spectacles depuis Cognacq-Jay, puis retour à Versailles pour une fête de nuit, une revue par Elizabeth II d'un détachement de la Royal Navy, une fête internationale organisée pour les enfants de personnes déportées, visite à un camp de jeunes sur les bords du Rhin, nuit de la Saint-Jean

---

300 Anonyme, « Bilan de la semaine Franco-Britannique de télévision », *Le Monde*, n°2328, 20-21 juillet 1952, p. 6.

301 André Guilois, « Après avoir transmis le couronnement jusqu'à Berlin, la télévision montrera à ses téléspectateurs le chemin du stade », *L'Équipe*, n°2226, 4 juin 1953, p. 12.

302 La date officielle du lancement de l'Eurovision est assez floue, certains l'attribuent à la diffusion du Couronnement en 1953, tandis que d'autres la prêtent au mois d'échange Européen survenu en 1954. La question de savoir quand naît officiellement le procédé d'eurovision est donc cruciale. Les articles de presse relatant le couronnement, s'ils saluent la performance ne parlent pas spécifiquement d'un lancement officiel quelconque, tandis que le mois d'échange de 1954 est lui régulièrement qualifié de « première ». (voir, Michel Droit, « c'est sur la télévision française que reposera l'équilibre de la première "saison internationale" », *Le Monde*, n°2857, 2 avril 1954, p. 13.)

303 En vérité, on ne saurait réellement dire que c'est l'Eurovision qui naît ce jour là, car alors, le terme n'est encore jamais employé pour qualifier l'expérience, on parle de « mois d'échanges européen », de « saison internationale », de « saison européenne » ou encore de « télévision européenne ». Le premier emploi du terme que je trouve date de décembre 1954, plusieurs mois après l'expérience. (Voir Michel Droit « Pour les fêtes sept pays échangeront de nouveau leurs programmes télévisés », *Le Monde*, n°3083, 23 décembre 1954, p. 13.)

à Copenhague, fête sur la grande place de Bruxelles et ballet-pantomime, fête du Palio à Sienne et enfin... du sport<sup>304</sup>. Un reportage d'athlétisme à Glasgow, un concours hippique depuis Richmond et surtout, des retransmissions en direct de matchs de la Coupe du monde de football organisée en Suisse cette année-là sont prévues [ voir annexe VI]. Il ne s'agit pas d'un simple hasard du calendrier, ce mois d'échanges européen était initialement prévu pour Noël 1953, mais le projet est abandonné en septembre car les organisateurs préfèrent attendre le mois de juin et pouvoir ainsi diffuser l'événement<sup>305</sup>. C'est pour cette même raison que la Suisse rejoint le réseau, dont elle n'était pas encore membre. Le Danemark et l'Italie rejoignent également le réseau à cette occasion<sup>306</sup>.

Ces matchs de Coupe du monde sont d'ailleurs annoncés comme étant le point d'orgue de ces échanges d'émissions et sont largement attendus. En articulant ce mois d'échanges autour de cet événement, les télévisions des huit pays membres admettent, qu'elles le veulent ou non, l'intérêt que représentent les retransmissions sportives. D'autre part, les programmes diffusés en Eurovision pendant ce mois de juin 1954 n'ont pas tous été diffusés en direct, certains étaient en différé, ce qui n'était pas le cas des matchs de la Coupe du monde. L'intérêt était donc d'autant plus grand pour les téléspectateurs, qui avaient ainsi la possibilité, pour la première fois, d'assister à des matchs d'une Coupe du monde, au moment même où il se déroulaient, sans avoir à faire le déplacement jusque dans le Pays organisateur. Un événement extrêmement fédérateur qui plus est. On comprend donc facilement que ces échanges en Eurovision aient été couronnés de succès, comme le souligne Michel Droit, quelques jours après la fin des échanges :

Enfin, l'ultime rencontre de la Coupe du monde de football est venue hier mettre un terme à cette saison d'échanges, dont le succès, on peut le dire maintenant, a même dépassé les prévisions les plus optimistes de ceux qui la conçurent et en supportèrent les responsabilités. De nombreux récepteurs installés en des lieux publics, et même des projections sur grand écran, permirent à une quantité imposante de spectateurs de suivre les péripéties des derniers matchs. L'intérêt suscité par ces séances de réception collective est à verser entièrement au crédit de la T.V.<sup>307</sup>

---

304 *Id.*

305 Michel Droit, « C'est sur la télévision française que reposera l'équilibre de la première saison "internationale" », *Le Monde*, n°2857, 2 avril 1954, p.13

306 *Id.*

307 Michel Droit, « Succès total des échanges européen de télévision dominés par les reportages italiens », *Le Monde*, n°2937, 6 juillet 1954, p.8

La part qu'occupent les émissions sportives à cette occasion est d'autant plus importante si l'on regarde du côté des échanges franco-britanniques, les deux pays prévoient en effet des programmes supplémentaires, entre eux seuls, au cours du mois de juin. Des échanges exclusivement dédiés aux sports, puisque seront diffusés les Courses hippiques de Hurst-Park et de British Games à White-City, la rencontre de tennis France-Inde en Coupe Davis, des reportages en direct des 24 heures du Mans, les Courses d'Ascot, le Grand Prix de Paris ainsi que le Tournoi de Wimbledon<sup>308</sup>.

Avec l'Eurovision, ce ne sont donc plus seulement les rencontres qui se déroulent en France qui deviennent accessibles aux téléspectateurs, mais également les rencontres internationales et, à plus forte raison, celles se déroulant à l'étranger, auxquelles il est encore plus difficile d'assister compte tenu du voyage et du coût que cela peut impliquer<sup>309</sup>. Les rencontres internationales sont, qui plus est, éminemment intéressantes pour le téléspectateur, puisqu'elles convoquent un sentiment national, c'est l'occasion d'affronter ses voisins de manière pacifique, les enjeux peuvent alors fédérer un plus large public qu'un championnat national. La retransmission sportive par ce biais est, inévitablement, l'un des programmes les plus largement plébiscités par la presse. Elle estime en effet que les programmes sportifs remplissent parfaitement les conditions préalables à une diffusion en Eurovision. En effet, l'événement sportif (s'il est populaire bien sûr) est une question d'actualité. Et le sport, en particulier, a principalement de l'intérêt lorsqu'il est diffusé en direct. S'agissant parfois de rencontres internationales, l'émission aura potentiellement le mérite d'intéresser les téléspectateurs d'au moins deux pays membres du réseau d'échanges, à l'inverse d'émissions dédiées plus spécifiquement au folklore ou aux religions (qui ont une nature plus documentaire et n'appellent donc pas particulièrement à être diffusée en direct, à l'exception des messes en direct du Vatican, qui plaisent-elles aussi énormément au public). Enfin, la nature même des images fait que chaque pays peut librement apposer son propre commentaire par dessus, dans la langue adéquate. Nul besoin de traduction, si l'on retransmet une rencontre de football par exemple. Qu'importe le pays qui émet le programme, chaque pays qui recevra les images pourra demander à un spécialiste de commenter la rencontre en direct. Cela évite donc d'éventuels aléas, probablement plus

---

308 Michel Droit, « À partir de dimanche, la télévision sera européenne pour un mois », art. cit., p. 11.

309 Comme le rappelle la publicité pour les téléviseurs Continental Edison [voir annexe VII] à l'occasion d'un match Angleterre-France de Rugby organisé le 27 novembre 1957.

fréquents lorsqu'il s'agit par exemple d'actualités politiques en direct et de traduire simultanément la langue du programme. C'est ce qui fait des émissions sportives les meilleurs programmes que l'on puisse échanger en Eurovision, d'après Raymond Marcillac<sup>310</sup>. En effet, toute émission n'est pas bonne à être retransmise en Eurovision. Certains programmes ont bien peu d'intérêt en direct, parce que leur valeur d'information, par exemple, est assez modeste. D'autres présentent un intérêt, mais pour certains pays seulement. Or, le réseau d'Eurovision de l'époque ne permet pas l'acheminement de plusieurs programmes en simultané, un seul (sans doute celui qui aura sollicité le plus d'intéressés) peut-être retransmit aux télévisions membres. Michel Droit, journaliste au quotidien *Le Monde* qui a écrit de nombreux articles sur la télévision et notamment à propos de l'Eurovision dit ainsi :

L'expérience a en effet prouvé, d'une part que le spectacle international télévisé ne devait pas être provoqué, mais imposé par l'événement, d'autre part que certains publics nationaux pouvaient être intéressés par telle retransmission ou telle production, qui, en revanche, en laisseraient d'autres indifférents.<sup>311</sup>

On comprend donc qu'une retransmission en direct et en simultané dans différents pays peut parfois paraître injustifiée. De même, tous les programmes qui ont pu être retransmis n'ont pas toujours reçu une ovation de la presse, c'est encore une fois le direct et l'événement qui suscitent l'intérêt des critiques :

[...] Enfin samedi soir, après avoir quitté les Dolomites, nous nous transportâmes à Bruxelles pour y assister aux dernières minutes du match de basket France-Belgique. Là encore très bonnes conditions techniques. Il est certain que durant ces deux soirées nous avons été particulièrement favorisés. Quand l'Eurovision nous permet de tels déplacements pour de pareils motifs nous applaudissons. Lorsqu'elle nous prodigue d'ennuyeuses images sur les fleuves d'Europe dans le style le plus affligeant des documentaires filmés d'il y a vingt ans nous tournons le bouton.<sup>312</sup>

Ce sont donc les émissions en direct, revêtant une forte dimension d'actualité qui valent à

---

310 Raymond Marcillac, *Sport et télévision, op. cit.*, p. 187.

311 Michel Droit, « La télévision au seuil d'une année décisive : II. La multiplication des échanges internationaux bouleversera-t-elle l'aspect de nos programmes », *Le Monde*, n°3016, 6 octobre 1954, p. 13.

312 Michel Droit, « Eurovision », *Le Monde*, n°3429, 1er février 1956, p. 9.

l'Eurovision les meilleurs compliments, et l'on comprend que les retransmissions sportives servent particulièrement cette cause.

En outre, l'Eurovision permet des retours de faveurs entre divers pays membres. On devine qu'il s'agit également d'un outil diplomatique dont les chaînes de télévision ont intérêt à bien se servir. Le Tournoi des Cinq Nations par exemple, témoigne bien des éventuels accords entre les chaînes membres du réseau [voir annexe V]. L'événement est en effet largement diffusé, à partir de 1956 via ce dispositif<sup>313</sup>. Ce qui permet ainsi à divers pays intéressés de suivre les péripéties du Tournoi, dont l'une des spécificités est justement que les cinq nations participantes accueillent toutes quelques rencontres chaque année<sup>314</sup>. On comprend donc que pour un amateur du Tournoi, assister à toutes les rencontres s'avérerait délicat, car cela obligerait à de multiples voyages pendant plusieurs mois et aurait un coût conséquent. La télévision devient alors l'outil idéal pour ne rien manquer de cet événement. Mais encore faut-il, pour cela, que tous les matchs soient retransmis et que les chaînes de chaque pays membre de l'Union européenne de radiodiffusion et télévision demandent à recevoir les matchs en question. Ces chaînes auront, pour cela, à verser une redevance, ce qui implique donc une dépense sérieuse, puisque chaque année, le Tournoi comporte 10 matchs. Si par exemple Écosse-France est organisé et que la RTF souhaite permettre aux téléspectateurs français de voir la rencontre, il faut déjà que la BBC, qui gère les captations sur le sol écossais, ait prévu de retransmettre l'événement. Autrement dit il faut que le match l'intéresse elle aussi. À l'inverse, lorsqu'une rencontre France-Angleterre a lieu à Colombes, c'est à la BBC d'espérer que la RTF voudra bien filmer le match et le diffuser en Eurovision. Afin d'obtenir les images d'événements sportifs qui l'intéressent, une chaîne de télévision a tout intérêt à se montrer magnanime avec ses consoeurs quand ces dernières la contactent pour des raisons similaires. De nombreux accords s'instaurent ainsi entre les chaînes de télévision. En janvier 1958 la BBC a par exemple envoyé le signal de la 2<sup>ème</sup> mi-temps de la rencontre Écosse-France vers la France, pour que les Français puissent voir le match<sup>315</sup>. La BBC faisait alors un effort particulier en déplaçant pour l'occasion ses cars de

313 Voir annexe III. on voit clairement que la proportion des rencontres du Tournoi diffusées par la RTF augmente largement à partir de 1956, justement parce que l'Eurovision permet, non seulement d'émettre vers d'autres pays les images des rencontres ayant lieu en France mais aussi de recevoir celles s'étant jouées en Angleterre, en Écosse ou encore au Pays de Galles. Les matchs organisés en Irlande, quant à eux, n'ont jamais été diffusés à cette époque. Probablement parce que le réseau hertzien ne permettait pas d'en acheminer les images jusque en France.

314 Les nations participant au Tournoi ne sont pas les seules à diffuser ces retransmissions, le Luxembourg et la Belgique, notamment, ont également bénéficié des émissions de certains matchs. (Programme de Télé-Luxembourg, *Radio-Cinéma-Télévision*, n°325, 8 avril 1956, p. 11.)

315 Anonyme, « Seconde mi-temps d'Écosse-France télévisée », *L'Équipe*, n°3657, 8 janvier 1958, p. 1.

reportages à Édimbourg alors que la rencontre ne devait pas être diffusée : les accords entre la BBC et la rugby Union prévoyaient cette année-là de ne retransmettre que trois rencontres : Pays de Galles – Angleterre, Angleterre – Écosse et Irlande – Pays de Galles<sup>316</sup>. Il est probable que la BBC a accepté parce que la RTF a financé cette retransmission supplémentaire mais aussi, peut-être, parce qu'elle espérait que la RTF s'en trouverait ainsi redevable, et saurait s'en souvenir le moment venu.

De même, à l'occasion d'un match amical de football Angleterre-France organisé à Wembley le 27 novembre 1957, la BBC, après négociations avec la RTF, prévoit de téléviser l'événement en direct et en intégralité vers la France, alors que sur le territoire Anglais ne sera retransmise que la seconde mi-temps<sup>317</sup>. L'objectif de la BBC est de ne pas concurrencer les recettes. Dans un contexte tendu entre fédérations et télévisions, on voit comment ce fonctionnement, assez particulier, permettrait non seulement à la chaîne de télévision de faire de économies puisque, certainement, la RTF a participé au financement de la redevance (peut être même plus que la BBC puisqu'en France l'événement était intégralement diffusé) tout en maintenant des relations cordiales avec la fédération anglaise de football (puisque la rencontre n'était que partiellement diffusée en Angleterre). L'Eurovision est donc un moyen détourné pour la télévision de diffuser du sport, en dépit des relations tendues avec certaines fédérations alors, la RTF l'a bien compris et y a recours autant que possible :

La finale de la Coupe Européenne des clubs – disputée le 28 mai à Bruxelles – et la finale de la Coupe d'Angleterre – où figurera la valeureuse équipe de Manchester United – seront retransmises sur nos écrans. [...] Avec ces deux finales, le service sportif utilise une fois encore très habilement le tremplin de l'Eurovision pour faire prospérer les sports à la télévision française.<sup>318</sup>

En « important »<sup>319</sup> des émissions sportives de l'étranger, la RTF peut se passer de l'accès au stade qu'elle peine encore souvent à obtenir pendant ces années 1950. Mais elle prend alors le risque de détériorer plus en encore ses relations avec les fédérations qui lui sont

---

La première mi-temps ne sera pas diffusée parce que le programme initial de la BBC, déjà quelque peu perturbé par cette modification de dernière minute, ne peut être totalement bouleversé.

316 Id.

317 Anonyme, « le match de Wembley entièrement télévisé pour la France », *L'Équipe*, n°3620, 26 novembre 1957, p. 6.

318 Christian Quidet, « Le "Football d'importation" : ce n'est pas tout ! », *L'Équipe*, n°3724, 27 mars 1958, p. 10.

319 *Id.* Pour reprendre le terme d'importation employé par Christian Quidet.

hostiles, car les émissions qu'elle retransmet par le biais de l'Eurovision peuvent toujours concurrencer les événements sportifs organisés en France ce jour-là.

Aussi innovante soit-elle, l'Eurovision n'en connaît pas moins quelques limites. Premièrement, il convient, pour assister à un événement, que la télévision locale ait l'intention de le filmer et de le proposer aux autres pays membres. Ce qu'elle fait lorsqu'elle sait que l'événement représente un certain intérêt. C'est pour cette raison par exemple que la France émet les images du Tour de France 1956 vers la Hollande et le Luxembourg<sup>320</sup>. Tandis que l'Allemagne et l'Angleterre, aussi membres du réseau mais peu portées sur le cyclisme, n'ont pas souhaité bénéficier du programme<sup>321</sup>. Quand un programme est diffusé en Eurovision, chaque pays membre du réseau a donc la possibilité de « participer » ou non à l'échange. Mais il faut aussi réunir un minimum de participants pour que le programme soit accepté en Eurovision, sans doute afin d'éviter des démarches trop coûteuses. En 1958, il faut ainsi que trois pays membres, au moins, soient intéressés par une émission pour qu'elle soit retransmise via ce procédé<sup>322</sup>. Si elles acceptent, les chaînes de télévision bénéficieront alors d'un programme qu'elles n'auront pas eu à réaliser, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elles n'auront rien à déboursier.

Ce qui nous amène au deuxième point : les pays membres intéressés par une émission vont en effet s'acquitter d'une redevance dont le prix peut certes, être avantageux, mais pas toujours. La Suède, qui organise la Coupe du monde 1958, va par exemple demander des sommes conséquentes aux télévisions membres du réseau. La RTF, qui diffusera finalement la plupart des rencontres ayant été filmées, estime pourtant que la somme exigée « dépasse sensiblement les possibilités financières de la plupart des télévisions européennes »<sup>323</sup>. Un prix fixé par les organisateurs de l'événement, qui se montrent alors encore une fois particulièrement réfractaires à la venue de la télévision. Les rencontres se jouent pourtant à guichet fermé, et les organisateurs n'ont donc pas à craindre que la télévision leur fasse concurrence. Mais l'organisation suédoise espère bien tirer le maximum de profit de l'événement et récupérer de l'argent par tous les moyens possibles<sup>324</sup>.

---

320 Jean-Guy Moreau, « Le Tour en Eurovision », art. cit., p. 7.

L'Italie a également retransmis le reportage, mais ne souhaitant pas le diffuser à la même heure qu'en France, la télévision Italienne a reçu une copie sur film de l'émission qu'elle a pu ainsi librement diffuser à l'horaire de son choix.

321 *Id.*

322 Jean-Louis Caussou, « L'Eurovision, télévision universelle », *Radio-Télévision-Cinéma*, n°437, 1<sup>er</sup> juin 1958, pp. 8-9.

323 Anonyme, « L'organisation du championnat du monde », *Le Monde*, n°4092, 20 mars 1958, p. 13.

324 *Id.*

L'Eurovision pose donc des problèmes financiers : c'est un moyen de diviser le coût de la redevance exigée par les organismes sportifs pour certains événements très populaires. Mais cette redevance n'est-elle pas, dans le même temps, revue à la hausse par les organisateurs, au prétexte, justement, que plus de personnes encore pourront assister à l'événement via l'Eurovision ? *L'Équipe* pointe effectivement ce problème avec la redevance exceptionnellement élevée que réclament les organisateurs de la Coupe du monde de football 1958 pour la retransmission télévisée de l'événement :

Sans cet accord parfait des pays adhérents à l'UER (Union Européenne de Radio-Télévision), il n'est pas de télévision isolée qui puisse disposer des ressources suffisantes pour supporter les frais inhérents aux grands événements sportifs. Partagé en treize au prorata du nombre de postes déclarés dans chaque pays, le prix d'une manifestation télévisée devient plus accessible.

Pour les animateurs de sport, l'Eurovision est une tirelire qui vaut son pesant d'or.

Si l'UER s'était retirée des négociations, jamais la télévision scandinave n'aurait pu payer ou garantir la recette des championnats du monde. (Les organisateurs ont touché 150 millions de l'Eurovision).<sup>325</sup>

Les organisateurs de la Coupe du monde ne sont pourtant pas les plus exigeants. Les organisateurs des championnats d'Europe d'athlétisme, organisés à Stockholm quelques semaines après la Coupe du monde de football vont quant à eux exiger une somme qui équivaut proportionnellement (la compétition ne dure qu'une semaine) à quatre fois celle exigée pour le mondial de football<sup>326</sup>. L'UER refuse, la somme étant bien trop élevée et la compétition survenant aussi sans doute trop peu de temps après la Coupe du monde de football. Les championnats d'athlétisme, que les téléspectateurs espéraient pourtant ardemment voir ne sont donc pas diffusés<sup>327</sup>.

Les problèmes financiers que l'on avait déjà vus à l'échelle de la France sont donc sensiblement les mêmes à l'échelle européenne, et même mondiale. L'Union de radiodiffusion et télévision explique, à l'aube des Jeux olympiques de Melbourne de 1956, que l'événement ne sera pas couvert, le CIO ayant imposé trop de restrictions pour un budget trop élevé<sup>328</sup>.

Les Jeux olympiques de Rome en 1960 connaissent le même problème. Le CIO exige des

325 Christian Quidet, « L'unité Européenne est un succès », *L'Équipe*, n°3807, 3 juillet 1958, p. 8.

326 Raymond Bault, « Amateurisme et... mercantilisme », *L'Équipe*, n°3825, 24 juillet 1958, p. 6.

327 *Id.*

328 Anonyme, « Pas de J.O. aux actualités ni à la T.V. », *L'Équipe*, n°3254, 21 septembre 1956, p. 1.

télévisions du monde entier la somme de 700 millions de francs pour retransmettre la totalité de l'événement<sup>329</sup>. Certaines chaînes américaines semblent prêtes à investir au moins la moitié de cette somme à elles seules, mais le comité olympique préférerait que les sommes soient réparties plus équitablement. Si le CIO exige une telle somme, c'est parce qu'il a conscience de l'intérêt du public pour les Jeux olympiques, or, il ne s'agit plus seulement de remplir les stades et de rendre accessible l'événement à des milliers de spectateurs mais bien à des millions, grâce à la télévision<sup>330</sup>. De quoi s'assurer des recettes conséquentes.

Ainsi l'Eurovision, qui semble être une technique fabuleuse, surtout pour alimenter la grille des programmes des télévisions en émissions sportives est-elle finalement source de dérives financières, initiées notamment par les dirigeants des milieux sportifs qui y voient un moyen supplémentaire d'engranger des bénéfices et exigent volontiers des sommes toujours plus élevées. Les télévisions sont ainsi prises dans une sorte d'étau, elles ont donné du sport à voir aux téléspectateurs, elles ont créé, chez eux, un goût de l'événement sportif et devraient, faute de moyens, les priver de grands événements comme une Coupe du monde, alors même que la précédente a été diffusée<sup>331</sup>. On voit mal comment la RTF et plus généralement les chaînes de télévision membres de l'Eurovision pourraient soudainement faire l'impasse sur des programmes populaires. Pourtant, on constate que la RTF finit généralement par se plier aux exigences financières. Elle a diffusé la Coupe du monde 1958 en direct dès que cela s'avérait possible, tout comme elle retransmettra les JO de Rome en direct<sup>332</sup>. Or, cette décision témoigne alors de la place du sport sur les écrans français. Un programme désormais inévitable, et ce malgré son coût. On a vu comment les formats des émissions sportives de la RTF évoluaient au fil des années 1950, mais il convient désormais de se demander quelle part d'antenne occupent ces émissions sportives, une proportion qui a certainement été influencée par ces échanges en Eurovision.

---

329 Gaston Meyer, « Le C.I.O. demandera 700 millions aux télévision pour les jeux de Rome », *L'Équipe*, n°3507, 16 juillet 1957, p. 10

330 *Id.*

331 Si la Coupe du monde 1958 a bien été retransmise par la RTF, les exigences financières des organisateurs l'ont amenée à s'interroger pendant un temps sur le bien fondé de l'entreprise. Et si les rencontres de 1954 n'avait pas suscité un tel engouement du public, peut-être la télévision française aurait elle fait le choix de ne pas diffuser les rencontres de 1958.

332 Roland Dailly, « Aux Jeux olympiques de Rome », *Télévision-Radio-Cinéma*, n°553, 21 août 1960, pp. 5-6-7.

## 5.b Une grille de programmes qui fait la part belle au sport (1954-1958)

Comme on l'a vu plus tôt, la part de direct dédiée au sport augmente progressivement dès 1952, tandis que les émissions dédiées au sport diffusées en différé continuent à prospérer elles aussi. Le sport occupe une place d'autant plus importante sur les écrans avec l'avènement de l'Eurovision, à partir de 1954 et du Mois d'échanges européen qui couvrira alors de nombreux événements sportifs. Mais peut-on réellement mesurer la part que représentent ces émissions sportives durant les années 1950 ? Peut-on d'ailleurs considérer qu'il y a réellement une augmentation du nombre d'émissions et de reportages sportifs ou cette impression est-elle seulement à mettre en corrélation avec l'augmentation générale du volume horaire de la télévision à cette époque ?

Les chiffres et pourcentages annoncés ici seront à prendre avec précaution. Bon nombre de journalistes des années 1950 semblent se prêter au jeu du calcul de statistiques, mais rares sont ceux qui expliquent d'où proviennent leurs chiffres. Il peut alors s'agir, tantôt d'un sentiment, tantôt d'études erronées, parfois, enfin, je l'espère, de véritables faits. Par ailleurs, les chiffres et statistiques avancés par ces journalistes peuvent aussi être perçus comme un indicateur du sentiment général de la presse vis-à-vis des retransmissions sportives.

Observons d'abord quelques statistiques qui apportent certains éclairages nécessaires sur la télévision française des années 1950 :

	Volume horaire hebdomadaire de la RTF
1948	13
1949	De 16 à 22
1950	24
1951	27
1952	31
1953	34
1954	40
1955	43
1956	46
1957	48
1958	50

Les volumes horaires de 1949 à 1956 proviennent de l'ouvrage de Jean Queval et Jean Thévenot, *TV, op. cit.*, pp. 224-225.

Les volumes horaires de 1957 et 1958 proviennent de : Institut national de la statistique et des études économiques pour la métropole et la France d'outre-mer, *Annuaire statistique de la France 1958*, Paris, Presses Universitaire de France, p. 259.

Institut national de la statistique et des études économiques pour la métropole et la France d'outre-mer, *Annuaire statistique de la France 1959*, Paris, Presses Universitaire de France, p. 263.

Il est essentiel de noter que la grille de programmes de la RTF se remplit, au long des années 1950 en même temps qu'accroît le volume horaire de la chaîne. Il est normal qu'elle

produise plus d'émissions si elle doit assurer un temps d'antenne plus long. Or, entre 1948 et 1956, le volume horaire hebdomadaire de la RTF a été multiplié par 3,5. Dire que les émissions sportives prolifèrent dans la grille des programmes n'aurait toutefois aucun sens si tous les programmes ont connu la même augmentation de temps d'antenne. Là encore, l'ouvrage de Queval et Thévenot nous permet d'avoir une idée de l'évolution des émissions de télévision selon leur type<sup>333</sup>.

	Émissions de la RTF				
	% de direct			% de film	
	% du Studio	% en extérieur	% Eurovision	% films de la RTF	% films extérieurs
1952	50,00%			50,00%	
	non connu	non connu	non connu	non connu	non connu
1953	50,50%			49,50%	
	31,50%	19,00%	non connu	18,20%	31,30%
1954	56,00%			44,00%	
	34,70%	18,30%	3,00%	15,30%	28,70%
1955	62,33%			37,67%	
	37,26%	22,62%	2,45%	14,15%	23,52%

Jean Queval et Jean Thévenot, *TV, op. cit.*, pp. 226-227.

Par ailleurs, si l'on observe la part d'émissions tournées en direct et celle de films tournés sur pellicule, on constate également que le rapport, qui jusqu'en 1952 jouait plutôt en faveur du différé ou, du moins s'équilibrait, bascule progressivement au profit du direct<sup>334</sup>. À partir de 1953, la part de direct tourné en studio augmente légèrement plus que celle de direct tourné en extérieur (qui comprend les retransmissions sportives). L'Eurovision, si elle ne représente pas un très large pourcentage de ces directs recouvre également des émissions sportives. Si la part d'émissions diffusées en Eurovision en 1954 est plus élevée qu'en 1955 alors que la technique se développe, c'est en partie à cause du poids que représentait, en 1954, la retransmission des matchs de Coupe du monde. Le pourcentage d'émissions sportives est en effet tributaire des calendriers sportifs et, inévitablement, une année de Championnat du monde ou de Jeux olympiques a toujours un impact sur les statistiques. Il faut, de plus, garder à l'esprit que le sport a également sa place en différé, notamment dans le journal télévisé et qu'il occupe donc une place dans la part de films,

333 Par « type » j'entends ici qu'il peut s'agir d'une émission en direct ou d'un film.

334 Queval et Thévenot ne donnent pas de chiffres avant 1952 mais ils précisent que c'est la dernière année de "partage rigoureusement égal entre le direct et le film". (*TV, op. cit.*, pp. 226-227) On peut donc supputer qu'avant cela, la RTF privilégiait autant ( et peut-être même plus) le film que le direct.

tournés par la RTF ou extérieurs<sup>335</sup>. On a vu à quel point le sport dominait même le journal télévisé, y apparaissant dans une émission sur deux et dans un reportage sur trois<sup>336</sup>. Toutefois l'information principale ici reste bien l'augmentation d'émissions en direct de la RTF, ce qui laisse envisager que ces directs aient pu être consacrés au Sport. Cette hausse de plus de 12 points en 3 ans est, entre autres choses, due aux capacités techniques de la RTF qui s'améliorent à l'époque. C'est peut-être aussi le signe d'une décision des dirigeants, qui admettent volontiers que l'instantané, l'actualité, sont l'essence même de la télévision. Bon nombre d'efforts entrepris par la RTF au cours des années 1950 vont dans ce sens. Comme l'acquisition d'un nouveau car de reportage, pour accroître les capacités de tournage en extérieur et en direct en 1954<sup>337</sup>. Un car qui est obtenu, d'ailleurs, à quelques semaines du lancement du mois d'échanges européen. La RTF a certainement dans l'idée de se montrer la plus expérimentée possible et d'offrir des émissions d'une qualité sans pareille aux autres chaînes de télévision participantes. Doucement mais sûrement, la RTF fait une place plus grande aux émissions en direct dans sa grille, ainsi à partir d'octobre 1955, le film du dimanche après-midi est remplacé par une émission de variétés en direct<sup>338</sup>. Les reportages, quant à eux, doivent être plus présents :

Enfin les reportages en direct, variétés et autres transmissions extérieures, qui furent l'atout majeur de la Télévision française au cours de ces dernières années, seront maintenus deux ou trois fois par semaine et si possible davantage. Souhaitons-le car leur qualité, leur intérêt de plus en plus rarement démenti, ont certainement fait davantage pour la publicité de la télévision auprès du grand public que bien des émissions en studio presque toujours plus complexes et plus coûteuses.<sup>339</sup>

---

335 *Id.* Queval et Thévenot qualifient ces films « d'autres films » car ils ne sont pas produits par la Télévision française, il peut ainsi s'agir de films commerciaux comme de films tournés par des télévision étrangères "avec qui les échanges de pellicules sont au différé ce que l'Eurovision est au direct" (pour reprendre les mots de Queval et Thévenot)

336 Fabien Wille, « Une diachronie du spectacle télévisé : des logiques d'innovations et de promotions », dans Pierre Gabaston et Bernard Leconte, *Sports et télévision*, Regards croisés, L'Harmattan, 2000, pp. 427 à 442.

337 Michel Droit, « Un nouveau car de reportages télévisés est mis en service », *Le Monde*, n°2898, 21 mai 1954, p. 13.

La RTF après avoir reçu ce nouveau car en commande aussitôt trois supplémentaires, qui furent mis en service quelques temps plus tard. L'objectif étant de rattraper son retard sur les autres télévisions européennes.

338 Michel Droit, « La télévision au seuil d'une nouvelle saison : II- peu de changement dans les programmes, L'Eurovision et le "direct" garderont la vedette », *Le Monde*, n°3331, 9-10 octobre 1955, p. 11.

339 *Id.*

On devine facilement que si l'augmentation du direct n'est pas fulgurante, c'est faute de moyens suffisants, malgré cela, la télévision entend pourtant maintenir un certain niveau de qualité qu'elle estime avoir fait découvrir à ses téléspectateurs. Toutefois constate-t-on que ces reportages en extérieur, diffusés au rythme de deux ou trois fois par semaine, sont encore assez rares. Et parmi eux, combien sont dédiés spécifiquement au sport ?

En mars 1955, *L'Équipe* affirme déjà que 15 % des programmes de télévision sont consacrés au sport<sup>340</sup>. Le journal compte, dans ce pourcentage, des émissions comme *36 chandelles*, présentée par Jean Nohain, qui sont plus proches de l'émission de variétés que de sport<sup>341</sup>. C'est donc un pourcentage assez large qui englobe tout ce qui touche de près ou de loin à l'activité sportive. En 1956, dans une nouvelle étude sur le sport et la télévision menée par *L'Équipe*, il est dit que les émissions sportives (sans prendre en compte la part de reportages sportifs dans le JT, ni les émissions de variétés dans laquelle est cette fois catégorisé l'émission *36 chandelles*) représenteraient 6,1% des émissions de la RTF<sup>342</sup>.

Étienne Lalou, quant à lui, estime, à la même époque, que près de 3h de programmes sont consacrées chaque semaine au Sport<sup>343</sup>. Il précise, par ailleurs, qu'un quart de ces programmes serait dédié au catch<sup>344</sup>. Or, j'ai déjà expliqué, en introduction, pourquoi je considère ici le catch comme une discipline plus particulière. J'ai d'autre part également donné le sentiment de certains journalistes de *L'Équipe* à ce sujet<sup>345</sup>. En relativisant ce calcul sans inclure le catch, on aurait donc environ 2h15 de sport sur les écrans chaque semaine. Lalou n'inclut pas non plus ici les émissions du JT dédiées au sports<sup>346</sup>. Ce qui laisse penser qu'il parle donc bien de 2h15 de retransmissions sportives en direct. Or, si l'on considère que la télévision émet 46 heures par semaine en 1956, alors, 2h15 d'émissions sportives hebdomadaires représenteraient environ 4,9% des programmes, et 6,5% si l'on

340 Anonyme, « 24 heures de sport : Jules Verne, la TV et le sport », *L'Équipe*, n°2788, 24 mars 1955, p. 1.

341 *36 chandelles* est créée en 1952 et diffusée jusqu'en 1958. C'est une émission de variété dans laquelle sont invités de jeunes talents, acteurs, chanteurs ou sportifs pour faire leurs preuves.

342 André Guillois « La Télévision et le Sport : la place du sport dans les programmes aux USA et en France », *L'Équipe*, n°3246, 12 septembre 1956, p. 12.

343 Étienne Lalou, *Regard neuf sur la télévision*, op. cit., p. 95.

L'ouvrage est publié en 1957, et les chiffres avancés par Lalou datent généralement de 1956 pour les plus récents.

344 *Id.*

345 Divers articles de *L'Équipe* qualifient volontiers le catch de divertissement plutôt que de sport :

Anonyme, « Les abus de la télévision », art. cit., p. 1.

Anonyme, « Toujours la télévision », *L'Équipe*, n°3260, 28 septembre 1956, p. 1.

Anonyme, « Sport et petit écran », *L'Équipe*, n°3421 5 avril 1957, p.1

346 L'auteur catégorise dans ce chapitre les émissions de la RTF et distingue les reportages sportifs du journal télévisé.

inclut le catch, ce que L'Équipe a sans doute fait aussi (malgré ses réticences). Les résultats sont donc relativement proches.

Christian Brochand, enfin, en se reposant sur les résultats de 1974 de l'annuaire statistique de la France, annonce que les émissions sportives (hors Journal télévisé) représentaient 1h30 de programme hebdomadaire en 1953, puis 3h entre 1954 et 1955. En 1957, le sport représenterait ensuite 5,3% des programmes (toujours hors JT), puis 7,5% entre 1960 et 1961, enfin, 8% entre 1963 et 1964<sup>347</sup>. Des indications qui ne correspondent pas tout à fait aux précédentes.

Suite au salon de la radio et de la télévision 1958, *L'Équipe* rédige un long article sur le sport et la télévision, ainsi, le journal annonce qu'entre le 1er janvier et le 15 septembre 1958, la RTF aurait retransmis pour 120 heures de reportages sportifs en direct :

	Part des retransmissions sportives par discipline entre le 1er janvier et le 15 septembre 1958 (sur 120h de reportages en direct)
Football	28,50%
Cyclisme	13,30%
Rugby	9,50%
Catch	7,20%
Tennis	6,30%
Athlétisme	6,10%
Boxe	6,00%
Ski	5,00%
Hippisme	3,20%
Basket-Ball	3,00%
Volley-Ball	1,80%
Natation	1,30%
Autres	8,80%

Christian Quidet et André Guillois, « 120 heures de reportages sportifs en direct », *L'Équipe*, n°3872, 18 septembre 1958, p. 10

Le tableau ci-dessus reprend les données avancées par *L'Équipe*. Nous permettant ainsi de constater quelles disciplines couvre le plus la télévision. Il est intéressant de noter que malgré des tensions entre la RTF et la FFF, le football occupe une grande place sur les écrans de télévision. Peut-être ce résultat élevé est-il justement dû aux échanges en Eurovision, qui, à une époque où la télévision ne parvient pas toujours à pénétrer les

<sup>347</sup> Christian Brochand, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France : Tome II 1944-1974*, op. cit., p. 431.

stades, lui a permis de se procurer les images de certaines rencontres. La part de catch n'est, par ailleurs, pas aussi importante que ne le laissait entendre Étienne Lalou deux ans plus tôt<sup>348</sup>. À moins que la télévision n'ait largement réduit la part de programme dédiée au catch entre ces deux années, il est plus probable qu'une fois encore, les données avancées soient à observer avec beaucoup de précautions.

Avec 120 heures de reportages sportifs diffusés dans un délai de 37 semaines, nous aurions donc une moyenne de 3h15 d'émissions sportives hebdomadaires. Sensiblement la même quantité qu'en 1957. Toutefois sommes-nous certains cette fois-ci que le calcul ne prend en compte que des retransmissions sportives en direct et pas en différé.

On comprend néanmoins à quel point il peut être difficile d'interpréter ces chiffres, tant la définition des émissions sportives est mouvante selon les journalistes. D'aucuns y associent les émissions de jeux télévisés, pour peu qu'il y ait une dimension sportive ou un athlète qui y participe. Certains prennent en compte les reportages du Journal télévisé dans leurs calculs. D'autres, enfin, ne regroupent sous cette appellation que les retransmissions sportives, partielles ou intégrales, en direct. Ce faisant, les résultats peuvent plus ou moins varier et rendre caduque cette approche. La seule vraie solution serait alors de consulter directement les documents de la RTF.

D'après tous ces chiffres, il semblerait néanmoins que le sport stagne à un volume d'environ trois heures par semaines à partir de 1954-1955. S'il est certain que les retransmissions sportives occupent une place grandissante sur les écrans français entre 1952 et 1955, leur rythme de diffusion semble se régulariser par la suite et ne pas augmenter de manière significative. En ce sens donc, je ne saurais affirmer que la part du sport croît considérablement sur les écrans français au fil des années 1950.

Mais, encore une fois, ces chiffres sont à relativiser, car ils relèvent de moyennes. Or l'événement sportif, bien qu'il soit généralement récurrent n'a pas un rythme homogène, permettant d'être étudié d'une année sur l'autre. Les compétitions peuvent se dérouler sur un mois ou deux, sur quelques semaines seulement, sur dix mois ou même tous les quatre ans. Le temps d'antenne des émissions sportives au fil des années 1950 dépend inévitablement du calendrier sportif. La télévision ne crée pas ces compétitions, elle les filme et les diffuse. Il existe donc des périodes plus ou moins riches en retransmissions sportives. Les championnats, les Tournois, les Jeux olympiques, sont autant d'événements répartis différemment dans le temps. Aussi, présumer de la part des émissions sportives en

---

348 Étienne Lalou, *regards neufs sur la télévision*, op. cit., p. 95.

les comparant d'année en année peut s'avérer une approche biaisée.

Il convient donc plutôt de se pencher plus concrètement sur des cas pratiques. On sait que le sport est de plus en plus présent sur les écrans de télévision français au cours des années 1950. On sait également que le réseau de l'Eurovision a contribué à rendre accessibles bon nombre d'événements culturels, folkloriques mais aussi et surtout, sportifs. En observant directement la part de temps d'antenne que la RTF consacre aux championnats ou événements sportifs d'une année sur l'autre, on pourra peut-être estimer s'il y a augmentation ou non des émissions consacrées au sport en France entre 1952 et 1958.

Si l'on observe le programme de la télévision française sur une semaine en 1952 et 1958, ne présentant, a priori, aucun événement sportif majeur, du moins en France, on constate une augmentation des émissions dédiées aux sports<sup>349</sup>. Le Journal télévisé n'est pas pris en compte ici, car, même s'il offre une large tribune aux sports, il est impossible, à la simple lecture du programme télévisé de savoir s'il y a été question de sport ou non. Je m'intéresserai donc ici exclusivement aux retransmissions sportives et aux émissions thématiques.

Le programme de la Télévision française n'annonce aucune retransmission sportive entre le 12 et le 18 mai 1952. Seule une « émission en extérieur » prévue le 17 mai à 17h pourrait, potentiellement, avoir trait au sport. Mais je ne peux rien affirmer avec certitude<sup>350</sup>.

En revanche, la semaine du 19 au 25 mai 1958 propose, elle, diverses émissions à caractère sportif : le 21 mai, de 19h30 à 20h30, la RTF diffuse l'émission *Sport-Jeunesse*. Le 22 mai de 20h30 à 21h30, elle diffuse *Télé-Match*. Le 23 mai est diffusé entre 21h30 et 22h20 un "reportage d'actualité", rien ne permet d'affirmer, encore une fois, qu'il s'agisse de sport, mais le doute est possible. Le 24 mai à 14h45, 15h20 et 16h45 sont retransmis en Eurovision les "British Games", une compétition d'Athlétisme. Enfin, le 25 mai, de 15h30 à 16h30 est retransmis un "reportage d'actualité", il pourrait encore une fois s'agir de sport, sans certitudes, puis, de 19h15 à 20h30, la télévision française diffuse *Sports-Dimanche*.

On ne peut donc pas nier l'augmentation d'émissions à caractère sportif dans la grille de

---

349 D'après les programmes de Radiodiffusion et Télévision du 12 au 18 mai 1952 (voir *Le Monde*, n°2268 à n°2274) et du 19 au 25 mai 1958 (voir *Le Monde*, n°4142 à n°4148). Ces semaines, relativement proches dans le temps surviennent, entre autre, après clôture des Coupe de France de Football, des championnats de France de Rugby, avant le lancement du Tour de France. Il n'y avait, a priori, aucun événement sportif majeur prévu ces jours là.

350 Compte tenu des subtilités avec laquelle la RTF dissimulait parfois les émissions sportives, par souci de préserver les organisateurs sportifs de toute conséquence financière, la mention « émission en extérieur » pourrait dissimuler une rencontre sportive.

programmes de la RTF. De nombreuses émissions dédiées aux sports sont désormais mises en place. Par ailleurs, on constate que le recours à l'Eurovision permet effectivement à la RTF d'augmenter la part d'émissions sportives dans sa grille de programmes.

L'Eurovision sert principalement la cause du sport, entre le 6 juin 1954 et le 31 décembre 1959, la France et les autres membres du réseau vont échanger 1098 émissions, et 59,4% de ces échanges seront des programmes sportifs<sup>351</sup>. Le réseau permet donc à la RTF de largement alimenter sa grille de programmes, mais aussi, avec un budget toujours très restreint, de verser une redevance équitable aux organisateurs d'événements sportifs, quand la rencontre qu'elle souhaite filmer intéresse d'autres chaînes de télévision.

Et l'on remarque effectivement facilement comment l'Eurovision a largement rendu les championnats internationaux plus accessibles. Il suffit par exemple de regarder la proportion de rencontres du Tournoi des Cinq Nations diffusées entre 1955 et 1958 [voir annexe V]. La RTF qui jusque-là ne pouvait retransmettre que les matchs organisés en France a désormais la possibilité de diffuser bien plus de rencontres. L'augmentation se fait progressivement et en seulement quatre ans, il devient possible d'assister, depuis chez soi, à pratiquement toutes les rencontres du Tournoi<sup>352</sup>. Le même constat peut être obtenu si l'on regarde du côté des Coupes du monde de football 1954 (Suisse) et 1958 (Suède) [voir annexe VI]. Le suivi, par la RTF, de la Coupe du monde de 1954 était déjà assez conséquent : 5 matchs furent retransmis en direct, parmi lesquels 4 matchs de poule et la finale. Les quarts de finale et les demi-finales (qui avaient lieu au même moment) furent également retransmis en direct, mais sans doute pas en intégralité. Force est de constater, quatre ans plus tard, que l'événement est encore mieux couvert. Les images nous proviennent pourtant de plus loin cette fois-ci, et leur acheminement jusqu'en France est plus délicat. Ce sont cette fois 10 matchs, au moins, qui furent couverts en direct<sup>353</sup>. Sans compter les 7 reportages d'environ dix minutes résumant d'autres matchs dont la RTF s'est

---

351 Statistiques des programmes Eurovision 1960, Archives Nationales de France, Site de Pierrefitte-sur-Seine, fonds du Premier ministre ; Office de radio et de télévision française (ORTF) (1953-1968), côte : 19950256/5.

352 Seuls les matchs organisés en Irlande ne sont toujours pas diffusés (en France du moins), ainsi que les matchs ayant eu lieu en même temps qu'un autre. Le calendrier sportif n'étant pas régi par la télévision, il arrive parfois que plusieurs rencontres aient lieu le même jour, à la même heure, impossible donc de retransmettre les deux en même temps. La RTF choisit alors généralement le match le plus susceptible d'intéresser les français.

353 À l'occasion des quarts de finale du 19 juin 1958, le créneau de la télévision, très large, laisse penser que plusieurs matchs ont pu être diffusés. De plus il n'est pas mentionné avec précision quelle rencontre a été l'objet de la retransmission, il est donc possible que les différents matchs prévus ce jour là aient été couverts en alternance.

procuré les pellicules<sup>354</sup>.

Le mois de juin 1954 marque un tournant dans l'essor du sport télévisé qui augmente plus sensiblement par la suite, cette progression se stabilise assez rapidement. On trouve de grandes rencontres, diffusées en direct depuis l'étranger sur les écrans, mais la part de sport diffusée par la télévision ne devance pas tous les autres programmes pour autant. Il faut noter toutefois que ce temps d'antenne reste relativement élevé pour un programme que certains qualifient, à l'époque de "bouche-trou"<sup>355</sup>. C'est d'autant plus surprenant que, comme on l'a largement démontré plus tôt, la mise en place de captation sportive oblige à un déploiement de personnel et de moyens techniques imposants<sup>356</sup>. Si la RTF cherchait simplement à proposer plus de programmes aux téléspectateurs, elle l'aurait fait à moindres frais et aurait sans doute privilégié des tournages en studios de dramatiques ou d'autres émissions de variétés, plutôt que d'envoyer des techniciens en nombre, ainsi qu'un matériel conséquent pour aller filmer des rencontres sportives. Il est plus probable que les directs sportifs aient, au fil des années 1950, acquis une certaine reconnaissance dans les hautes sphères de l'administration de la RTF. Une reconnaissance qui se justifierait, notamment, par un goût prononcé des téléspectateurs pour les émissions sportives.

## **CHAPITRE 6 : Engouement des téléspectateurs et avènement d'une pratique culturelle**

### **6.a Attrait des journalistes, des téléspectateurs et des sociologues pour les retransmissions sportives (1952-1958)**

Qu'elle augmente radicalement ou non, la part d'émissions sportives à la télévision tend à se régulariser. La plupart des grands événements sportifs sont désormais couverts, pas

---

354 Tous les stades accueillant des rencontres n'étaient pas équipés pour recevoir des équipes de télévision, par ailleurs, en 1954 comme en 1958, bon nombre de rencontres étaient organisées le même jour à la même heure, il fallait donc choisir la rencontre qui aurait le privilège d'être filmée.

Raymond Marcillac, « France-Brésil sera télévisé en direct », *Le Monde*, n°4171, 21 juin 1958, p. 11.

355 Pour reprendre ici les mots du premier directeur du Service des sports, qui s'est empressé de démentir cette appréciation.

MARCILLAC Raymond, « *À vous Cognacq-Jay !* » : *les dessous de la radio et de la télévision*, op. cit., p. 136.

356 On peut compter une quinzaine d'hommes pour la captation d'un match de Football, sans oublier le réalisateur et le commentateur. Il faut en plus de cela, préparer un car de reportage équipé, ouvrir une liaison avec les PTT et enfin, s'acquitter de la redevance exigée par les organisateurs.

encore en intégralité, mais les rencontres les plus susceptibles d'intéresser les Français le sont presque systématiquement, dès lors que c'est possible<sup>357</sup>. Les téléspectateurs des années 1950 sont de plus en plus confrontés aux retransmissions sportives et aux reportages montés sur le sujet. Ils s'habituent à l'actualité et à l'immédiateté que leur offrent leurs téléviseurs et deviennent de plus en plus demandeurs de direct sportif. Peut-être même, certains d'entre eux ont-ils fait l'acquisition d'un récepteur de télévision dans ce seul objectif ? [Voir annexe VII] La RTF, lorsqu'elle publie des encarts publicitaires dans la presse n'hésite pas à insister sur les émissions sportives que pourront voir les téléspectateurs grâce à elle. Les fabricants de postes de télévision eux aussi, misent énormément sur les retransmissions sportives pour vendre des téléviseurs. Ils publient ainsi énormément d'encarts publicitaires dans *L'Équipe* à l'approche de chaque grand événement pour inciter les lecteurs à l'achat ou à la location d'un récepteur. Il arrive même parfois qu'ils « brisent » le secret autour de certaines retransmissions via ces publicités<sup>358</sup>. Toutefois ces publicités sont elles publiées dans la presse sportive spécialisée, et visent ainsi un public bien précis. Tout le monde, cependant, n'est pas amateur de sports ou lecteur assidu de la presse sportive.

En observant les discours de la presse, des téléspectateurs ou encore des sociologues au moment où émerge le direct sportif je chercherai à voir si les émissions sportives ont instantanément gagné la cause des téléspectateurs ou si ces derniers s'y sont montrés réfractaires. Il faudra déterminer également si une certaine accoutumance à ces programmes ne s'est pas créée, et si regarder le sport à la télévision ne devient pas une nouvelle manière de consommer le spectacle sportif. Enfin, il s'agira de déterminer dans quelles mesures cet enthousiasme éventuel a pu contribuer à ce que la direction des programmes de la RTF assure aux retransmissions sportives télévisées un avenir pérenne.

#### *Le temps des miracles (1952-1954)*

Les premières réactions, au lendemain de la première retransmission en intégralité et en direct de la rencontre de football Bordeaux-Nice du 4 mai 1952 sont toutes des éloges.

---

357 C'est à dire, si la RTF dispose du budget suffisant, obtient l'autorisation des organisateurs, si les contraintes télégéniques de la discipline le lui permettent et enfin si l'horaire de diffusion sied à la grille des programmes.

358 La marque Phillips, par exemple, annonce la rencontre France-Pays de Galles de Rugby du Tournoi de Cinq Nations du 23 mars 1957 dans une publicité (*L'Équipe*, n°3409, 22 mars 1957, p. 9.), alors même que la rencontre, organisée en France ne figurait pas clairement dans les programmes de Télévision français.

On parle de « télé complète »<sup>359</sup>, de « réussite »<sup>360</sup>, de « fenêtre ouverte sur le stade », de « chef-d'oeuvre de précision et de clarté »<sup>361</sup>. Toutefois le sentiment que cette première expérience, extrêmement plaisante, mériterait d'être améliorée est également présent<sup>362</sup>. La plupart des organes de presse semblent néanmoins s'accorder à dire que cette expérience laisse présager d'un bel avenir pour le sport à la télévision et que, sous réserve de quelques améliorations, la RTF détiendra un type de programme au succès assuré :

Le reportage "en direct", qu'il [le journal télévisé] vient de réaliser au cours de la finale de la coupe de France de football, est de ceux qui donnent aux télé-spectateurs de valables raisons d'optimisme, en leur laissant deviner le visage qu'aura la Télévision française quand ses moyens lui permettront de faire son pain quotidien de semblables spectacles.<sup>363</sup>

Ce discours contribue sans doute à donner le sentiment aux Français que ces émissions vont se régulariser. L'expérience s'avère peut-être aussi suffisamment satisfaisante pour les convaincre d'investir dans les téléviseurs, c'est en tout cas ce qu'affirme Michel Droit quelques jours après la diffusion de la Coupe de France de football 1952 :

Au lendemain d'une retransmission importante et réussie, une rapide enquête chez les constructeurs et les dépositaires en convainc, car les commandes [de téléviseurs] affluent.<sup>364</sup>

Pourtant, les rencontres sportives en direct sont encore loin d'être régulières. L'année 1953 d'ailleurs, ne brille pas par ses reportages sportifs. Ainsi les nouveaux acquéreurs d'un poste de télévision ont-ils pu être déçus de voir que les retransmissions sportives ne se généralisaient pas autant que ne le laissaient présager certains journalistes. Des journalistes qui, justement, se montrent assez indulgents concernant la qualité des retransmissions. Ils ont conscience des difficultés rencontrées par la RTF pour faire parvenir ces images et, s'ils

---

359 Anonyme, « "Télé" complète pour la 1<sup>ère</sup> fois », *L'Équipe*, n°1890, 6 mai 1952, p. 7.

360 R. P., « Le téléspectateur a suivi Bordeaux-Nice, finale de Coupe de France mieux que l'arbitre », art. cit., p. 9.

361 Michel Droit, « La Coupe de France à domicile », *Le Monde*, art. cit., p. 9.

Le terme est employé à propos du panoramique ayant accompagné le premier but niçois.

362 *Id.* Les phases de jeu sont parfois difficiles à appréhender et la mi-temps n'offre rien à voir aux téléspectateurs.

363 *Id.*

364 Michel Droit, « Sport et grand spectacle sont-ils les meilleures chances de la télévision ? », *Le Monde*, 22 mai 1952, N°2277, p. 12.

soulignent quelques améliorations judicieuses. Ils s'accrochent volontiers de ce que la RTF leur offre. Jean Queval, notamment, s'il souligne les limites des commentaires sportifs et des angles de prises de vues, nuance son propos quant au fait que les retransmissions sportives en direct ne deviennent pas instantanément récurrentes :

La multiplication du reportage direct pose des problèmes considérables qu'il n'appartient pas à la seule équipe de Pierre Sabbagh de résoudre : moyens matériels, moyens techniques, amélioration de l'équipement des télé-communications, pour ne pas parler de l'harmonie des programmes et du volume des émissions.<sup>365</sup>

La forme des programmes peut donc être critiquée, mais les journalistes ne blâment pas la télévision pour ne pas leur offrir des événements d'envergure toutes les semaines. Le discours reste sensiblement le même en 1953. Pour les journalistes, il ne fait aucun doute que la télévision et le sport ont un brillant avenir devant eux<sup>366</sup>. Reste à résoudre la question de la redevance et certaines applications plus techniques liées à la mise en forme de ces images, mais l'avenir semble néanmoins tout tracé. Michel Droit salue encore une fois les efforts entrepris par la télévision française en faveur du sport, à l'occasion des Six Jours cyclistes :

Saluons le gros effort accompli durant une semaine par le service des reportages de la T.V. française et les progrès réalisés depuis la première expérience de l'an passé. Et félicitons en bloc toute l'équipe, y compris le commentateur Georges de Caunes, qui malgré un certain relâchement verbal et certaines confessions intimes à vrai dire assez éloignées du sujet sut garder sinon le ton, du moins le souffle, ce qui, au long de six soirs, est également une performance. Ce fut, en résumé, de l'excellent travail.<sup>367</sup>

Encore une fois, c'est avant tout les efforts de la RTF en matière de captation sportive qui sont soulignés, en même temps que quelques défauts liés au commentaire mais qui apparaissent finalement comme secondaires au regard de l'expérience qu'offrent les reportages aux téléspectateurs.

En 1954, suite à la première diffusion en France d'un match de Coupe du monde de

---

365 Jean Queval, « Les émissions sportives à la Télévision : Reportage en direct et reportage filmé. », art. cit., p. 33.

366 André Guillois, « La télévision montrera à ses spectateurs le chemin du stade », art. cit., p. 12.

367 Michel Droit, « Six jours de caméra », *Le Monde*, 6 mars, n°2523, 1953, p. 8.

football en direct, l'expérience est même qualifiée de "miracle"<sup>368</sup>. L'arrivée d'images sportives, en direct d'un autre pays est accueillie comme un événement sans précédent et, malgré la défaite de la France, la sensation d'avoir assisté à quelque chose qu'ils n'auraient pas pu voir en temps normal est ce qui reste à l'esprit des téléspectateurs lorsque s'achève la rencontre :

Puis un sifflet retentit. Les jeux sont faits. La Yougoslavie gagne : 1 à 0. Lausanne a disparu. L'écran s'assombrit. Le métro, l'autobus, le repas du soir, succèdent à la féerie. Une heure et demie de miracle... et la vie continue.<sup>369</sup>

La qualité des programmes retransmis durant ce mois de juin 1954 a permis non seulement de comparer les émissions françaises avec celles de l'étranger, mais aussi de voir combien la RTF pouvait offrir des spectacles fabuleux quand elle s'en donne les moyens<sup>370</sup>. Les retransmissions de grands événements se normalisent dans l'esprit des journalistes, et il leur devient de plus en plus difficile de concevoir que la RTF rencontre encore des obstacles. Michel Droit, à nouveau, ne semble plus très disposé à pardonner à la RTF la diète de programmes imposée aux téléspectateurs chaque été, quand la télévision prend des vacances :

Le Journal télévisé a certes beaucoup d'excuses à n'être pas toujours ce que nous voudrions qu'il soit, et nous y reviendrons avec plus de détails. Il n'en eut guère en revanche, à nous avoir présenté avec deux jours de retard et sous une forme très succincte la victoire de Bobet dans le championnat du monde, qui sur le plan sportif constituait tout de même un "événement"<sup>371</sup>.

### *Le temps de la norme (1955-1957)*

Après le mois d'échange Européen et les premières images en direct d'une Coupe du monde de football, il devient difficile pour les téléspectateurs d'admettre et d'accepter les limites de la télévision en matière de captation sportive. Les situations tendues avec les fédérations appellent à être réglées rapidement, sans quoi la RTF, privée d'un programme désormais attendu des téléspectateurs, risque de faire des mécontents. Il ne s'agit plus de

---

368 Patrice Guillois, « 90 minutes de miracle aux Champs-Élysées... Et à domicile », art. cit., p. 9.

369 *Id.*

370 Michel Droit, « Succès total des échanges européens de télévision dominés par les reportages italiens », art. cit., p. 8.

371 Michel Droit, « Télévision d'été : efforts méritoires », *Le Monde*, n°2986, 1er septembre 1954, p. 8.

s'émerveiller des prouesses techniques de la RTF qui parviendrait à faire vivre une rencontre de football en direct, mais bien d'abreuver le téléspectateur assoiffé de grands événements sportifs, qui ne tolère plus d'être délaissé. Les journalistes spécialisés ne semblent plus considérer la présence de la télévision dans les stades comme quelque chose d'exceptionnel et seules demeurent alors les critiques sur la forme des retransmissions, que l'on ne pardonne plus si facilement<sup>372</sup>. Il convient désormais d'offrir les meilleurs reportages possibles, filmés et commentés avec soin et de résoudre les difficultés qui subsistent à ce niveau. Dans le même temps, la RTF et les milieux sportifs doivent trouver un terrain d'entente. Les journalistes sont plus réservés sur la question que ne le sont les téléspectateurs ayant fait l'acquisition d'un poste de télévision.

On l'a vu dans le contexte du conflit télévision-FFF, la presse, notamment *L'Équipe*, n'hésite pas à prendre parti pour ou contre la télévision (et parfois même, les deux à la fois). Mais, s'intéressant aux véritables lésés de cette situation parfois tendue, elle a su retranscrire, avec plus ou moins de fidélité, l'engouement et la déception, vécus tour à tour par les téléspectateurs à l'annonce de certaines retransmissions sportives. À l'instar du point de vue de cet ouvrier, relayé par *L'Équipe*. Privé d'un match de football en 1955 et agacé par le statu quo entre la télévision et la FFF, il blâmait volontiers la télévision pour son inconséquence. Jacques Ferran nous plonge ici dans une situation aux accents dramatiques, dévoilant ouvertement sa position quand aux tensions qui ponctuent les relations entre la télévision française et certains organisateurs sportifs depuis quelques temps :

Dans ce calme petit bistrot de La Ciotat, le gars Antoine est entré vers les 9 heures. Il y a retrouvé d'autres métallos des chantiers navals qui sont déjà groupés autour du récepteur. Ce soir, en effet, a lieu au Parc des Princes un grand match amical, qui oppose le Racing de Paris au fameux Honved de Hongrie. Antoine se frotte les mains à la promesse du régal qui se prépare : ces Hongrois qu'il n'a jamais vus, qu'il ne verra peut-être jamais (ses déplacements sportifs les plus somptueux le conduisent deux ou trois fois l'an au stade-vélodrome de Marseille), il va enfin les admirer, les comparer aux joueurs français. Il trouve naturel que la télévision lui offre ce festin à bon compte (le prix d'un demi) à lui, Antoine. À lui qui n'ira jamais à Paris assister à un match international. Un tel voyage représenterait deux semaines de travail au Chantiers. Et, il y a les gosses. D'ailleurs, les gars l'ont vu dans le journal. Le programme de la Télé annonçait : " Un grand reportage sportif ". Ça, " ils " avaient bien raison : ce serait un fameux reportage. Avec les " collègues " ils échangent des regards éloquents à force de

---

372 Jean Queval, « Il reste des progrès à faire pour le sport plus vivant à la télévision », art. cit., p. 34.

plaisir contenu. Comme en bien des choses, l'anxiété de l'attente provoque un plaisir au moins aussi grand que la satisfaction du désir. Voici qu'apparaît Jacqueline Joubert et... Mais qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Ne voilà-t-il pas qu'elle nous parle d'un match de catch ? En effet, deux énormes colosses apparaissent dans la fumée de Wagram. Mieux vaut pour Jacqueline Joubert, qui, pour Antoine et les collègues, personnifie la Télé, qu'elle n'ait pas entendu les lazzi qui s'élevèrent dans le petit bistrot proche des chantiers navals de La Ciotat. Il se passera des mois, des années peut-être avant que Jacqueline Joubert retrouve l'amitié de ces gars qui on fait d'elle leur victime expiatoire. Car, ce soir-là, ils N'ONT PAS VU Racing-Honved. Pas plus que certains grands matchs de la Coupe d'Europe pas plus que France-Yougoslavie. Et si vous voulez concevoir cette colère, songez à ce supplicié qui meurt de soif, ligoté au bord d'une source fraîche...<sup>373</sup>.

Cette anecdote témoigne bien de l'engouement des téléspectateurs pour des rencontres sportives, même s'il s'agit d'un simple match amical. Dans ce conflit télévision-FFF, les premiers perdants sont évidemment les téléspectateurs amateurs de sports, et ils sont nombreux à s'inquiéter de l'avenir du sport à la télévision. Certains renoncent à l'achat d'un poste, craignant d'être déçus par les programmes sportifs<sup>374</sup>. D'autres cherchent un compromis et sont même disposés à payer une taxe spéciale pour voir les matchs depuis chez eux. Ils sont conscients des difficultés que supposent les retransmissions en direct et cherchent à trouver des solutions. *L'Équipe*, qui à cette époque donne plusieurs fois la parole à ces téléspectateurs déçus de la situation, publie ainsi cette lettre d'un certain A. Leroux :

Sur les 250. 000 récepteurs déclarés actuellement, il doit y avoir au moins 200.000 personnes intéressées par le sport. Si chacune d'elles donnait 100 francs deux ou trois fois par saison, cela ferait 20 millions qui s'ajouteraient au modeste budget des sports à la T.V.<sup>375</sup>

Ils sont d'ailleurs plusieurs à suggérer d'augmenter le budget de la télévision en participant financièrement à la cause. Certains, enfin, menacent de boycotter la FFF et de ne plus

---

373 Jacques Ferran, « Notre débat sur le conflit TV-Football : Jacqueline Joubert a perdu l'amitié des sportifs de La Ciotat », *L'Équipe*, n°3009, 8 décembre 1955, p. 6.

374 Anonyme, « Notre débat sur le conflit télévision-Football : des téléspectateurs mécontents parlent de vendre leur poste », *L'Équipe*, n°3014, 14 décembre 1955, p. 6.

375 ANONYME, « Notre débat sur le conflit TV-Football : "Un écran de télévision sans football... est une femme sans bijoux" », *L'Équipe*, n°3010, 9 décembre 1955, p. 8.

jamais se rendre au stade tant que le conflit ne sera pas résolu<sup>376</sup>. Cependant, ces témoignages de *L'Équipe* reflètent l'avis d'amateurs de sports, qui se sentent concernés par la question.

Les rapports mensuels du Service d'études d'opinion de la RTF, en revanche, reflètent peut-être mieux le clivage qui existe entre les téléspectateurs amateurs de retransmissions sportives et les autres<sup>377</sup> [voir annexe IX]. Ce service propose en effet une analyse du courrier des téléspectateurs permettant ainsi de comparer des avis positifs et négatifs concernant les émissions. Chaque mention des reportages sportifs dans un courrier est comptabilisée et classée selon qu'elle est « pour » ou « contre » les reportages sportifs.

On y note ainsi qu'en décembre 1952, les téléspectateurs témoignent principalement de l'enthousiasme pour les retransmissions sportives. La RTF a reçu soixante-cinq lettres de téléspectateurs félicitant le journal télévisé pour ses reportages sportifs et dix lettres qui, au contraire, affirment qu'il y a trop de sport à la télévision ou que les programmes consacrés à ce sujet sont trop longs<sup>378</sup>.

En juin 1958, ce sont quarante-deux courriers positifs contre neuf avis négatifs que comptabilise le service d'études d'opinion<sup>379</sup>. Le nombre de courriers reçus à ce sujet dépend évidemment des programmes qu'elle a pu, ou non, diffuser chaque mois, et donc des événements sportifs qui étaient prévus à ces dates. Toutefois, la comparaison entre les courriers « pour » les retransmissions sportives et ceux jugés « contre » est très délicate. Des arguments comme « Il n'y a pas assez de sport à la télévision » ou des courriers pour se plaindre de la suppression de certains reportages sportifs valent aux lettres d'être catégorisées comme « contre », au même titre que les courriers de téléspectateurs qui affirment qu'il y a trop de sport à la télévision. Les critiques liées à l'esthétique de la captation, pour peu qu'elle soient négatives, valent également au courrier d'être classé dans la catégorie « contre ». Prendre la peine de contacter la RTF pour lui faire part de sa déception quant à la qualité d'une retransmission pourrait, pourtant, signifier que l'on est un amateur de sport simplement déçu du reportage, et non un fervent opposant aux

---

376 Anonyme, « Notre débat sur le conflit TV-Football : des téléspectateurs mécontents parlent de vendre leur poste », art. cit., p. 6.

377 Les informations suivantes, sur le courrier des téléspectateurs, proviennent toutes des Rapports d'analyse du courrier des téléspectateurs (de novembre 1952 à décembre 1959), Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, fonds du Premier ministre ; Office de radio et de télévision française (ORTF) ; Service des études d'opinion (1952-1974), côte :19880562/1.

378 D'après les rapports bi-mensuels n°I (pp. 14-15) et n°II (pp. 14-15) de décembre 1952.

379 D'après le rapport mensuel de juin 1958, pp. 25-27.

retransmissions sportives. Régulièrement toutefois, des téléspectateurs écrivent à la RTF pour signifier un véritable mécontentement. Il sont parfois même plus nombreux que les amateurs de sports à écrire pour demander « moins de reportages sportifs ». Les téléspectateurs s'opposent autour de la question du sport, certains demandent plus de rugby, d'autres moins, idem pour le catch, la boxe. Les retransmissions sportives agacent comment elles plaisent. C'est peut-être ce sentiment partagé des téléspectateurs qui a poussé la RTF à maintenir la part de retransmissions sportives à un niveau relativement stable toutes ces années, ce faisant, elle maintenait l'engouement des amateurs sans contrarier plus qu'ils ne l'étaient déjà les récalcitrants.

D'un autre côté, la RTF a organisé, dès 1954, des sondages téléphoniques pour connaître l'avis des téléspectateurs sur des questions relatives à la qualité des programmes, aux comportements des téléspectateurs, à l'utilisation des récepteurs. Ces indications leur permettaient également de se faire une idée de l'audimat de chaque émission. Chaque mois, pendant quinze jours des opérateurs travaillant pour la RTF appellent des téléspectateurs pour leur poser une série de questions, on compte environ 120 personnes interrogées par soirée<sup>380</sup>. Le questionnaire, qui reste le même pour chaque série de quinze jours, et même, généralement, d'une série à l'autre, permet ainsi de dresser le bilan des habitudes des téléspectateurs. Les résultats obtenus sont certainement plus neutres que ceux des rapports sur le courrier des téléspectateurs, puisqu'avec ce procédé, tout possesseur d'un poste de télévision pouvait être interrogé<sup>381</sup>. Il ne s'agit donc pas ici de l'avis de personnes ayant elles-mêmes pris la peine de contacter la télévision pour donner leurs sentiments sur certaines émissions.

Le 9 juillet 1954, les téléspectateurs contactés sont ainsi interrogés sur « les reportages sportifs en "direct" ». 98 % affirment ainsi être « Pour les reportages sportifs en "direct" », 2% se déclarent indifférents. Lorsqu'on leur demande ensuite s'ils aimeraient en voir plus ou moins à la télévision, 71% des interrogés déclarent qu'ils « désireraient plus de reportages sportifs de ce genre », 24% d'entre eux, en revanche, voudraient en voir moins et 5 % sont indifférents<sup>382</sup>. La question est loin d'être anodine, compte tenu de la date à laquelle elle est posée. Nous sommes cinq jours après la Coupe du monde de football 1954

---

380 Jean Queval et Jean Thévenot, *TV, op. cit.*, p. 271.

381 En vérité, le sondage a d'abord privilégié les habitants de Paris.

382 Les reportages sportifs en "direct", sondage du Vendredi 9 juillet 1954, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Fonds du Premier ministre ; Service juridique et technique de l'information ; Centre d'études d'opinion (1949-1966), côte :19890447/1.

et sa retransmission en Eurovision. Qu'ils soient amateurs de sports ou non, il a bien assez souvent été rappelé aux téléspectateurs le caractère exceptionnel de ces émissions pour qu'ils l'ignorent<sup>383</sup>. Dans le même temps se tient le Tour de France, que la Télévision, en 1954, ne parvient pas encore à couvrir en direct. Les téléspectateurs qui ont goûté à une programmation riche en sports pendant les semaines précédentes peinent certainement à imaginer une baisse des retransmissions sportives, ou d'être encore privés du direct. Ainsi, ces sondages, tout aussi révélateurs qu'ils soient, sont en partie biaisés par le calendrier sportif et par le discours tenu par la presse sur les événements. La comparaison d'une année sur l'autre ou d'un mois sur l'autre est délicate, également, parce que les événements sportifs n'étaient pas les mêmes et que la programmation n'est pas régulière<sup>384</sup>. Par ailleurs, les questions n'étant pas toujours tournées de la même manière, les résultats peuvent difficilement être comparés. Ainsi, pour les sondages du 6 au 23 mai 1957, la RTF demande aux téléspectateurs : « Comment jugez-vous la part faite aux sports dans le journal ? » ce qui appelle à une réponse assez ouverte, les téléspectateurs pouvant employer de nombreux qualificatifs<sup>385</sup>. En décembre 1958, en revanche, la question est différente : « Voulez-vous plus-moins-ou autant d'émissions sportives ? »<sup>386</sup>. Il n'est donc pas précisé au téléspectateur s'il s'agit de direct ou de reportage d'information, de plus, la réponse est induite, le téléspectateur doit répondre, « plus », « moins » ou « autant », et n'a pas à réfléchir plus à sa réponse.

Bien qu'on ne puisse pas réellement établir de comparaison, ces sondages ont le mérite de mettre en avant l'intérêt de la RTF pour le goût de ses téléspectateurs notamment autour de la question des émissions sportives. Si les courriers des téléspectateurs mettaient en avant les réclamations de ces derniers, la tournure des questions liées aux émissions sportives de

---

383 Entre les publicités pour les téléviseurs qui annoncent, des mois à l'avance, le caractère exceptionnel de la programmation de ces échanges ou les articles de presse qui insistent sur les efforts déployés par la RTF pour l'occasion, les français ont difficilement pu passer à côté de l'événement.

384 Si des émissions comme *Télé-match* ou des magazines comme *Le Magazine du temps passé* sont programmés à dates et horaires fixes, le sport lui, est parfaitement irrégulier à la télévision, même si l'on peut s'attendre à en voir au cours du Journal Télévisé en général, il est tributaire des événements sportifs.

385 Sondage du 6 au 23 mai 1957, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Premier ministre ; Service juridique et technique de l'information ; Centre d'études d'opinion (1949-1966), côte :19890447/1. les réponses du sondage téléphonique donnent ainsi : 17 % estiment cette part trop importante, 15 % ne la trouve pas assez importante, 66% la trouvent satisfaisante et 2% ne se prononcent pas.

386 Sondage du 10 au 30 décembre 1958, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, Premier ministre ; Service juridique et technique de l'information ; Centre d'études d'opinion (1949-1966), côte :19890447/1.

Les résultats de décembre donnent ainsi : 29 % des interrogés souhaiteraient plus de d'émissions sportives, 37 % en voudraient moins et 34 % en voudraient autant.

ces sondages montre que la RTF s'inquiétait effectivement du volume horaire qu'elle accordait aux retransmissions sportives en direct et donc qu'elle écoutait les recommandations des téléspectateurs. Toutes ces questions tournent ainsi autour de la place qu'occupe le sport à la télévision, trop grande ou insuffisante ? Faut-il privilégier le direct ou les résumés dans le Journal télévisé ? Ce qui vient invalider l'hypothèse du « programme bouche-trou ». Si réellement le sport ne présente aucun intérêt pour la RTF, comment justifier que l'on interroge les téléspectateurs à ce sujet ? Ou même que ces émissions fassent couler autant d'encre du côté des téléspectateurs, qui prennent la peine de contacter la RTF à ce propos.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas plus d'études scientifiques conduites à l'époque sur ce sujet. Joffre Dumazedier, par exemple, lorsqu'il enquête sur l'appréciation des programmes dans les télé-clubs ruraux français en 1955, ne mentionne à aucun moment les émissions et reportages sportifs, en direct ou en différé, même lorsqu'il aborde les différents types de reportages du journal télévisé<sup>387</sup>. Le souvenir du Tour de France est spontanément évoqué, derrière le couronnement d'Elizabeth II, par les personnes qu'il interroge lorsqu'il leur demande quelles émissions d'informations les ont le plus marqués, c'est pourtant d'autant plus significatif que la mention des reportages sportifs à jusque-là été totalement évitée dans les questions<sup>388</sup>.

Si Dumazedier ne cherche pas à interroger les téléspectateurs sur leurs sentiments vis-à-vis du sport à la télévision, c'est parce que son enquête porte principalement sur les émissions à fort caractère culturel ou éducatif. Son ambition étant précisément de démontrer l'intérêt d'émissions qui aurait vocation à éduquer le public, ou à les élever vers des sujets différents de leur quotidien dans les campagnes. L'objectif de la plupart des études sur la télévision conduites durant ces années 1950 semble principalement de prouver les vertus éducatives de ce nouveau média et les possibilités d'élévation culturelle qui s'ouvrent à ceux qui possèdent un poste<sup>389</sup>. Dans ce sens, évidemment, les retransmissions sportives n'ont pas leur place dans de pareilles études. Simple reflet de l'actualité, et qui plus est d'une

---

387 Joffre Dumazedier, *Télévision et éducation populaire : les télé-clubs en France*, coll. « La presse, le film et la radio dans le monde d'aujourd'hui », Paris, Unesco, 1955, p. 92.

388 *Ibid.*, p. 102.

389 C'est évidemment la vocation principale de l'UNESCO, qui dirige bon nombre d'études à ce sujet, mais il est néanmoins étonnant de remarquer avec quel soin la place du sport sur les écrans est évitée, ou du moins passée sous silence.  
(voir, notamment, Publication de l'organisation des Nations Unies, « Télévision, le pour et le contre », *Le Courrier*, Vol.6, n°3, mars 1953.)

actualité parfois même injustement considérée par bon nombre d'intellectuels comme « sans intérêt » ou « abrutissante », il n'y a pas de raison de se préoccuper des émissions sportives. Marcillac, quand il expliquait sa motivation à créer le Service des sports disait ceci :

Il n'était pas rare d'entendre, dans les milieux dits intellectuels :

"Le sport, c'est bon pour les primaires" ou "un sportif a des jambes, certes, mais pas de tête" ou encore "Les journalistes spécialisés dans le sport sont ceux qui ne sont pas capables de faire autre chose".

Ces phrases dédaigneuses m'agaçaient au plus haut point et je m'attachai à démontrer que ces affirmations étaient dénuées de tout fondement. Je m'appliquai à obtenir que le sport ait droit de cité<sup>390</sup>.

Le sport est un programme très sous-estimé par les sociologues et les éducateurs, l'aspect populaire de ces émissions en fait sans doute une sous-catégorie pour certains milieux. Ce qui ne signifie pas pour autant, on l'a vu, que le programme ne plaît pas à une partie des téléspectateurs. La RTF, l'a bien compris et admet volontiers qu'il faut engager plus de moyens en sa faveur, comme en témoigne d'ailleurs la création du Service des sports. Qu'une émission n'obtienne pas un plébiscite n'est pas en soi un problème, le vrai souci de la télévision, c'est justement que chaque téléspectateur a tendance à attendre d'elle qu'elle le comble personnellement, et qu'elle réponde à ses demandes, ce qui est évidemment impossible lorsqu'il n'y a qu'une seule chaîne de télévision et que le programme est élaboré pour le plus grand nombre et en fonction des moyens à disposition. Pour qu'un programme se pérennise à la télévision, il faut sans doute qu'il recueille un nombre suffisant d'avis favorables de la part du public, que les modalités de conception de l'émission soient financièrement envisageables et évidemment, s'agissant d'une télévision d'état, qu'elle obtienne, sinon l'aval, du moins l'indifférence des autorités, qui pourraient, dans le cas contraire, intervenir en faveur de sa disparition. Les retransmissions sportives, en l'occurrence, ont au moins ce mérite. Ce qui explique que ce programme n'ait pas disparu.

Des moyens plus importants sont déployés et les considérations des téléspectateurs à l'égard des émissions sont entendues par les services appropriés<sup>391</sup>. Ce qui signifie alors

---

390 Raymond Marcillac, « À vous Cognacq-Jay ! » : *Les dessous de la radio et de la télévision*, op. cit., 1994, p. 137.

391 Les synthèses du courrier des téléspectateurs et les résultats des sondages téléphoniques sont autant

également que la RTF peut prendre en compte ces demandes et penser sa programmation différemment, pour y répondre.

## **6.b Vers une programmation spécifique des émissions sportives (1956-1958)**

Si la RTF prend la peine de sonder ses téléspectateurs sur leurs habitudes et leur façon de consommer les programmes, c'est peut-être parce qu'elle entend répondre à la demande de ces derniers. Comment souhaitent-ils voir le sport ? Quelles habitudes développent-ils concernant les retransmissions sportives et quelles améliorations pourraient-elles être apportées ?

Une fois encore les revendications de la presse et des téléspectateurs seront d'un appui considérable. Il ne s'agira pas tant de hiérarchiser les sports selon la popularité des disciplines mais bien de mettre en avant certaines spécificités de programmation qu'appellent les journalistes et les téléspectateurs de leurs vœux, vers la fin des années 1950. Alors que la télévision a su démontrer sa capacité à rendre compte des sports en direct, tout en conservant un fort potentiel dans les reportages montés et diffusés en différé, la demande des journalistes et des téléspectateurs n'est-elle pas légèrement différente de ce qu'elle propose ? Et dans ce cas, a-t-elle cherché à combler leurs désirs et comment ?

### *Quelles attentes des téléspectateurs ?*

Si l'on se penche sur les remarques qu'envoient par courrier les téléspectateurs à la RTF, [voir annexe IX] on découvre que leur seule préoccupation n'était pas de pouvoir bénéficier de retransmissions sportives en direct<sup>392</sup>. C'est évidemment une forte volonté des amateurs de sports, mais, à mesure que la télévision se développe, et qu'apparaissent certaines contraintes télétechniques, financières ou juridiques, les attentes des téléspectateurs évoluent elles aussi. Ainsi, à partir de 1954, la RTF reçoit, chaque mois, des courriers dans lesquels les téléspectateurs demandent à ce que la télévision annonce à l'avance les matches qu'elle va retransmettre. Comme on l'a vu cependant, cela ne dépend pas du seul ressort de la

---

d'indicateurs qui ont pu servir à la RTF pour mieux penser la programmation du sport.

392 Les remarques des téléspectateurs que j'avancerai ici proviennent toutes des synthèses des courriers des téléspectateurs entre 1952 et 1958, Archives nationales, Site de Pierrefitte-sur-Seine, fond du Premier ministre ; Office de radio et de télévision française (ORTF) ; Service des études d'opinion (1952-1974), 19880562/1. Je ne reprendrai que les remarques qui reviennent à plusieurs reprises et sont donc plus susceptibles de refléter un sentiment général.

télévision. Ils demandent également régulièrement à ce que tous les grands événements soient couverts par la télévision, encore une fois, cela ne dépend pas uniquement d'elle, et son budget pour les sports le permet difficilement. Plusieurs fois aussi, les téléspectateurs voudraient que l'on sépare les reportages sportifs du journal télévisé, ou au moins que ce sujet ne soit abordé qu'à la fin du JT voire même à ce que la troisième diffusion quotidienne de ce dernier soit remplacée par une rubrique « Télé-Sport ». Le trop fort penchant du journal télévisé pour ces événements déplaît à de nombreux téléspectateurs, qui espéreraient plus d'actualités politique ou sociétale.

D'autres voudraient voir des reportages sportifs hebdomadaires, ou encore avoir l'assurance qu'ils verront, au moins, une à deux heures de sport par semaine, certains réclament un reportage sportif tous les samedis après-midi, d'autres le dimanche. Ces demandes néanmoins, ne sont pas sans rappeler que les téléspectateurs sont habitués à ce que les événements sportifs leur soient distribués avec parcimonie. Ils n'ont pas d'émissions sportives régulières, pas de certitude non plus, quant aux émissions sportives qu'ils pourront voir. Or ce qu'ils veulent, plus que tout autre chose, c'est une émission régulière, dont la diffusion serait assurée et qui leur donnerait l'actualité sportive de la semaine, même s'il doit s'agir, ce faisant, uniquement de reportages en différé. Ils sont aussi beaucoup à vouloir que les résultats sportifs soient annoncés en début de journal télévisé, ou même à la fin des mi-temps en cours le dimanche après-midi. Avec une tâche pareille, la télévision ne ferait pourtant ni plus ni moins que le travail d'un journal comme *L'Équipe* : énumérer des résultats, sans même les étayer par des images. Il s'agirait seulement d'informer le téléspectateur, et en aucun cas de le divertir. Enfin, plusieurs remarques appellent à des reportages sportifs « même » en différé. Il semble que les téléspectateurs aient intégré que la télévision ne parvenait pas toujours à faire ce qu'elle voulait<sup>393</sup>. Ils sont prêts, malgré tout, à faire l'impasse sur l'instantanéité qu'offre le direct. Ce qui compte avant tout, c'est de voir des rencontres sportives, même si elles sont déjà terminées. Si certains acceptent cette solution par dépit, pour d'autres, il s'agit de bon sens. Comme on le sait, la télévision ne choisit pas les horaires des rencontres sportives qu'elle filme ou même diffuse dans les années 1950, ce qui signifie que, parfois, ces rencontres sont retransmises à des horaires où peu de Français se trouvent chez eux. On sait par exemple que les rencontres de la Coupe du monde 1954, étaient diffusées en direct, l'après-

---

393 Plusieurs téléspectateurs demandent également à ce que la télévision réalise un reportage pour expliquer les difficultés qu'elle rencontre pour ces reportages sportifs.

midi ou en fin d'après-midi, à des moments où l'on estimait qu'en moyenne, seuls 25% des téléspectateurs étaient chez eux<sup>394</sup>. Les horaires de diffusion des rencontres sportives filmées en direct peuvent être contraignants, et certains amateurs de sports préféreraient qu'ils soient retardés afin de pouvoir y assister.

Les rediffusions d'événements sportifs sont aussi souhaitées. Certains voudraient ainsi revoir des rencontres de rugby, de football ou des images de Tour de France des années précédentes. Ce n'est pas toujours possible pour la télévision, si elle a retransmis l'événement en direct, elle n'a généralement pas gardé trace de qu'elle diffusait. La RTF ne se préoccupait pas tellement, durant les années 1950, de conserver les reportages sportifs qu'elle diffusait.

### *Quelles attentes de la Presse écrite ?*

À l'instar des téléspectateurs, la presse écrite semble prête à tolérer des reportages sportifs en différé et même remontés<sup>395</sup>. Sans doute le conflit télévision-FFF et les multiples expériences qui en ont résulté ont su convaincre les journalistes qu'ils ne pouvaient espérer mieux pour le moment<sup>396</sup>. Peut-être aussi leurs appréciations des reportages en intégralité et en direct ont-elles changé. Les retransmissions en intégralité et en direct que la télévision a eu tant de difficultés à généraliser ne semblent plus suffisantes. Certains comme Christian Quidet, s'en lassent même, estimant que c'est accorder trop de temps à certaines rencontres :

Pourquoi nous donne-t-on une heure d'athlétisme, de basket ou de volleyball, alors qu'un quart d'heure suffirait ? Parce que, au programme, une heure de sport est prévue et qu'on a pas assez de cars pour nous montrer quatre fois quinze minutes de quatre rencontres différentes<sup>397</sup>.

Quidet demande plus de sport, même si cela se fait au détriment d'une couverture intégrale des événements. Ainsi, les reportages sportifs de la télévision, même s'ils demeuraient en

---

394 Sondage du 12 au 24 juin 1954, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, fonds du Premier ministre ; Service juridique et technique de l'information ; Centre d'études d'opinion (1949-1966), Côte : 19890447/1, p. 4.

395 Christian Quidet, « "Sports-Dimanche après midi" ? », *L'Équipe*, n°3747, 24 avril 1958, p. 12.

396 Dans ce contexte de tension, on a vu certaines rencontres de football être diffusées en différé moins d'une heure après la fin des rencontres. Il est également arrivé que la télévision ne couvre qu'une seule mi-temps d'un match, elle a également « remonté » certaines rencontres diffusées en différé pour n'en garder que les séquences importantes, réduisant ainsi un match de 90 minutes à 45 minutes. (Voir chapitre 3.b)

397 Christian Quidet, « La télévision tourne au ralenti », *L'Équipe*, n°3682, 6 février 1958, p. 1.

direct ne couvriraient plus les rencontres dans leur intégralité. Une suggestion qui, à coup sûr, permettrait d'apaiser la situation avec certaines fédérations sportives qui estiment encore que les directs sportifs leur font concurrence, quand ils valent pour un spectacle à part entière. Ce n'est pourtant pas la raison pour laquelle Quidet suggère des émissions plus courtes et, comme il le souligne, ce dispositif n'est pas envisageable sans une augmentation considérable des moyens techniques et financiers du Service des sports. D'autre part, le véritable problème qu'avance Quidet ici est lié à la télégenie de l'événement lui-même, les journalistes semblent blâmer la télévision pour des rencontres décevantes. C'est pourtant oublier qu'au-delà du dispositif, la télévision ne peut absolument pas agir sur la qualité de la rencontre ni même l'anticiper.

Plusieurs journalistes regrettent également qu'une émission hebdomadaire spécifiquement dédiée aux sports ne vienne pas informer les téléspectateurs de l'actualité sportive, en leur proposant, entre autres, des images des rencontres sportives de la semaine. Dans sa tribune récemment créée dédiée aux sports et à la télévision, *L'Équipe* ne tarit pas de suggestions pour améliorer les émissions de la RTF<sup>398</sup>. Son plus grand vœu semble être la création d'une émission, le dimanche après-midi, qui offrirait une place méritée aux événements sportifs et serait, surtout, régulière. Cette demande traduit peut-être le désir des journalistes d'en finir avec les mauvaises surprises de déprogrammations qu'ils ont pu connaître à cause, notamment, des conflits entre la télévision et le milieu sportif. C'est aussi l'occasion de contenter peut-être tous les amateurs de sports sans privilégier certaines disciplines. Christian Quidet réclame ainsi régulièrement une émission dominicale qui servirait les intérêts du sport, estimant que la télévision a encore beaucoup à faire dans ce domaine<sup>399</sup>. Malgré la multiplication des reportages, l'Eurovision et les efforts entrepris par Raymond Marcillac pour développer les programmes sportifs, il considère que le public mérite plus :

[...] ces "pilules" de sports, malgré l'intérêt qu'elles présentent, ne font pas oublier aux téléspectateurs qu'une véritable émission de sports, dans le genre de "Sport et musique" de la radio, fait toujours défaut à la télévision<sup>400</sup>.

Si la Presse est disposée à regarder le sport en différé, cela ne signifie pas pour autant qu'elle renonce totalement aux retransmissions en direct, cela reste, pour elle comme pour

---

398 Anonyme, « Une rubrique télévision », *L'Équipe*, n°3682, 6 février 1958, p. 1.

399 Christian Quidet, « Sport et Eurovision : accord parfait », *L'Équipe*, n°3682, 6 février 1958, p. 9.

400 Christian Quidet, « Austérité et sport en pilules », *L'Équipe*, n°3688, 13 février 1958, p. 9.

les téléspectateurs, la manière la plus agréable de consommer des reportages sportifs. Par ailleurs, si ce différé est toléré, il n'en reste pas moins qu'une retransmission plusieurs jours après un événement ne l'intéresse guère. Il faut trouver un compromis entre les exigences des fédérations et les attentes des téléspectateurs, qui espèrent voir la rencontre aussi rapidement que possible. Journalistes et téléspectateurs sont ouverts à la retransmission en différé, mais un différé léger.

### *Quelles réponses de la Télévision ?*

Face à ces critiques et ces suggestions, on peut considérer, au regard des émissions créées et des reportages transmis par la RTF entre 1956 et 1958 que celle-ci a effectivement cherché à répondre aux exigences de programmation des téléspectateurs.

Tout d'abord, avec la création, en 1956, de l'émission *Sports-Dimanche* à l'initiative de Pierre Sabbagh. Il s'agit de la première émission exclusivement dédiée au sport de la RTF<sup>401</sup>. L'émission, d'une trentaine de minutes, était retransmise en début de soirée tous les dimanches. On y diffusait des reportages captés parfois l'après-midi même par des journalistes envoyés un peu partout en France pour couvrir les événements sportifs. Les séquences étaient entrecoupées de prises d'antenne, en direct du studio pour donner des informations récentes, comme les résultats. Évidemment, l'émission ne peut pas couvrir toute l'actualité sportive du jour, les moyens à déployer sont encore trop conséquents. Mais d'une certaine manière, il s'agit d'un JT spécifiquement dédié au sport. Peut-être un moyen de s'émanciper, encore une fois, du cadre du journal télévisé, qui, pour nombre de téléspectateurs, accorde une part trop importante aux sports. *Sports-Dimanche* a peut-être permis de laisser plus de place à l'actualité, politique par exemple, dans le journal télévisé. Bien sûr, ce programme diffuse des séquences en différé et ne vient donc pas combler toutes les attentes de téléspectateurs en matière de direct, mais il a le mérite d'offrir une émission régulière, dont la programmation est assurée à des téléspectateurs qui ont trop souvent connu la déception de voir leurs émissions sportives annulées. De plus, *Sports-Dimanche* couvre l'actualité sportive française aussi largement que possible, ne privilégiant pas uniquement le football ou le cyclisme. L'émission s'adapte au calendrier sportif et couvre les événements à l'honneur. La formule séduit les téléspectateurs, Michel Droit ne tarit d'ailleurs pas d'éloges à son propos et lui consacre un long article :

---

401 Raymond Marcillac, *Sport et télévision, op. cit.*, pp. 88-89.

[...] je voudrais signaler l'excellente émission qui passe désormais chaque dimanche, de 19h30 à 20 heures, et qui s'intitule précisément Sports-Dimanche. Elle représente tout d'abord sur le plan technique un effort très remarquable, et je ne crois sincèrement pas que l'on puisse dans la limite des moyens actuels, être à la fois plus vivant, plus bref et plus complet.

Non seulement nous avons eu hier soir en moins de trente minutes tous les résultats importants de la journée, communiqués par Claude Darget – meneur de jeu de l'émission - mais il nous fut donné de voir successivement : les phases essentielles de deux matchs de football disputés dans l'après-midi, dont Lens-Saint-Étienne transmis de Lille ; quelques touches du challenge Duval d'escrime suivies d'une interview en direct de Christian d'Oriola ; un extrait rapide de la rencontre de rugby Angleterre-Galles, qui avait été diffusée intégralement la veille : trois échanges de balles entre Darmon et Schmidt au cours de la finale de la Coupe du roi de Suède, dont nous avons également suivi l'après-midi, le set le plus captivant en direct, et de brefs reflets des courses de Vincennes. Ce n'est pas tout : en avant-première du match Hamia-Sneyers, le manager Flippi vint lui-même présenter son champion devant les caméras et nous montrer quelques images filmées de son entraînement. Je répète que l'émission ne dure pas trente minutes. Ce "sommaire" donne une idée de son rythme. Elle peut être, à mon avis considérée comme un modèle du genre : un tour de force de développement et de montage notamment<sup>402</sup>.

Pour cette émission, la RTF déploie des efforts considérables, elle doit bien souvent travailler dans la précipitation, afin de monter les images tournées le jour même pour les projeter à temps et souvent le commentaire se fait en direct, depuis le plateau, faute de temps. Cette émission serait « la seule qui fasse appel à toutes les possibilités actuelles de la télévision »<sup>403</sup>.

Le recours au Kinescope manifeste également la volonté de la Télévision de répondre aux demandes de programmation des téléspectateurs tout en respectant les contraintes imposées par les fédérations et organisateurs d'événements sportifs. Le Kinescope est « l'ancêtre » du magnétoscope<sup>404</sup>. Un procédé, créé au début des années 1950, qui permet à la RTF de récupérer l'image d'un téléviseur pour l'inscrire sur pellicule<sup>405</sup>. C'est un moyen qui lui permet de conserver une trace de ce qu'elle diffuse mais surtout de différer la diffusion d'un

---

402 Michel Droit, « Sports-Dimanche à la télévision », *Le Monde*, n°3732, 22 janvier 1957, p.9

403 Anonyme, « Sports-Dimanche », *L'Équipe*, n°3712, 13 mars 1958, p. 10.

404 Jean Queval et Jean Thévenot, *télévision*, Gallimard, coll. « L'Air du temps », Paris, 1957, pp. 229-231.

405 La difficulté étant que la télévision émet à une vitesse de 25 images secondes tandis que les films sont projetés à une vitesse de 24 images secondes.

programme filmé en direct. C'est en quelque sorte le procédé inverse du Télécinéma, qui permet, lui, de convertir des reportages filmés sur pellicules en signal vidéo. Compte tenu des possibilités que permet cet appareil, il est étonnant de constater qu'il n'est apparemment pas utilisé pour les captations sportives avant 1956<sup>406</sup>. C'est, du moins, à partir de ce moment là que son usage se popularise pour les captations sportives. Et pour cause : ce dispositif a le mérite d'élargir énormément les possibilités de diffusion et de montage de la RTF, notamment en matière de retransmissions sportives. Il permet en effet de retransmettre un film tourné dans les conditions du direct dans un laps de temps très proche.

Imaginons par exemple que la RTF souhaite filmer une rencontre de football se déroulant dans le sud de la France. La FFF est d'accord, à condition qu'il ne s'agisse pas de direct, elle autorise, néanmoins que la rencontre soit diffusée le jour même, par le procédé du Kinescope. La télévision va alors envoyer sur place une équipe de tournage et le matériel nécessaire à une captation en direct (des caméras de « télévision » donc, et non de « cinéma »). La rencontre sera filmée dans les conditions du direct : les cameramen devront anticiper les actions des joueurs, le commentateur décrira les événements en même temps qu'il les voit, le réalisateur, depuis un camion-régie sélectionnera les plans et exécutera le montage en direct, enfin le signal sera émis vers l'antenne de Cognacq-Jay à Paris. C'est à Cognacq-Jay que le protocole du direct sera modifié : au lieu de rediriger le signal pour le diffuser vers les postes de télévision français, la station se contentera de le diffuser en interne et d'utiliser le kinescope pour enregistrer son contenu et l'inscrire sur pellicule. Libre à la RTF par la suite de diffuser le film du match quand bon lui semble, en utilisant cette fois-ci le procédé du Télécinéma, elle retradaira la pellicule en signal vidéo. Elle peut ainsi par exemple diffuser la rencontre à l'instant même où elle se termine si elle le souhaite. Ce qui lui permet de ne pas concurrencer la FFF tout en montrant la rencontre aux téléspectateurs très rapidement. C'est donc un bon compromis. Elle récupère, avec ce procédé, le film de la rencontre bien plus rapidement que si elle avait envoyé des équipes filmer le match directement sur pellicule, puisqu'elle n'a pas à attendre que les équipes de tournage reviennent jusqu'aux studios. Par ailleurs, puisqu'elle dispose du film final de la rencontre, le montage n'est plus à faire. Si elle avait envoyé des cameramen filmer la

---

406 Du moins le premier article de presse faisant état de son utilisation dans le cadre d'une manifestation sportive date de cette année.

Michel Droit, « football différé », *Le Monde*, n°3672, 13 novembre 1956, p.13

rencontre sur pellicule, elle aurait, ensuite, encore eu à couper et remonter ce film<sup>407</sup>. Bien que le montage soit déjà prêt, elle peut encore intervenir, si elle le souhaite, pour réduire la durée du programme. Elle peut ne conserver, par exemple que les séquences de jeux clés, ou les buts marqués.

C'est d'ailleurs ce procédé qu'elle a utilisé lorsqu'elle a retransmis le match de football France-Belgique sous la forme d'un reportage de 45 minutes en novembre 1956<sup>408</sup>. Un choix assez particulier parce qu'il vient alors contredire l'idée de continuité propre aux retransmissions intégrales, qui permettait aux téléspectateurs de se projeter dans l'ambiance du stade, et de vivre le match comme s'il y était. Ce sentiment est certainement déjà atténué par le fait que le téléspectateur, quand la rencontre est « kinescopée »<sup>409</sup> sait que le moment est déjà passé. Avec ce procédé la RTF peut également, si elle le souhaite, modifier le commentaire enregistré en direct. Le Kinescope est « une solution de secours acceptable », pour reprendre les mots de Christian Quidet, mais qui ne remplace aucunement le direct :

Le différé, tel qu'il fut exploité dimanche, est une marchandise très convenable qui conserve la plupart de ses propriétés naturelles lorsqu'elle est consommée peu de temps après sa mise en boîte (bobines de pellicule en 16 mm.).

Nous avons, en effet, suivi avec un réel intérêt les quarante-cinq dernières minutes de France-Allemagne et nous n'étions pas loin, à certains moments, d'oublier qu'à l'heure où nous vivions les péripéties de ce match, les 60.000 spectateurs de Colombes étaient déjà de retour dans leurs foyers. Mais nous croyons que pour profiter pleinement de cette astuce technique, il faut que le téléspectateur s'inflige une discipline du différé qu'essaya d'enseigner la télévision. En effet, elle ne communiqua jamais, jusqu'à la fin du kinescope, le résultat du match. Si bien que les téléspectateurs qui eurent la patience d'attendre 18 heures ou la volonté de ne pas écouter la radio goûtèrent pleinement le programme sportif qu'on leur offrait. Encore faudra-t-il ne jamais abuser des effets de ce procédé qui, au-delà d'une heure, sont nécessairement très émoussés.

Le Kinescope rapide présente l'avantage de ne plus faire obstacle aux recettes des petits clubs amateurs, et c'est dans cet esprit de conciliation qu'il mérite la bienveillance que nous lui accordons.

Car le direct, en dépit de ce que nous venons de dire, demeure l'atout numéro 1 de la télévision<sup>410</sup>.

---

407 En consommant, sans doute, plus de pellicule.

408 Michel Droit, « football différé », art. cit., p. 13.

409 Je reprend ici une expression employée par la presse :

Anonyme, « En football : France-Allemagne et France-Italie kinescopés », *L'Équipe*, n°3878, 25 septembre 1958, p. 5.

410 Christian Quidet, « Le différé : solution de secours acceptable », *L'Équipe*, n°3908, 30 octobre 1958,

Le kinescope permet à la télévision d'offrir aux téléspectateurs un simulacre de direct, Quidet préconise d'ailleurs de ne pas modifier le commentaire, même s'il est imparfait, car il contribue à renforcer l'illusion du direct<sup>411</sup>.

Pour autant comme il le souligne, le Kinescope ne remplace pas le direct, et le procédé n'est pas sans conséquence pour l'image, qui perd beaucoup en qualité<sup>412</sup>. L'image transférée d'un support à un autre subit une dégradation qui n'est pas négligeable, et c'est aussi pour cela que le public tolère moyennement l'usage du kinescope, même si le montage et le commentaire sont bons, le résultat, à la diffusion, est bien souvent décevant<sup>413</sup>.

Le kinescope puisqu'il conserve la trace d'un événement diffusé, permet ainsi de le rediffuser ensuite, sous forme d'extrait ou en intégralité. Dans le cas des émissions sportives, ce procédé permet que les images d'un événement diffusé en différé puissent être, par ailleurs, réutilisées pour le journal télévisé ou une émission hebdomadaire comme *Sports-Dimanche*<sup>414</sup>. Un moyen « d'archiver » les événements sportifs, de commémorer les grands moments du sport, dont on peut, désormais garder la trace.

La création du Service des sports, on le sait maintenant, n'a pas eu un impact immédiat sur la qualité et la régularité des retransmissions sportives, et Raymond Marcillac a dû poursuivre les nombreux efforts entrepris par Pierre Sabbagh à la faveur des émissions sportives. Il a ainsi également favorisé l'usage du Kinescope, qui a notamment été utilisé à diverses reprises pour des rencontres de football à la fin de l'année 1958<sup>415</sup>. Il a également cherché à mettre au point des émissions sportives, qui répondaient aux exigences des téléspectateurs, comme l'émission *Sports et Jeunesse*. Cette émission présentait à un jeune public des champions de disciplines diverses, qui prodiguaient des conseils et faisaient des démonstrations. On pouvait également y découvrir des ouvrages traitant de sport ou d'éducation physique mais aussi étudier des séquences pour analyser les gestes des sportifs<sup>416</sup>.

Il mit également au point, en 1961, l'émission *Les Couloises de l'Exploit*, avec le concours de Jacques Goddet. Loin de s'intéresser exclusivement aux sportifs professionnels,

---

p. 8.

411 *Id.*

412 Christian Quidet, « Le football va trop vite pour le Kinescope », *L'Équipe*, n°3920, 13 novembre 1958,

p. 10.

413 *Id.*

414 Michel Droit, « Accusation et défense du Kinescope », *Le Monde*, n°3689, 2-3 décembre 1956, p. 11.

415 Les matchs France-Italie et France-Allemagne, notamment, à quelques jours d'intervalle.

416 Raymond Marcillac, *Sports et télévision, op. cit.*, pp. 90-91.

l'émission présente des reportages très variés sur les sportifs de tous horizons, les présentant sous un jour nouveau et plus personnel, sans manquer bien sûr, de relater les leurs prouesses physiques.

Enfin, l'émission de direct dominicale, consacrée au sport que Quidet attendait tant à su trouver un écho auprès de Raymond Marcillac<sup>417</sup>. *Télé-Dimanche*, créée en 1959 reprend ainsi le concept d'une émission de radio, plus ancienne, intitulée *Sports et Musique*<sup>418</sup>. On y trouvait des reportages sportifs en direct, entrecoupés par des interventions de chanteurs ou chanteuses. Le mélange, a priori surprenant, était pensé pour contenter tous les téléspectateurs, qu'ils soient amateurs de sports ou non. Car si Quidet réclamait plus de sports le dimanche, beaucoup estimaient, au contraire, que la télévision faisait la part trop belle aux reportages sportifs ce jour-là. Avec cette formule, Marcillac proposait un programme de deux heures et demie plus aéré, pour ceux qui n'embrassaient pas la cause sportive. L'autre intérêt de ce brassage des thèmes était de permettre la commutation, d'un direct en extérieur à un autre sans avoir à faire patienter le téléspectateur avec un panneau. L'antenne revenait ainsi à Cognacq-Jay où les variétés prenaient le relais, en attendant de partir vers le prochain direct sportif. L'émission adoptait des formes bien différentes selon les événements sportifs qu'elle couvrait. Si ce jour là se jouait un match de football, par exemple, alors tout le programme se concentrait sur l'événement et les variétés intervenaient à la mi-temps, afin d'occuper le téléspectateur en attendant que la rencontre reprenne. En revanche, si plusieurs événements sportifs étaient au programme, on passait de l'un à l'autre, en entrecoupant ces sauts par des moments de chansons.

Au crépuscule de l'année 1958, peut-on considérer que la RTF et le Service des sports ont cherché à répondre aux attentes des téléspectateurs ? Les dispositifs et les émissions particulières qui émergent à cette époque semblent indiquer que les réclamations des téléspectateurs et de la presse écrite spécialisée ont été entendues par la télévision. En fonction de ses moyens et de ses relations avec le milieu sportif, elle a tenté de répondre à une demande de programmation spécifique. L'important n'est pas tant ici de savoir si ces solutions ont rencontré le succès escompté, on devine d'ailleurs que ce ne fut pas toujours le cas, notamment avec le kinescope qui n'a finalement rencontré qu'un succès mitigé. Il est fondamental, par contre, de comprendre que la télévision a essayé, qu'elle a voulu offrir

---

417 Christian Quidet, « Austérité et sport en pilules », art. cit., p. 9.

418 Raymond Marcillac, *Sports et télévision*, op. cit., pp. 96-100.

aux téléspectateurs une programmation d'émissions sportives à la hauteur de leurs espérances. Or, un tel acharnement démontre que la RTF et surtout sa direction, ont fini par admettre l'intérêt des retransmissions sportives. Si les téléspectateurs réclamaient des retransmissions sportives, alors ce type de programme devait être savamment pensé, il ne pouvait plus s'agir d'un programme bouche-trou. Les téléspectateurs, malgré la programmation parfois hasardeuse ont vu la part d'événements sportifs retransmis augmenter, notamment grâce à l'Eurovision et ont ainsi développé un goût pour ces émissions. Ce faisant, c'est une pratique culturelle nouvelle que les Français ont développé : celle de suivre l'actualité sportive depuis chez soi. Le spectacle sportif ne se vit plus uniquement dans les stades.

## CONCLUSION

En mai 1957, Georges Duthen s'inquiétait de la place du sport à la télévision et se demandait si ce programme n'était pas « traité en parent pauvre »<sup>419</sup>. Christian Quidet lui répondait, l'année suivante, avec un titre éloquent : « Le sport n'est plus le parent pauvre de la télévision »<sup>420</sup>. Il ne faisait aucun doute, pour le journaliste que si certaines améliorations étaient encore attendues, la télévision française, en matière de reportages sportifs avait finalement atteint le niveau d'exigence que l'on attendait d'elle :

En janvier, nous avons compté onze reportages en direct équivalents à six heures de sports. En février, nous en relevons sensiblement autant, sans inclure dans notre calcul les retransmissions des Championnats d'Europe et du monde de patinage artistique, les matchs de rugby inscrits au Tournoi des Cinq Nations, ont été marqués du label qualité de l'Eurovision. "Sports-Jeunesse", "Sports-Dimanche", "Télé-Match" et les nombreuses séquences d'actualités sportives du Journal télévisé s'ajoutent, bien entendu, à ce bilan.

Le Service des sports a effectivement su s'emparer des événements sportifs, en leur offrant une place conséquente dans la grille des programmes et en offrant à ce sujet des formats divers, entre intégralité et résumé, direct et différé. Quidet n'est d'ailleurs pas le seul à le remarquer<sup>421</sup>. Doit-on, pour autant, considérer l'année 1958 comme un tournant ? Peut-on affirmer que les reportages sportifs de la télévision, s'ils sont toujours perfectibles, sont désormais normés ? Que la phase « d'expérimentation » est terminée ?

Le présent mémoire avait pour objectif de déterminer comment la Télévision s'était emparée des événements sportifs, entre 1952 et 1958, avant d'entrer dans ce que je qualifiais moi-même de « période d'institutionnalisation »<sup>422</sup>. Des défis techniques qu'il lui fallait surmonter, à la façon dont elle a fait sienne les attentes du public, en passant par les problèmes que posait l'émergence de ce nouveau média, je voulais démontrer que les reportages sportifs de la RTF avaient été le lieu d'expérimentations techniques et d'adaptations aux contraintes en tout genre, et qu'à ce titre les émissions sportives de la

---

419 Georges Duthen, « Le sport est-il traité en parent pauvre à la T.V. ? », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°384, 26 mai 1957, pp. 8-9.

420 Christian Quidet, « Le sport n'est plus le parent pauvre de la télévision », *L'Équipe*, n°3700, 27 février 1958, p. 9.

Georges Duthen, « Le sport est-il traité en parent pauvre à la T.V. ? », art. cit., pp. 8-9.

421 Roland Dailly, « Le sport sur le petit écran ou la vraie réussite de la R.T.F. », *Radio-Télévision-Cinéma*, n°456, 12 octobre 1958, p. 7.

422 Avec la naissance du Service des sports.

télévision avaient bien plus d'intérêt que l'on ne voulait leur en prêter.

Le sujet étant très vaste et relativement délaissé, je disposais donc d'une grande marge de manœuvre pour aborder ces questions. Un sujet peut-être trop large en vérité. Chaque thème que j'ai voulu aborder était, à mon sens, d'une importance capitale pour la compréhension générale des enjeux que posent les liens entre sport et télévision. Il faut admettre cependant que la plupart d'entre eux auraient gagné à être abordés plus en détail. À l'heure du bilan, il faut espérer que j'aurai su, à travers cette étude, mettre en avant les enjeux que la captation du sport a représentés pour la télévision française.

Force est de constater qu'au terme de cette étude, les conclusions qui s'imposent sont bien différentes de celles que je pensais démontrer. S'il est certain que l'intervalle étudié permet de mettre l'accent sur les efforts entrepris par Pierre Sabbagh et les hommes du journal télévisé, la création du Service des sports ne témoigne pas, pour autant, d'un véritable renouveau dans l'approche des reportages sportifs. À la fin de l'année 1958, alors que le Service des sports a gagné en autonomie, les critiques demeurent nombreuses, concernant le manque de direct ou les tensions persistantes avec les organisations sportives<sup>423</sup>. Raymond Marcillac reprend le travail déjà bien amorcé par Sabbagh en son temps, pour normer et réguler les captations sportives. Mais le service ne s'impose pas du jour au lendemain, et les défis sont encore nombreux. L'âge d'or du sport télévisé, pourtant, n'a jamais semblé aussi proche aux journalistes<sup>424</sup>. Si 1958 ne marque pas un tournant pour la télévision sportive, il n'en demeure pas moins qu'entre cette date et 1952, la RTF a pris des dispositions particulières qui ont largement conditionné le futur du sport à la télévision.

Il est d'abord essentiel de remarquer les efforts qu'ont fournis les hommes du journal télévisé durant ces quelques années pour rendre compte de l'actualité sportive. Ils ont su trouver, à force de travail, le ton qu'il fallait donner aux reportages tout en augmentant considérablement les émissions en direct. Les remarques négatives des journalistes concernant le ton du commentaire, son manque de rigueur mais aussi concernant le montage, les choix de prise de vues des réalisateurs se sont largement taries avec les années. Les équipes de télévision se sont ainsi rodées, tant à la pratique du direct qu'à celle

---

423 Christian Quidet, « Pour une télévision meilleure en 1959 », *L'Équipe*, n°3938, 4 décembre 1958, p. 5.

424 Christian Quidet, « L'année 1959 s'annonce assez remarquable », *L'Équipe*, n°3956, 25 décembre 1958, p. 8.

du reportage sur pellicule. Le service du journal télévisé a fixé les règles de captations des événements sportifs durant les années 1950. Les améliorations survenues par la suite ne sont que le prolongement de ces réflexions, adaptées aux moyens plus conséquents que la télévision n'a eu de cesse de donner aux retransmissions sportives. Si le nombre de caméras utilisées pour une captation en direct a constamment augmenté depuis, si les commentateurs travaillent toujours au moins par deux, si le téléspectateur dispose d'un nombre conséquent de statistiques concernant les performances des athlètes, c'est précisément grâce aux initiatives et aux efforts entrepris par les hommes du journal télévisé et poursuivis ensuite par Marcillac. Des exploits d'autant plus louables que le budget alloué aux émissions sportives a stagné toutes ces années<sup>425</sup>. Le Service des sports met ainsi un certain temps à acquérir une véritable autonomie et à se dispenser du soutien des hommes du journal télévisé<sup>426</sup>. Il est évidemment regrettable, que faute de sources vidéo, je n'ai pas pu mieux analyser les changements esthétiques qu'ont connus les émissions sportives entre 1952 et 1958, car j'aurais pu ainsi déterminer si le commentaire s'améliorait par exemple, ou si les phases d'arrêts de jeu étaient enfin mieux appréhendées par les équipes de télévision. En l'absence de pareilles preuves, je n'ai pu me reposer que sur les articles de la presse à ce sujet.

La persévérance de Pierre Sabbagh et de ses collaborateurs a permis aux émissions sportives de se développer, dans un contexte pourtant extrêmement tendu, où la presse et le milieu sportifs ont su se montrer assez réfractaires à la circulation des caméras de télévision dans les stades. Il a fallu que la RTF démontre les aspects positifs de sa présence et parvienne à trouver un terrain d'entente avec des fédérations parfois très exigeantes. 1958 n'est pas ce qu'il convient d'appeler une année charnière pour les relations entre la télévision et le milieu sportif. Le suivi du Tour de France est encore perturbé d'une année sur l'autre. Des directs d'étapes sont annulés en 1962, après que le Syndicat National des Périodiques et Quotidiens Régionaux soit intervenu<sup>427</sup>. Les tensions avec la FFF persistent elles aussi au-delà de 1958, et Marcillac doit composer avec pour façonner ses reportages sportifs. De manière générale, ces relations ont toujours reposé sur un équilibre fragile. Il serait juste de se demander si la télévision n'aurait pas pu empêcher certaines dérives

---

425 Il est toujours de 30 millions de francs (anciens) lorsque Marcillac arrive à la tête Service des sports.  
Raymond Marcillac, *À vous Cognacq-Jay ! : Les dessous de la radio et de la télévision*, op. cit., p. 135.

426 *Id.*

427 Raymond Marcillac, *Sport et télévision*, op. cit., p. 42.

Ces derniers redoutaient que le direct ne nuise à la somme que les publicitaires leur verseraient.

financières propres aux droits de retransmissions que l'on connaît aujourd'hui. En adoptant une position plus ferme vis-à-vis des exigences financières des fédérations à l'époque, par exemple. Peut-être, aussi, ces problèmes seraient-ils, de toute façon, apparus avec la création de la seconde chaîne et le développement des échanges de programmes internationaux. Il est certain que l'intérêt de la télévision pour les événements sportifs appelait à certaines régulations dès les années 1950. La RTF a bien essayé de se montrer ferme face à ces exigences. L'Union européenne de Radio-télévision a d'ailleurs soutenu cette fermeté à l'égard des organisateurs du Tour de France en 1957<sup>428</sup>. Les émissions à caractère sportif représentant une large part des échanges européens, il est normal que l'UER ait tenté de canaliser les dérives financières que laissaient déjà présumer les exigences des organisateurs d'événements alors. Elle a d'ailleurs voulu mettre au point des règles bien précises pour contrôler les droits de retransmissions des rencontres sportives. De nombreuses études et propositions ont ainsi été mises au point en 1960<sup>429</sup>. La fermeté de la RTF peut faire figure d'exemple face au choix des chaînes de télévision américaines qui se sont empressées d'allouer un budget conséquent aux retransmissions sportives. Une différence à considérer avec précaution toutefois, puisque les chaînes de télévision américaines vivaient alors déjà très largement des sommes que leur versaient les annonceurs. La RTF étant une télévision d'État, il lui était encore impossible, dans les années 1950, d'avoir recours à la publicité pour financer ses programmes. Ces tentatives de régulation des droits de retransmissions à l'échelle française, mais aussi européenne et peut-être mondiale gagneraient, elles aussi, à être étudiées plus en détail.

Les retransmissions sportives et la mondialisation sont très liées. L'Eurovision a ainsi permis aux téléspectateurs de connaître une continuité dans le suivi des événements sportifs. Les « exceptionnelles » retransmissions qui dominaient jusqu'ici se sont ainsi généralisées. Alors qu'ils ne voyaient qu'un match de temps en temps, les Français peuvent désormais suivre des championnats tout entiers. Les échanges de programmes présentaient plusieurs intérêts pour la RTF qui pouvait, non seulement, augmenter le nombre

---

428 Courrier de H.P Maas aux chaînes membres de l'Eurovision, note particulière concernant la réaction de la RTF face à la redevance demandée par les organisateurs du Tour de France, 5 juillet 1957, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, fonds du Premier ministre ; Office de radio et de télévision française (ORTF) (1953-1968), côte : 19950256/5.

429 Conseil de l'Europe, comité d'experts juridiques pour les échanges de programmes de télévision, droit d'accès des organismes de télévision aux sources d'information, 1<sup>er</sup> décembre 1960, Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine, fonds du Premier ministre ; Office de radio et de télévision française (ORTF) (1953-1968), côte : 19950256/5.

d'émissions sportives à moindres frais, mais aussi obtenir les droits de retransmissions de certaines rencontres à un prix plus abordable, puisqu'elle partageait les coûts avec d'autres chaînes de télévision. Ou du moins en a-t-il été ainsi pendant quelque temps car, rapidement, les organisateurs d'événements sportifs, face à ce consortium de chaînes de télévision ont estimé qu'ils pouvaient revoir leurs ambitions à la hausse. À cet égard, on peut voir en 1958 le début des dérives financières liées aux droits de retransmissions. Les organisateurs de la Coupe du monde de football, cette année-là, n'hésiteront pas à réclamer des sommes très importantes, au prétexte que l'événement est diffusé en Eurovision. Le rôle de l'Union européenne de Radio-télévision n'a, ici, pu être abordé qu'en surface. Elle a pourtant eu une influence conséquente dans les échanges de programmes sportifs. L'UER et la RTF ont toutes deux cherché à se montrer fermes et à faire plier les organisateurs d'événements sportifs, mais comment auraient-elles pu tourner le dos à un programme dont elles avaient elles-mêmes largement usé pour faire leur promotion ?

La place du sport à la télévision est acquise aux yeux des téléspectateurs, et ils sont peu disposés à voir la part d'émissions sportives diminuer. La RTF prend peu à peu conscience que le sport n'est pas un simple programme sans intérêt, et que les téléspectateurs ont certaines exigences. Bien sûr, la question du sport divise les téléspectateurs, mais il en va de même pour la plupart des programmes. La décision de créer un Service des sports atteste de la volonté de la RTF de répondre à la demande de ses téléspectateurs. Elle est à leur écoute, et, même si elle ne peut pas encore répondre totalement à toutes les demandes, elle entend bien organiser et rationaliser ce type d'émission. Le volume horaire des émissions ou l'avis des téléspectateurs sont autant de données qu'il faut manipuler avec précautions.

La presse écrite a joué un rôle conséquent dans cette prise de conscience. Se voulant la porte-parole des amateurs de sports, elle n'a eu de cesse d'insister sur les devoirs de la télévision envers ses téléspectateurs. Bien sûr, le discours de la presse est très subjectif mais mon objectif aura surtout été de témoigner des sentiments, des impressions des téléspectateurs et journalistes de l'époque.

## SOURCE ET BIBLIOGRAPHIE

### Sources archivistiques

#### Site de Pierrefitte-sur-Seine

**Premier ministre ; Office de radio et de télévision française (ORTF) ; Service des études d'opinion (1952-1974), 19880562/1.**

- > Synthèse du Courrier des téléspectateurs (1952-1959).

**Premier ministre ; Service juridique et technique de l'information ; Centre d'études d'opinion (1949-1966), 19890447/1.**

- > Résultats des sondages sur la télévision effectués par le Service des relations avec les auditeurs et les téléspectateurs. 1954-1958.

**Premier ministre ; Office de radio et de télévision française (ORTF) (1953-1968), 19950256/5.**

- > Rapports d'écoutes du service de contrôle artistique des émissions (1954-1958)
- > Rapport "football"- "Télévision", 25 janvier 1956.
- > Courrier de Sergio Pugliese (Radiotelevisione Italiana) à Jean d'Arcy à propos de la retransmission du Tour de France en Eurovision, 4 mai 1956.
- > Note de Pierre Sabbagh à Jean d'Arcy à propos du Tour de France 1956, 11 mai 1956.
- > Courrier de H.P Maas aux chaînes membres de l'Eurovision, note particulière concernant la réaction de la RTF face à la redevance demandée par les organisateurs du Tour de France, 5 juillet 1957.
- > Lettre de J. Wallenborn à Pierre Delaunay, secrétaire général de l'UEFA, 2 août 1957.
- > Dossier football Stockholm 1958, Note de Erik Bergsten concernant les besoins de la télévision suédoise pour le mondial de football 1958, 25 octobre 1957.
- > Note de Raymond Marcillac à Pierre Sabbagh concernant les panneaux publicitaires et réponse de l'intéressé, 5 septembre 1958.
- > Projet de recommandation de l'UER à propos des relations avec les organisateurs de

- manifestations sportives signé de CH. Gilliéron, 19 décembre 1958.
- > Statistiques des programmes d'Eurovision, 1960.
  - > Questionnaire sur le sport comme programme d'information de G. Strachnov secrétaire générale de la commission juridique de l'UER aux membres de l'UER, 27 avril 1960. et réponse de Pierre Sabbagh, 25 mai 1960.
  - > Office administratif de l'UER, projet de principe pour une collaboration entre la télévision et le football, 26 septembre 1960.
  - > Conseil de l'Europe, comité d'experts juridiques pour les échanges de programmes de télévision, droit d'accès des organismes de télévision aux sources d'information, 1<sup>er</sup> décembre 1960.

## **Sources imprimées**

### Presse (par média et ordre chronologique)

#### ***Radio-Cinéma-Télévision***

- MOREAU Jean Guy, « Voici l'équipe de la radio qui dispute le Tour De France 1950 », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°26, 16 juillet 1950, pp. 8-10.
- MOREAU Jean Guy, « Georges de Caunes », *Radio-Cinéma-Télévision*, n° 53, 21 janvier 1951, p. 10
- GUINCHARD Jacques, « Voici les radioreporters du Tour De France », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°76, 1<sup>er</sup> juillet 1951, pp. 8-9.
- GUINCHARD Jacques, « Portrait de Jean Quittard », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°80, 29 juillet 1951, p. 12.
- R.P, « Le téléspectateur à suivi depuis le stade de Colombes le match Bordeaux-Nice, en finale de coupe de France, mieux que l'arbitre », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°122, 18 mai 1952, p. 9.
- QUEVAL Jean, « Les émissions sportives à la Télévision : Reportage en direct et reportage filmé. », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°141, 28 septembre 1952, p. 33.
- QUEVAL Jean, « Pour connaître le bon reporter, attention au but ! », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°164, 8 mars 1953, p. 33.

- DAILLY Roland, « Au Parc des Princes », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°171, 26 avril 1953, pp. 34-35.
- SERGE Alain-Yves, « télévision et milieux Sportifs attendent le “ gentleman's agreement ” d'un  
inévitabile conflit », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°201, 22 novembre 1953, p. 34.
- MOREAU Jean-Guy, « La télévision était à Colombes pour la coupe », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°229, 6 juin 1954, p. 33.
- DURIEUX Claude, « T.V. Un mois européen sans vedettes », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°230, 13 juin 1954, pp. 33.
- DURIEUX Claude, « Vous verrez cette semaine à la T.V. Les meilleurs footballeurs du monde », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°230, 13 juin 1954, pp. 34-35.
- ARBOIS Janick, « L'eurovision a pris un bon départ », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°235, 18 juillet 1954, pp. 34-35.
- QUEVAL Jean, « Il reste des progrès à faire pour rendre le sport plus vivant à la Télévision », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°242, 5 septembre 1954, p. 34.
- DE CAUNES Georges, « télévision actualités : Que pensez-vous du sport à la Télévision ? »,  
*Radio-Cinéma-Télévision*, n°244, 19 septembre 1954, p. 8.
- ANONYME, « Eh bien, Parlez maintenant !... », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°254, 28 novembre 1954, pp. 34-35.
- BAZIN André, « À la recherche de la télégénie », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°270, 20 mars 1955, p. 34.
- J.A « Georges De Caunes, commentateur des six jours », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°270, 20 mars 1955, p. 33.
- DAILLY Roland, « football sans frontières », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°282, 12 juin 1955, p. 34.
- DAILLY Roland, « télévision :Pitié pour les sportifs ! », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°296, 18 septembre 1955, p. 41.
- DAILLY Roland, « Semaine de neige pour l'Eurovision », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°314, 22 janvier 1956, p. 43.
- DAILLY Roland, « La T.V. Un spectacle pour un seul spectateur », *Radio-Cinéma-*

- Télévision*, n°314, 22 janvier 1956, p. 43.
- RICHARD Roger, « Avec les beaux-jours, la T.V. Va respirer l'air de province », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°325, 8 avril 1956, pp. 42-43.
- MOREAU Jean Guy, « Le tour de France en Eurovision », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°337, 1<sup>er</sup> juillet 1956, p. 7.
- A.B, « télévision.actualités : 24 heures en quelques minutes », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°343, 12 août 1956., p. 8.
- DUTHEN Georges, « Le sport est-il traité en parent pauvre à la T.V. ? », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°384, 26 mai 1957, pp. 8-9.
- DUTHEN Georges, « Le sport... Parent pauvre de la T.V. ? », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°385, 2 juin 1957, pp. 8-9.
- DUTHEN Georges, « 20 millions pour le Tour : une caravane pour un match en province... », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°389, 30 juin 1957, p. 45.
- MOREAU Jean-Guy, « Spectacle & information », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°390, 7 juillet 1957, p. 2.
- DUTHEN Georges, « La T.V. Peut remplir les stades mais elle voudrait être mieux comprise », *Radio-Cinéma-Télévision*, n°390, 7 juillet 1957, p. 39.
- CAUSSOU Jean-Louis, « Les émissions sportives font vendre les postes de T.V. », *Radio-Télévision-Cinéma*, n°419, 26 janvier 1958, pp. 6-7.
- CAUSSOU Jean-Louis, « L'Eurovision, télévision universelle », *Radio-Télévision-Cinéma*, n°437, 1<sup>er</sup> juin 1958, pp. 8-9.
- DAILLY Roland, « Du sport dans la salle à manger », *Radio-Télévision-Cinéma*, n°442, 6 juillet 1958, pp. 6-7.
- CAUSSOU Jean-Louis, « Le Tour de France 1958 », *Radio-Télévision-Cinéma*, n°442, 6 juillet 1958, p. 7.
- DAILLY Roland, « T.V. Le sport sur le petit écran ou la vraie réussite de la R.T.F. », *Radio-Télévision-Cinéma*, n°456, 12 octobre 1958, p. 7.
- DAILLY Roland, «Il faudra améliorer le reportage Le Havre-Sochaux », *Radio-Télévision-Cinéma*, n°487, 17 mai 1959, p. 8.
- CAUSSOU Jean Louis, «T.V pour le prochain Tour de France : Pierre Sabbagh envisage d'adjoindre à l'hélicoptère des caméras mobiles sur motos », *Télévision-Radio-*

*Cinéma*, n°498, 2 août 1959, p. 8

DAILLY Roland, « Aux Jeux olympiques de Rome : 325 millions de spectateurs assisteront à 125 épreuves sportives », *Télévision-Radio-Cinéma*, n°553, 21 août 1960, pp. 5-6-7.

### ***Le Monde***

B. C-G, « Le reportage par la télévision de l'arrivée du Tour de France fut pleinement réussi », *Le Monde*, n°1089, 27 juillet 1948, p. 6.

[Anon.], « Actualité télévisée », *Le Monde*, n°1378, 1er juillet 1949, p. 6.

[Anon.], « L'arrivée du Tour de France », *Le Monde*, n°1396, 22 juillet 1949, p. 6.

[Anon.], « Le film officiel du Tour de France 1949 », *Le Monde*, n°1407, 4 août 1949, p. 5.

DROIT Michel, « Le "Tour" télévisé », *Le Monde*, n°2007, 8-9 juillet 1951, p. 6.

DROIT Michel, « Une saison de télévision s'achève », *Le Monde*, n°2015, 16 juillet 1951, p. 9.

DROIT Michel, « Le Tour télévisé », *Le Monde*, 1er Juillet 1952, n°2311, p. 9.

DROIT Michel, « La Coupe de France à domicile », *Le Monde*, 6 mai 1952, n°2263, p. 9.

DROIT Michel, « Entre Cinéma et Télévision, l'avenir est-il à l'entente ou à la concurrence ? », *Le Monde*, 18-19 mai 1952, n°2274, p. 12.

DROIT Michel, « Sport et grand spectacle sont-ils les meilleures chances de la télévision », *Le Monde*, 22 mai 1952, N°2277, p. 12.

DROIT Michel, « Bilan d'une saison de télévision », *Le Monde*, n°2363, 20 Août 1952, p. 10.

DROIT Michel, « Six jours de caméras », *Le Monde*, 6 mars 1953, n°2523, p. 8

[Anon.], « Le Tour de France 1953 », *Le Monde*, 1er Juillet 1953, n°2622, p. 12.

DROIT Michel, « C'est sur la télévision française que reposera l'équilibre de la première saison internationale », *Le Monde*, n°2857, 2 avril 1954, p. 13.

DROIT Michel, « "Radio et Télévision sont inséparables" déclare M. Wladimir Porché », *Le Monde*, n°2863, 9 avril 1954, p. 12.

DROIT Michel, « Un nouveau car de reportages télévisés est mis en service », *Le Monde*, n°2898, 21 mai 1954, p. 13.

- DROIT Michel, « À partir de dimanche la télévision sera européenne pour un mois », *Le Monde*, n°2911, 5 juin 1954, p. 11.
- [Anon.], « La course télévisée », *Le Monde*, n°2917, 12 juin 1954, p. 8.
- DROIT Michel, « La journée britannique et la course du Mans vedettes de ce week-end télévisé », *Le Monde*, n°2919, 15 juin 1954, p. 13.
- DROIT Michel, « Le succès de la saison européenne de T.V. », *Le Monde*, n°2933, 1er juillet 1954, p. 13.
- DROIT Michel, « Succès total des échanges européens de télévision dominés par les reportages italiens », *Le Monde*, n°2937, 6 juillet 1954, p. 8.
- DROIT Michel, « La R.T.F à besoin de studio mais surtout de cars de reportage », *Le Monde*, n°2968, 11 août 1954, p. 9.
- DROIT Michel, « L'avenir de la Télévision française est plus que jamais international », *Le Monde*, n°2970, 13 août 1954, p. 8.
- DROIT Michel, « Télévision d'été : efforts méritoires », *Le Monde*, n°2986, 1er septembre 1954, p. 8.
- DROIT Michel, « Reportage abrégé », *Le Monde*, n°3005, 23 septembre 1954, p. 9.
- DROIT Michel, « La télévision au seuil d'une année décisive : la multiplication des échanges internationaux bouleversera-t-elle l'aspect de nos programmes ? », *Le Monde*, n°3016, 6 octobre 1954, p. 13.
- DROIT Michel, « Record du monde », *Le Monde*, n°3024, 15 octobre 1954, p. 13.
- DROIT Michel, « Week-end sportif », *Le Monde*, n°3052, 17 novembre 1954, p. 12.
- DROIT Michel, « Pour les fêtes sept pays échangeront de nouveau leurs programmes télévisés », *Le Monde*, n°3083, 23 décembre 1954, p. 13.
- DROIT Michel, « Propagande ou concurrence ? », *Le Monde*, n°3165, 29 mars 1955, p. 11.
- DROIT Michel, « Au cours des huit derniers mois les programmes télévisés ont été en gros progrès mais le réseau reste à faire », *Le Monde*, n°3226, 9 juin 1955, p. 13.
- [Anon.], « Grâce à la R.T.F. : les téléspectateurs d'Europe suivront "mieux que s'ils y étaient" toutes les péripéties de la course », *Le Monde*, n°3228, 12 juin 1955, p. 9.
- DROIT Michel, « Le drame à la télévision », *Le Monde*, n°3230, 14 juin 1955, p. 9.
- TH. J-M, « Le Tour de France sur nos écrans », *Le Monde*, n°3269, 29 juillet 1955, p. 8.
- DROIT Michel, « La télévision au seuil d'une année décisive : peu de changements dans les programmes, l'Eurovision et le "direct" garderont la vedette », *Le Monde*,

- n°3331, 9-10 octobre 1955, p. 11.
- DROIT Michel, « Eurovision », *Le Monde*, n°3336, 15 octobre 1955, p. 11.
- DROIT Michel, « Sombres dimanches », *Le Monde*, n°3356, 8 novembre 1955, p. 13.
- DROIT Michel, « La télévision et le football vont-ils enfin trouver un terrain d'entente ? », *Le Monde*, n°3386, 13 décembre 1955, p. 13.
- DROIT Michel, « En douze mois le Journal Télévisé a trouvé un visage neuf : le sien », *Le Monde*, n°3393, 21 décembre 1955, p. 13.
- [Anon.], « Les jeux d'hiver seront retransmis par la télévision », *Le Monde*, n°3414, 14 janvier 1956, p. 9.
- DROIT Michel, « Les programmes télévisés français peuvent soutenir la comparaison internationale », *Le Monde*, n°3417, 18 janvier 1956, pp. 8-9.
- [Anon.], « La T.V. Et le sport », *Le Monde*, n°3417, 18 janvier 1956, p. 8.
- [Anon.], « Une enquête sur l'utilisation des récepteurs », *Le Monde*, n°3417, 18 janvier 1956, p. 9.
- DROIT Michel, « Eurovision », *Le Monde*, n°3429, 1er février 1956, p. 9.
- [Anon.], « tennis télévisé », *Le Monde*, n°3440, 14 février 1956, p. 13.
- DROIT Michel, « Le Tour en Eurovision », *Le Monde*, n°3567, 12 juillet 1956, p. 9.
- DROIT Michel, « Le XVIII<sup>e</sup> salon de la radio et de la télévision en France », *Le Monde*, n°3618, 11 septembre 1956, pp. 8-9.
- [Anon.], « Le match de Colombes ne sera pas télévisé », *Le Monde*, n°3641, 7-8 octobre 1956, p. 9.
- [Anon.], « Le match France-U.R.S.S. ne sera pas télévisé en direct », *Le Monde*, n°3649, 17 octobre 1956, p. 9.
- [Anon.], « France-Belgique de football au stade de Colombes », *Le Monde*, n°3671, 11-12 novembre 1956, p. 11.
- DROIT Michel, « football différé », *Le Monde*, n°3672, 13 novembre 1956, p. 13.
- DROIT Michel, « Accusation et défense du kinescope », *Le Monde*, n°3689, 2-3 décembre 1956, p. 11.
- PORCHÉ Wladimir, « À propos du "direct" », *Le Monde*, n°3693, 7 décembre 1956, p. 13.
- [Anon.], « À propos d'une étape filmée », *Le Monde*, n°3687, 16 juillet 1957, p. 9.
- [Anon.], « football et télévision », *Le Monde*, n°3714, 1er décembre 1957, p. 9.
- DROIT Michel, « Sports-Dimanche à la télévision », *Le Monde*, n°3732, 22 janvier 1957,

p. 9.

[Anon.], « Sport et télévision : un effort non payant », *Le Monde*, n°3738, 29 janvier 1957, p. 9.

DURIEUX Claude, « Télévision et presse filmée annoncent qu'elles ne "suivront" pas le Tour de France », *Le Monde*, n°3862, 23-24 juin 1957, p. 15.

[Anon.], « La T.V. suivra-t-elle quand même le Tour ? », *Le Monde*, n°3863, 25 juin 1957, p. 13.

ANONYME, « Le Tour de France sera télévisé », *Le Monde*, n°3864, 26 juin 1957, p. 12.

ARBOIS Jannick, « Le Journal Télévisé n'est pas organisé comme un vrai journal », *Le Monde*, n°3958, 15 octobre 1957, p. 12.

[Anon.], « Sport et T.V. », *Le Monde*, n°3996, 28 novembre 1957, p. 10.

[Anon.], « football : l'organisation du championnat du monde », *Le Monde*, n°4092, 20 mars 1958, p. 13.

[Anon.], « Coupe Davis France-Suède », *Le Monde*, n°4158, 6 juin 1958, p. 8.

MARCILLAC Raymond, « France-Brésil sera télévisé en direct », *Le Monde*, n°4171, 21 juin 1958, p. 11.

TOP IV, « Le "Tour" sur les ondes », *Le Monde*, n°4174, 25 juin 1958, p. 10.

ARBOIS Jannick, « Le régime d'été s'annonce particulièrement sévère à la télévision », *Le Monde*, n°4185, 5 juillet 1958, p. 10.

CASTERA Jean, « Le Tour de France cycliste : un événement marquant, les étapes télévisées "en direct" », *Le Monde*, n°4187, 10 juillet 1958, p. 12.

J.A « Pour la première fois au monde : un reportage télévisé suivra dimanche en direct une course cycliste », *Le Monde*, n°4260, 4 octobre 1958, p. 13.

[Anon.], « Le match Humez-Scholz à la télévision », *Le Monde*, n°4263, 8 octobre 1958, p. 11.

[Anon.], « M. Cristian Chavanon vice président de l'Union Européenne de Radiodiffusion », *Le Monde*, n°4305, 26 novembre 1958, p. 11.

### ***L'Équipe***

[Anon.], « Le maréchal De Lattre et l'idée sportive », *L'Équipe*, n°1798, 18 janvier 1952, p. 8.

- [Anon.], « Un tour de force de la télévision française », *L'Équipe*, n°1846, 14 mars 1952, p. 3.
- [Anon.], « Télé complète pour la première fois », *L'Équipe*, n°1890, 6 mai 1952, p. 7.
- OGER Marcel, « La finale de la Coupe à été télévisée dimanche », *L'Équipe*, n°1891, 7 mai 1952, p. 5.
- [Anon.], « 24 heures de sports : tendances de la T.V. », *L'Équipe*, n°1893, 9 mai 1952, p. 1.
- [Anon.], « Le Tour entraîne avec lui un véritable bataillon de radioreporters, cinéastes... et une imposante caravane publicitaire », *L'Équipe*, n°1932, 24 juin 1952, p. 8.
- DERO, « M. Apollon fait du sport... », *L'Équipe*, n°1940, 3 juillet 1952, p. 8.
- L'ÉQUIPE et LE PARISIEN LIBÉRÉ, « Un grand merci à tous », *L'Équipe*, n°1956, 22 juillet 1952, p. 3.
- OGER Marcel « La F.F.F. et le gouvernement veulent faire établir par les tribunaux qu'ils ne doivent pas acquitter la taxes sur les spectacles... », *L'Équipe*, n°1995, 7 septembre 1952, p. 8.
- [Anon.], « Si Colombes plein... Verra-t-on France-Allemagne télévisé en direct à la mutualité », *L'Équipe*, n°2011, 25 septembre 1952, p. 8.
- [Anon.], « "France-Allemagne à la mutualité ? Je ne vois pas comment !" nous dit Pierre Sabbagh directeur de la télévision française », *L'Équipe*, n°2012, 26 septembre 1952, p. 6.
- [Anon.], « En Angleterre, la football league : "seule la finale de la Coupe peut-être télévisée », *L'Équipe*, n°2027, 25-26 octobre 1952, p. 7.
- GUILLOIS André « La télévision montrera à ses téléspectateurs le chemin du stade », *L'Équipe*, n°2226, 4 juin 1953, p. 12
- [Anon.], « Le match de Twickenham Angleterre-France sera-t-il télévisé », *L'Équipe*, n°2137, 19 février 1953, p. 5.
- O., « L'exonération des taxes sur les matchs amateurs est maintenue, mais... », *L'Équipe*, n°2150, 6 mars 1953, p. 1.
- BENAIM Gilbert, « La télévision, ce "Frankenstein" moderne fait peser une lourde menace sur la boxe », *L'Équipe*, n°2154, 11 mars 1953, pp. 1 et 3.
- DERO, « M. Apollon fait du sport », *L'Équipe*, n°2171, 31 mars 1953, p. 8.

- [Anon.], « 24 heures de sport : la radiodiffusion nationale et les manifestations sportives », *L'Équipe*, n°2206, 12 mai 1953, p. 1.
- [Anon.], « Une belle équipe », *L'Équipe*, n°2251, 3 juillet 1953, p. 2.
- LIMIATI Lucien, « Lecteurs à vous de jouer : Nocturnes pour travailleurs », *L'Équipe*, n°2308, 9 septembre 1953, p. 8.
- BEAUJOUAN André, « Lecteurs à vous de jouer : commentez les émissions sportives ! », *L'Équipe*, n°2319, 22 septembre 1953, p. 7.
- U.P., « Le match d'Amsterdam sera (sans doute) télévisé », *L'Équipe*, n°2325, 29 septembre 1953, p. 8.
- SEIDLER Edouard, « La télévision va-t-elle financer les petits clubs américains qu'elle avait condamnés à la mort lente ? », *L'Équipe*, n°2370, 20 novembre 1953, p. 7.
- [Anon.], « Plus de radiodiffusion des matchs en première mi-temps », *L'Équipe*, n°2383, 6 décembre 1953, p. 7.
- DAINGAIN Roger, « Lecteurs à vous de jouer : les matchs internationaux à la radio », *L'Équipe*, n°2386, 9 décembre 1953, p. 7.
- Publicité Philips « Pour la 1<sup>ère</sup> fois en Europe », *L'Équipe*, n°2526, 22-23 mai 1954, p. 10.
- Publicité pour La télévision, « La télévision y sera, vous aussi », *L'Équipe*, n°2544, 12-13 juin 1954, p. 3.
- [Anon.], « Pour la première fois la télévision sera aux 24 heures et Claude Luter fera "danser" mon village », *L'Équipe*, n°2544, 12-13 juin 1954, p. 4
- Publicité Philips, « Sportifs, pour assister aux championnats du monde de football : louez un téléviseur pour 5.000 frs », *L'Équipe*, n°2544, 12-13 juin 1954, p. 11.
- Publicité pour la télévision, « La Coupe du monde de football sera télévisé », *L'Équipe*, n°2546, 15 juin 1954, p. 3.
- GUILLOIS Patrice, « 90 minutes de miracle aux Champs-Élysées... Et à domicile », *L'Équipe*, n°2548, 17 juin 1954, p. 9.
- DERO, « Apollon fait le Tour », *L'Équipe*, n°2587, 2 août 1954, p. 7.
- OGER Marcel, « Où en est la question du stade de 100.000 places ? », *L'Équipe*, n°2416, 13 janvier 1954, p. 8.
- [Anon.], « Deux records ont été battus en 32<sup>ème</sup> de finale de coupe », *L'Équipe*, n°2422, 20 janvier 1954, p. 6.
- [Anon.], « 8.000 scolaires et juniors invités », *L'Équipe*, n°2426, 25 janvier 1954, p. 7.

- OGER Marcel, « Paul Nicolas entreprend d'assainir le football professionnel français », *L'Équipe*, n°2457, 2 mars 1954, p. 8.
- ANONYME, « 24 heures de sport : Spectacle sportif », *L'Équipe*, n°2669, 5 novembre 1954, p. 1.
- [Anon.], « 24 heures de sport : Évolution », *L'Équipe*, n° 2690, 30 novembre 1954, p. 1.
- [Anon.], « Bravo, public ! », *L'Équipe*, n°2695, 6 décembre 1954, p. 10.
- [Anon.], « Le match à la télévision », *L'Équipe*, n°2697, 8 décembre, p. 6.
- OGER Marcel, « M. Paul Nicolas : "Nous sommes contre la super taxe sur les matchs de football" », *L'Équipe*, n°2699, 10 décembre 1954, p. 3
- SEIDLER Edouard, « Une nouveauté sportive Américaine : l'inquiétude », *L'Équipe*, n°2701, 13 décembre 1954, p. 10.
- SEIDLER Edouard, « Une nouveauté sportive Américaine : l'inquiétude », *L'Équipe*, n° 2706, 19 décembre 1954, p. 10.
- OGER Marcel, « Le Basket est fier d'apporter au Fonds National Sportif sa plus forte contribution », *L'Équipe*, n° 2710, 23 décembre 1954, p. 6.
- OGER Marcel, « Le président Boizard n'est pas pessimiste », *L'Équipe*, n°2713, 27 décembre 1954, p. 6.
- G. P., « Sept minutes sur trente et une », *L'Équipe*, n°2722, 6 janvier 1955, p. 3.
- G. M ., « Les pieds au chaud... », *L'Équipe*, n°2725, 10 janvier 1955, p. 10
- [Anon.], « 24 heures de sport : bon départ », *L'Équipe*, n°2726, 11 janvier 1955, p. 1.
- [Anon.], « 24 heures de sport : la recette du succès », *L'Équipe*, n°2729, 14 janvier 1955, p. 1.
- [Anon.], « Irlande-France télévisé en Grande Bretagne », *L'Équipe*, n°2735, 21 janvier 1955, p. 8.
- [Anon.], « 24 heures de sport: les palliatifs de la T.V. », *L'Équipe*, n°2739, 26 janvier 1955, p. 1.
- Publicité Phillips, « Si vous aviez un téléviseur... », *L'Équipe*, n°2741, 28 janvier 1955, p. 8.
- [Anon.], « 24 heures de sport: militaires et T.V. », *L'Équipe*, n°2744, 1er février 1955, p. 1.
- [Anon.], « La T.V. Contre le Hockey sur glace », *L'Équipe*, n°2757, 16 février 1955, p. 1.

- [Anon.], « Le président Coty assistera à France-Galle », *L'Équipe*, n°2780, 15 mars 1955, p. 8.
- ABOUT Pierre, « La T.V. Et les sports », *L'Équipe*, n°2784, 19-20 mars 1955, p. 5.
- [Anon.], « 24 heures de sport: Jules Verne, la T.V. Et le sport », *L'Équipe*, n°2788, 24 mars 1955, p. 1.
- [Anon.], « France-Galles sur l'antenne », *L'Équipe*, n°2790, 26-27 mars 1955, p. 1.
- G. M., « À la télévision, Galles bat France par... 58 étoiles à 43... », *L'Équipe*, n°2791, 28 mars 1955, p. 9.
- Publicité Philips, « Si vous avez un téléviseur... », *L'Équipe*, n°2843, 28-29 mai 1955, p. 12.
- [Anon.], « La télévision française va mettre la plus grande course du monde à la portée de millions d'auditeurs européens », *L'Équipe*, n°2855, 11-12 juin 1955, p. 5.
- GUILLOIS André, « La télévision française diffusera le film de l'étape du jour », *L'Équipe*, n°2872, 1er juillet 1955, p. 5.
- BONNEFOUS, Edouard, « Le rôle immense des P.T.T. Dans l'organisation du Tour », *L'Équipe*, n°2876, 6 juillet 1955, p. 4.
- GUILLOIS André, « Pour Georges Briquet le tour aura changé lorsque le micro ne sera plus relié par... un fil ! », *L'Équipe*, n° 2876, 6 juillet, p. 10.
- TETSU, « Humour du Tour », *L'Équipe*, n°2881, 12 juillet 1955, p. 5.
- [Anon.], « Les fédérations commencent à s'inquiéter », *L'Équipe*, n°2881, 12 juillet 1955, p. 7.
- [Anon.], « 24 heures de sport: découverte du véritable Hand-ball », *L'Équipe*, n°2882, 13 juillet 1955, p. 1.
- RTF, « Programme de la télévision du mercredi 13 juillet », *L'Équipe*, n°2882, 13 juillet 1955, p. 3.
- RTF, « Programme de la télévision du samedi 30 juillet », *L'Équipe*, n°2897, 30-31 juillet 1955, p. 4.
- L'Équipe et Le Parisien Libéré, « Les organisateurs du Tour remercient », *L'Équipe*, n°2902, 5 août 1955, p. 4.
- [Anon.], « 24 heures de sport : à chacun son métier », *L'Équipe*, n°2923, 30 août 1955, p. 1.
- [Anon.], « Le stade de l'humour : comment devenir reporter sportif à la télévision »,

- L'Équipe*, n°2925, 1er septembre 1955, p. 8.
- G.P. « J'ai revu le combat au cinéma », *L'Équipe*, n°2929, 6 septembre 1955, p. 1.
- R.V. « Le voyage à Moscou et les rapports F.F.F.-T.V. », *L'Équipe*, n°2946, 26 septembre 1955, p. 7.
- LOBBY M., « Lecteurs à vous de jouer : football et télévision », *L'Équipe*, n°2947, 27 septembre 1955, p. 10.
- G. P., « La T.V. mangeuse de recettes », *L'Équipe*, n°3000, 28 novembre 1955, p. 5
- PEETERS Georges, « La T.V. Italienne "croqueuse" de recettes, mais les bars milanais, où le prix des consommations étaient doublé, ont refusé du monde », *L'Équipe*, n°3003, 1er décembre 1955, p. 4.
- [Anon.], « Les français et le sport », *L'Équipe*, n°3003, 1er décembre 1955, pp. 1 et 3.
- HANOT Gabriel, « La différence des techniques anglaise et espagnole a crevé l'écran de télévision », *L'Équipe*, n°3003, 1er décembre 1955, p. 7
- FERRAN Jacques, « La guerre T.V.-football déclarée », *L'Équipe*, n°3007, 6 décembre 1955, pp. 1 et 6
- FERRAN Jacques, « Notre débat sur le conflit T.V.-football », *L'Équipe*, n°3009, 8 décembre 1955, p. 6.
- ALBARET Fernand, « T.V. Italienne et "calcio" s'accordent le samedi », *L'Équipe*, n°3009, 8 décembre 1955, p. 6.
- Divers lecteurs de *L'Équipe*, « Notre débat sur le conflit télévision-football », *L'Équipe*, n°3010, 9 décembre 1955, p. 8.
- [Anon.], « La télévision ne devrait pas annoncer la retransmission de France - Grande Bretagne », *L'Équipe*, n°3011, 10 décembre 1955, p. 9.
- [Anon.], « Pour les rencontres franco-hongroises, les pourparler continuent avec Budapest », *L'Équipe*, n°3012, 11 décembre 1955, p. 9
- [Anon.], « 24 heures de sport : le goût du public », *L'Équipe*, n°3013, 12 décembre 1955, p. 1.
- R. G., « Notre débat sur le conflit télévision-football : des téléspectateurs mécontents parlent de vendre leurs postes... ou de faire la grève du football », *L'Équipe*, n°3014, 14 décembre 1955, p. 6.

- FERRAN Jacques, « football et Télévision doivent progresser l'un par l'autre », *L'Équipe*, n°3016, 16 décembre 1955, p. 8.
- [Anon.], « 24 heures de sport : T.V. et propagande », *L'Équipe*, n°3019, 20 décembre 1955, p. 1.
- DE CAUNES Georges, « Le bambin télévision a grandi et la FFF ne lui offre plus de sucettes », *L'Équipe*, n°3020, 21 décembre 1955, p. 9.
- GEBELIN R. J., « Conflit télévision-football : l'opinion de M. Pelletier, vice président de la F.F.F. », *L'Équipe*, n°3021, 22 décembre 1955, p. 7
- RIGASSI Vico, « Le produit des droits télévision aux Jeux seraient divisés en trois parts », *L'Équipe*, n°3022, 23 décembre 1955, p. 9.
- [Anon.], « Les programmes sportifs d'eurovision ne seront plus annoncés à la demande de la télévision française », *L'Équipe*, n°3045, 19 janvier 1956, p. 4.
- DERO, « Mr Apollon fait du sport », *L'Équipe*, n°3048, 23 janvier 1956, p. 11.
- [Anon.], « La télévision des jeux », *L'Équipe*, n°3052, 27 janvier 1956, p. 11.
- [Anon.], « M. Pineau devra répondre : "Pourquoi Italie-France n'a-t-il pas été télévisé en France" », *L'Équipe*, n°3078, 27 février 1956, p. 6.
- J. C. « Vers un apaisement télévision-FFF ? », *L'Équipe*, n°3081, 1er mars 1956, p. 9
- [Anon.], « L'entrevue télévision-FFF différée », *L'Équipe*, n°3082, 2 mars 1956, p. 8.
- [Anon.], « Sachez aussi que... : apaisement T.V.-F.F.F. », *L'Équipe*, n°3089, 10 et 11 mars 1956, p. 1.
- [Anon.], « Basket et télévision », *L'Équipe*, n°3089, 10 et 11 mars 1956, p. 9.
- [Anon.], « Ainsi en a décidé le Bureau Fédéral », *L'Équipe*, n°3090, 12 mars 1956, p. 8.
- [Anon.], « Les 24 heures du Mans, fixées au 28-29 juillet », *L'Équipe*, n°3094, 16 mars 1956, p. 4.
- PEETERS Georges, « Les téléspectateurs américains ont vu 22 fois "Tiger" Jones ! », *L'Équipe*, n°3098, 21 mars 1956, p. 5.
- DERO, « Monsieur Apollon fait du sport », *L'Équipe*, n°310, 4 avril 1956, p. 12.
- [Anon.], « Retransmission ratée », *L'Équipe*, n°3120, 16 avril 1956, p. 12.
- [Anon.], « La finale de la Coupe d'Europe sera télévisée », *L'Équipe*, n°3155, 28 mai 1956, p. 10.

- [Anon.], « Retransmission télévisée de la finale Reims-Madrid », *L'Équipe*, n°3156, 29 mai 1956, p. 8.
- [Anon.], « "L'Équipe" invite les établissements publics et les détaillants de T.V. À laisser leurs téléviseurs ouverts jusqu'à 22h.15 », *L'Équipe*, n°3169, 13 juin 1956, p. 6.
- Publicité pour les téléviseurs Ribet Desjardins, « Découvrez le sport avec les téléviseurs Ribet-Desjardins », *L'Équipe*, n°3178, 23-24 juin 1956, p. 1.
- GUILLOIS André, « La télévision française diffusera en Eurovision le film de l'étape du jour », *L'Équipe*, n°3180, 26 juin 1956, p. 6.
- PORTELLE Jean, « La part de la souris : "le Tour" émission la plus suivie de la T.V. », *L'Équipe*, n°3208, 28-29 juillet 1956, p. 6.
- [Anon.], « Le Tour sur les antennes », *L'Équipe*, n°3208, 28-29 juillet 1956, p. 6.
- PEETERS Georges, « Le premier contrat T.V. Fut signé en 1944 », *L'Équipe*, n°3213, 3 août 1956, p. 3.
- [Anon.], « 24 heures de sport : Les abus de la télévision », *L'Équipe*, n°3241, 6 septembre 1956, p. 1.
- GUILLOIS André, « La télévision et le sport », *L'Équipe*, n°3246, 12 septembre 1956, p. 12.
- [Anon.], « des matchs de boxe et de catch au salon de la radio et de la télévision », *L'Équipe*, n°3249, 15 et 16 septembre 1956, p. 5.
- [Anon.], « Affluence record au salon de la télévision », *L'Équipe*, n°3249, 15 et 16 septembre 1956, p. 8.
- [Anon.], « Sachez aussi que : pas de J.O. aux actualités ni à la T.V. », *L'Équipe*, n°3254, 21 septembre 1956, p. 1.
- [Anon.], « 24 heures de sport : toujours la télévision », *L'Équipe*, n°3260, 28 septembre 1956, p. 1.
- FERRAN Jacques, « La télévision de ce match (Reims-Metz) un samedi a beaucoup plu », *L'Équipe*, n°3340, 1er janvier 1957, p. 5.
- ALBARET Fernand, « J'ai vendu cinq postes grâce à Reims-Metz », *L'Équipe*, n°3340, 1er janvier 1957, p. 5.
- GUILLOIS André, « Le match Robinson-Fullmer diffusé intégralement par la télévision », *L'Équipe*, n°3343, 4 janvier 1957, p. 1.

- OGER Marcel, « Voir ou jouer ? La F.F.F. ouvre un référendum sur la télévision auprès de ses 5.000 clubs », *L'Équipe*, n°3343, 4 janvier 1957, p. 6.
- [Anon.], « France-Écosse sera télévisé en direct », *L'Équipe*, n°3350, 12 et 13 janvier 1957, p. 8.
- J. F. « , Sport et télévision : le secret de polichinelle », *L'Équipe*, n°3372, 7 février 1957, p. 5.
- [Anon.], « Angleterre- France sera télévisé », *L'Équipe*, n°3387, 23 et 24 février 1957, p. 10.
- [Anon.], « Le spectateur et le téléspectateur ne tirent pas les mêmes conclusions », *L'Équipe*, n°3388, 26 février 1957, p. 8.
- [Anon.], « Le sport sur l'antenne », *L'Équipe*, n°3398, 9 et 10 mars 1957, p. 10.
- PUBLICITÉ PHILLIPS, « Si vous aviez un téléviseur... », *L'Équipe*, n°3403, 15 mars 1957, p. 9.
- PUBLICITÉ PHILLIPS, « Si vous aviez un téléviseur... », *L'Équipe*, n°3409, 22 mars 1957, p. 9.
- [Anon.], « La T.V. Italienne a payé 6 millions », *L'Équipe*, n°3419, 3 avril 1957, p. 6.
- [Anon.], « 24 heures de sport : sport et petit écran », *L'Équipe*, n°3421 5 avril 1957, p. 1.
- [Anon.], « Si vous avez la télévision », *L'Équipe*, n°3445, 4-5 mai 1957, p. 8.
- FERRAN Jacques, « Un geste discourtois et mesquin : Pas d'Écosse-Espagne sur nos écrans », *L'Équipe*, n°3448, 8 mai 1957, p. 6.
- FERRAN Jacques, « La T.V. a passé outre à l'avis de la F.F.F. », *L'Équipe*, n°3449, 9 mai 1957, p. 10.
- [Anon.], « Après la télévision d'Écosse-Espagne », *L'Équipe*, n°3450, 10 mai 1957, p. 7.
- G.E., « Inoubliable après-midi de sport télévisé », *L'Équipe*, n°3464, 27 mai 1957, p. 11.
- Publicité pour les téléviseurs Continental-Edison, « Pour assister à la finale de la coupe de France : leurs fauteuils étaient les meilleurs places de Colombes », *L'Équipe*, n°3464, 27 mai 1957, p. 8.
- [Anon.], « La R.T.F. annonce que le Tour ne sera pas télévisé », *L'Équipe*, n°3487, 22-23 juin 1957, p. 8.
- [Anon.], « Tour télévisé », *L'Équipe*, n°3489, 25 juin 1957, p. 1.

- [Anon.], « La R.T.F. annonce : les téléspectateurs verront le Tour de France », *L'Équipe*, n°3489, 25 juin 1957, p. 7.
- [Anon.], « La R.T.F. Et le Tour », *L'Équipe*, n°3496, 3 juillet 1957, p. 2.
- [Anon.], « 24 heures de sport : Tour et T.V. », *L'Équipe*, n°3497, 4 juillet 1957, p. 10.
- MEYER Gaston, « Le C.I.O. Demander 700 millions aux télévisions pour les Jeux de Rome », *L'Équipe*, n°3507, 16 juillet 1957, p. 10.
- G. M. « Athlétisme et T.V. », *L'Équipe*, n°3524, 5 août 1957, p. 6.
- MAUREL Maurice, « Mais oui, l'aviron peut-être spectaculaire à la T.V. », *L'Équipe*, n°3551, 6 septembre 1957, p. 7.
- [Anon.], « Le sport à la télévision », *L'Équipe*, n°3560, 17 septembre 1957, p. 8.
- GUILLOIS André, « Qui êtes-vous Pierre Sabbagh ? », *L'Équipe*, n°3560, 17 septembre 1957, p. 8.
- FERRAN Jacques, « Sport et savonnette », *L'Équipe*, n°3560, 17 septembre 1957, p. 8.
- [Anon.], « Hongrie-France télévisé en direct ? », *L'Équipe*, n°3567, 25 septembre 1957, p. 6.
- A. G., « La T.V. française est formelle : pas d'eurovision pour Hongrie-France », *L'Équipe*, n°3566, 26 septembre 1957, p. 6.
- [Anon.], « Belgique-France radiodiffusé », *L'Équipe*, n°3594, 26 et 27 octobre 1957, p. 6.
- [Anon.], « Angleterre-France télévisé en direct », *L'Équipe*, n°3605, 8 novembre 1957, p. 6.
- FERRAN Jacques, « Halimi téléreporter », *L'Équipe*, n°3612, 16 et 17 novembre 1957, p. 3.
- Publicité Continental-Edison, « 27 novembre : France-Angleterre (football) », *L'Équipe*, n°3619, 25 novembre 1957, p. 5.
- [Anon.], « Une seule mi-temps d'Angleterre-France à la T.V. ? » *L'Équipe*, n°3619, 25 novembre 1957, p. 6.
- [Anon.], « Le match de Wembley entièrement télévisé pour la France », *L'Équipe*, n°3620, 26 novembre 1957, pp. 1 et 6.
- G. P. « Alphonse Halimi à la T.V. Demain », *L'Équipe*, n°3620, 26 novembre 1957, p. 3.
- FERRAN Jacques, « Pour suivre le match à la T.V. », *L'Équipe*, n°3621, 27 novembre 1957, p. 6.

- [Anon.], « Le match à la T.V. », *L'Équipe*, n°3622, 28 novembre 1957, p. 7.
- [Anon.], « Halimi a revu et commenté son match de Los-Angeles », *L'Équipe*, n°3623, 29 novembre 1957, p. 3.
- [Anon.], « 24 heures de sport : élégance », *L'Équipe*, n°3633, 11 décembre 1957, p. 1.
- ALBARET Fernand, « sur des images qu'on a jamais vu », *L'Équipe*, n°3651, 1er janvier 1958, p. 2.
- [Anon.], « Seconde mi-temps d'Écosse-France télévisée », *L'Équipe*, n°3657, 8 janvier 1958, p. 1.
- [Anon.], « Grave conflit radio-F.F.F. », *L'Équipe*, n°3659, 10 janvier 1958, p. 6.
- FERRAN Jacques, « Pourquoi nous ne verrons pas Irlande-Italie à la télévision », *L'Équipe*, n°3662, 14 janvier 1958, p. 7.
- ANONYME, « 24 heures de sport : chacun pour soi », *L'Équipe*, n°3665, 17 janvier 1958, p. 1.
- LEOPOLD, « La télévision, une formidable sorcellerie », *L'Équipe*, n°3665, 17 janvier 1958, p. 8.
- [Anon.], « L'Équipe vous propose cette semaine : T.V. Sports », *L'Équipe*, n°3679, 3 février 1958, p. 1.
- [Anon.], « 24 heures de sport : une rubrique télévision », *L'Équipe*, n°3682, 6 février 1958, p. 1.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : sports et Eurovision, accord parfait », *L'Équipe*, n°3682, 6 février 1958, p. 9.
- FERRAN Jacques, « Tous les matchs en Suède seront joués à guichet fermé », *L'Équipe*, n°3688, 13 février 1958, p. 6.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : Austérité et sport en pilules », *L'Équipe*, n°3688, 13 février 1958, p. 9.
- CLARE Michel, « Les catcheurs récusent Claude Darget qui les ridiculisaient », *L'Équipe*, n°3693, 19 février 1958, p. 1.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : le temps des énigmes est terminé », *L'Équipe*, n°3694, 20 février 1958, p. 9.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : le sport n'est plus le parent pauvre de la télévision », *L'Équipe*, n°3700, 27 février 1958, p. 9.

- QUIDET Christian, « T.V. Sports :Le sport à suspens de télé-match », *L'Équipe*, n°3706, 6 mars 1958, p. 11.
- [Anon.], « France-Espagne télévisé et radiodiffusé », *L'Équipe*, n°3712, 13 mars 1958, p. 9.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : et les championnats du monde de football ? », *L'Équipe*, n°3712, 13 mars 1958, p. 10.
- G. M. « T.V. Sports : France-Espagne, un remarquable exploit de la R.T.F. », *L'Équipe*, n°3713, 14 mars 1958, p. 9.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : La T.V. Suédoise et le championnat du monde de football », *L'Équipe*, n°3718, 20 mars 1958, p. 11.
- [Anon.], « La France a gagné le match », *L'Équipe*, n°3718, 20 mars 1958, p. 11.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : le football d'importation ce n'est pas tout », *L'Équipe*, n°3724, 27 mars 1958, p. 10.
- G. M., « Devant le récepteur de télévision : Rancoule creva l'écran », *L'Équipe*, n°3727, 31 mars 1958, p. 11.
- [Anon.], « La montagne télévisée en direct », *L'Équipe*, n°3500, 25 juin 1958, p. 12.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : Le gros plan de Jonquet pièce à conviction », *L'Équipe*, n°3501, 26 juin 1958, p. 7.
- [Anon.], « T.V. Sports : Le Tour part aujourd'hui avec la télévision », *L'Équipe*, n°3501, 26 juin 1958, p. 7.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : À propos du match-poursuite Paris-Roubaix-Télévision », *L'Équipe*, n°3742, 17 avril 1958, p. 10.
- [Anon.], « La F.F.R. Estime ... », *L'Équipe*, n°3745, 21 avril 1958, p. 11.
- [Anon.], « rugby à XV plus quatre caméras », *L'Équipe*, n°3747, 24 avril 1958, p. 12.
- SEIDLER Edouard, « Aux États-Unis, la télévision a imposé au sport la dictature du dollar », *L'Équipe*, n°3748, 25 avril 1958, p. 12.
- SEIDLER Edouard, « La télévision payante pourra procurer des recettes de plusieurs milliards de francs ! », *L'Équipe*, n°3753, 1er mai 1958, p. 12.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : L'unité Européenne est un succès », *L'Équipe*, n°3807, 3 juillet 1958, p. 8.
- [Anon.], « T.V. Sports : Bon départ sur le Tour de France », *L'Équipe*, n°3807, 3 juillet 1958, p. 8.

- Publicité R.T.F., « Vous serez en même temps qu'eux au sommet de l'Aubisque, grâce à la Télé », *L'Équipe*, n°3810, 7 juillet 1958, p. 4.
- [Anon.], « L'Aubisque et Peyresourde sur les écrans de la T.V. », *L'Équipe*, n°3811, 8 juillet 1958, p. 6.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : Un tableau de maître exposé en Eurovision », *L'Équipe*, n°3813, 10 juillet 1958, p. 10.
- BAULT Raymond, « T.V. Sports : le triomphe du direct... organisé », *L'Équipe*, n°3819, 17 juillet 1958, p. 9.
- BAULT Raymond, « T.V. Sports : amateurisme et... mercantilisme », *L'Équipe*, n°3825, 24 juillet 1958, p. 6.
- BAULT Raymond, « T.V. Sports : Les commentateurs et le catch », *L'Équipe*, n°3831, 31 juillet 1958, p. 8.
- BAULT Raymond, « T.V. Sports : Influence de la Télévision... et commentaires », *L'Équipe*, n°3837, 7 août 1958, p. 8.
- BAULT Raymond, « T.V. Sports : Vacances... », *L'Équipe*, n°3843, 15 août 1958, p. 8.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : Ingratitude... ! », *L'Équipe*, n°3848, 21 août 1958, p. 5.
- [Anon.], « 24 heures de sport : une suggestion », *L'Équipe*, n°3854, 28 août 1958, p. 1.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : recrutement à long terme », *L'Équipe*, n°3854, 28 août 1958, p. 7.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : un titre de plus à la télévision, les championnats du monde cyclistes à Reims », *L'Équipe*, n°3860, 4 septembre 1958, p. 7.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : le sport a-t-il enfin gagné la confiance des responsables T.V. ? », *L'Équipe*, n°3866, 11 septembre 1958, p. 7.
- GUILLOIS André et QUIDET Christian, « Sport et Télévision : Bilan et promesses », *L'Équipe*, n°3872, 18 septembre 1958, pp. 9 et 10
- [Anon.], « 24 heures de sport : le salon de l'inquiétude », *L'Équipe*, n°3873, 19 septembre 1958, p. 1.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : La télévision envisage de se pencher sur le sort de notre athlétisme », *L'Équipe*, n°3878, 25 septembre 1958, p. 5.
- BAULT Raymond, « T.V. Sports : le retour de l'enfant prodige », *L'Équipe*, n°3884, 2 octobre 1958, p. 12.

- [Anon.], « Humez-Scholz à la T.V. ? », *L'Équipe*, n°3885, 3 octobre 1958, p. 1.
- [Anon.], « Pas de Paris-Tours à la T.V., le film de Humez-Scholz transmis lundi », *L'Équipe*, n°3886, 4 et 5 octobre 1958, p. 1.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : avec G. Sholz – C. Humez, la T.V. A fait le procès du différé », *L'Équipe*, n°3890, 9 octobre 1958, p. 11.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : Roger Couderc et Pierre Badel ont rénové le catch télévisé », *L'Équipe*, n°3896, 16 octobre 1958, p. 9.
- [Anon.], « Une coupe d'Europe télévisée », *L'Équipe*, n° 3902, 23 octobre 1958, p. 1.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : à propos des "assistants-commentateurs" », *L'Équipe*, n° 3902, 23 octobre 1958, p. 5.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : le différé, solution de secours acceptable », *L'Équipe*, n° 3908, 30 octobre 1958, p. 8.
- [Anon.], « T.V. Sports : France-Italie : 45 minutes de différé à partir de 18 heures », *L'Équipe*, n°3914, 6 novembre 1958, p. 9
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : décidément le football va trop vite pour le Kinescope », *L'Équipe*, n°3920, 13 novembre 1958, p. 10.
- [Anon.], « T.V. Sports : projets dans l'ombre », *L'Équipe*, n°3926, 20 novembre 1958, p. 12.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : la télévision tourne au ralenti », *L'Équipe*, n°3932, 27 novembre 1958, p. 5.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : pour une télévision meilleure en 1959 », *L'Équipe*, n°3938, 4 décembre 1958, p. 5.
- [Anon.], « T.V. Sports : Claude Darget, de retour à la T.V. Présentera "sports-dimanche" », *L'Équipe*, n°3938, 4 décembre 1958, p. 5.
- [Anon.], « T.V. Sports : deux matchs de football en direct conclus pour 1959 », *L'Équipe*, n°3938, 4 décembre 1958, p. 5.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : LA T.V. aimerait qu'on lui rende ses invitations », *L'Équipe*, n°3944, 11 décembre 1958, p. 7.
- [Anon.], « Jacques Sallebert, directeur du Journal télévisé », *L'Équipe*, n°3944, 11 décembre 1958, p. 7.
- QUIDET Christian, « T.V. Sports : l'année 1959 s'annonce assez remarquable », *L'Équipe*, n°3956, 25 décembre 1958, p. 8.

[Anon.], « T.V. Sports : en direct, des compétitions de sports d'hiver », *L'Équipe*, n°3956, 25 décembre 1958, p. 8.

***basket-ball : organe officiel de la fédération française de Basket-ball***

[Anon.], « Recensement Fédéral : des ligues actives en progrès mais d'autres à convaincre et peut-être à aider », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de basket-ball*, n°246, août 1952, p. 34.

LESCARET R., « Rapport moral », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de basket-ball*, n°258, août 1953, p. 4.

LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : championnat d'Europe féminin », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°268, juin 1954, p. 22.

LESCARET R. « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : championnats de France », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°269, juillet 1954, p. 23.

LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : Télévision des rencontres organisées au Palais des Sports », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°272, octobre 1954, pp. 6-7.

LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°276, février 1955, p. 30.

LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : caisse de péréquation et réorganisation ou suppression éventuelle des compétitions nationales féminines », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°278, avril 1955, p. 24.

GEIST Paul, « Le message du nouveau président aux basketteurs français », *Basket-Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°282, août 1955, p. 1.

LESCARET R., « Rapport Moral de la saison 1954-1955 présenté par R. René Lescaret, secrétaire général », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°282, août 1955, p. 6.

- ROBIN, « Rapport financier pour la saison 1954-1955 », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°282, août 1955, p. 8.
- LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°285, novembre 1955, p. 28.
- LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : questions diverses », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°285, novembre 1955, p. 30.
- LALOU Étienne, « Basket et Télévision », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°286, décembre 1955, p. 11.
- LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°287, janvier 1956, p. 30.
- LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : télévision », *Basket Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°290, avril 1956, p. 26.
- LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : télévision », *Basket Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°290, avril 1956, p. 28.
- LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : questions diverses », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°291, mai 1956, p. 31.
- CHARLES, M., « Rapport moral », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de basket-ball*, n°294, août 1956, p. 3.
- ROBIN, « Rapport financier présenté par M. Robin, Trésorier général : Télévision », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°294, août 1956, p. 8.
- LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : correspondances diverses », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°298, décembre 1956, p. 17.
- LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : Télévision », *Basket Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°299, janvier

1957, p. 27.

LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : réunion du 15 décembre 1956 », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°300 février 1957, p. 18.

LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : Télévision », *Basket Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°300, février 1957, p. 19.

LESCARET R., « Au Bureau et dans les Commissions Fédérales : Télévision », *Basket-Ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°301, mars 1957, p. 25.

[Anon.], « Bilan au 31 mai 1957 : profits et pertes », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°306 août 1957, p. 15.

CHARLES Guy, « Rapport Moral : présenté par Guy Charles, secrétaire général », *basket-ball : organe officiel de la Fédération Française de Basket-Ball*, n°330, août 1959, p. 6.

### **Autobiographies**

COUDERC Roger, *Le rugby la télé et moi*, R.Solar, Paris, 1966.

GODDET Jacques, *L'Équipée belle*, Robert Laffont/Stock, Paris, 1991.

### **ouvrages sur la télévision**

LALOU Etienne, *Regards neufs sur la télévision*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Peuple et culture », vol.12, 1957.

QUEVAL Jean et THÉVENOT Jean, *T.V.*, Paris, Gallimard, coll. « L'Air du temps », 1957.

ANGEL Yves, ANGLES D'AURIAC Henri, BRIVE Pierre, CHARENSOL Georges, COUSTEAU J.-Y., DAVID Pierre... [etc.] *Connaissance de la télévision, aspects techniques, artistiques et psychologiques*, Paris, Éditions du Tambourinaire, 1958.

MARCILLAC Raymond, *Sport et télévision*, Paris, Éditions Albin Michel, 1963.

MARCILLAC Raymond, *À vous Cognacq-Jay ! : Les dessous de la radio et de la télévision*, Paris, Éditions Jacques Grancher, 1994.

### **Statistiques et enquêtes sur la télévision :**

DUMAZEDIER Joffre, *Télévision et éducation populaire : les télé-clubs en France*, coll.

« La presse, le film et la radio dans le monde d'aujourd'hui », Unesco, Paris, 1955.

SERVICE DE STATISTIQUE UNESCO, « Statistique du nombre de postes récepteurs de radio pour 128 pays et territoires », [en ligne], UNESCO, [dernière consultation le 4 juin 2018]. URL :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001278/127862fb.pdf>

UNESCO, « Statistiques de la radiodiffusion et de la télévision en France (1950-1960) », [en ligne], UNESCO, [dernière consultation le 4 juin 2018]. URL :

<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001359/135951fb.pdf>

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES POUR LA MÉTROPOLE ET LA FRANCE D'OUTRE-MER, *Annuaire statistique de la France*, Paris, Presses Universitaire de France, 1952 à 1959 [en ligne], GALLICA, [dernière consultation le 6 juin 2018]. URL :

[http://gallica.bnf.fr/services/engine/search/sruoperation=searchRetrieve&version=1.2&collapsing=disabled  
&query=%28dc.title%20all%20%22Annuaire%20statistique%20de%20la%20France%20%20Minist  
%C3%A8re%22%29%20and%20arkPress%20all%20%22cb34349577d\\_date%22&rk=42918;4](http://gallica.bnf.fr/services/engine/search/sruoperation=searchRetrieve&version=1.2&collapsing=disabled&query=%28dc.title%20all%20%22Annuaire%20statistique%20de%20la%20France%20%20Minist%C3%A8re%22%29%20and%20arkPress%20all%20%22cb34349577d_date%22&rk=42918;4)

## **Littérature secondaire**

### **Ouvrages et articles généraux sur la télévision**

BROCHAND Christian, *Histoire générale de la radio et de la télévision en France :*

*Tome II 1944-1974*, La documentation Française, Paris, 1994.

HOOG Emmanuel, *La télé : Une histoire en direct*, Gallimard, Paris, 2010, 127 p.

JOST François et BOURDON Jérôme, *Penser la télévision : Actes du colloques de Cerisy*, Nathan, Paris, 1998.

JOUSSE Thierry (dir.), *Le goût de la télévision : anthologie des Cahiers du cinéma*, Paris/Bry Sur Marne, Éditions Cahiers du cinéma/Institut national de l'audiovisuel, 2007.

MARCILLAC Raymond, *"À vous Cognacq-Jay !": Les dessous de la radio et de la télévision*, J.Grancher, Paris, 1994.

PROT Robert, *Précis d'histoire de la radio et de la télévision*, L'Harmattan, Paris, 2007.

BALLE Francis, « La télévision en France depuis 1853 », INA Global, [en ligne], INA, [dernière consultation le 4 juin 2018], URL :

<http://www.inaglobal.fr/chronologie-embed/6703>

BALLE Francis, « L'image et la télévision en France depuis 1816 », INA Global, [en ligne], INA, [dernière consultation le 4 juin 2018], URL :

<http://www.inaglobal.fr/technologies/chronologies-medias/limage-et-la-television-depuis-1816>

CSA ,« Les données 2009 de la télévision », [en ligne], CSA, [dernière consultation le 4 juin 2018]. URL :

<http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-chiffres-cles/Les-donnees-2009-de-la-television>

ROZAT Pascal, « Histoire de la télévision: une exception française? », [en ligne] INA Global, [dernière consultation le 4 juin 2018]. URL:

Coupe du monde

GALLARD Isabelle, « De l'étrange lucarne à la télévision. Histoire d'une banalisation (1949-1984) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2006/3, n°91, pp. 9-23. [en ligne], Cairn, [dernière consultation le 4 juin 2018]. URL :

<https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2006-3-page-9.htm>

### **Ouvrages et articles généraux sur l'histoire du sport**

TERRET Thierry, *Histoire du sport*, Que sais-je ?, Villeneuve-d'Ascq, 2016 [2007].  
TÉTART Philippe (dir.), *Histoire du sport en France : de la libération à nos jours*, Paris, Vuibert/Musée national du Sport/Université du Maine, 2007.

### **Ouvrages et articles sur l'économie du Sport**

DÉLÉPINE Michaël, « Le stade de Colombes et la question du grand stade en France(des origines à 1972) », *Sciences sociales et sport*, 2014/1 (N° 7), pp. 69-100.  
MONTÉRÉMAL Gilles. « L'Équipe : médiateur et producteur de spectacle sportif (1946-1967) », *Le Temps des médias*, vol. 9, no. 2, 2007, pp. 107-120.

### **Ouvrages et articles sur les liens entre Sports et Télévision**

BLOUIN Patrice, *Images du sport*, Bayard, Montrouge, 2012.  
BLOCIZEWSKI Jacques, *Le Match de football télévisé*, Éditions Apogée, Rennes, 2007.  
CAHUZAC Hubert, LOCHARD Guy et VINCENT Joris, « Le rugby n'est pas devenu un sport national grâce à la télévision ! », *Le Temps des médias*, vol. 9, no. 2, 2007, pp. 121-136.  
CAHUZAC Hubert, LOCHARD Guy, « Introduction », *L'ovale dans la lucarne, Le rugby à la radio et à la télévision*, De Boeck Supérieur, 2007, pp. 9-15.  
CLASTRES Patrick et MÉADEL Cécile, « Présentation. Quelle fabrique du sport ? Quelques éléments introductifs », *Le Temps des médias*, vol. 9, no. 2, 2007, pp. 6-18.  
MAÎTROT Eric, *Sport et télé, les liaisons secrètes*, Flammarion, Paris, 1995.  
PASTRE George, *Le Tournoi aux écran : Histoire générale du rugby*, Collection Midi Olympique, Toulouse, 1971.  
CSA, « Sport et télévision : quels défis pour le régulateur dans le nouvel équilibre gratuit/payant ? », [en ligne], CSA, [dernière consultation le 4 juin 2018]. URL : <http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-chiffres-cles/Sport-et-television-Les-chiffres-cles-2016>  
CSA, « Sport et télévision – Les chiffres clés de 2016 », p.17, [en ligne], CSA, [dernière consultation le 4 juin 2018].URL : <http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-chiffres-cles/Sport-et-television-Les-chiffres-cles-2016>

### **Ouvrages et articles sur la réception des images**

SÉGUR Céline, *Les recherches sur les téléspectateurs: trajectoires académiques*, Hermès science publications-Lavoisier, Paris, 2010.

SOUCHON Michel, *Petit écran grand public*, La documentation française, Paris, 1980.

MEADEL Cécile, « De la formation des comportements et des goûts : une histoire des sondages à la télévision dans les années cinquante », *Réseaux*, Vol. 8, n°39, 1990, pp. 37-55.

## FILMOGRAPHIE

*Finale de la Coupe de France à Colombes*, Les Actualités Françaises, 15 mai 1947, 01min 28s , INA.

*Éliminatoire de la Coupe du monde 1950 : France-Yougoslavie*, Les Actualités Françaises, 3 novembre 1949, 01min 21s, INA.

*Tour de France cycliste : 13ème étape Dax – Tarbes*, RTF, JT 20H, 18 juillet 1951, 04min 03s, INA Premium.

*Tour de France cycliste : 13ème étape Dax – Tarbes*, Les Actualités Françaises, 26 juillet 1951, 00min 40s, INA Premium

*Tour de France : 18ème étape Turin – Grenoble*, Reportage de la RTF, 24 juillet 1956, 23min 41s, INA Premium.

*Mystère d'archives : 1959, le Tour de France* de Serge Viallet, 20 août 2011, 26min 08s, INA Premium.